PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD AVESNOIS

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT
Partie 2/2

Volet Paysages / Formes urbaines et Patrimoines bâtis

Table des matières

1. Les paysages de la CCSA 4
1.1. La CCSA dans le grand paysage 4
1.1.1. Le contexte régional 4
1.1.2. Les paysages frontaliers 7
1.1.3. Situation de la CCSA au regard des unités paysagères et secteurs paysagers du Parc naturel régional de l'Avesnois 11
1.2. L'entité paysagère de la Fagne de Trélon 16
2.1.1. La géologie (dont les sites carriers) 16
1.2.2. Description des éléments structurants 31
1.2.3. Présentation des unités paysagères 34
1.2.4. Les vues 37
1.2.5. Patrimoines naturels et bâtis, atouts de paysages de qualité 38
1.3. Les autres éléments du patrimoine paysager 41
1.3.1. Les jardins et arbres remarquables 41
1.3.2. Les espaces de transition entre les habitations et la rue 45
1.3.3. Les espaces publics 48
1.3.4. Diversité et renouvellement du patrimoine paysager 51
1.4. Evolution des paysages 52
1.4.1. Problématiques paysagères liées au boisement des terres agricoles 52
1.4.2. Problématiques paysagères liées à l'eau 53
1.4.3. Les enjeux paysagers et écologiques des sites carriers 55
1.4.4. Orientations paysagères et synthèse des enjeux à prendre en compte dans le PLUi 58
2. Les formes urbaines 60
2.1. L'implantation du bâti dans le paysage 60
2.2. Formes urbaines et éléments structurants du territoire 63
2.2.1. Le bâti et la forêt 63
2.2.2. Le bâti et l'industrie 66
2.2.3. Le bâti et la pente 69
2.3. Organisation bâtie des communes selon leur typologie paysagère 71
2.3.1. « La vallée encadrée de forêt » : Baives, Eppe-Sauvage, Moustier-en-Fagne, Wallers-en-Fagne, Willies 71
2.3.2. « La clairière » : Anor, Féron, Fourmies, Glageon, Ohain, Trélon 94
2.3.3. « La vallée encadrée de plateaux bocagers » : Wignehies 129
2.4. Synthèse des enjeux à prendre en compte dans le PLUi 135

3. Le patrimoine bâti 138
3.1. Approche générale 138
3.1.1. L'industrie en Fagne de Trélon 139
3.1.2. La richesse géologique de la Fagne : l'exploitation de la pierre 141
3.1.3. Les activités de production et de transformation du lait 142
3.2. Particularités historiques des communes de la CCSA 142
3.3. Le patrimoine bâti de la Communauté de Communes du Sud-Avesnois .. 154
3.3.1. Edifices classés et inscrits au titre des Monuments Historiques 154
3.3.2. Le patrimoine identitaire de la CCSA 158
3.3.3. Les caractéristiques générales de l'habitat ancien 161
3.3.4. Le patrimoine vernaculaire de la CCSA 165
3.4. Synthèse des enjeux à prendre en compte dans le PLUi 188

1. Les paysages de la CCSA

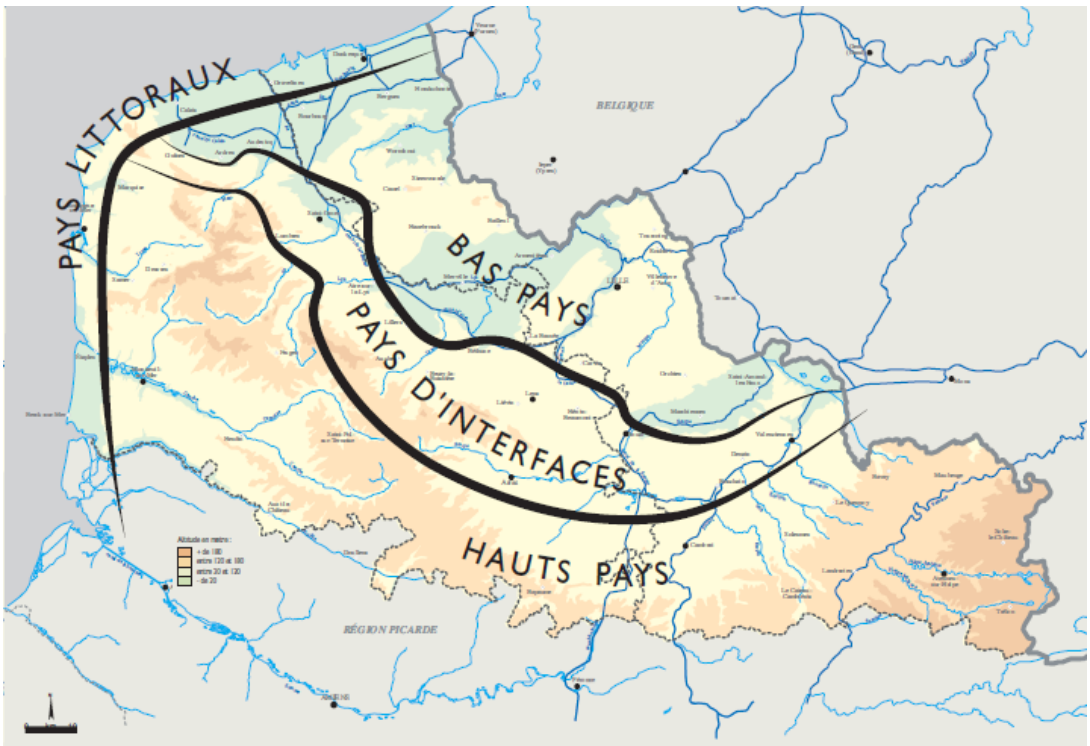
1.1. La CCSA dans le grand paysage

Le paysage constitue la première expression d'un territoire. La définition d'entité paysagère est par conséquent essentielle pour appréhender le territoire. La loi « Paysages » du 8 janvier 1993 définit l'unité paysagère comme « un ensemble de composants spatiaux, de perceptions sociales et de dynamiques paysagères qui, par leurs caractères, procurent une singularité à la partie de territoire concernée ». Ces entités s'appuient sur des facteurs physiques autant que culturels, sachant que les deux interagissent l'un sur l'autre. Un sol peu perméable favorise la prairie plutôt que les grandes cultures. L'activité d'élevage qui se développe génère une occupation du sol et une sociologie différente de celle du plateau de grandes cultures.

L'étude du contexte paysager à l'échelle régionale permet d'observer des spécificités de chaque territoire, et d'expliciter par la suite, l'entité paysagère de la Fagne de Trélon puis la déclinaison des trois unités paysagères qui compose la Communauté de Communes du Sud Avesnois.

1.1.1. Le contexte régional

D'après l'Atlas des paysages de la région Nord - Pas-de-Calais (Direction régionale de l'environnement Nord - Pas-de-Calais - 2005)



Source : Les grandes familles de Paysages - Atlas des paysages de la région Nord - Pas-de-Calais – 2005
Cette carte de synthèse a été réalisée selon des études territoriales existantes.

La géographie régionale, largement relayée par les observateurs, invite à distinguer 4 grandes familles de paysages : les paysages du Haut Pays, les paysages du Bas Pays, les paysages d'interface et les paysages littoraux.

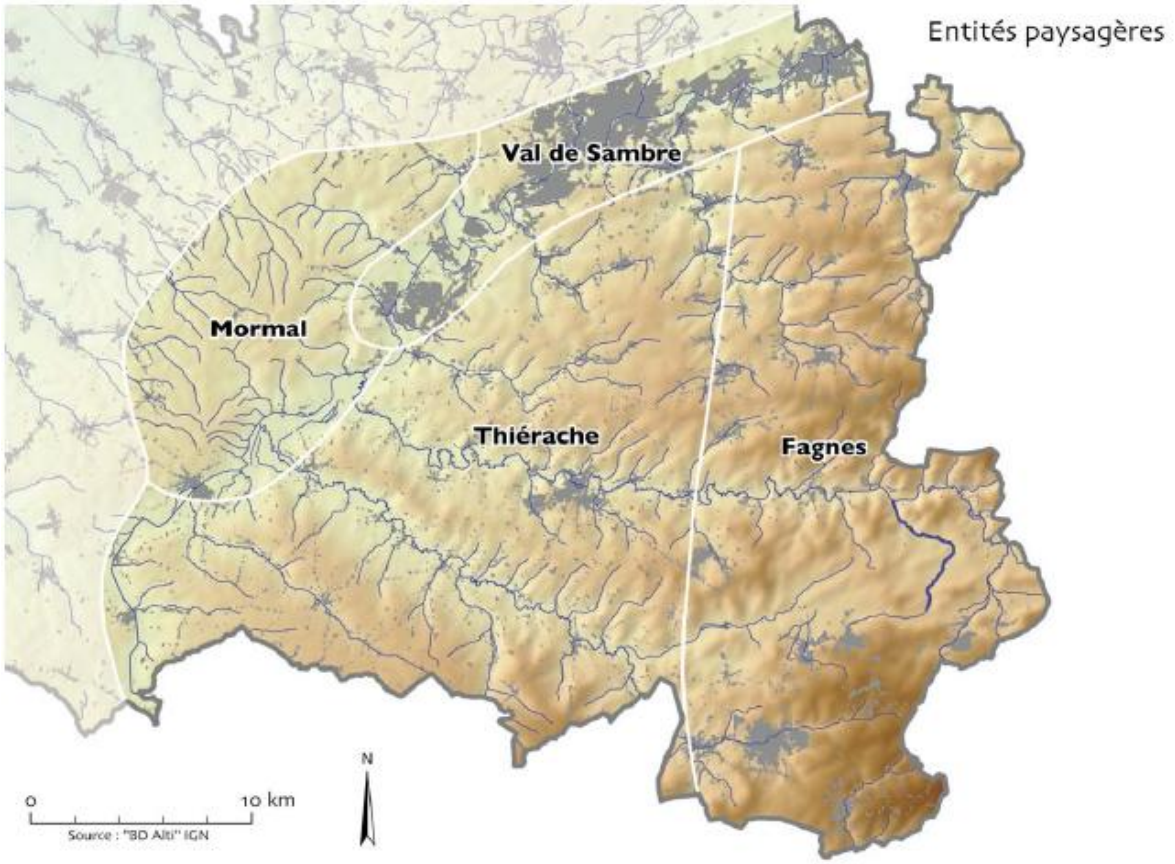
La distinction entre Haut et Bas Pays, qui s'ancre dans le vécu agricole, fonde sans doute en grande partie les identités régionales. Il est des paysages de collines et des paysages de plaines.

La famille intermédiaire des paysages d'interface permet l'émergence de paysages de transition. Il s'agit de donner à ces paysages plus complexes, plus confus, une place à part entière.

Les grands paysages du Haut Pays se développent sur une large bande sud, qui s'étire quasiment d'est en ouest de l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais. La Communauté de Communes du Sud Avesnois se situe à l'extrémité est de ce grand paysage.

D'après l'Atlas des paysages, le territoire de l'intercommunalité se situe dans le grand paysage de l'Avesnois. Il appartient plus précisément à l'entité paysagère des Fagnes et à la frange de la Thiérache. Les textes ci-après sont extraits de cette étude.

Les entités paysagères du Grand Paysage de l'Avesnois



Source : Les entités paysagères - Atlas des paysages de la région Nord - Pas-de-Calais - 2005

Les Fagnes :

C'est l'annonce des Ardennes toutes proches avec la présence de deux éléments essentiels : la forêt et l'eau.

Près de 50 % du sol sont réservés aux zones boisées.

Particulièrement importantes aux alentours de Trélon, c'est le domaine des forêts épaisses entrecoupées de clairières toujours en herbe, elles se structurent en longues et étroites bandes dans le Nord, donnant un paysage plus aéré.

L'eau est omniprésente du fait d'un réseau hydrographique dense et de la présence d'une multitude de plans d'eau dont certains sont de dimensions importantes. Les Fagnes restent dans la mémoire collective une zone d'eau stagnante faite de tourbières et de marécages.

L'extrême Sud dans la zone de Fourmies présente un caractère urbain plus prononcé résultat d'un développement industriel important au cours du XIXe siècle. Le reste de la zone est faiblement peuplé.

Les Fagnes sont une forêt creusée de vastes clairières ourlées de bocage, illuminées d'étangs et ornées de villages. Si les mots pour décrire les Fagnes glissent si aisément vers la forme poétique, c'est que ce paysage prédispose l'âme à ce penchant. Le calme des bois, la sérénité des plans d'eau, la beauté des bourgs et des villages ne sont pas ici de simples sensations. Le pays est isolé, la terre rude, la pierre bleue donc un peu froide… En effet, les Fagnes sont également une terre de carrières qui exploitent ce matériau tellement important dans l'architecture régionale qu'il dépasse très largement ce petit territoire de naissance. Au Nord, les Fagnes s'organisent autour du bourg de Solre-le-Château et de la vallée de la Thure. Les carrières sont nombreuses, leurs activités marquent la vallée ; tandis que le clocher de Solre continue de se pencher sur le passage des jeunes avesnoises. Au Sud, c'est Trélon et Fourmies, mais aussi Sains-du-Nord, qui marquent un paysage surprenant d'industrie à la campagne et de campagne industrielle. Entre ces deux ensembles, la forêt de Trélon abrite le site du Val Joly, haut lieu du tourisme en Avesnois et pierre précieuse – de Liessies à Eppe-Sauvage ou Moustier-en-Fagne – des paysages des Fagnes.

<u>La Thiérache (sur la frange ouest de la CCSA):</u>

Traversée d'Est en Ouest par les vallées des deux Helpe, elle présente l'aspect d'une zone tampon, assez diffuse, aux vallonnements chaotiques, qui a du mal à trouver son unité.

Au Sud de l'Helpe Majeure, c'est le domaine du bocage, avec ses parcelles étroites et systématiquement encloses, abritant en alternance prairies, vergers ou parcelles cultivées et donnant l'impression d'une mosaïque paysagère diffuse et désordonnée.

L'espace boisé y est quasiment absent et les villages se sont regroupés en bourgs de faible importance.

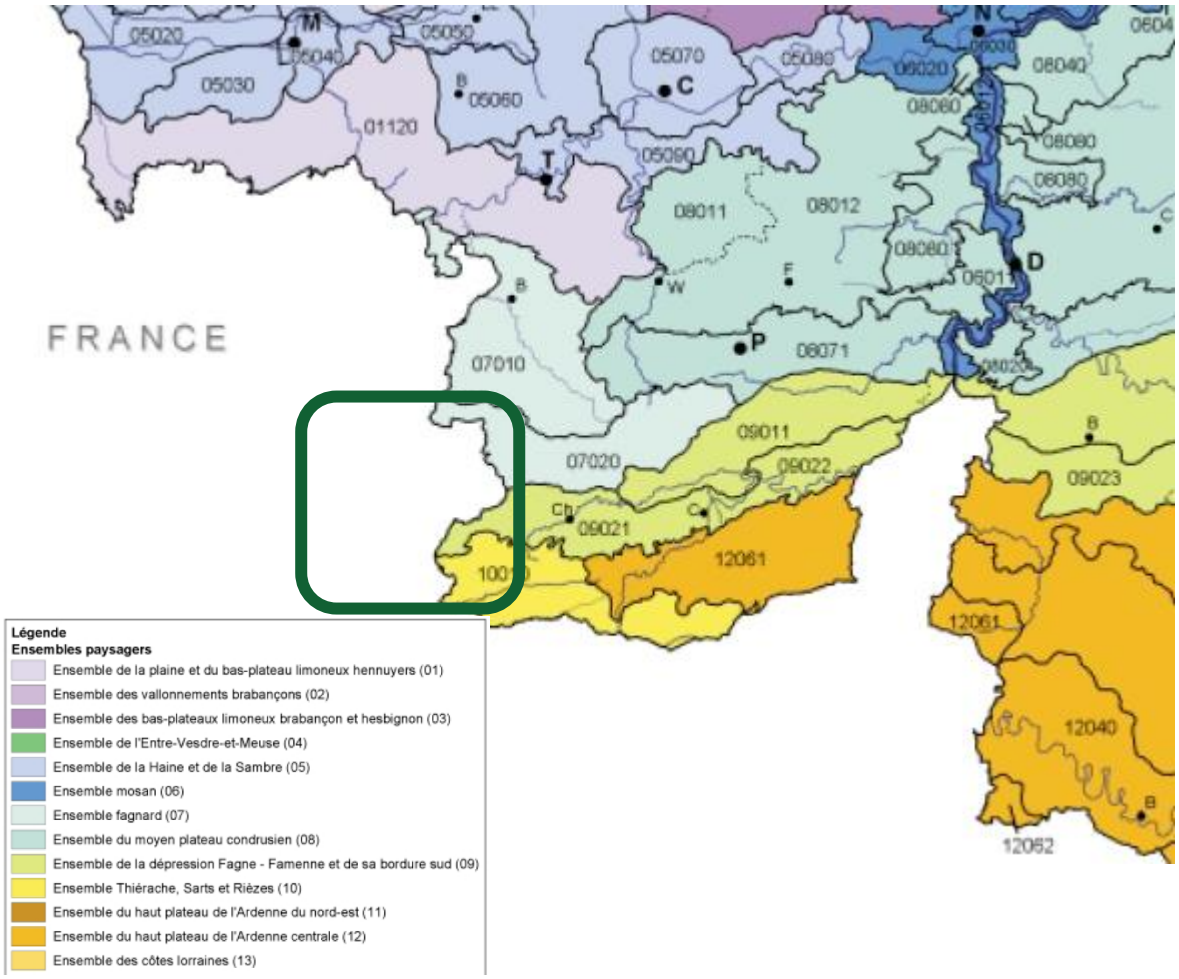
Au Nord d'Avesnes, le bocage se fait moins présent et laisse place sur les plateaux inters fluviaux à de larges parcelles vouées à la polyculture. Dans la région de la Haie d'Avesnes, on retrouve quelques espaces boisés résiduels.

1.1.2. Les paysages frontaliers

Pour compléter l'approche régionale, compte tenu de la situation géographique de la CCSA, il est intéressant d'observer les entités paysagères la bordant en Belgique et dans l'Aisne.

Les paysages de Wallonie :

D'après Les territoires paysagers de Wallonie – Etudes et documents CPDT4 – Ministère de la Région Wallonne – 2004



Source : Extrait de la carte des territoires paysagers de Wallonie – Etudes et documents CPDT4 – Ministère de la Région Wallonne – 2004

La Wallonie compte seulement deux formes principales de relief : les plaines et les plateaux.

Les plaines se limitent à l'extrémité nord-ouest de la région wallonne. Elles sont dominées par les labours malgré une urbanisation importante par endroits.

Les plateaux constituent la structure dominante de la Wallonie. Ce sont les différents niveaux d'altitude et le modelé de ces plateaux qui y apportent, notamment par leur influence sur l'occupation du sol, la diversité paysagère.

Les territoires paysagers limitrophes de la Communauté de Communes du Sud Avesnois sont du nord au sud :

- l'ensemble fagnard (n°07010/07020 en bleu clair sur la carte précédente) :

Au nord-ouest de l'Entre-Sambre-et-Meuse, l'ensemble fagnard constitue une zone de transition entre les plateaux limoneux hennuyer et condrusien (au nord et à l'est), et la dépression de la Fagne (au sud).

Cet ensemble présente des altitudes s'élevant progressivement du nord vers le sud, de moins de 200 m à près de 300 m d'altitude, avant de retomber à moins de 200 m en bordure de la dépression de la Fagne.

Cet ensemble, pourtant restreint, offre une grande variété de paysages selon un gradient nord-sud : aux paysages de labours, développés sur les bonnes terres au nord de Beaumont, succèdent des paysages dans lesquels la part des bosquets puis des bois augmente graduellement vers le sud, à mesure que le relief s'anime, tandis que les herbages l'emportent sur les cultures. Enfin, la forêt recouvre la partie sud de cet ensemble. L'habitat est quant à lui dominé par le groupement en villages lâches.

- l'ensemble de la dépression Fagne-Famenne et de sa bordure sud (n°09021 en vert clair sur la carte précédente) :

Cet ensemble paysager est constitué de la dépression Fagne - Famenne et de la bande calcaire de la Calestienne qui constitue une transition vers la bordure du plateau ardennais.

Encadrée par les horizons condrusiens et ceux de la bande calestienne omniprésents, la dépression, creusée dans les schistes à une altitude descendant sous les 200 m, présente des paysages de prairies sur un relief globalement doux qu'animent quelques tiennes[1] boisés.

Au sud, la Calestienne forme un replat d'altitude supérieure à 250 m qui surplombe la dépression par un abrupt bien marqué. Il est suivi par une légère dépression creusée dans les schistes au pied du massif ardennais dont le versant est couvert de prairies ou boisé selon, la pente.

Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, du côté fagnard, l'habitat est groupé en villages auxquels s'additionnent des hameaux du côté famennien. Les villages de la bordure calestienne, le plus souvent caractérisés par leur forme allongée selon l'axe des tiennes, ont connu les plus importants développements récents, joignant une densification des noyaux anciens à une extension le long du réseau routier.

- l'ensemble Thiérache, Sarts et Rièzes (n°10010 en jaune sur la carte précédente) :

[1] ***Tienne*** **:** butte ou bourrelet de calcaire dans et aux abords de la Calestienne

Situé à l'extrême sud de la botte du Hainaut, au sud de Chimay et Couvin, cet ensemble est composé d'un seul territoire paysager en Wallonie, le Plateau de la Haute Thiérache, des Sarts et des Rièzes.

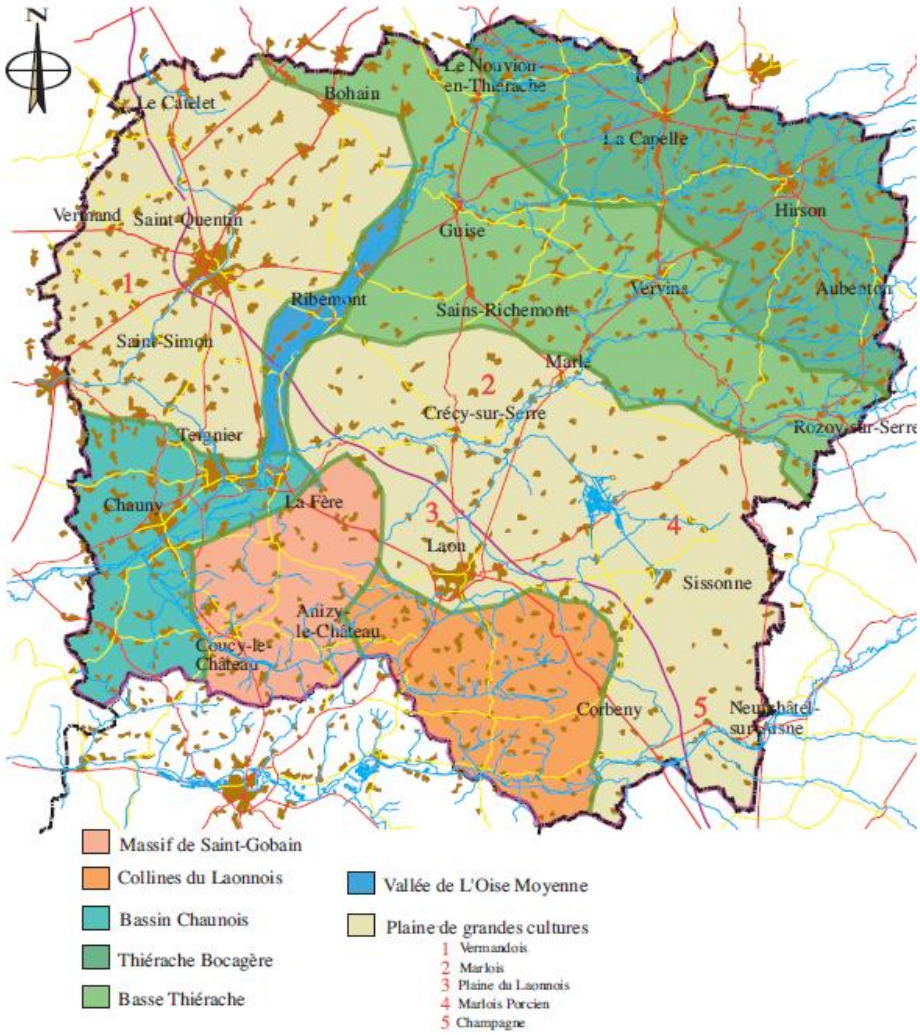
Il présente un relief doux de plateau ondulé, relativement uniforme et légèrement incliné vers l'ouest, dont l'altitude passe de 380 m à l'est à 250 m à l'ouest.

Ses paysages sont dominés par la prairie que ponctuent quelques bois d'étendue parfois importante, surtout au nord de l'Oise qui traverse la région sans véritablement la creuser. L'habitat, rare, est principalement dispersé vers l'ouest et groupé en villages vers l'est.

Les entités paysagères de l'Aisne :

D'après L'inventaire des Paysages de l'Aisne – CAUE de l'Aisne – 2004

Carte des grandes unités paysagères de l'Aisne



Source : L'inventaire des paysages de l'Aisne – CAUE de l'Aisne - 2004

L'identification et la description des unités paysagères du Nord de l'Aisne ont été basées sur l'analyse des documents en présentant les caractéristiques physiques : cartes topographiques, géologiques, géomorphologiques, pédologiques et

hydrographiques… et confrontés à l'image qu'ils déterminent auprès des acteurs et des habitants de l'Aisne.

Sept unités paysagères ont été dégagées. L'unité limitrophe au territoire de la CCSA est celle de la Thiérache bocagère.

Située à la frontière du Département de l'Aisne, l'entité Thiérache bocagère est bordée, au Nord par le Département du Nord et la Belgique et, à l'Ouest par le Département des Ardennes.

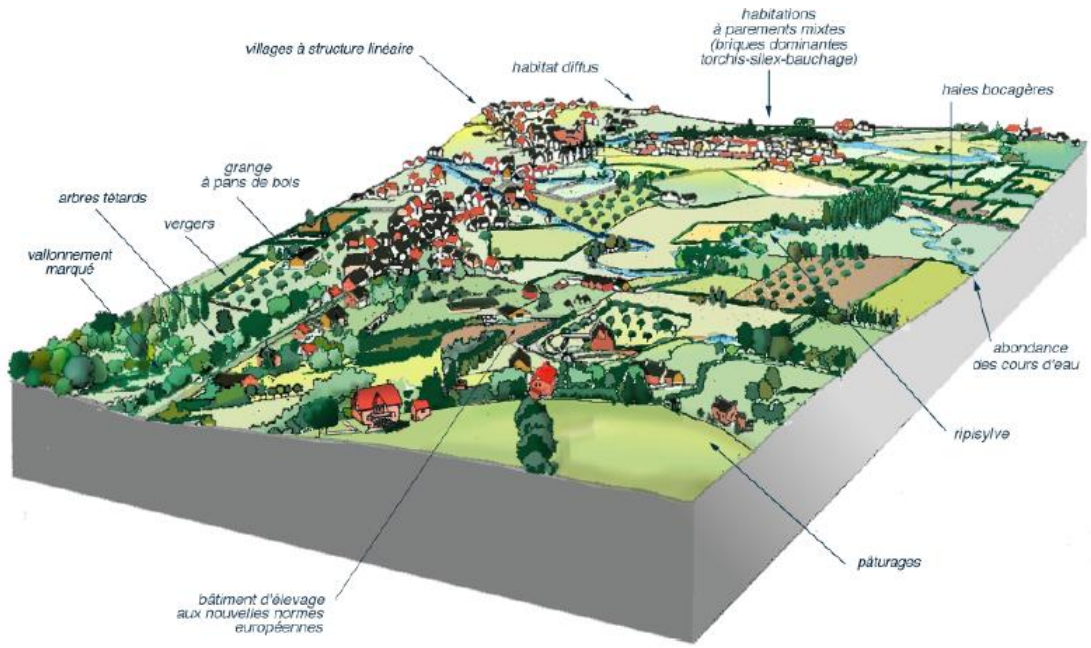
Cette position limitrophe fonde la ressemblance entre les paysages de Thiérache et ceux de ses « Pays » voisins. En effet, les composantes paysagères qui caractérisent la Thiérache bocagère (haies, urbanisation dispersée, vallonnements, prairies...), ne sont pas interrompues, brusquement, lorsque l'on quitte le Département.

Si dans l'aire de l'étude, les limites septentrionales et orientales de la Thiérache bocagère correspondent à celles du Département de l'Aisne, au Sud et à l'Est, la délimitation de l'entité se justifie par l'évolution des paysages.

Progressivement, l'activité pastorale cède le pas à l'exploitation agricole et, surtout, le maillage bocager, véritable identité culturelle de la Thiérache bocagère, est grignoté par les cultures.

Le mode d'implantation urbaine est également un critère de délimitation de l'entité. La Thiérache bocagère s'individualise par son habitat dispersé issu des défrichements médiévaux. Cette morphologie urbaine, caractéristique des paysages de bocage, se fait plus rare dans la Basse-Thiérache.

Représentation schématique d'un paysage de la Thiérache bocagère

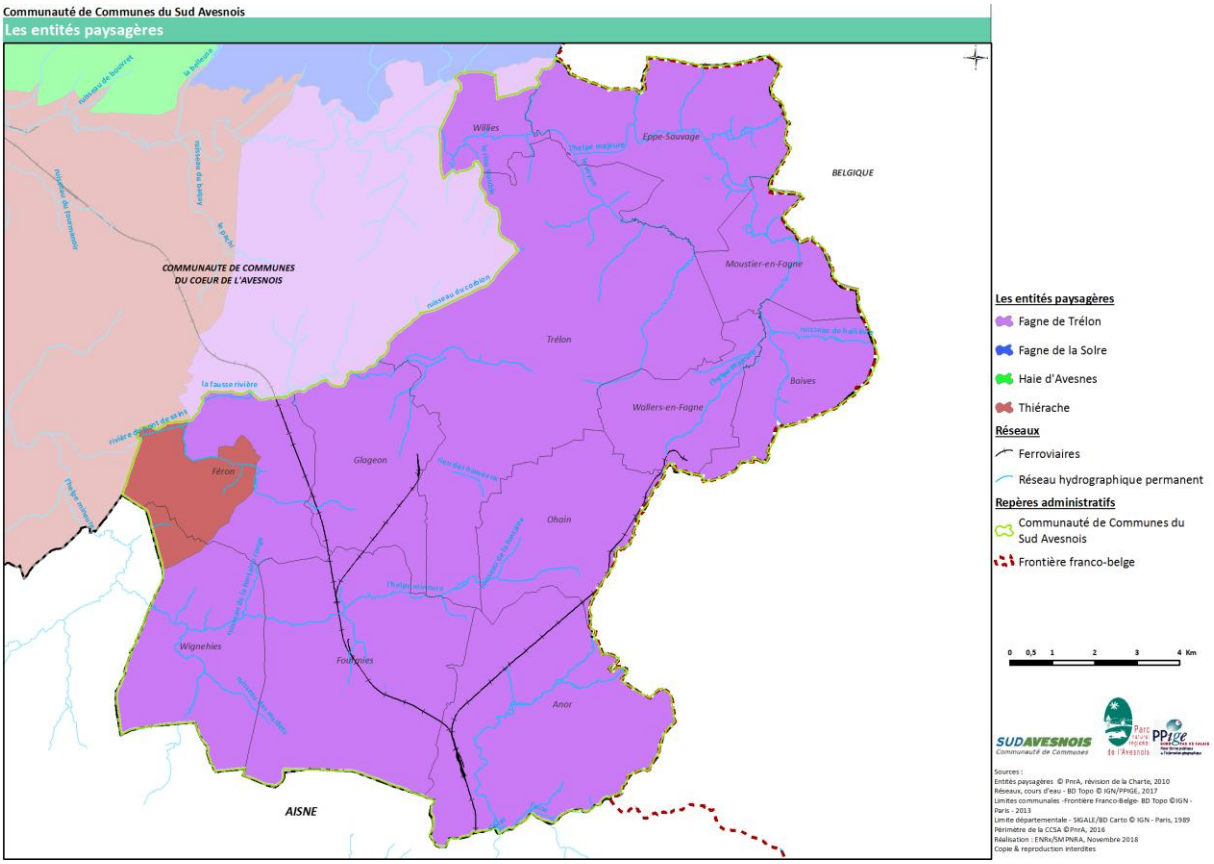


Source : L'inventaire des paysages de l'Aisne – CAUE de l'Aisne - 2004

1.1.3. Situation de la CCSA au regard des unités paysagères et secteurs paysagers du Parc naturel régional de l'Avesnois

<u>Les entités paysagères du Parc naturel régional de l'Avesnois :</u>

D'après le diagnostic territorial de la Charte du PNRA - 2008



A l'exception d'un secteur à l'ouest (Féron, nord de Wignehies), le territoire de la CCSA s'inscrit dans l'entité paysagère de la Fagne de Trélon qui sera plus largement décrite dans le chapitre suivant.

L'entité paysagère de la Fagne de Trélon est fortement marquée par la présence des forêts qui offrent des horizons boisées, structurés par l'alternance du relief. Situé aux contreforts des Ardennes, ce plateau est creusé par les vallées des deux Helpe (Helpe majeure et Helpe mineure) qui constituent des voies naturelles de passage à travers les forêts. La Fagne de Trélon apparaît donc comme une immense forêt parsemée par de nombreuses clairières et rythmée par l'enchaînement des cours d'eau et des étangs.



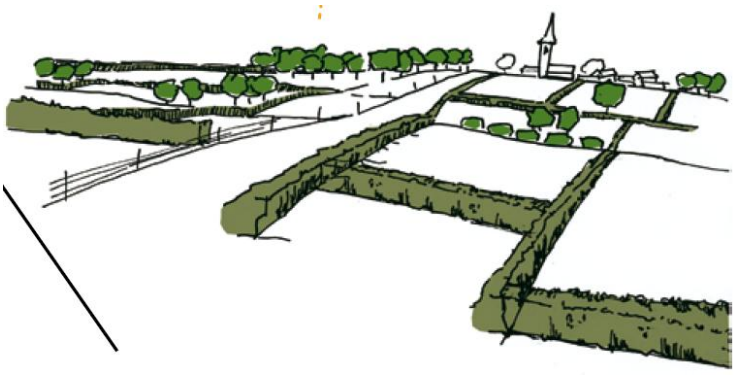
Cette entité paysagère est limitrophe de :

- la Fagne de Solre (au nord) :



La Fagne correspond à la façade orientale du Parc et trouve un prolongement en Belgique. Tirant son nom du latin « Fagus » qui désignait le hêtre, la Fagne correspond aux anciennes forêts qui recouvraient jadis la région. La Fagne de Solre au relief vallonné se caractérise par de nombreux espaces boisés disséminés sur tout le territoire, par l'omniprésence de l'eau avec des vallées fortement encaissées (Les vallées de la Thure, de la Hante et de la Solre) ainsi que par un paysage de bocage qui se localise essentiellement autour des villages.

- La Thiérache (à l'ouest) :

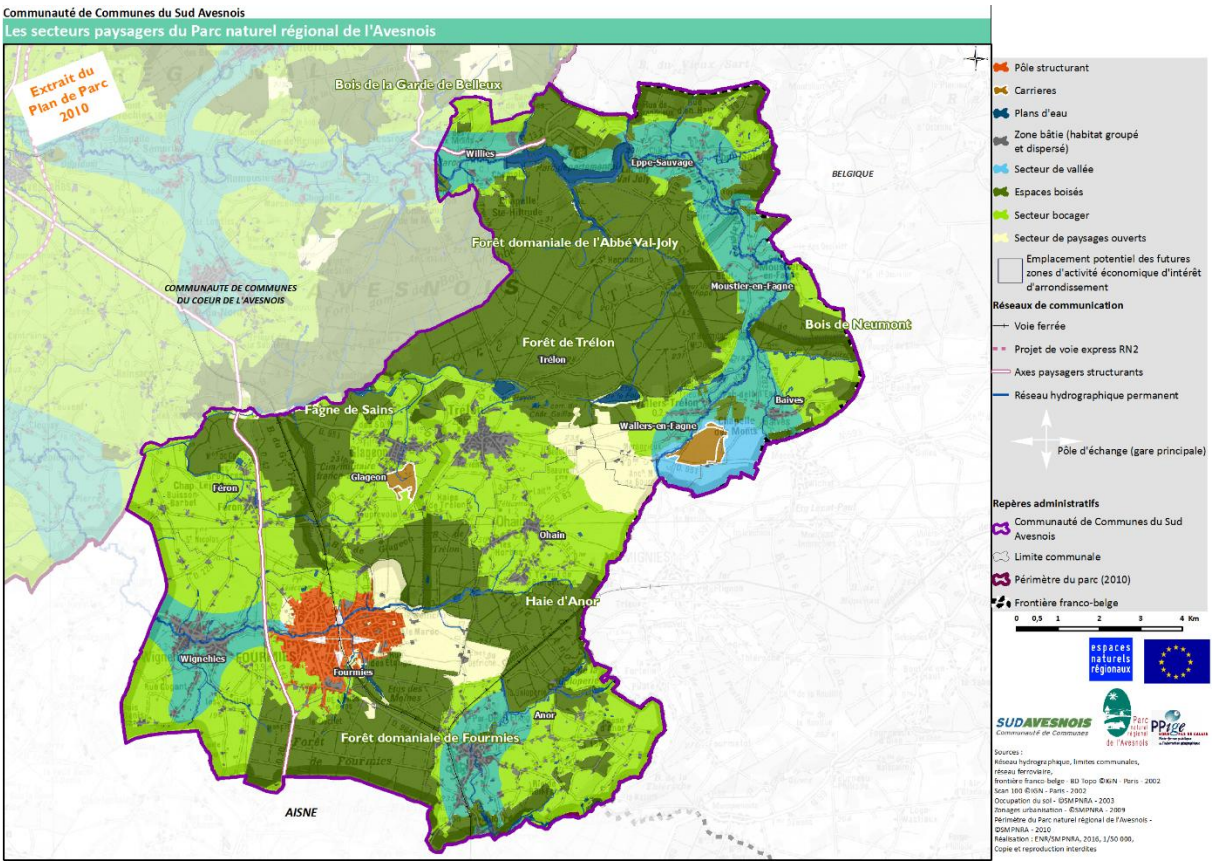


Cette vaste entité paysagère se caractérise par son maillage bocager omniprésent et l'absence presque totale de la forêt, ainsi que par une forte dispersion du bâti. Les prairies bocagères constituent donc l'essentiel de l'occupation des sols. La Thiérache offre également un relief complexe qui s'explique par le réseau hydrographique dense qui s'organise autour des trois vallées principales (L'Helpe Majeure, l'Helpe Mineure et la Riviérette).

Les secteurs paysagers du Plan de Parc :

Promouvoir un urbanisme qui favorise la gestion économe de l'espace dans le respect de l'identité rurale du territoire est un enjeu prioritaire de la Charte du PNR Avesnois. Afin d'accompagner la planification de l'usage des sols et de penser l'urbanisation

dans le respect de l'environnement et des espaces, une carte des « principes d'urbanisation » identifie des principes généraux applicables à l'ensemble du territoire et des principes spécifiques par secteur paysager.
Les mesures de la Charte du PNRA concernées par cette carte tout ou en partie sont les suivantes :
- Mesure 2 : Protéger et gérer les cœurs de nature et les sites géologiques remarquables
- Mesure 3 : Maîtriser l'artificialisation, l'eutrophisation et la dégradation des espaces ruraux
- Mesure 10 : Expérimenter et développer une offre de logements diversifiée, adaptée aux besoins des habitants et à l'identité du territoire
- Mesure 14 : Doter l'ensemble des communes et/ou communautés de communes d'un document d'urbanisme qui s'appuie sur les richesses patrimoniales du territoire
- Mesure 17 : Améliorer la prise en compte de l'environnement, des paysages et des patrimoines dans la conception et la gestion des projets d'aménagement publics et privés



Au regard de cette carte, la CCSA est concernée par :
Des espaces boisés qui induisent notamment de :
• Préserver les lisières forestières et les horizons boisés de l'urbanisation,
• Préserver les clairières en maintenant les espaces forestiers,
• Préserver les espaces boisés.
Des secteurs bocagers qui correspondent à un secteur de densité de haies supérieur à 130m / Ha. Ils induisent notamment de :

• Maintenir les fenêtres paysagères entre les constructions en secteur d'habitat dispersé,
• Stopper les extensions linéaires tout en préservant les coupures entre les constructions existantes,
• Préserver la trame bocagère autour des nouvelles constructions,
• Maintenir une auréole bocagère autour des cœurs de village.

Des secteurs de vallée qui induisent notamment de :
• Eviter le développement de l'urbanisation des plateaux en privilégiant une densification des noyaux,
• Eviter la continuité du bâti le long des versants pour maintenir des vues sur la vallée,
• Préserver de l'urbanisation les fonds de vallée afin de maintenir les perspectives paysagères depuis la vallée et les versants opposés,
• Veiller à un développement maîtrisé de l'habitat léger de loisir,
• Maîtriser la création de plans d'eau,
• Privilégier dans les projets de plantation l'utilisation d'essences locales adaptées au paysage,
• Préserver les abords de cours d'eau.

Des secteurs de paysage mixte (bocage / culture) qui induisent notamment de :
• Favoriser l'intégration paysagère des constructions notamment d'activités (agricole ou industrielle) dont l'impact paysager est important en paysage ouvert
• Réduire l'impact des constructions par la maîtrise du volume l'aspect des matériaux et les teintes et par la réalisation d'un accompagnement végétal
• Favoriser la préservation des éléments paysagers existants et encourager les actions de renaturation.

Des axes paysagers structurants (routiers) qui induisent notamment de :
• Maîtriser l'urbanisation le long de ces axes pour préserver les perspectives paysagères,
• Encourager l'application de mesures exemplaires en terme d'intégration paysagère des bâtiments d'activité et des habitations,
• Veiller à la préservation de l'intérêt paysager de ces axes lors de la réalisation d'aménagements.

Un pôle structurant : Fourmies

Déterminé à partir des pôles d'échanges identifiés par le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais et du niveau d'équipement des communes déterminés par l'Insee.
• Favoriser un renforcement des pôles structurants par une densification de ces espaces.

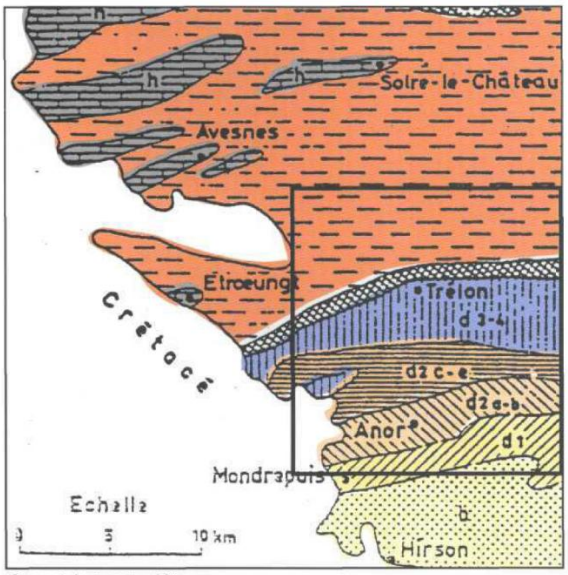
	espaces boisés	secteur bocager	secteur de vallée	paysage mixte (bocage/cultures)	axes paysagers structurants	pôles structurants
Anor	X	X	X	X		
Baives	X	X	X			
Eppe-Sauvage	X	X	X			
Féron	X	X			X	
Fourmies	X	X		X	X	X
Glageon	X	X				
Moustier-en-Fagne	X	X	X			
Ohain	X	X		X		
Trélon	X	X		X		
Wallers-en-Fagne	X	X	X	X		
Wignehies		X	X			
Willies	X	X	X		X	

1.2. L'entité paysagère de la Fagne de Trélon

Les textes de ce chapitre sont extraits du Guide technique des paysages de La Fagne de Trélon (PNR Avesnois – 1999), ils ont été actualisés et complétés pour l'élaboration du PLUi.

1.2.1. La géologie (dont les sites carriers)

L'approche de la constitution géologique de la Fagne de Trélon est importante à plusieurs titres. Elle permet l'identification des matériaux de construction du bâti traditionnel, qui par leur couleur et leur traitement, modèlent la physionomie de ce secteur. De plus, elle explique la nature du sous-sol explique la nature des paysages rencontrés (forêt, cultures, bocage). Enfin, cette richesse est à l'origine d'activités économiques spécifiques, celles de l'extraction de la pierre et de son exploitation.



Carte géologique simplifiée.

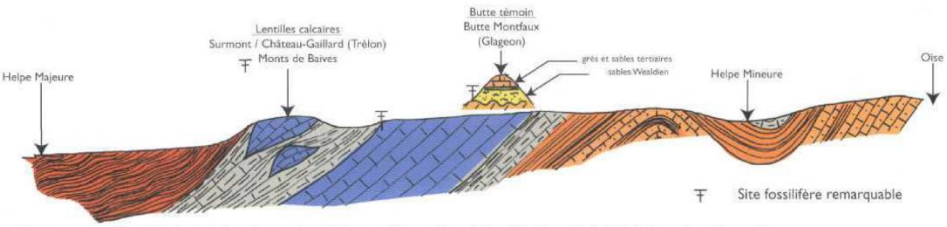
Entité paysagère Fagne de Trélon

Les limons (pour la fabrication des briques) du Quaternaire recouvrent tous les autres terrains (Primaire, Secondaire ou Tertiaire). Rares à l'est d'une ligne Anor-Avesnes, ils peuvent atteindre plusieurs mètres d'épaisseur plus à l'ouest et au nord d'Avesnes.

- schistes peu ardoisiers (b)
- arkose (d 1)
- grès (très clair) (d 2a-b)
- schistes et grès foncés (d 2c-e)
- minerai de fer, schistes et calcaires (pierre bleue ou marbre noir) (d 3-4)
- schistes et calcaires (marbres gris et rouge de Flandres) (d 5)
- schistes (d 6)
- schistes et calcaire crinoïdique dit Petit granite (h)

Carte et coupe géologiques schématiques de l'entité paysagère de Trélon

Paysage	Dépression et forêt de la Fagne	Bocage	Cultures et plateau	Bocage			
Géologie	Schistes du Famennien	Schistes et calcaires récifaux du Frasnien moyen et supérieur	Calcaires massifs du Givétien et du Frasnien inférieur Recouvrements du Wealdien du tertiaire et du quaternaire	Schistes et calcaires du Couvinien	Grès de l'Emsien	Schistes et calcaires du Couvinien	Schistes et grès de l'Emsien et du Siegenien
Industrie extractive ancienne	Alluvions récents (poterie, briqueterie)	Calcaires marbriers (marbres gris et rouge des Flandres)	Calcaires marbriers noirs (Pierre bleue) Sables, mine de fer jaune, marnes, grès tertiaire, limons (poterie - briqueterie)	Mine de fer rouge	Grès, arkose		
Communes	Liessies - Eppe-Sauvage - Moustier	Baives	Wallers-Trélon - Trélon Glageon - Féron	Ohain	Fourmies		Anor



Légende réalisée en collaboration avec Monsieur Joël Danloux, hydrologue. Source : Guides Géologiques Régionaux, Masson & Cie, 1973 ; Carte tirée du Guide Ardennes - Luxembourg, p. 84.

Pour toutes informations complémentaires sur la géologie, vous pouvez vous référer aux "cartes géologiques de la France" éditions BRGM, Service géologique national, cartes "Trélon XXVIII-7" et "Hirson XXVIII-8" éditées au 1/50000e.

Source : Extraits du diagnostic raisonné du patrimoine bâti de la Fagne de Trélon – PNR Avesnois – 1998

Les roches extraites du sol et présentées ci-dessous, sont utilisées comme matériaux de construction (voir chapitre Patrimoine bâti). Ainsi, on trouve de nombreuses constructions en pierre bleue à Glageon, Trélon, Wallers-en-Fagne, Baives, en grès à Anor et en brique dans la plupart des communes.



Brique



Pierre bleue



Grés

La géologie du territoire est également abordée dans la partie 2.2. du volet environnement de l'EIE.

<u>Les sites carriers :</u>

D'après le diagnostic du Plan de Paysage des sites carriers en Avesnois – septembre 2016

Dans l'entité paysagère de la Fagne de Trélon, la richesse du sous-sol permet l'exploitation de nombreux gisements : carrières de calcaire marbrier (pierre bleue), schiste (à Fourmies), grès (à Anor) et minerai de fer. Les exploitations de pierre bleue se trouvaient concentrées essentiellement dans les communes du centre de la Fagne (Féron, Glageon, Trélon, Wallers-en-Fagne, …) Wallers-en-Fagne était particulièrement recherché pour son marbre dit le « Rouge du Nord ». Supplanté par le béton et le granit après-guerre, la pierre bleue entre alors dans la composition des bétons bitumeux utilisés pour le réseau routier (carrières de Glageon et Wallers-en-Fagne).
Les deux carrières de Glageon et de Wallers-en-Fagne sont distantes de 6,5 km et aucune co-visibilité n'existe entre elles.

Depuis plusieurs années, les acteurs du territoire - exploitants carriers, élus locaux, Parc naturel régional de l'Avesnois, Etat et collectivités territoriales - travaillent en concertation pour améliorer l'intégration paysagère et écologique de chacun des sites, tout en permettant le développement de l'activité d'extraction.

Elaboré entre 2015 et 2019, le plan paysage des carrières de l'Avesnois constitue une démarche innovante compte tenu de la diversité des paysages concernés, du nombre de sites carriers, de leur hétérogénéité et surtout de leur éloignement géographique.

Le plan paysage définit des grands principes d'aménagements des sites carriers : la réalisation de diagnostics a permis la définition de programmes d'actions en concertation étroite avec les acteurs locaux. Ce projet est une démarche volontaire qui permet de prendre en compte les paysages qui font la richesse de notre territoire. Des guides d'appui ont été réalisés pour favoriser l'animation du plan paysage et sa

déclinaison dans les documents d'urbanisme. La mise en œuvre concrète du plan paysage des carrières de l'Avesnois se fait notamment par sa traduction dans les PLUi.

Le plan paysage est une avancée importante en matière de démarche collective pour une mise en œuvre concrète d'un projet.

Les membres du COPIL /COTECH sont : L'Unicem, le PNRA, les carriers, les élus, la DREAL, la DDTM, la région, le Département, l'ADUS, ENRx, les communautés de communes, la sous-préfecture, le CAUE et la chambre d'agriculture. Les bureaux d'études ayant réalisé le plan paysage des carrières sont : l'agence Follea Gautier et le bureau d'études OGE (Office de génie écologique).

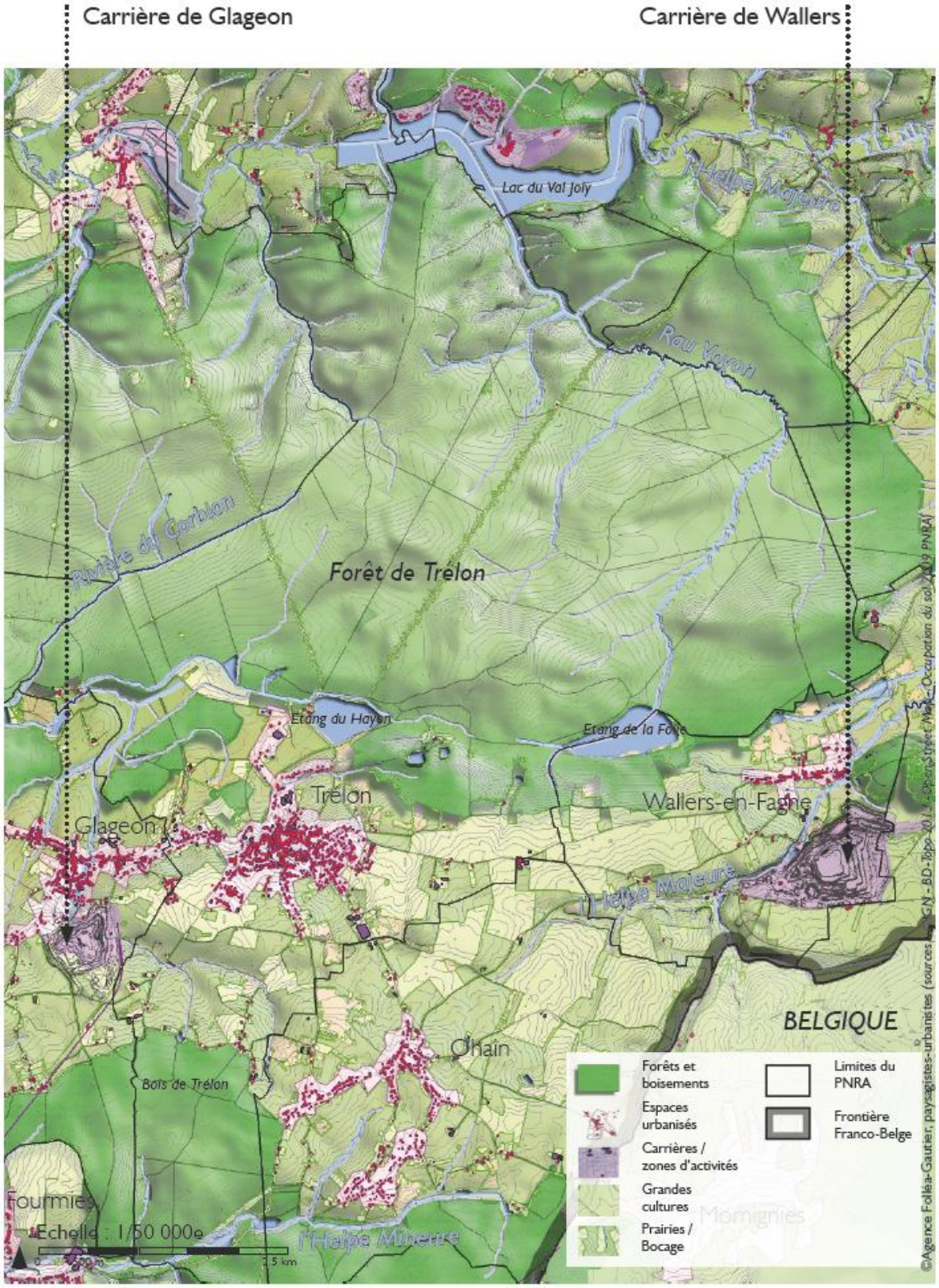
Les études et les pièces du plan de paysage s'organisent en 4 documents :

- PHASE 1 : Diagnostic partagé du territoire

- PHASE 2 : Schémas d'orientations paysagères et programme d'actions par carrière

- PHASE 3 : Guide d'appui - Proposition d'outils pour mettre en œuvre le Plan paysage

- PHASE 4 : Guide d'appui pour l'intégration dans les documents d'urbanisme (PLUi)



Source : Agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes - OGE environnement - Plan de Paysage des sites carriers en Avesnois – PNR Avesnois - septembre 2016

• La Carrière de Glageon (Cailloit)



Situation :

Au cœur d'une vaste clairière, la carrière est à proximité immédiate des villages de Glageon et de Trélon. Situé sur la hauteur, près du château d'eau, l'accès à la carrière se fait depuis le centre du village de Glageon.

Le site prend place dans un paysage de bocage très dense avec une dominante de prairies. Au nord, les cours d'eau convergent vers l'Helpe mineure où se développe une suite d'étangs dont certains sont aménagés pour la pêche.

Le site comporte peu d'espaces reconquis par la végétation ou plantés. Ceux-ci sont essentiellement en bordure nord, ouest et sud, en particulier sur les merlons, ainsi que juste à l'est de la fosse d'extraction.



Photo aérienne de la carrière de Glageon (source : Bocquet)



Fosse de la carrière de Glageon

Les abords :

L'entrée de la carrière est au point haut du village ; c'est une voie en impasse qui dessert aussi des habitations riveraines.

Au bout de la voie, un parking peu aménagé permet aux camions de stationner provisoirement en attendant leur chargement. Les bureaux de l'exploitation sont situés sur une petite parcelle au-delà, entourée de grillage avec un parking pour le personnel. Derrière, un hangar avec un terrain attenant. L'ensemble, bureaux,

parking, hangar n'est pas vraiment mis en valeur, d'autant que le parking des camions se situe sur l'emprise de la circulation douce rejoignant le village.

Une ligne de chemin de fer toujours en service permet l'évacuation des matériaux. Elle se termine aussi en impasse dans la carrière. Il ne reste que l'emprise de la voie, sur sa partie nord. Emprise qui a été transformé en circulation douce (vélo-route de l'Avesnois). La ligne de chemin de fer délimite le site de la carrière à l'Est. Accompagnée d'une haie boisée, la voie dissimule en grande partie le site carrier. Au-delà, le territoire est agricole avec beaucoup de prairies et quelques parcelles cultivées.

Les zones de stockage au sud-Est sont très voyantes depuis la route de Trélon, d'autant que la SNCF, gérante de la ligne, a coupé à ras les arbres des talus.

Au sud, un merlon planté borde le site carrier. Planté de boisements, il est souligné au pied par une haie taillée haute de 2 mètres en limite de la petite route. Vient ensuite, un magnifique paysage de bocage, où les prairies pâturées sont entourées de haies basses taillées, ponctuées de saules têtards. A loin, les horizons forestiers dessinent la limite de la clairière.

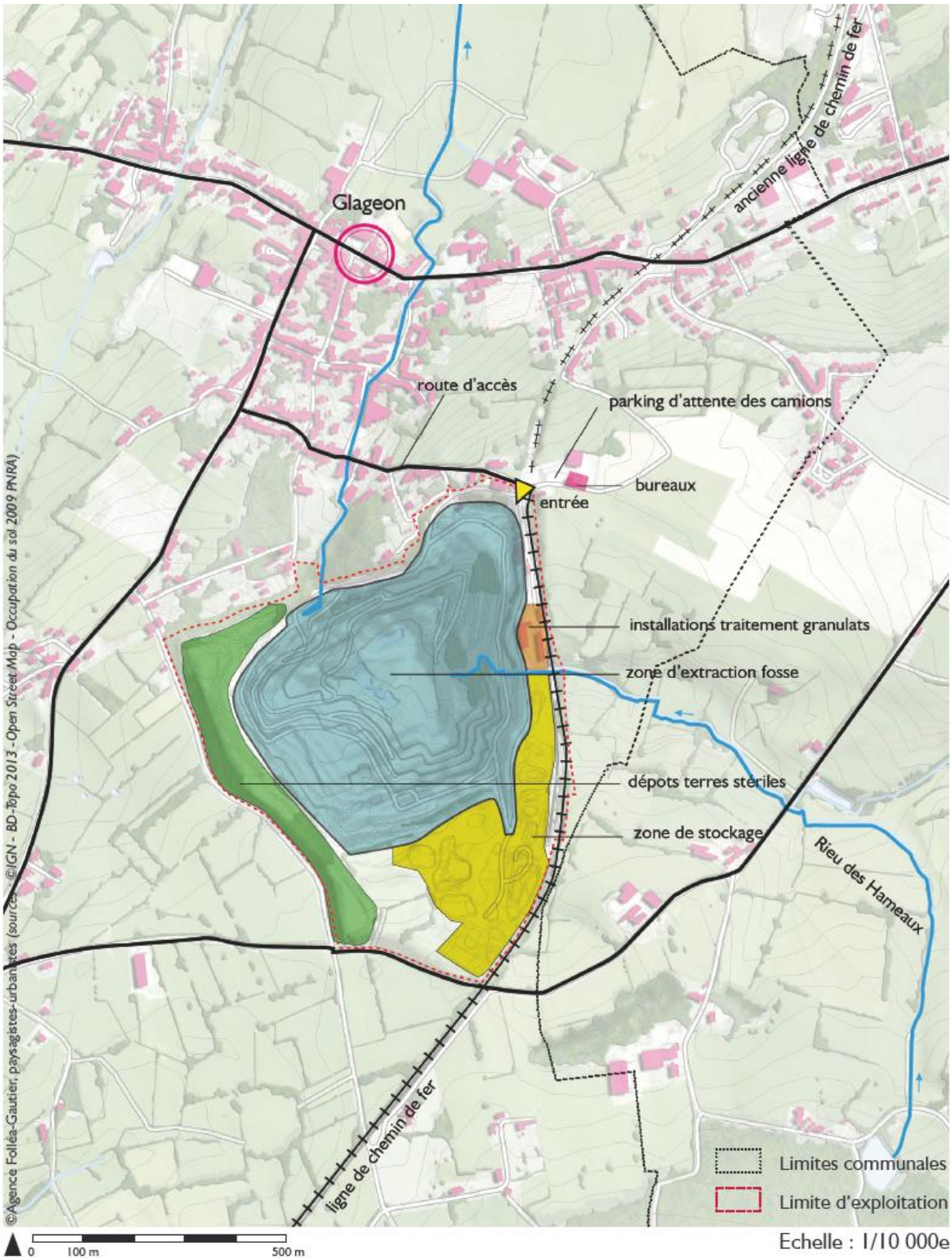
Au nord, la limite du site carrier est accolée au village. Des merlons plantés et des lisières forestières assurent la transition avec les parcelles privées.

Un oratoire point culminant du village domine aussi la fosse de la carrière. Mais le point de vue n'est pas réellement aménagé ; une haie arbustive et boisée masque partiellement le site carrier.

Les habitats à proximité sont pour l'essentiel constitués de bocage. Les haies et fourrés des bordures du périmètre d'exploitation représentent une transition cohérente avec le réseau de haies limitrophe. Les espèces faunistiques présentes sont liées aux haies, comme la Fauvette babillarde *Sylvia curruca* et aux prairies et friches herbeuses comme le Lièvre d'Europe *Lepus europaeus*.



Schéma de fonctionnement de la carrière de Glageon



Source : Agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes - OGE environnement - Plan de Paysage des sites carriers en Avesnois – PNR Avesnois - septembre 2016

La carrière :

La fosse de la carrière est très spectaculaire car elle est très profonde. Les parois rocheuses, résultat direct de l'extraction, sont pour la plupart nues. Toutefois, dans la partie est de la carrière, la végétation spontanée gagne les fronts qui ne sont plus exploités. C'est dans ce secteur que le Grand-duc d'Europe *Bubo bubo*, signalé en bibliographie, se reproduit et fait l'objet d'un suivi comme indiqué par M. Dufrenne, responsable environnement des carrières Bocahut. D'autres oiseaux profitent également de ce secteur où les parois présentent de nombreuses cavités pour la reproduction, il s'agit du Choucas des tours *Corvus monedula* et du Pigeon colombin *Columba oenas*, ce dernier ne devant pas être confondu avec les variétés domestiques du Pigeon biset *Columba livia*. Notons également le Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*, un passereau rupestre.

Dans les éboulis, M. Dufrenne signale la présence d'un lézard. Il peut s'agir du Lézard des murailles *Podarcis muralis* ou du Lézard vivipare *Zootoca vivipara*, même si ce dernier recherche plutôt les endroits frais et humides.

Les corridors écologiques

Un corridor a été identifié au niveau régional, il s'agit d'un corridor potentiel de prairies et/ou de bocage signalé juste au sud entre la carrière et le bois de Trélon. Il semble fonctionnel.

Notons également deux réservoirs de biodiversité, un pour les espèces de prairies et/ou bocages vers le sud-ouest au niveau du hameau de Couplevoie et un pour les espèces forestières au niveau du bois de Trélon.

Ces informations ont été confirmées sur le terrain.

• La Carrière de Wallers-en-Fagne (La Couture)



Situation :

C'est la carrière la plus à l'est du territoire de l'Avesnois, en limite de la frontière belge. Implantée dans la vallée de l'Helpe majeure, la carrière prend place près du village de Wallers-en-Fagne et de Baives.

Cerné au nord et au sud par des massifs forestiers (forêt de Trélon et Bois de Macon), ce territoire fait partie d'un ensemble commun avec le site de la carrière de Glageon. C'est un paysage de bocage dense qui délimite des petites parcelles de prairies pâturées. Des haies basses taillées ponctuées de quelques arbres en têtards dessinent la géométrie de ce paysage. Les boisements forment en tout point les horizons forestiers.

La vallée de l'Helpe majeur est une très belle vallée où s'égrènent en aval de Wallers des étangs et des mares. Au-delà des fonds plats et humides des cours d'eau affluents de l'Helpe, le paysage ondule doucement.

Le Mont de Baives forme le relief naturel le plus important de ce territoire. La carrière en exploitation depuis les années soixante a excavé une très grande quantité de terres stériles qui ont été façonnés une butte allongée au nord de la fosse, face au Mont de Baive. La partie la plus à l'ouest de la butte, plus ancienne est recouverte de végétation arborée, puis à mesure que l'on va vers l'est, la butte n'est plus qu'enherbée, voir encore en terrassement pour la dernière partie.

Le site comporte des espaces à végétation plus ou moins spontanée à l'extrémité nord-ouest du périmètre.



Photo aérienne de la carrière de Wallers (source : carrier)

Les abords :

La zone de stockage des matériaux est très visible depuis la route RD83. C'est la route qui traverse le site en longeant la rivière.

La petite vallée de l'Helpe en amont du village de Wallers est une très jolie vallée plate tenue par des petits coteaux. Le moulin est aujourd'hui occupé par les bureaux de la société exploitante. Le fond de vallée autour du moulin a été mis en valeur avec des prairies et une ripisylve entretenues. Les prairies humides offrent une continuité d'espaces ouverts depuis le moulin vers le village.

En amont du moulin, le fond de vallée accueille les bassins de décantation de la carrière. Le lit de la rivière est peu mis en valeur et la route qui passe entre le site de la carrière et les bassins est peu soignée sur ses abords. La nouvelle route a même remblayé les bords de la rivière avec de gros rochers et la friche a gagné les bords de l'eau.

Un point de vue panoramique sur la carrière est aménagé et accessible au public depuis cette petite route. C'est la seule carrière de l'Avesnois à avoir mis en place un belvédère sur le site carrier. Ce belvédère s'accompagne de panneaux explicatifs sur le fonctionnement de la carrière ainsi que des panneaux illustrant les efforts pour la prise en compte de la biodiversité sur le site industriel. L'accès est cependant améliorable, notamment la zone de « stationnement » sur l'ancienne entrée du site.

Au sud, le site d'exploitation de la carrière s'étend au-delà de la route d'entrée. Une nouvelle route a été créée plus au sud. L'accès ainsi que la déviation ont une image très routière, un peu déconnectée de l'image rurale des lieux (trottoirs, bordures béton, bas-côtés gravillonnés, glissières de sécurité, etc.).

Un bâtiment neuf (mais à l'abandon) occupe une parcelle limitrophe du rondpoint d'entrée de la carrière : les abords sont à travailler.

La tranchée nouvelle créée pour la ligne de train est à végétaliser.

Des merlons bordent la route sud côté carrière dissimulant le site. Les pentes des merlons sont un peu raides et techniques mais des plantations jeunes s'y installent. A sud de la route, la vue s'ouvre sur un charmant petit vallon avec des prairies.

La route à l'est de la carrière traverse des parcelles agricoles cultivées. Les haies du bocage ont disparu. Les bas-côtés de la route sont peu soignés. La vue s'ouvre au sud sur les Monts de Baives avec au premier plan les dépôts en cours de la carrière.

Les habitats à proximité sont pour partie constitués de bocage, avec notamment et pour rappel des prairies humides ainsi que des pelouses calcicoles identifiées lors de l'étude réalisée pour le dossier de demande d'autorisation.

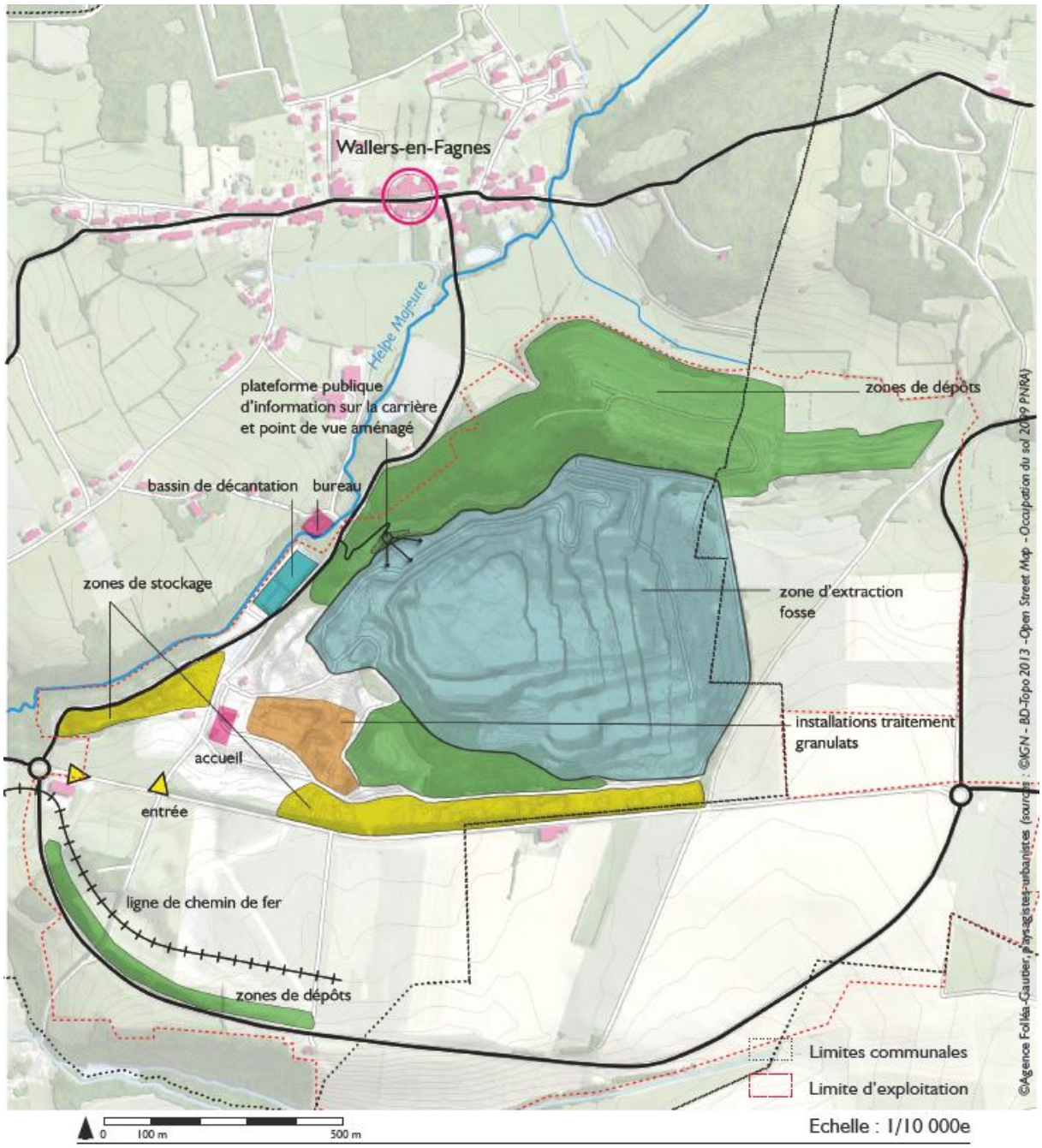
Il s'agit également du cours de l'Helpe Majeure à proximité vers le nord-ouest, qui permet notamment la présence de libellules comme le Caloptéryx vierge *Calopteryx virgo*.

Les autres espaces, vers le sud et l'est, sont des cultures intensives sur lesquelles la Bergeronnette printanière *Motacilla flava* a été notée. Indiquons également la présence, au moins dans ce secteur, de l'Effraie des clochers *Tyto alba*.



Fosse de la carrière de Wallers

Schéma de fonctionnement de la carrière de Wallers-en-Fagne



Source : Agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes - OGE environnement - Plan de Paysage des sites carriers en Avesnois – PNR Avesnois - septembre 2016

La carrière

La fosse, très grande, est encore en exploitation sur l'ensemble du site, aucune végétation spontanée ne s'y développe encore.

Les surfaces en eau sont constituées de quelques bassins et de flaques, essentiellement au fond de la carrière. Les flaques, alimentées par la nappe, permettent le développement de plantes hélophytes. La présence de l'eau permet à la Bergeronnette grise *Motacilla alba* de fréquenter le site.

Les parois rocheuses accueillent un couple de Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* qui fait l'objet d'un suivi. Notons également l'installation récente du Faucon pèlerin *Falco peregrinus,* une information fournie par Mme Drevet, responsable sécurité et environnement sur la carrière.

Les zones de stockage occupent une grande place, notamment le long de la RD183, sans qu'aucun écran végétal ne vienne diminuer leur impact dans le paysage.

Les zones de dépôts s'implantent au nord de la fosse, face au mont de Baives. Un travail de modelage et de plantations est réalisé afin que ces nouvelles buttes viennent composer un paysage harmonieux avec le Mont de Baives.

Les friches herbeuses et pelouses se trouvent sur les merlons de l'extrémité nord de la carrière. Pour partie, ces espaces font l'objet de mesures pour favoriser les habitats et espèces impactés par le projet, notamment les pelouses. Ces secteurs sont des sites de chasse pour la Buse variable *Buteo buteo*.

Les espaces boisés occupent une partie des merlons, notamment en bordure nord-ouest. Quelques espèces répandues y ont été notées : le Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula*, Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*, la Sittelle torchepot *Sitta europaea*, la Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla* et le Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*.





Les corridors écologiques

Au niveau régional, plusieurs corridors ont été identifiés aux abords de la carrière :

- un corridor potentiel de milieux humides et correspondant au cours de l'Helpe Majeure qui passe juste au nord-ouest de la carrière,

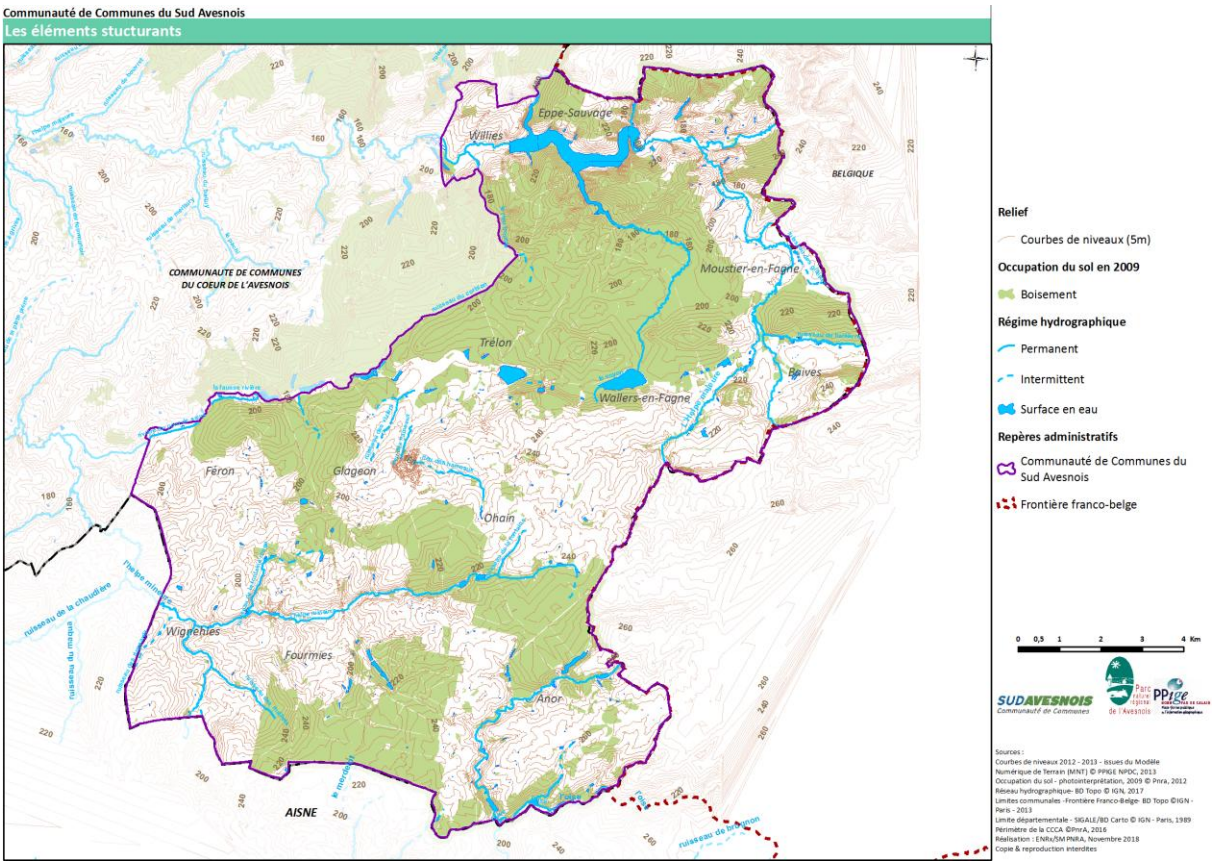
- un corridor potentiel pour les espèces de prairies et/ou bocages qui transite juste au nord entre la carrière et les Monts de Baives,

- un corridor potentiel pour les espèces de coteaux calcaires qui transite au nord au niveau des Monts de Baives.

Les deux premiers semblent fonctionnels, le troisième, celui des coteaux calcaires, ne semble que partiellement fonctionnel du fait de la diversité des occupations parcellaires (prairies, bosquets, haies, habitations…).

Notons également plus loin vers le nord le réservoir de biodiversité pour les espèces forestières du bois de Trélon.

1.2.2. Les éléments structurants de l'entité paysagère



Sous la forme d'un vaste plateau orienté Sud est – Nord ouest et parcouru par un réseau hydrographique dense, la « Fagne de Trélon » présente des conditions naturelles difficiles ; forêt épaisse, omniprésence de l'eau, sols froids.

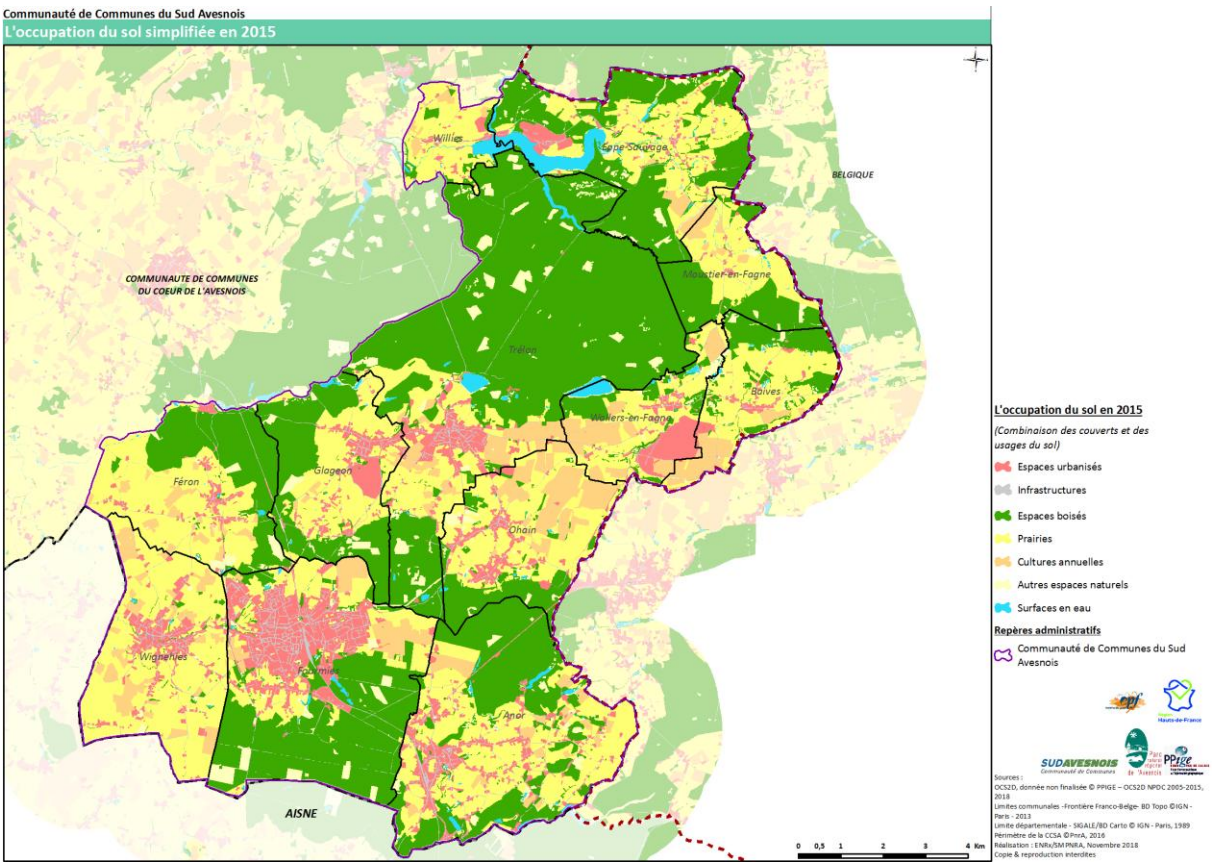
Le mot Fagne désigne le Hêtre Fagus qui jadis dominait la région. Cette zone d'eau stagnante de tourbière et de marécage a forcé ses habitants à s'adapter à cet environnement.

Les vallées des deux Helpes ont constitué une voie naturelle de passage à travers la forêt. Puis des défrichements successifs ont permis d'installation de noyaux de vie et l'émergence de l'agriculture. Enfin, la présence en abondance de cette eau a favorisé le développement de moulins et de forges.

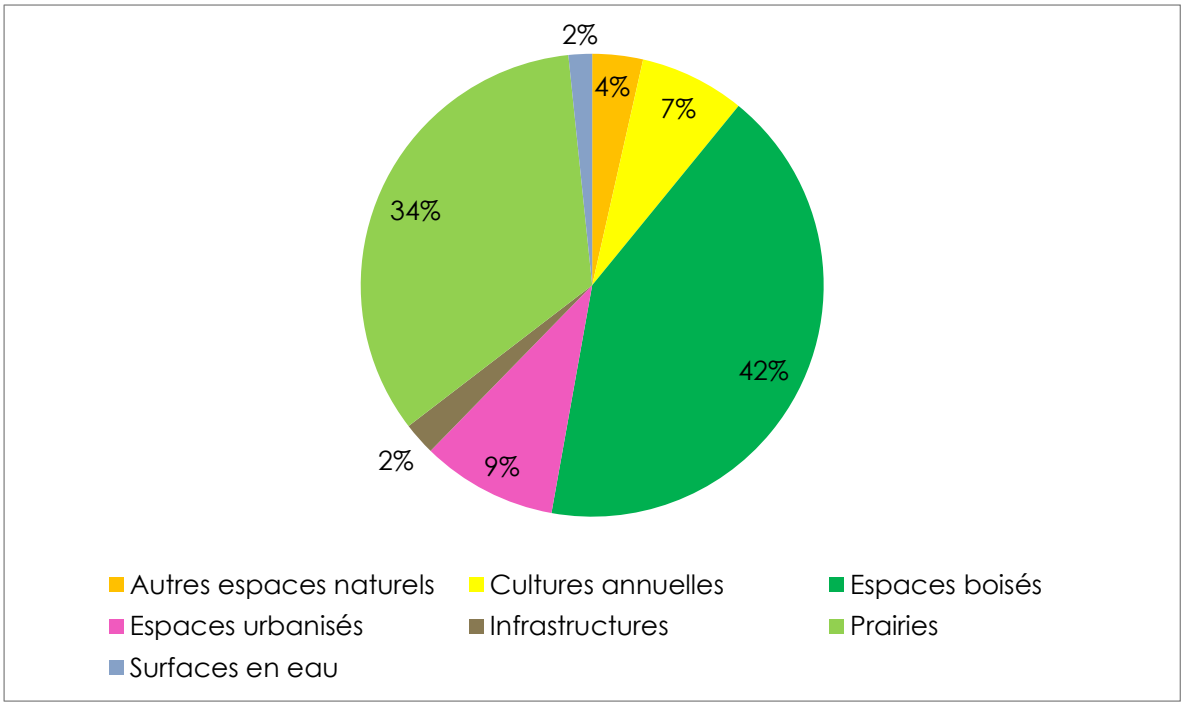
Le paysage actuel, témoin de ces évolutions, est caractérisé par la perception de **l'horizon boisé**, structuré par **l'alternance du relief** et rythmé par **l'enchaînement des cours d'eau et étangs**. La « Fagne de Trélon » apparaît ainsi comme **une immense forêt parsemée par de nombreuses clairières**.

Le Nord du territoire présente **un caractère rural** affirmé avec une activité agricole dominante. Tandis que le Sud, marqué par un passé industriel important au XIXème siècle, connait un **développement urbain prononcé**.

La « Fagne de Trélon » se limite au Nord à la Fagne de Solre-le-Château, à l'Est au niveau de la frontière Belge, et au Sud elle est délimitée par le périmètre du Parc naturel régional de l'Avesnois. La limite Ouest correspond au passage vers le pays de la Thiérache où le bocage est plus dense et les horizons boisés moins présents.



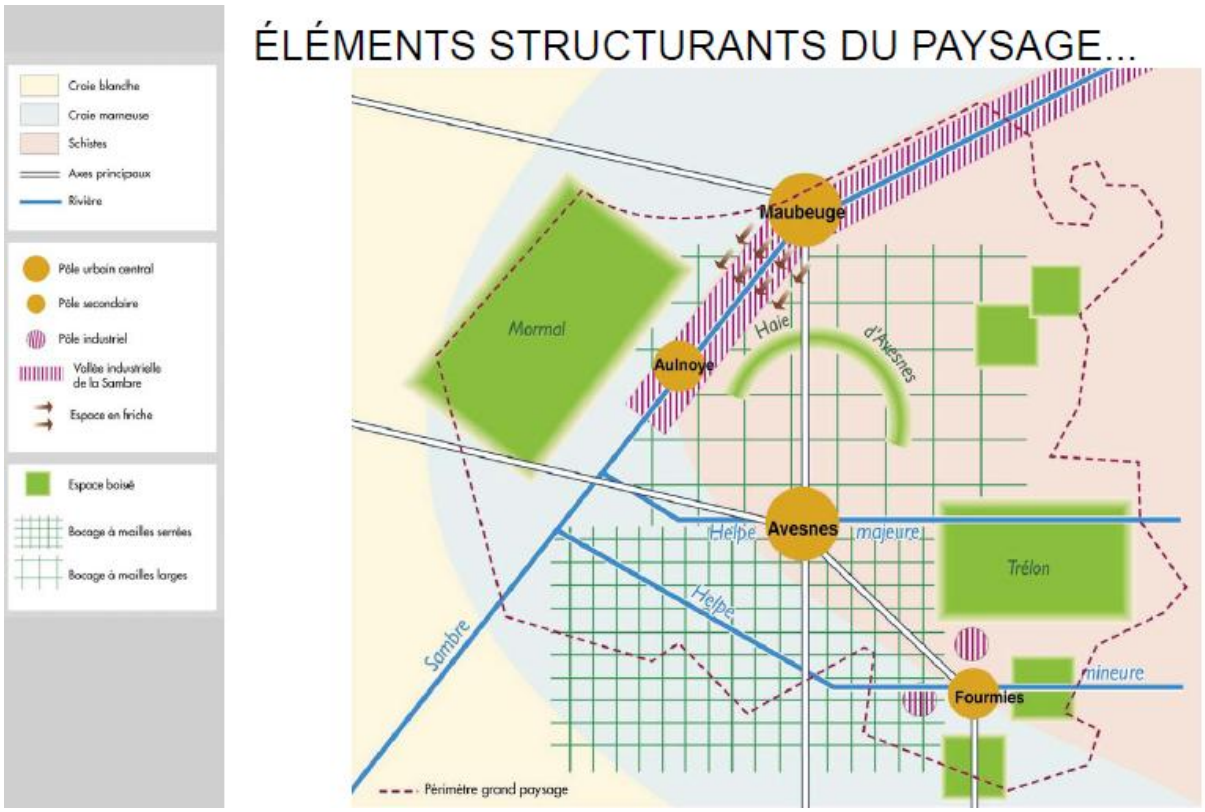
Occupation du sol simplifiée (2015)	Superficie (ha)
Autres espaces naturels	634,73
Cultures annuelles	1322,59
Espaces boisés	7530,18
Espaces urbanisés	1704,20
Infrastructures	410,08
Prairies	6065,87
Surfaces en eau	295,34
Total	17962,98



Source : PNRA

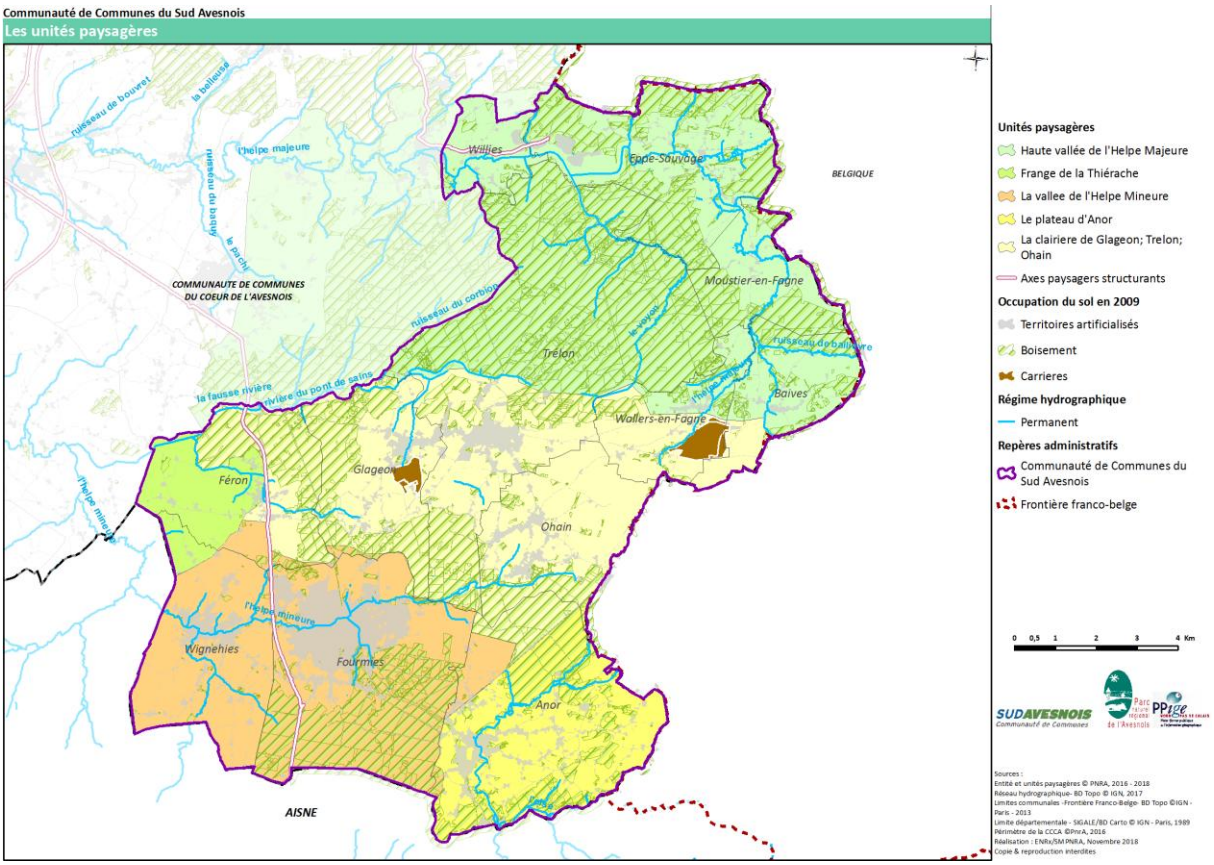
Les éléments naturels du territoire (eau, forêt, bocage…) sont davantage détaillés dans le volet environnement de l'EIE.

<u>Synthèse des éléments structurants du paysage</u>



Source : Cahier de Grand Paysage Régional « l'Avesnois » - Atlas des paysages de la région Nord - Pas-de-Calais - 2005

1.2.3. Présentation des unités paysagères



Ces unités résultent d'une analyse plus fine au sein de l'entité paysagère de la Fagne de Trélon. Chaque unité offre une homogénéité d'ensemble, avec ses propres traits caractéristiques, à prendre en compte dans le projet de territoire.

<u>La haute vallée de l'Helpe Majeure :</u>

La vallée est marquée par l'alternance de vallons et de dépressions qui rythme ce paysage et offre des horizons de visions variés. **L'Helpe Majeure**, véritable **fil conducteur de la vallée**, est bordée de **prairies bocagères** qui s'étendent jusqu'aux lisières forestières. A proximité de sa source, la vallée est encaissée et assure une ambiance paysagère plus intime avec l'emprise visuelle de la forêt toute proche. Les villages, organisés le long des axes routiers, offrent une architecture typique avesnoise et sont accompagnés par de nombreuses fermes isolées qui rappellent l'importance de l'activité agricole de la vallée.



La vallée de l'Helpe Majeure à Eppe-Sauvage.

Le plateau d'Anor

Ce vaste plateau est entouré de ruisseaux encaissés qui le démarque du reste de la « Fagne de Trélon ». Il est parcouru par un réseau de routes secondaires dense ponctué par un habitat dispersé. Un **maillage bocager serré** accompagne ce dispositif et l'ensemble assure une ambiance « feutrée ». Chaque virage est l'occasion de découvrir un **des nombreux édifices religieux** disséminés sur l'ensemble du territoire. De légères ondulations du plateau laissent découvrir des horizons plus profonds à partir de points hauts.



Forêt, eau et bocage à Anor.

La haute vallée de l'Helpe Mineure

L'Helpe Mineure, axe structurant de la vallée, a servi de base à la mise en place et à l'organisation de Fourmies et Wignehies. Puis le développement des communes s'est effectué au niveau des versants le long d'axes secondaires et a colonisé peu à peu le milieu naturel. Marquées par un caractère urbain, de nombreuses extensions urbaines côtoient les cultures et les prairies juste à proximité de la forêt. Cette enclave dans la Fagne de Trélon offre ainsi **un paysage composite** caractérisé par l'interpénétration du **rural** et l'**urbain**.



Vue sur Fourmies dans la vallée de l'Helpe Mineure depuis la rue du Fief.

La clairière de Glageon-Trélon-Ohain

Vaste clairière organisée autour d'une vallée principale et bordée de plateaux incisés de ruisseaux, cette clairière présente un caractère mixte. **Paysage de transition** entre une zone à dominante rurale au Nord et un secteur à tendance urbaine au Sud, différentes tendances paysagères se dégagent. L'habitat des centres bourgs, rappelant le développement industriel passé, s'insère dans une **ambiance bocagère générale**. Ce maillage, dense autour des villes, constitue le trait identitaire de l'unité. Il côtoie les cultures se développant sur les plateaux et constituant des ouvertures visuelles tranchant avec le confinement assuré par la haie.



1.2.4. Les vues et les axes paysagers structurants

Certaines communes ont d'ores et déjà identifié des vues/panorama à préserver sur leur territoire.

Compte tenu des composantes géographiques du territoire et de l'organisation du bâti, la relation entre les vues lointaines et rapprochées, depuis et vers les espaces bâtis est à prendre en compte de manière spécifique en fonction des secteurs paysagers (cf. chapitre 1.1.3.)

- En secteur bocager : La principale qualité des structures urbaines est l'alternance entre espaces bâtis et naturels, qui offre des vues transversales sur les paysages environnants. Le maintien des ouvertures visuelles entre les éléments bâtis est nécessaire pour préserver la richesse de ces paysages.

- En secteur de vallée : L'implantation des villages sur le versant, le dialogue entre le bâti et l'eau participent à la qualité des ambiances urbaines. Pour conserver cette relation étroite entre bâti et paysage, il est important d'éviter la continuité du bâti le long des versants pour profiter des vues sur la vallée.

- En paysage mixte : Le bâti isolé est présent sur l'ensemble du territoire. Il sert de repère et son implantation est étroitement liée aux caractéristiques du site : relief, ensoleillement, occupation du sol, infrastructures… L'impact paysager et visuel de ces bâtiments est fort dans ces paysages ouverts. L'harmonie entre ces constructions et leur site repose sur les choix architecturaux et le maintien voire le renforcement de l'écrin végétal qui les entoure.

- Dans les espaces boisés : le soin apporté au maintien des lisières forestières, l'intégration paysagère des bâtiments situés à proximité, éviter l'implantation de nouvelles installations ou bâtiments sont les principales préoccupations pour maintenir des panoramas de qualité.

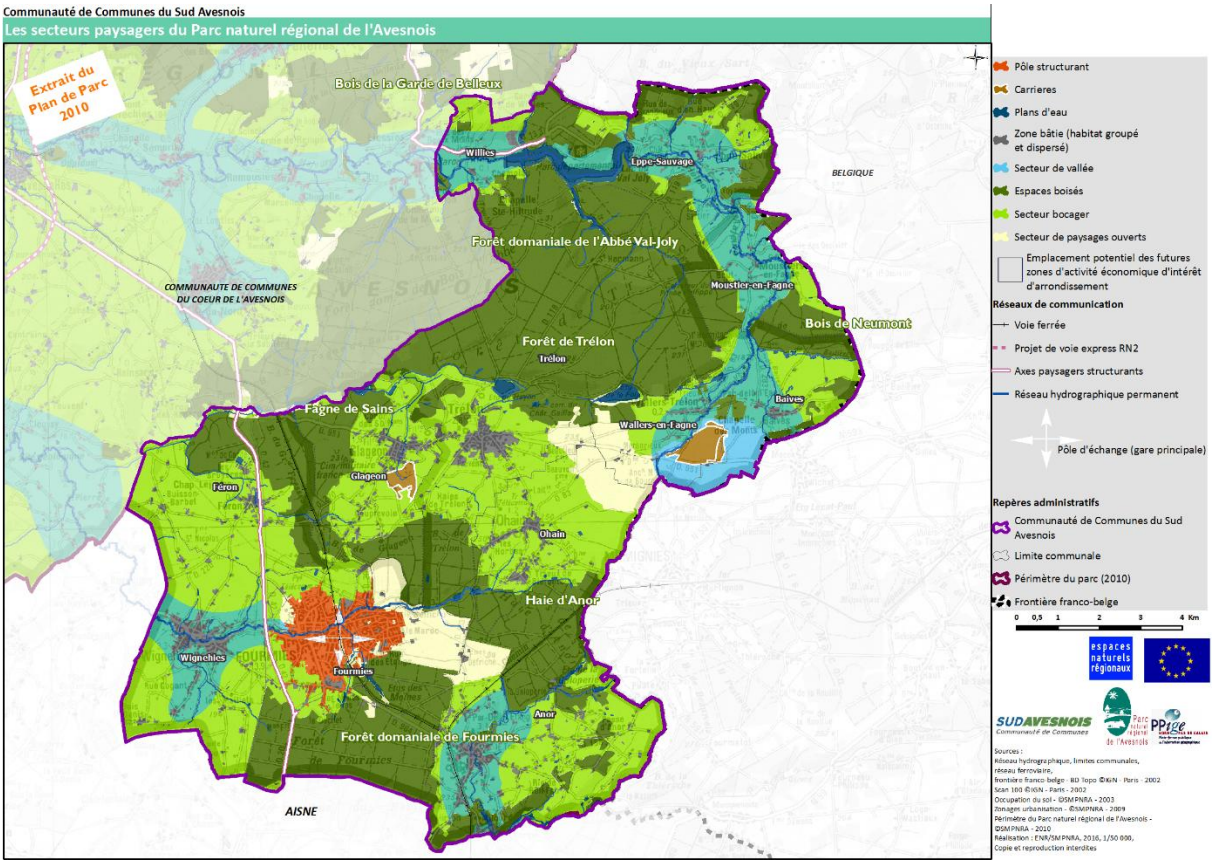
Des axes paysagers structurants sont identifiés sur le plan de Parc (cf. carte ci-dessous). Ils concernent certaines routes départementales ou nationales marquées par un

caractère paysager particulier. La Communauté de Commune du Sud Avesnois est concernée par 2 axes :

- la RD 42 qui longe Féron, Fourmies et Wignehies du nord au sud,

- la RD133 de Willies à la station du Val-Joly selon un axe ouest/est.

Ils offrent une lecture privilégiée des ambiances paysagères du territoire : perceptions plus ou moins lointaines à la faveur des vallonnements, perspectives visuelles depuis les points hauts, traversée d'une diversité de paysages bâtis et naturels. L'intégration paysagère des constructions et la maîtrise de l'urbanisation se doivent d'être exemplaires le long de ces axes pour valoriser la découverte du territoire.



1.2.5. Patrimoines naturels et bâtis, atouts de paysages de qualité

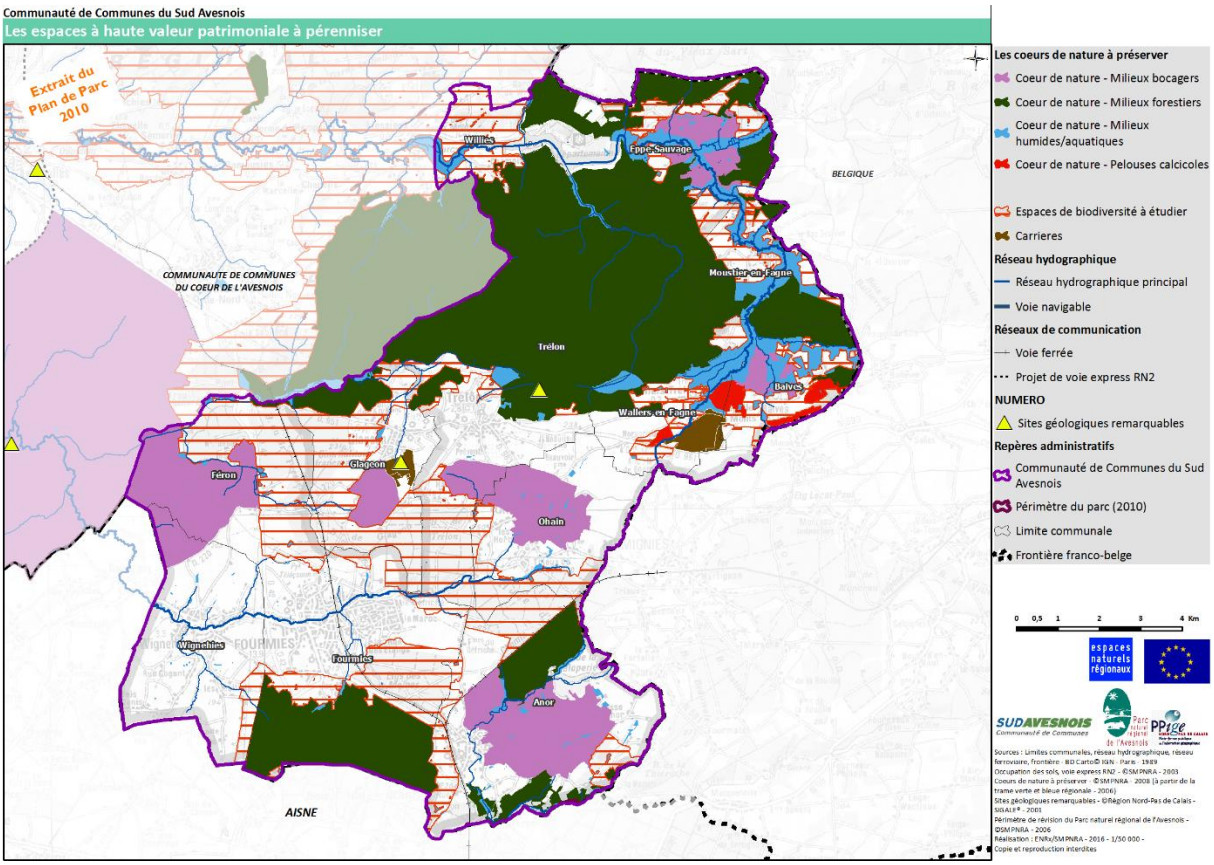
Le paysage résulte des conditions offertes par le milieu naturel et des activités exercées par l'homme. L'interaction entre ces deux composantes est à l'origine de ce patrimoine remarquable.

Le patrimoine naturel

La forêt est l'**élément majeur identitaire** du paysage de la Fagne de Trélon. Cet épais manteau aux volumes irréguliers est creusé par les vallées deux 2 Helpes dont **le rôle dans la structuration du paysage** est essentiel. L'entité paysagère, bien que marquée par cette prédominance, présente d'autres milieux intéressants : **prairies bocagères,**

zones humides et pelouses calcicoles. Ces milieux sont décrits dans le chapitre « IV. Les milieux naturels ».
La diversité et la richesse de ces espaces naturels valent à une grande partie du territoire d'être répertorié par le Parc naturel régional de l'Avesnois **comme « cœurs de nature à préserver »** qu'ils s'agissent de milieux bocagers, milieux forestiers, milieux humides et aquatiques, pelouses calcicoles.
Ce pays aux sols peu fertiles poussa l'agriculture à se spécialiser dans la prairie bocagère. Ce bocage structure le paysage de clairières et l'enchaînement des haies assure des fonctions tant paysagères qu'agricoles.
Les nombreux étangs, milieux humides et cours d'eau dispersés sur l'ensemble du territoire rythment ce paysage et révèlent une faune et une flore spécifique.
Enfin la présence du calcaire a permis le développement d'un cortège floristique à **haute valeur patrimoniale** au niveau des monts de Baives classés en Réserve Naturelle Régionale.

Extrait de la carte du Plan de Parc « Les Espaces à haute valeur patrimoniale »



Le patrimoine architectural

Le patrimoine architectural illustre les adaptations au milieu naturel et reflète les activités et les coutumes.

Les matériaux locaux (pierre bleue, argile, bois et l'ardoise exploitée non loin) ont été largement utilisés dans les constructions et ont ainsi façonné une identité. La richesse géologique de ce secteur, confortés par la présence de carrière, se retrouve

naturellement dans les matériaux de construction de l'habitat. En effet, la pierre bleue domine et est presque le matériaux exclusif dans certains villages (Wallers-en-Fagne, Baives…).

Quant aux cours d'eau, ils ont servi d'axe de développement aux villes et villages et accueilli des forges et des moulins (comme celui encore visible de Wallers-en-Fagne).

Sur l'ensemble du territoire, les fermes en un seul bloc destinées à l'élevage côtoient celles, plus récentes, **à cour carré** destinées à la polyculture. Au Sud, les traces de l'essor industriel du textile et de la verrerie sont encore visibles à travers les bâtiments industriels et les cheminés des filatures.

Témoin du profond sentiment religieux des habitants, des nombreux **oratoires et chapelles** sont disséminés sur le territoire. A ceux-ci s'ajoutent les églises remarquables, les kiosques et les belles demeures.

	
Kiosque et façades en matériaux traditionnelles à Trélon.	Oratoire en pierre bleue et briques à Wignehies.

Les patrimoines bâtis dans leur diversité sont décrits dans le chapitre 3.3.

1.3. Les autres éléments du patrimoine paysager

1.3.1. Les jardins et arbres remarquables

Les jardins remarquables

Suite au recensement menée par le ministère chargé des sites (Equipement, puis Environnement et Ecologie) à partir de 1981, la base de données Mérimée du ministère de la Culture recueille de nombreux parcs et jardins à l'échelle nationale.

Source : ministère de la culture http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/

Trois parcs et jardins ont été identifiés à l'échelle de la CCSA :

- Le parc du château du Pont de Sains à Féron
- Le jardin de la Place Verte à Fourmies
- Le parc du château à Trélon, rue de Verdun

		
Le parc du château du Pont de Sains à Féron	*Le jardin de la Place Verte à Fourmies*	*Le parc du château à Trélon, rue de Verdun*

Les arbres remarquables : mesures de protections existantes et recensements

« Les arbres d'agrément, porteur d'histoires et de symboles, sont les témoins de l'évolution des sociétés humaines. Ils constituent un patrimoine vivant que nous avons reçu, que nous devons maintenir et embellir pour le transmettre ». *Source : Article 3 de la charte européenne de l'arbre d'agrément*

Les paysages de la CCSA sont ponctués d'arbres remarquables qu'il est important de préserver et de repérer lors de l'élaboration du document d'urbanisme.

Le choix de ces arbres remarquables est basé d'une part sur l'inventaire mené par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, réalisé entre 1995 et 1998 à son initiative et remis à jour sur le territoire de la CCSA en 2019.

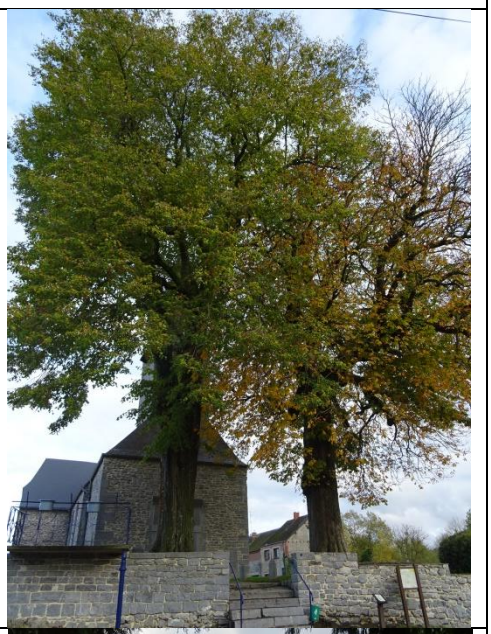
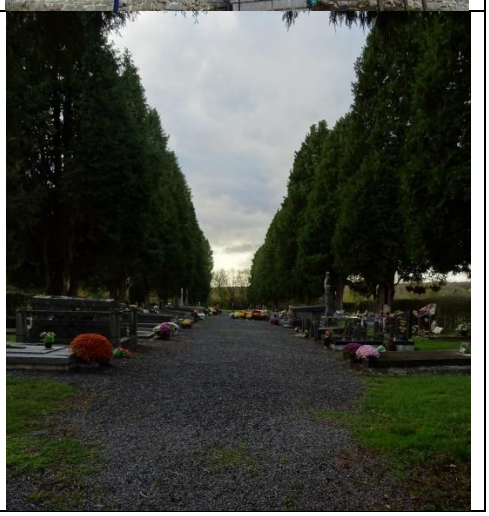
Pourquoi cet inventaire ?

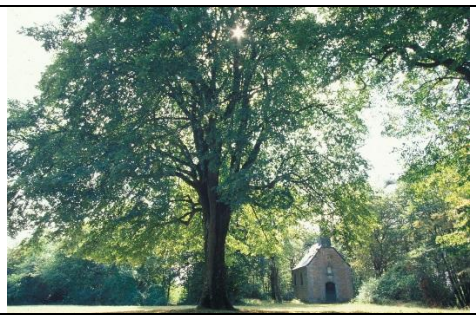
Parce que « l'arbre n'est pas là par hasard, il joue un rôle important dans le paysage et raconte l'histoire de l'homme. Les dimensions imposantes de certains sujets, leur âge vénérable, leur origine ou encore ou encore leur rareté dans l'Avesnois, leur histoire, les légendes qui leur sont associées, ou plus simplement leur position insolite,

sont autant de critères qui définissent un arbre remarquable. Au-delà de ces critères, l'arbre remarquable est aussi l'arbre duquel émane une force, qui attire et retient le regard ; l'arbre qui offre un « coup de foudre » à celui qui sait l'observer. *Source : Extrait de la plaquette des arbres remarquables du Parc naturel Régional de l'Avesnois.*

Les critères de sélection sont les suivants : La hauteur, la circonférence, l'âge, les histoires et légendes, la forme, l'esthétique, la rareté et l'importance géographique.

L'actualisation en 2019 du premier inventaire réalisé de 1995 à 1998 par le Parc naturel régional de l'Avesnois, a permis d'identifier 8 sujets (groupe de sujets) sur le territoire de la CCSA.

Arbre : essence et localisation	**Description**	**Photographies**
Le Poirier (Anor)	Ce poirier visible depuis la route, se situe dans un pré devant une fermette rénovée	
Le Tilleul et le Marronnier (Baives)	Les arbres se trouvent sur la place du village dans l'enclos de l'église.	
Les Cyprès de Lawson (Baives)	Les alignements d'arbres encadrent le cimetière situé sur la route en direction de Moustier-en-Fagne.	

Les Tilleuls des Monts de Baives (Baives)	Les 2 tilleuls se trouvent au cœur de la clairière centrale de la réserve, devant la chapelle Saint-Fiacre.	
Le Jupiter (Eppe-Sauvage)	Planté a priori en 1760, cet hêtre est accessible par un sentier et se trouve sur les hauteurs du lac du Val Joly.	
Les Jumelles (Fourmies)	Ces arbres sont accessibles par un chemin de randonnée depuis le parking de l'Etang des Moines.	
Le Tilleul à têtes de chat (Trélon)	L'arbre se situe sur la gauche peu avant la sortie de la commune en direction de Chimay. Il est implanté dans le jardin à l'avant d'une habitation. Sa taille particulière en fond un sujet atypique dans le paysage urbain.	
Le Chêne chevelu (Trélon)	Le chêne se situe derrière le gîte (au centre de loisirs du Bol Vert) à côté d'un séquoia dans un parc arboré accueillant également une ferme pédagogique.	

<u>Les autres éléments paysagers repérés sur le territoire</u>

D'autres arbres avaient été identifiés par les communes à l'occasion de l'élaboration de leur PLU (ex : Eppe-Sauvage, Baives…) et d'autres communes ont souhaité en repérer dans le cadre du PLUi (ex : Moustier-Fagne, Ohain…).

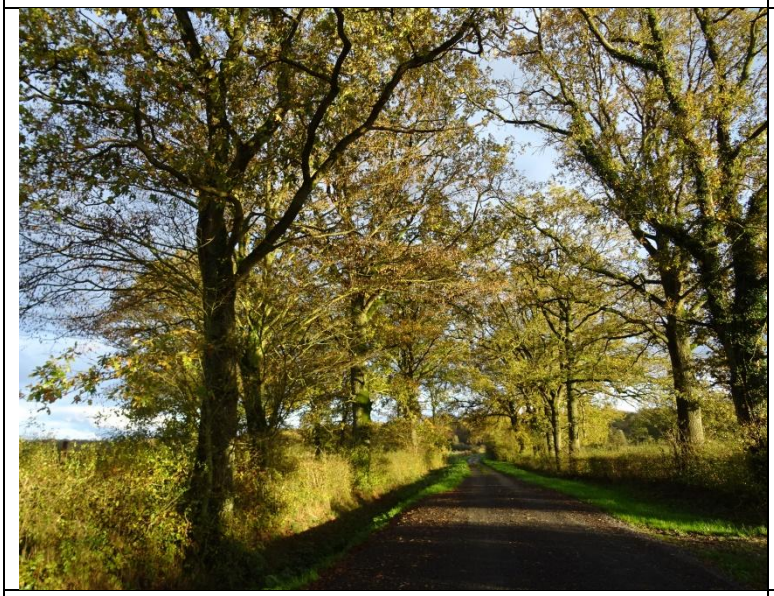
Ces éléments paysagers font l'objet de fiches descriptives. Ils ont été géolocalisés et ont été protégés dans le PLUi. Les quelques exemples ci-dessous montrent la diversité du patrimoine arboré du territoire de la CCSA.



Platanes formant le contour de la place à Ohain



Marronnier isolé sur la place du Beau Soleil à Ohain



Alignement d'arbres dans des haies bordant une voie rurale à Moustier-en-Fagne



Arbre isolé au bord d'une mare à Moustier-en-Fagne

Les jardins collectifs

De la même façon, les jardins collectifs (partagés ou familiaux) existants sur le territoire ne bénéficient d'aucune protection et constituent pourtant des espaces importants aux niveaux social, écologique, économique et témoignent de l'histoire ouvrière des communes. Souvent situés en périphérie des bourgs, ils participent à l'écrin végétal des communes, à la transition entre espace bâti et agricole.

1.3.2. Les espaces de transition entre les habitations et la rue

Certains textes et illustrations sont extraits du Guide technique du Patrimoine bâti de la Fagne de Trélon (PNRA – 2001).

Les abords des habitations liés à l'adaptation du bâti dans la pente

Dans la pente, les abords des maisons se traduisent par une infinie variété des espaces de transition entre le bâti et la rue. Cette relation à la pente se traduit dans des profondeurs différentes, du simple emmarchement au jardin en terrasse en passant par le seuil pavé, le perron, le talus... Ces aménagements gagnent à être entretenus et préservés, puisqu'ils enrichissent et animent l'espace public. L'utilisation de matériaux locaux (pierre bleue, grès, brique) conjuguée à leur mise en œuvre dans la pente contribuent fortement à l'identité de ce territoire.

Jardinet en terrasse



Le trottoir terrasse



Les escaliers



Le perron



Le talus



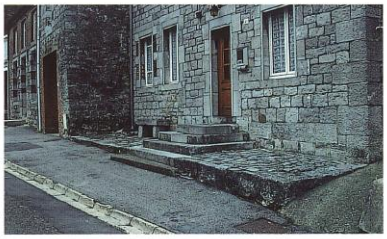
Le mur bahut



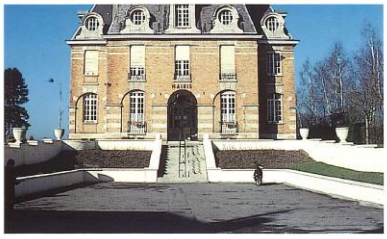
Le muret de soutènement



Le seuil et l'emmarchement



L'escalier monumental



Les usoirs

Les villages-rues sont à l'origine des usoirs. L'organisation de villages issus de l'agglomération progressive de maisons ou de fermes en mitoyenneté, dont les propriétaires cherchaient à bénéficier d'une part d'une ouverture sur la route principale et d'autre part d'un accès direct à leur exploitation, est à l'origine de la création de villages-rue. Le parcellaire de ces communes est alors généralement structuré perpendiculairement à la voie et constitué de longues bandes étroites, de la même largeur que l'habitation.

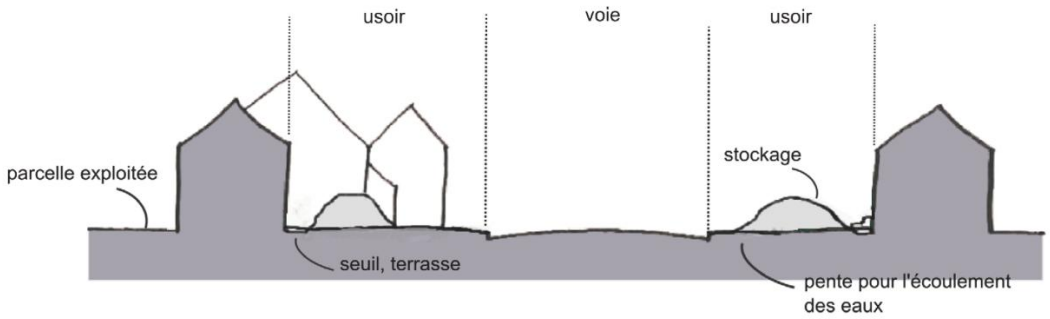
Cette disposition a favorisé le développement d'espaces de stockage entre la voie de circulation et chacun des bâtis, sous forme d'un très large accotement utilisé jadis pour y entreposer le bois, le matériel agricole... Il s'agit des usoirs.

Les usoirs font partie des éléments constitutifs de la qualité paysagère de certains villages ou de certaines rues, sur le territoire de l'Avesnois. Ils sont un élément remarquable du patrimoine rural, dont ils représentent un enjeu important : large ouverture de la voie publique, verdissement des abords du bâti naturellement laissés libres de toute clôture et de tout aménagement, enherbés. Ces usoirs sont peu communs dans la région des Hauts de France. Ils font écho à une caractéristique marquée de l'habitat rural traditionnel de nombreux villages lorrains, mais aussi champenois.

Si ces éléments paysagers font souvent partie du domaine public et sont alors naturellement préservés de toute transformation leur faisant perdre leur qualité paysagère. Le parcellaire des constructions riveraines intègre toutefois bien souvent l'usoir du pied de façade jusqu'au caniveau.

La préservation des usoirs nécessite la bienveillance de chacun, au-delà du simple respect des règles d'urbanisme ou de voisinage, en vue de conserver leur caractère continu, ouvert et enherbé.

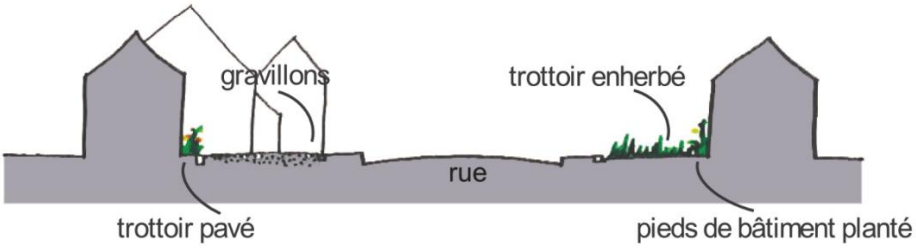
Coupe schématique de l'usage traditionnel des usoirs



Source : PNR Avesnois

<u>Quelques exemples :</u>

Coupe schématique de principe de l'aménagement des usoirs



A Baives : L'usoir au cœur de la qualité paysagère du village

Le village-rue de Baives s'organise autour d'une pente douce, perpendiculairement au ruisseau de Baives. Les petites fermes et les maisons, implantées à l'écart de la voie et dégageant de larges usoirs souvent encore enherbés, sont regroupées en séquences et laissent des percées visuelles régulières vers le paysage bocager.



Jardins privatifs aménagés sur d'anciens usoirs, rue Principale à Baives



Aménagement minéral et végétal d'un usoir, rue Nicolas Despret à Wallers-en-Fagne



Le règlement d'urbanisme de Wallers-en-Fagne interdit les clôtures en façade le long de la rue principale.



A Wallers-en-Fagne, la comparaison de ces deux vues témoigne de la permanence des ambiances urbaines du village malgré les changements d'usage. Les outils réglementaires ou la concertation avec les habitants peuvent être employés par les communes pour conserver l'unité de ces usoirs.

1.3.3. Les espaces publics

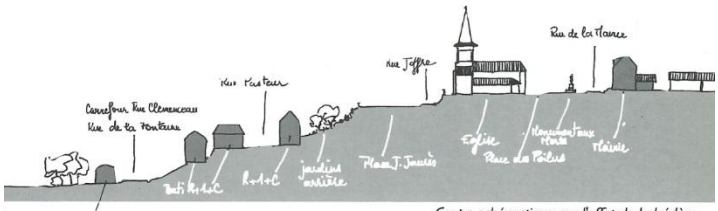
L'adaptation des espaces publics à la pente

L'influence du relief porte sur les formes urbaines, l'organisation du bâti mais également sur les espaces publics. Cette adaptation des espaces publics à la pente crée des situations de belvédères, des murs de soutènement autour des édifices voire des cheminements particuliers. Quelques exemples de communes permettent d'illustrer les qualités urbaines et paysagères de ces situations.

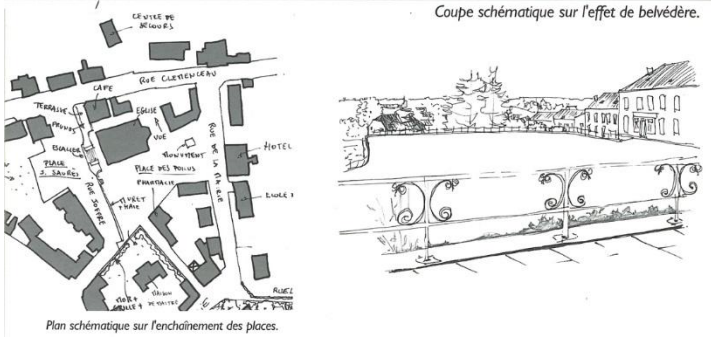
Les places d'Anor

L'atout principal des deux places d'Anor réside dans leur situation de belvédère sur la vallée. La place haute offre une vue sur le paysage lointain alors que la place basse laisse découvrir un paysage plus proche et urbain, celui des jardins et des rues en contrebas. Placés entre l'une et l'autre, l'église et son parvis permettent la transition entre les deux, offrant par un lien physique (emmarchement, muret, talus planté) et visuel fort (effet de balcon) une cohérence à l'ensemble.





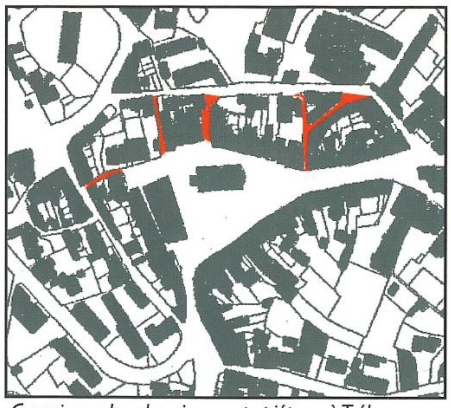
Coupe schématique sur l'effet de belvédère.



Plan schématique sur l'enchaînement des places.

L'exemple des cheminements de Trélon

Le cœur de Trélon à l'ouest est particulièrement marqué par la pente qui se traduit par la présence de multiples escaliers, de virages et de rues escarpées. Aux voies de circulations se superpose un réseau de cheminements étroits cernés par des murets permettant de traverser à pieds les îlots grâce à des escaliers construits sur le roc dans la plus forte pente, là où des chemins carrossables ne pouvaient être pratiqués. Ces accès piétons se faufilent entre le bâti et les murs de soutènement et aboutissent de manière pittoresque sur la place, ménageant un effet de surprise. Maintenus dans leur usage initial, ils ont conservé leur caractère d'origine, notamment dans les matériaux et leur mise en œuvre.



Croquis sur les cheminements piétons à Trélon.



La reconquête des friches par des espaces publics

Une opération de renouvellement urbain peut aussi consister à offrir de nouveaux espaces publics, à créer du lien et à redonner une place à la nature en ville.
A Wignehies, l'aménagement du Parc des Soigneuses (réalisé par l'Agence bocage, paysagistes) a permis de relier différents lieux de la commune et de favoriser les rencontres : cheminements piétons, promenades vertes, aires de jeux, connexions entre les équipements…





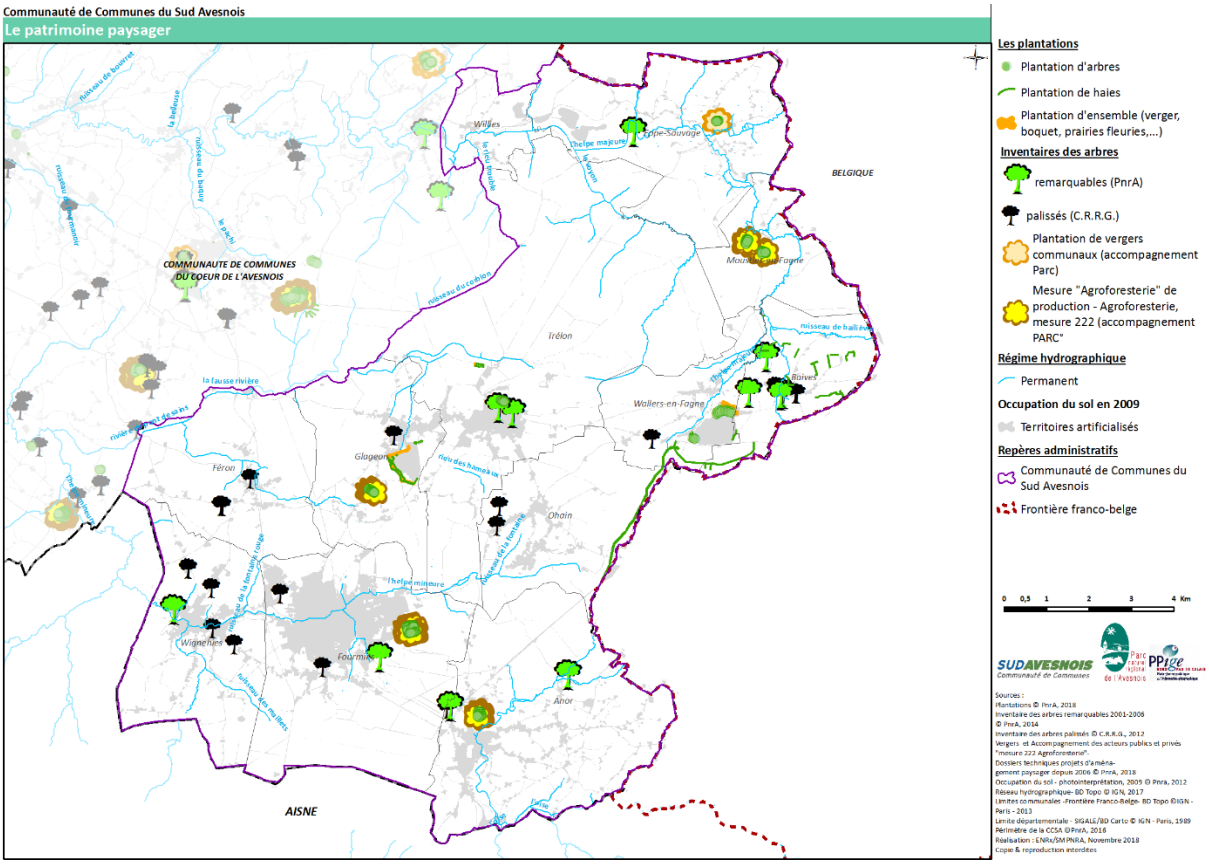
L'ancienne friche Flament (aujourd'hui l'Espace François Mitterrand) est un des exemples d'actions de la commune en matière de renouvellement urbain en cœur de ville. Le site de l'ancienne teinturerie, dont la maison de maître avait déjà été convertie en une colonie de vacances, est acquis par la commune puis restructuré. En centre-ville, cette opération livrée en 2003 permet de créer un gîte (32 lits),

d'implanter la cantine scolaire, de construire 28 logements (résidences Jean-Servais et du Bocage) et une école maternelle.

1.3.4. Diversité et renouvellement du patrimoine paysager

En plus des éléments précédemment cités, le patrimoine paysager du territoire compte aussi :

- Le repérage des arbres palissés et vergers conservatoires (CRRG)
- Des plantations de vergers communaux
- Des plantations dans le cadre de la mesure « Agroforesterie »





Poiriers palissés à Baives



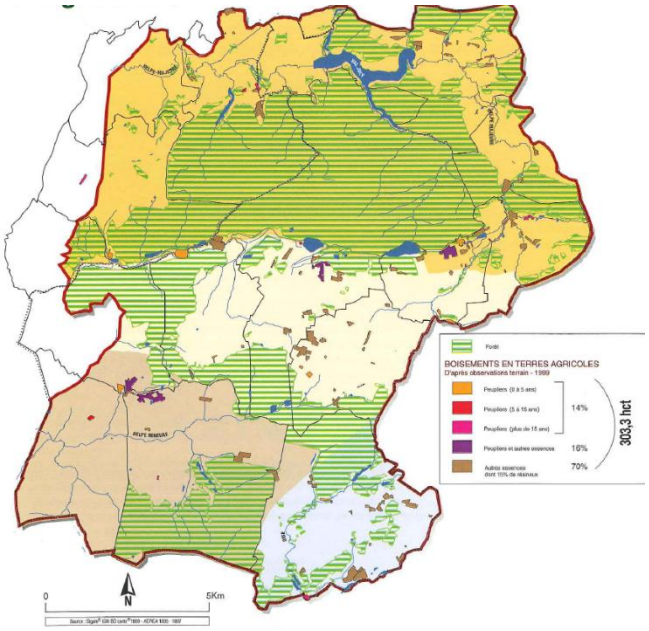
Plantations d'arbres têtards à Anor au haras de la neuve forge.

1.4. Evolution des paysages

1.4.1. Problématiques paysagères liées à l'espace agricole

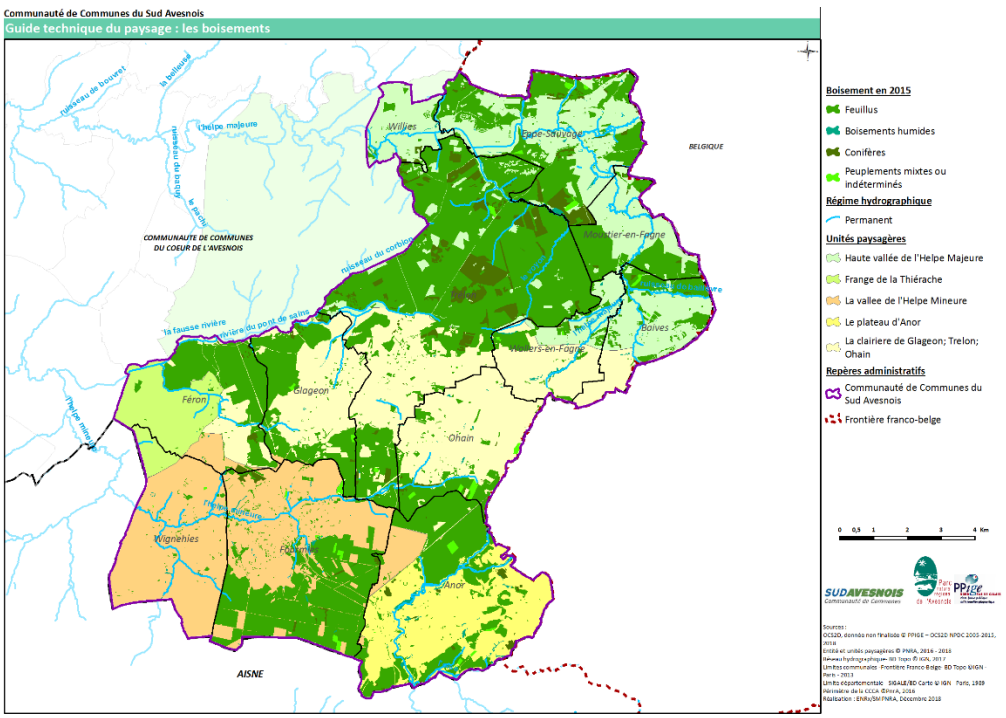
- Le boisement des terres agricoles et les plantations mono spécifiques.

Etat des lieux en 1999



source : Guide technique des paysages de la Fagne de Trélon

Etat des lieux en 2015



- Le recul du bocage et des prairies (voir EIE volet environnement)

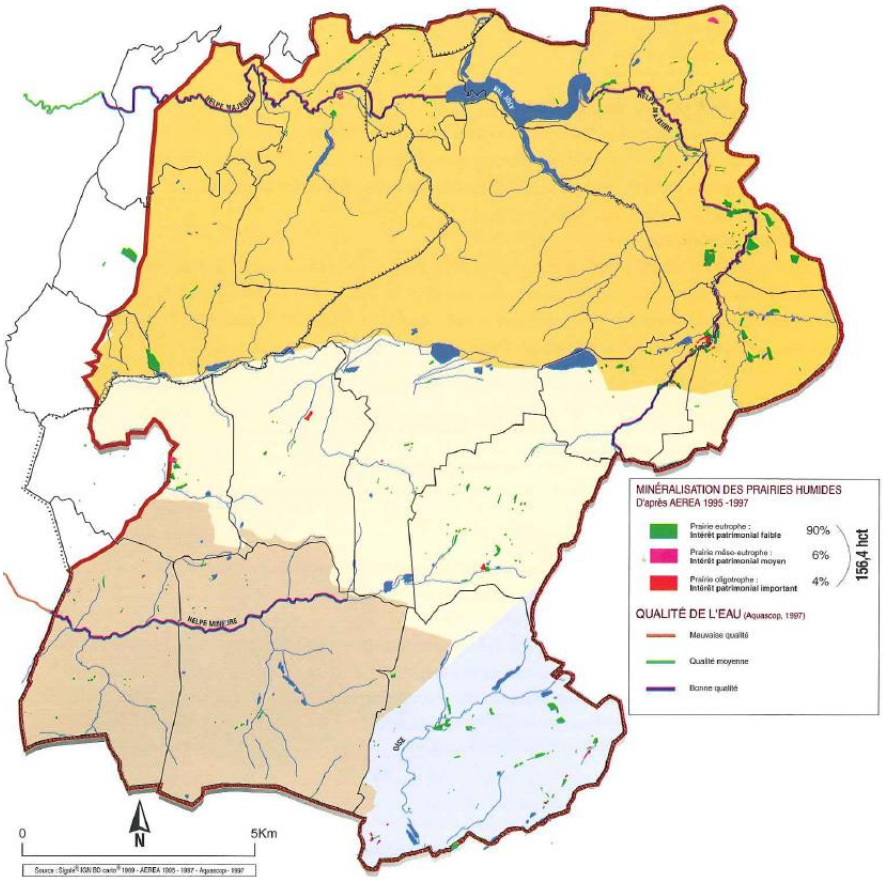
- L'insertion du bâti agricole dans le paysage

Les paysages ouverts de certaines parties du territoire, la présence de vues lointaines et la sensibilité paysagère des entrées de communes sont des caractéristiques de la CCSA qui rendent primordiales les réflexions sur l'intégration paysagère des bâtiments d'activités agricoles mais aussi des zones d'activités, de bâtiments d'activités artisanales… En effet, en raison de leur dimension, ces bâtiments sont susceptibles d'avoir des impacts paysagers et visuels forts.

1.4.2. Problématiques paysagères liées à l'eau

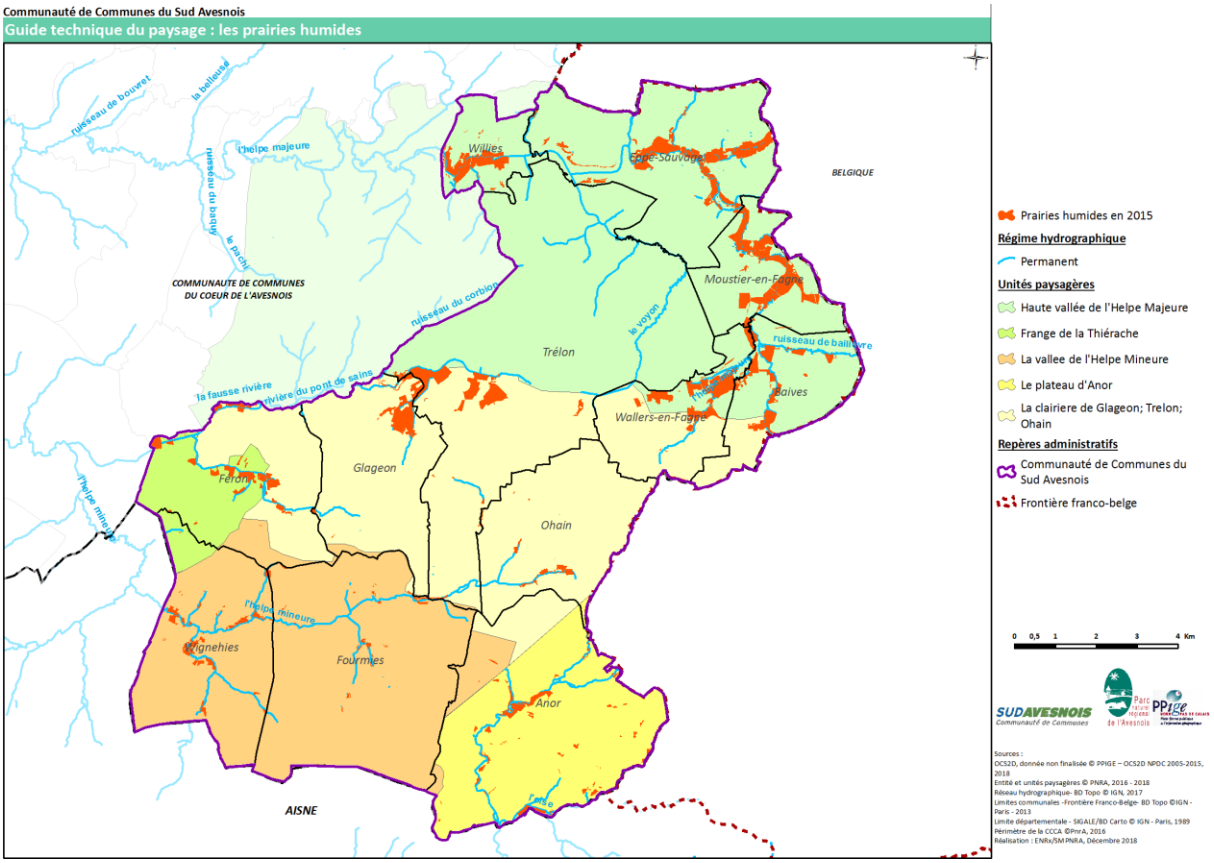
- La préservation des zones humides et la qualité des cours d'eau

Etat des lieux en 1999



source : Guide technique des paysages de la Fagne de Trélon

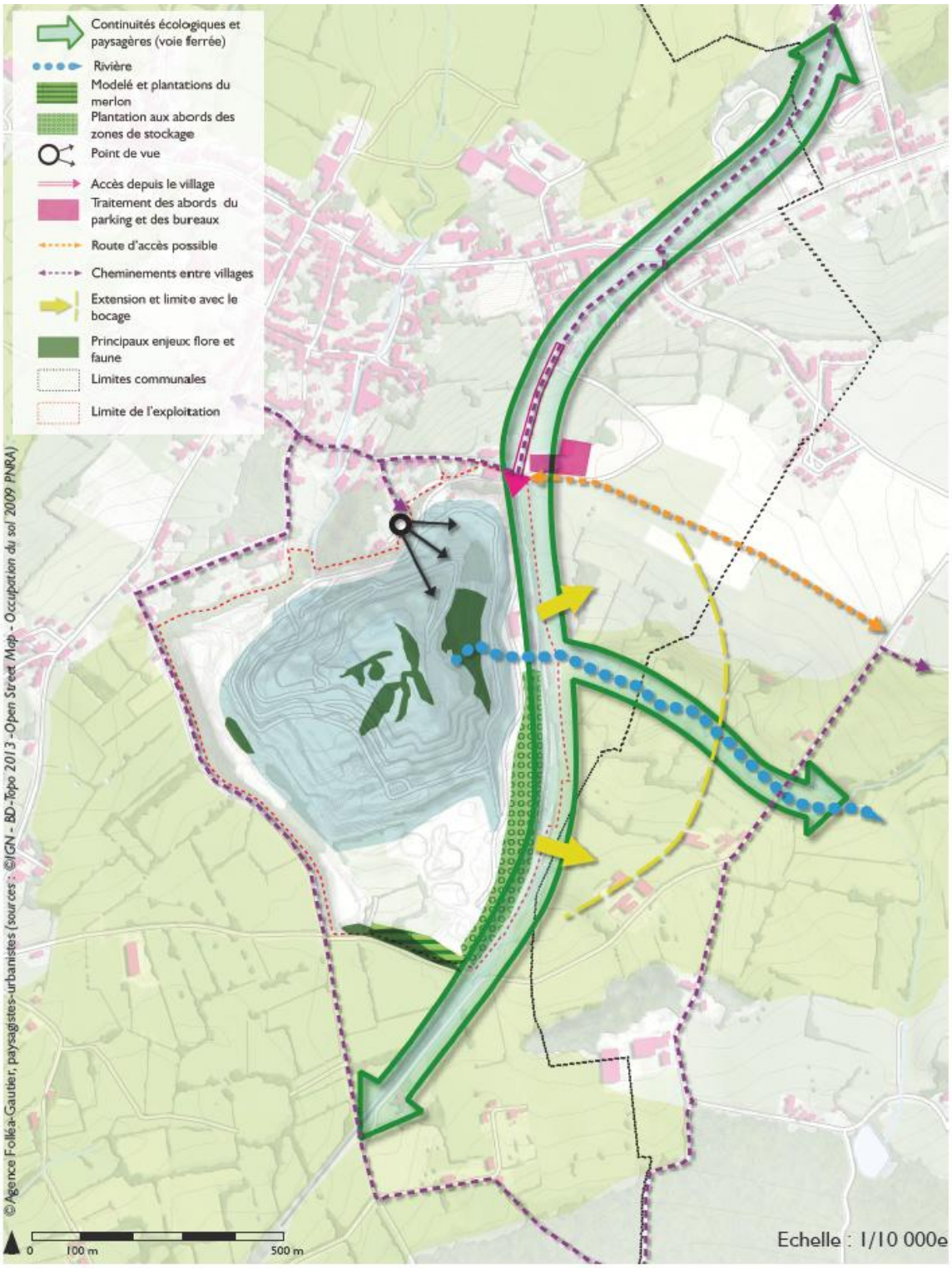
Etat des lieux en 2015



1.4.3. Les enjeux paysagers et écologiques des sites carriers

D'après le diagnostic du Plan de Paysage des sites carriers en Avesnois – septembre 2016

Les enjeux de la carrière de Glageon



Les continuités écologiques et paysagères

- Peut-on mettre en place un suivi faunistique et floristique des espaces nus à reconquête naturelle, qui offrent un potentiel non négligeable pour les espèces remarquables? Bien que les espaces occupés par la végétation soient relativement restreints au vu du reste du périmètre en cours d'exploitation, les enjeux y sont plus probables que dans les boisements.
- Peut-on s'appuyer sur la ligne de chemin de fer pour renforcer les continuités paysagères et écologiques ?

Les accès aux carrières

- Faut-il continuer à passer par le village pour accéder à la carrière ? ou peut-on imaginer une nouvelle arrivée par l'Est ?
- Comment améliorer la qualité des aménagements des abords des bureaux, de l'accueil et des stationnements ?

Les zones de stockage

- Comment améliorer leur perception depuis le sud-est ? Peut-on renforcer ou qualifier la gestion des plantations sur le domaine SNCF ?

Les profils des merlons périphériques

- Peut-on rendre l'aspect des merlons sud plus naturel par un travail sur le modelé, les plantations ?

Les points de vue publics sur les carrières

- L'oratoire peut-il être mis en valeur ? Peut-on y aménager un belvédère public sur la fosse d'extraction ?

Les continuités de cheminements

- Peut-on retrouver des continuités de circulations douces autour de la carrière en retrouvant des liaisons entre le village et la forêt ?

Les extensions

- Comment traiter l'intégration des zones d'extensions de la carrière et les vues depuis le bocage ?

Les enjeux de la carrière de Wallers-en-Fagne

Les continuités écologiques et paysagères

- Comment préserver l'intérêt écologique élevé de la carrière et à proximité immédiate ? Celui-ci est clairement défini par le descriptif des périmètres réglementaires et les prospections effectuées dans le cadre du dossier de demande d'autorisation. La carrière en elle-même regroupe également des enjeux importants. Des 8 carrières étudiées, il s'agit de celle dont les éléments bibliographiques sont les plus nombreux.
- Comment renforcer la continuité écologique et paysagère de la vallée de l'Helpe ? Peut-on améliorer ses abords et ceux du bassin de décantation ? Peut-on valoriser la route de la vallée en amont des bureaux?

Les routes autour des carrières et les entrées de ville :

- Peut-on requalifier la route d'entrée de site et les rond-points, ainsi que les abords du bâtiment (abandonné ?) ?
- Est-il possible de réduire le caractère routier de la route de déviation et de ses abords ?

Les zones de stockage

- Peut-on améliorer la dissimulation des zones de stockage le long de la route de la vallée?

Les profils des merlons périphériques

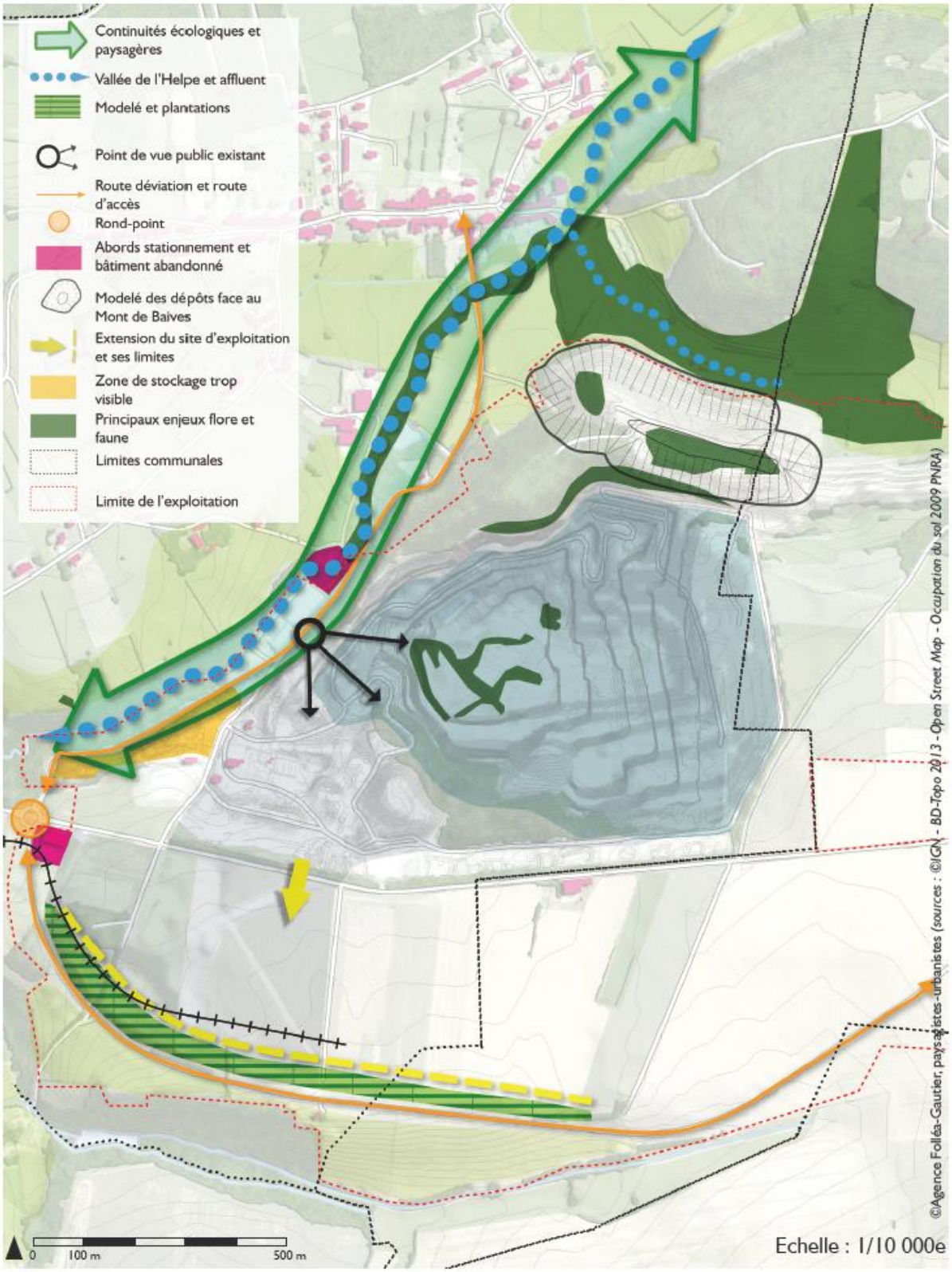
- Peut-on améliorer l'aspect artificiel des profils des merlons et des plantations le long de la déviation sud ?

Les accès aux carrières

- Comment améliorer l'accès à la carrière et à son point de vue panoramique pour le public ? Peut-on requalifier l'espace de stationnement ?

Les buttes et leurs terrassements

- Peut-on encore renforcer et améliorer les modelés des buttes de dépôts face au Mont de Baives, leur profil, leurs plantations, notamment sur la partie récente au nord-est ?



Source : Agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes - OGE environnement - Plan de Paysage des sites carriers en Avesnois – PNR Avesnois - septembre 2016

1.4.4. Orientations paysagères et synthèse des enjeux à prendre en compte dans le PLUi

Ces orientations ont été mises en évidence à partir de l'analyse paysagère et de la mise en évidence des problématiques paysagères identifiées sur les cartes de synthèse précédentes.

Maîtriser les boisements en terres agricoles.

L'ensemble de la Fagne de Trélon est touché par les plantations en terres agricoles donc l'intégration paysagère dépend de leurs localisations et de leurs orientations. Ces boisements de milieu de vallée réalisés de façon compactes et très homogènes sont ceux qui ont le plus d'impact visuel. Ces plantations alertèrent l'homogénéité du paysage et constituent un risque de fermeture des vallées (en particulier celle de l'Helpe Majeure). **Il est donc nécessaire de maîtriser ces boisements et ne pas entrer dans une logique de plantations systématiques.** D'où l'importance d'**informer, de sensibiliser** et de choisir le cas échéant, les essences qui s'inscriront le mieux dans le site (tant au niveau paysager, qu'écologique).

Lutter contre le recul du bocage

La culture se développe en Fagne de Trélon et se traduit par un retournement des prairies. Cette tendance est liée aux mutations du monde agricole et à la recherche de pratiques plus économiquement viables. Cette évolution est accompagnée bien souvent par le gommage du maillage bocager, élément structurant de ce paysage de clairière dont le rôle écologique et anti-érosif est essentiel. Cette perte d'identité offre des espaces monotones qui ne participent plus à l'organisation et à la structuration du parcellaire et des villages. **Il serait donc judicieux de conserver et de conforter le paysage bocager**, et ce travail d'analyse et de hiérarchisation doit être inséré dans les démarches liées à l'aménagement du territoire. De plus il est nécessaire de rechercher un équilibre entre maillage bocager minimal et exploitation agricole viable.

Mieux insérer le bâti agricole dans le paysage

Les exploitants agricoles, devant faire face aux évolutions de la profession, doivent bien souvent se moderniser et s'agrandir. Néanmoins bon nombre de ces bâtiments rajoutés rompent avec le style ancien de la ferme à proximité et atténuent la qualité des paysages environnants. Le choix des matériaux et ses couleurs, leurs agréments, et leurs situations géographiques sont autant de paramètres intervenants dans leur insertion paysagère. **Une réflexion est ainsi à engager afin d'insérer ce bâti dans la logique du site** afin de constituer un ensemble homogène ne perturbant pas le paysage.

Préserver les prairies humides

Ces ensembles prairiaux remarquables et leurs végétations inféodées constituent des éléments structurants de la Fagne de Trélon. Ces zones humides connaissent 3 types d'évolutions provoquant leur dégradation ; l'eutrophisation, les boisements et l'assèchement. Ces pressions sont des atteintes directes à la richesse écologique de

ces milieux et tendent vers une homogénéisation du paysage. **Ces zones ne doivent donc pas être soumises au drainage, à la plantation et aux pollutions d'origine agricoles**. De plus, des modes de gestion pourraient être établis afin de les préserver et les conserver.

Améliorer la qualité des cours d'eau

L'Helpe Mineure et l'Helpe Majeure sont des axes paysagers structurants. Cependant les 2 cours d'eau connaissent une dégradation de leur qualité ; importante pour l'Helpe Mineure (pollution domestique et industrielle) et beaucoup moins marquée pour l'Helpe Majeure (cf carte paragraphe b)). Il est donc nécessaire de prévenir du risque de désintéressement qu'encourent ces rivières si cette dégradation s'accentue. **Il faut les reconsidérer et les valoriser et ceci passe d'abord par une identification des sources de pollution, une limitation des rejets et un entretien des abords des cours d'eau** (berges, sentiers, terrains limitrophes) par des méthodes douces.

Atténuer l'emprise des obstacles visuels

En Fagne de Trélon, les carrières constituent des obstacles visuels dû essentiellement à la présence des merlons. La couleur, l'importance du volume participent à créer des éléments qui créent une rupture dans le paysage. **L'objectif est donc d'insérer ces compositions dans le milieu environnant en agissant notamment sur le nivellement et la végétalisation des merlons.** Il est important dans le PLUi de **prendre en compte les « schémas d'orientations paysagères » élaboré dans le cadre du « Plan de Paysage des sites carriers en Avesnois »** et partagé entre les communes, les exploitants carriers, l'UNICEM et le PNR Avesnois.

Valoriser les panoramas

La Fagne de Trélon, de part son milieu physique et l'occupation du sol, offre des visions plus ou moins profondes. Ces vues, suivant les différents éléments présents et leurs interactions avec le milieu, permettent une découverte et une compréhension du paysage de la Fagne de Trélon. **Ces sites, en position haute** (le point culminant du Nord Pas de Calais se situe à Anor), **méritent un traitement particulier en vue de faire découvrir les éléments structurants paysagers, et favoriser une appropriation de ce paysage.**

2. Les formes urbaines

Les textes et illustrations de ce chapitre sont extraits du Guide technique du patrimoine bâti de La Fagne de Trélon (PNR Avesnois – 2001), ils ont été actualisés et complétés pour l'élaboration du PLUi.

2.1. L'implantation du bâti dans le paysage

Les principaux critères paysagers (topographie, hydrographie et occupation du sol) permettent de caractériser l'entité paysagère de la Fagne de Trélon. On distingue trois types d'implantation et d'environnement des villes et villages, qui peuvent s'enrichir de nuances particulières.

Parmi ces trois types sont définis **deux types majeurs**, les plus représentatifs de l'entité paysagère :

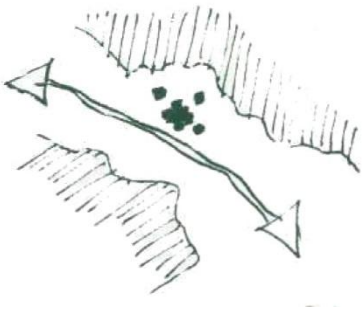
- La vallée encadrée de forêt au nord
- La clairière au sud
et **un type mineur** en situation particulière de transition avec l'entité paysagère voisine :
- La vallée encadrée de plateaux bocagers (transition avec l'entité de la Thiérache)

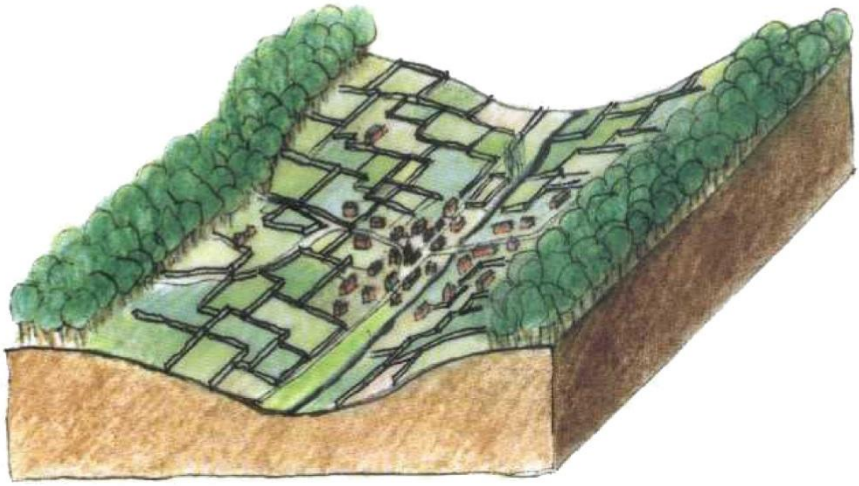
Types majeurs

Caractéristiques du Type I : la vallée encadrée de forêts

- vallée encadrée de forêts (grand massifs boisés),
- présence de la rivière l'Helpe-Majeure ou du ruisseau de Baives,
- noyau bâti implanté sur versant et/ou en fond de vallée,
- perception orientée par l'axe de la vallée (co-visibilité d'un versant à l'autre).
- activité agricole dominante

Trois villages sont particulièrement représentatifs de ce type : **Eppe-Sauvage, Moustier-en-Fagne et Willies.**





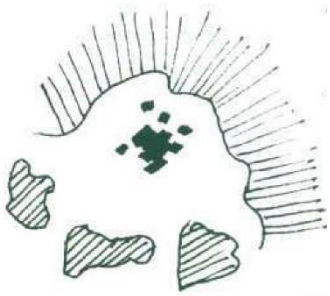
Les deux autres, **Baives et Wallers-en-Fagne**, présentent des nuances :
- La culture est présente de manière plus importante
- La forêt est moins prégnante,
- Les horizons sont plus ouverts, les sommets des collines plus dégagés.

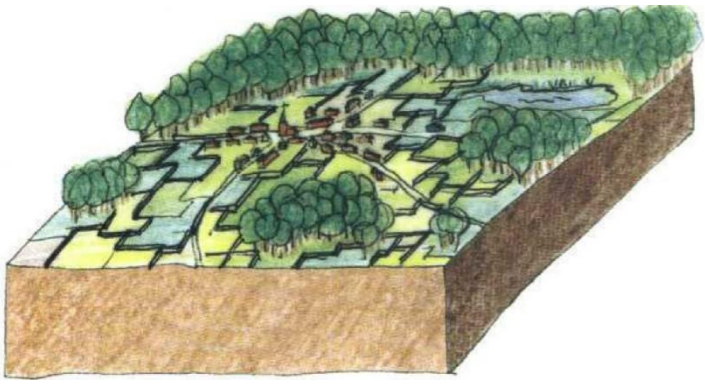
On constate que ces deux villages sont implantés à l'entrée de la vallée. Ils se situent dans un paysage de transition avec des secteurs plus ouverts et cultivés : la clairière de Trélon pour Baives et Wallers-en-Fagne.

Caractéristiques du Type 2 : la clairière

- Bâti implanté en secteur ouvert,
- partiellement sur plateau,
- délimité par une structure forestière,
- activité industrielle dominante.

Communes concernées : **Anor, Féron, Fourmies, Glageon, Ohain, Trélon**

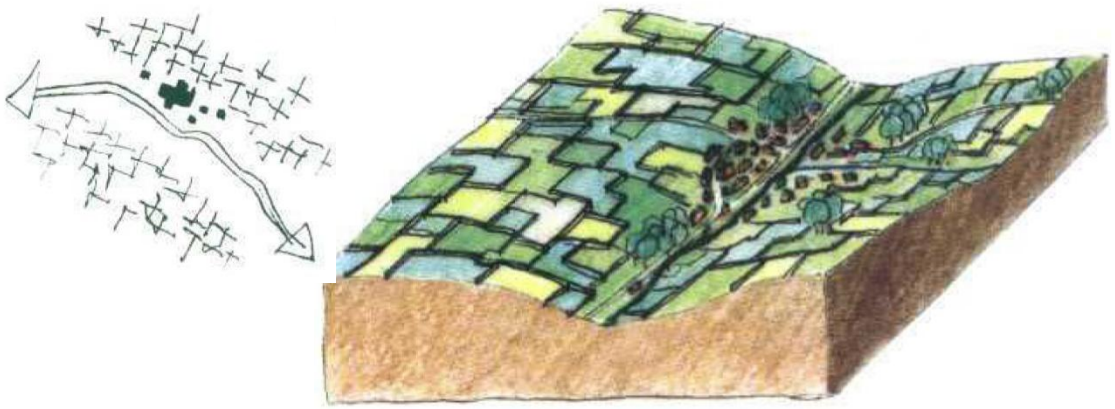




Caractéristiques du type mineur : la vallée encadrée de plateaux bocagers

- Aucun contact proche avec la forêt,
- Noyau bâti sur versant et en fond de vallée,
- Activité industrielle dominante.

Commune concernée : **Wignehies**



2.2. Formes urbaines et éléments structurants du territoire

La forêt, la pente et l'industrie sont des éléments essentiels et représentatifs de la Fagne de Trélon. Ils ont marqué fortement et de manière contrastée la structure urbaine des villes et villages de ce secteur et influent encore aujourd'hui sur leur évolution.

Ces thèmes sont développés et illustrés par des exemples significatifs essentiellement issus de l'étude des communes.

2.2.1. Le bâti et la forêt

Les liens de l'habitat et de la forêt sont déclinés selon trois problématiques dominantes : la forêt comme ressource économique, le défrichement et l'écrin forestier.

La présence et la relation étroite qu'entretenaient la forêt et l'eau ont favorisé, en Fagne de Trélon, à partir du XVIème siècle la naissance et le développement d'une industrie spécifique : forges, verreries, scieries… Ces activités toujours en fond de vallée, détachées des centres-bourgs, ont été à l'origine de formes d'habitat adaptées, enclavées dans la forêt.

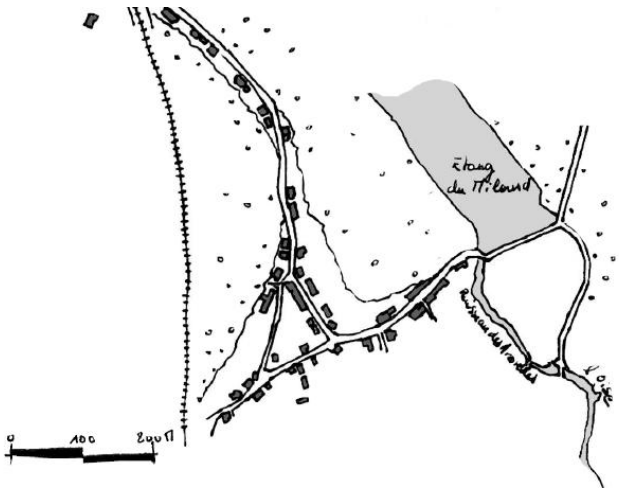
Par ailleurs, le défrichement est lié, à l'origine, à des fins agricoles : les fermes s'implantent en lisière de forêt pour bénéficier de sa proximité et installer de manière protégée leur domaine agricole. Ce phénomène de découpage de la lisière a généré de larges clairières où le bâti s'éparpille dans tout l'espace libéré.

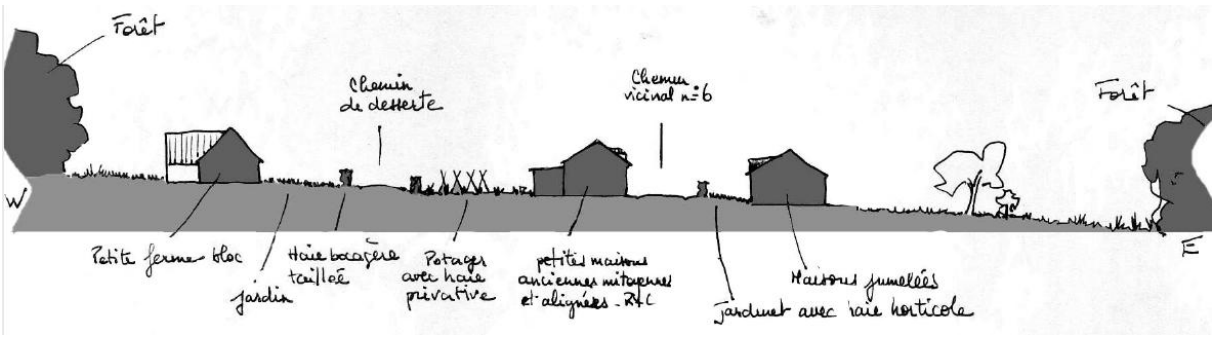
Ces dernières décennies, certains de ces lieux protégés, où le bocage domine encore et la forêt forme écrin, se prêtent particulièrement à une occupation résidentielle, soit par la réhabilitation de petites fermes, soit par l'implantation de maisons récentes.

<u>La forêt comme ressource économique :</u>

<u>Le Milourd (hameau) à Anor</u>

Lié à l'activité de la forge à l'origine, le Milourd est un hameau situé près du fond de vallée occupé par l'étang. Le bâti d'abord constitué de petites maisons ouvrières en bande crée un effet de rue sur le bas du versant. Plus haut, il s'individualise et offre à chacun un espace de jardin souvent potager qui, au contact de la forêt, confère à cette clairière une ambiance très domestique.

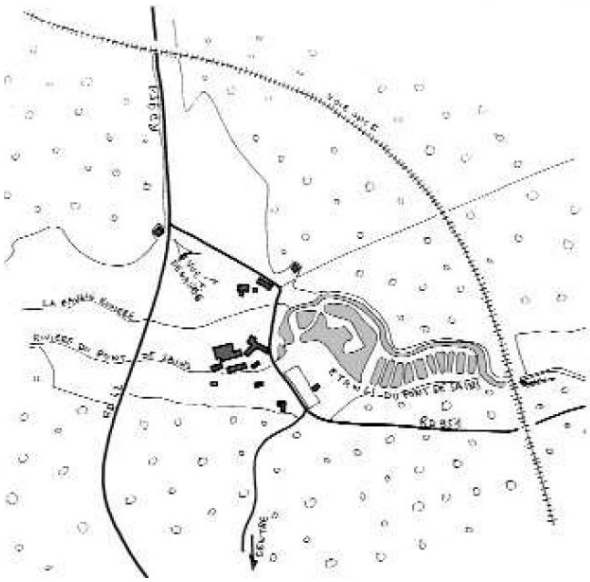




Plan et coupe schématiques du Milourd à Anor

Le Pont de Sains à Féron

Cet ensemble de bâtiments développés autour d'un château et d'une ancienne forge s'inscrit dans une vaste clairière à la lisière franche, ouverte vers l'aval de la vallée, à l'ouest. Ce domaine, très visible de loin, donne un sentiment d'autarcie. A un défrichement lié à l'exploitation de la forge, a succédé au début du XIXème siècle la création d'un parc pittoresque dont témoigne aujourd'hui le temple de l'Amour. Situé aux portes de la Fagne, ce lieu est emblématique d'un paysage de clairière bâtie de fond de vallée, propre à cette entité. Parallèlement au déclin des activités de forge, la vocation résidentielle et agricole du domaine est affirmée, freinant le défrichement de la forêt. La réalisation de la RD42, reliant Sains-du-Nord à Fourmies, a créé une coupure transversale au milieu de la clairière, isolant l'ensemble bâti d'une grande partie de son domaine. Encore aujourd'hui, le site évolue autour d'une activité (l'ESAT de la ferme du Pont de Sains autour d'activités agricoles, proches de la nature et des animaux, du loisir et du tourisme) qui a suscité de nouvelles constructions, regroupées autour des anciens bâtiments, confortant le rayonnement de cet ensemble bâti dans sa clairière.





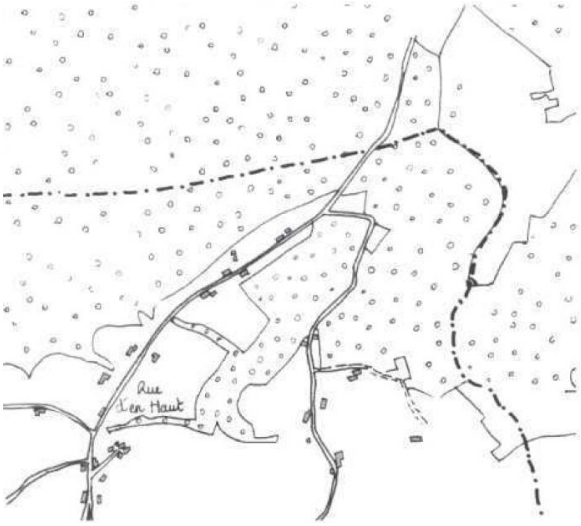
Plan schématique du Pont de Sains à Féron

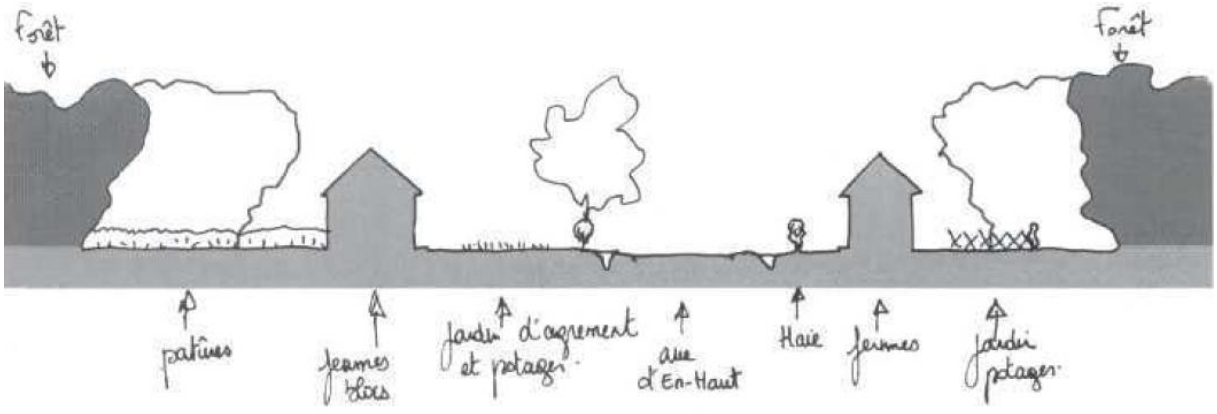
D'autres exemples de formes urbaines sur le territoire de la CCSA correspondant à ce thème : le Fourneau et Laudrissart à Trélon, la Galoperie à Anor…

Le défrichement

La rue d'En-Haut à Eppe-Sauvage

La rue d'En-Haut s'est constituée autour d'un axe de communication autrefois important, partant du village en fond de callée jusqu'en haut du versant forestier, en direction de Sivry (en Belgique). Elle forme une percée longue et étroite issue du défrichement lié à l'installation de fermes-blocs, jusqu'à la frontière, au cœur de la forêt. Implantées parallèlement à la voie, elles sont précédées d'un jardin du côté de la route et de pâtures du côté de la forêt. Elles s'égrènent de part et d'autre de la voie jusqu'à l'extrémité de la percée. La rue d'En-Haut donne l'effet d'un couloir forestier de plus en plus resserré.





Plan et coupe schématiques de La rue d'En-Haut à Eppe-Sauvage

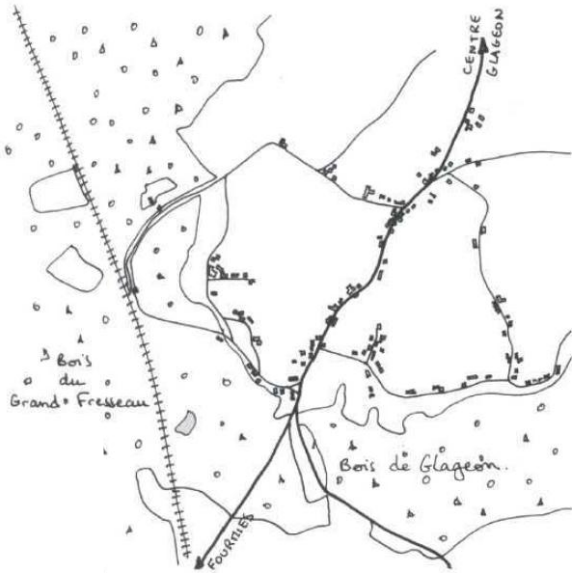
D'autres exemples de formes urbaines sur le territoire de la CCSA correspondant à ce thème : la rue de Couturelle à Eppe-Sauvage, le hameau du Champiau à Willies…

L'écrin forestier

Le hameau de Couplevoie à Glageon

A l'écart du village, le hameau de Couplevoie est constitué d'un maillage de petites voies organisées autour d'un axe nord-sud, reliant le bourg de Glageon à Fourmies. Issu de l'installation de petites fermes ayant contribué au défrichement de cette zone forestière du Bois de Glageon et du Grand Fresseau, Couplevoie s'est constitué comme un véritable hameau en milieu bocager, au creux d'un vallon encadré par la lisère. Aujourd'hui, on constate que le développement de Fourmies au sud a réduit

l'épaisseur de l'écrin forestier de Couplevoie et favorisé son orientation résidentielle. Le tissu des petites fermes herbagères, qui a permis le maintien du bocage, a également facilité l'intégration d'un habitat plus récent. C'est dans cette ambiance campagnarde et protégée que se sont implantées, en continuité avec les bâtiments anciens, quelques constructions neuves densifiant la structure préexistante.



Plan schématique de Couplevoie à Glageon

D'autres exemples de formes urbaines sur le territoire de la CCSA correspondant à ce thème : les Trieux à Ohain, les Bruyères à Féron…

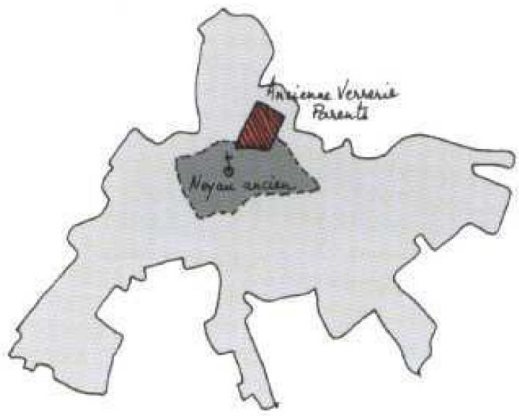
2.2.2. Le bâti et l'industrie

Les ressources en eau conjuguées à l'abondance du bois et aux richesses du sous-sol ont favorisé en Fagne de Trélon depuis le XVIème siècle une industrie florissante dans différents domaines. S'y sont développées forges et aciéries, verreries, filatures, investissant souvent les fonds de vallée, soit en lien au noyau des villages, soit un peu à l'écart lorsque celui-ci est sur versant. Par ailleurs, la relative pauvreté des sols a favorisé la vocation herbagère de ce territoire, suscitant le développement de laiteries industrielles. Dans la deuxième moitié du XIXème siècle, bon nombre de fabriques ont profité de l'arrivé du chemin de fer pour s'implanter à proximité en lien avec des axes de communication importants. Cette forte croissance a créé progressivement des extensions bâties – habitat, locaux professionnels et services – jusqu'aux limites des centres anciens. Elle a modifié la forme et la structure urbaines (Anor, Glageon, Ohain, Trélon, Wignehies), déplaçant parfois le centre de gravité des communes. Ce phénomène est illustré à travers trois situations : l'industrie et son habitat intégrés au tissu urbain ; juxtaposés au centre ancien ; isolés du centre ancien. A la suite du déclin industriel, certaines activités demeurent, d'autres ont disparu ou se sont transformées. Cette mutation se traduit aujourd'hui par l'existence de friches industrielles, la reconversion de bâtiments ou leur réhabilitation patrimoniale.

Influence de l'installation des industries sur la forme urbaine

L'industrie et son habitat intégré au tissu urbain – L'exemple de l'ancienne verrerie Parent à Trélon

L'ancienne verrerie Parent à Trélon s'inscrit naturellement dans la pente, épousant le relief particulier de l'affleurement rocheux et renforçant la cohérence du site. Elle s'est greffée au tissu ancien constituant le centre du bourg. Par la taille et la volumétrie de ses bâtiments, elle s'est facilement intégrée dans la continuité de la structure de la ville.





Plan schématique localisant l'ancienne verrerie Parent à Trélon

L'industrie et son habitat juxtaposés au centre ancien – L'exemple des Willeux à Wignehies (cf.description dans chapitre 2.3.3).

L'industrie et son habitat isolées du centre ancien – L'exemple du Chaufour à Glageon (cf.description dans chapitre 2.3.2).

La place de l'industrie aujourd'hui au travers quelques exemples (non exhaustif)

Le traitement des friches industrielles

Le déclin de l'industrie a eu de multiples conséquences sur le tissu urbain. Aujourd'hui, on constate :

- la présence de bâtiments industriels sans affectation, générant des zones de friches,
- des vides dans le tissu urbain, issus de la destruction de certains bâtiments,
- le réinvestissement de certains de ces espaces dégagés par des zones de loisirs et parfois par la construction de logements.

La destruction en 1991 de la filature de laine Hubinet a libéré un large espace en lisère du centre bourg de **Glageon** et a isolé un rang de maisons.

La ville d'**Anor** mène depuis plus de vingt ans une ambitieuse politique de reconquête de ses friches industrielles et a su faire de leur requalification de véritables atouts. Une démarche citée en exemple à Paris en 2017 lors des journées nationales de l'Ademe et qui a fait l'objet de rédaction de plusieurs articles au niveau national. Celle de la Verrerie Blanche, la dernière des 5 friches déjà traitées (Mimourd, Flament, Tissage et Galoperie (usine et parc d'attraction), vient achever ce long processus engagé au début des années 90 et couronner la démarche du label 'EocQuartier' en 2018. En plus de 30 ans, près de 65 hectares d'anciennes usines (textiles, coutellerie, verreries...).



La réhabilitation – Les exemples de l'ancienne filature de Wignehies.

Des bâtiments industriels ont été réhabilités afin d'accueillir des activités nouvelles. A Wignehies, la surface des bâtiments de l'ancienne filature a été divisée entre diverses entreprises. Cette réhabilitation de qualité a permis le maintien du tissu existant et la mise en valeur de ce patrimoine. Placés en vis-à-vis des terrains de sports et de loisirs, ces bâtiments, rythmés par la succession de leurs sheds, participent de l'activité et de l'identité de la commune.



La muséification – L'exemple de l'atelier-musée du verre à Trélon

Certaines des anciennes industries et leur habitat ont bénéficié d'une reconnaissance patrimoniale en abritant des antennes de l'Ecomusée de Fourmies-Trélon dont l'antenne principale se situe dans une ancienne usine textile à Fourmies. A Trélon, les fours de l'ancienne verrerie Parent sont utilisés pour des démonstrations, transmettant un savoir-faire. Depuis 30 ans, ces expériences ont contribué à la reconnaissance de l'architecture industrielle et de ses activités passées. La mise en valeur de ce patrimoine permet de conserver et de transmettre la mémoire du territoire.

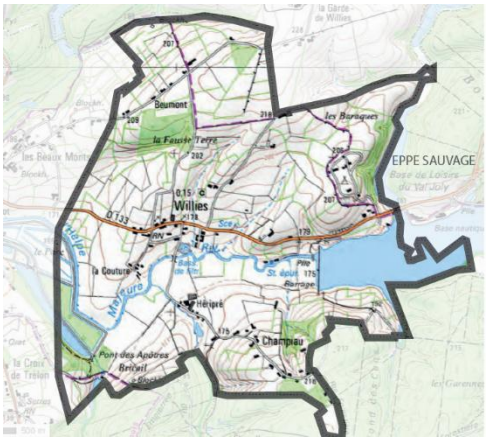
2.2.3. Le bâti et la pente

En raison de sa position sur les contreforts des Ardennes, la Fagne de Trélon est le secteur de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe où le relief est le plus marqué. Cette caractéristique topographique a déterminé le choix d'implantation des villes et villages, profitant de situations dominantes pour se développer. L'inscription du bâti dans la pente a donné naissance à des formes riches et variées. L'influence de la pente porte sur la forme urbaine, l'organisation du bâti et enfin sur les espaces publics.

Influence de la pente sur la forme urbaine.

Qu'elle soit structurée ou non, la forme urbaine s'est adaptée au jeu de la pente selon divers modes : le dédoublement des voies, le maillage des rues et l'étagement du bâti.

<u>Le dédoublement des voies – L'exemple de Willies</u>



Le noyau de Willies est constitué de 2 rues parallèles. La route principale est la rue de Liessies qui est un axe de communication important (RD 133) vers le Val Joly. Dans le village, elle est bordée de fermes positionnées parallèlement à la rue. Ces fermes sont soit situées en retrait par rapport à la rue si l'on se trouve sur le côté haut du versant, soit en rapport direct à la rue si l'on se situe au bas du versant. Le bâti le long de la route principale est construit sur talus ou en terrasse. Sur la rue de Tavaux, parallèle à la rue principale et en contrebas de celle-ci, les vues sont plus dégagées. La silhouette générale du village est marquée par la présence d'arbres d'essences ou de structures différentes. Le noyau se situe sur une éminence, là où le relief est le plus marqué.

<u>Le maillage des rues – L'exemple de Glageon</u>

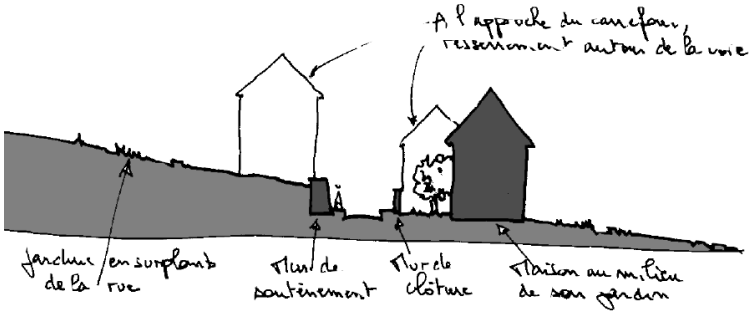


Le maillage à Glageon est un réseau de six voies se croisant de manière orthogonale. Installé sur le versant du Rieux des Hameaux, ce maillage s'est adapté à la pente différemment selon l'inclinaison des lieux. Sur la pente la plus douce, se sont placées les rues les plus longues, les autres s'installant face à la pente.

On constate rue Carion et rue du Général de Gaulle un effet de disymétrie du profil de la rue dû à la pente, illustré par des murs de soutènement côté amont et des jardins clos, au niveau de la rue côté aval.

Sur les rues Georges et Trieux Lecoq prédomine un profil symétrique avec un bâti très étagé

accompagnant la pente. L'accès aux maisons se fait alors par l'intermédiaire de seuils, de perrons ou d'escaliers installés sur le trottoir.



Plan schématique et coupe de principe de la rue Carion

Autres exemples de maillage des rues : le noyau de Wignehies

<u>Le noyau étagé – L'exemple d'Eppe-Sauvage</u>

L'implantation du noyau du village utilise de manière opportune la pente et ses replats en se calant sur des terrasses naturelles. L'installation des bâtiments principaux du village et de leur environnement sur des terrasses successives crée une mise en scène du cœur du village, révélant le relief. L'identité de chaque lieu est affirmée par des limites franches qui le cernent et l'individualisent.



Coupe schématique sur les places du village, avec la mairie et l'école sur une première terrasse, l'église sur son socle sur une seconde, et le cœur villageois en pente douce vers le fond de vallée.

Autres exemples de noyau étagé : Trélon, Baives, Anor

2.3. Organisation bâtie des communes selon leur typologie paysagère

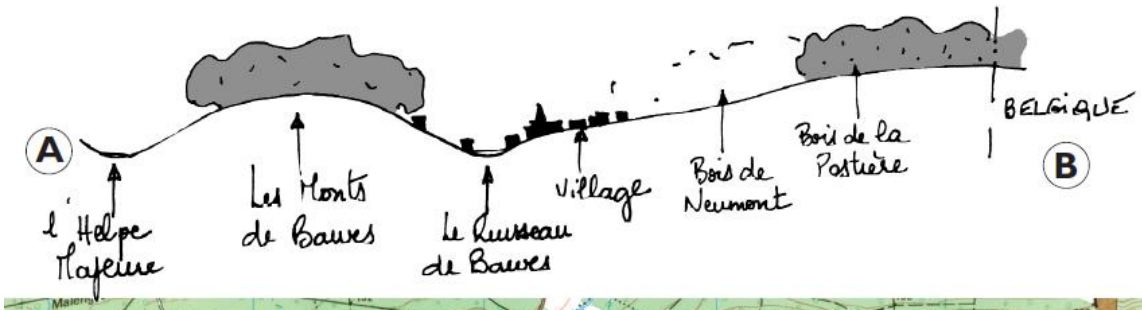
Les textes et illustrations de ce chapitre sont extraits en partie des archivages communaux de La Fagne de Trélon (PNR Avesnois – 2001), ils ont été actualisés et complétés pour l'élaboration du PLUi.

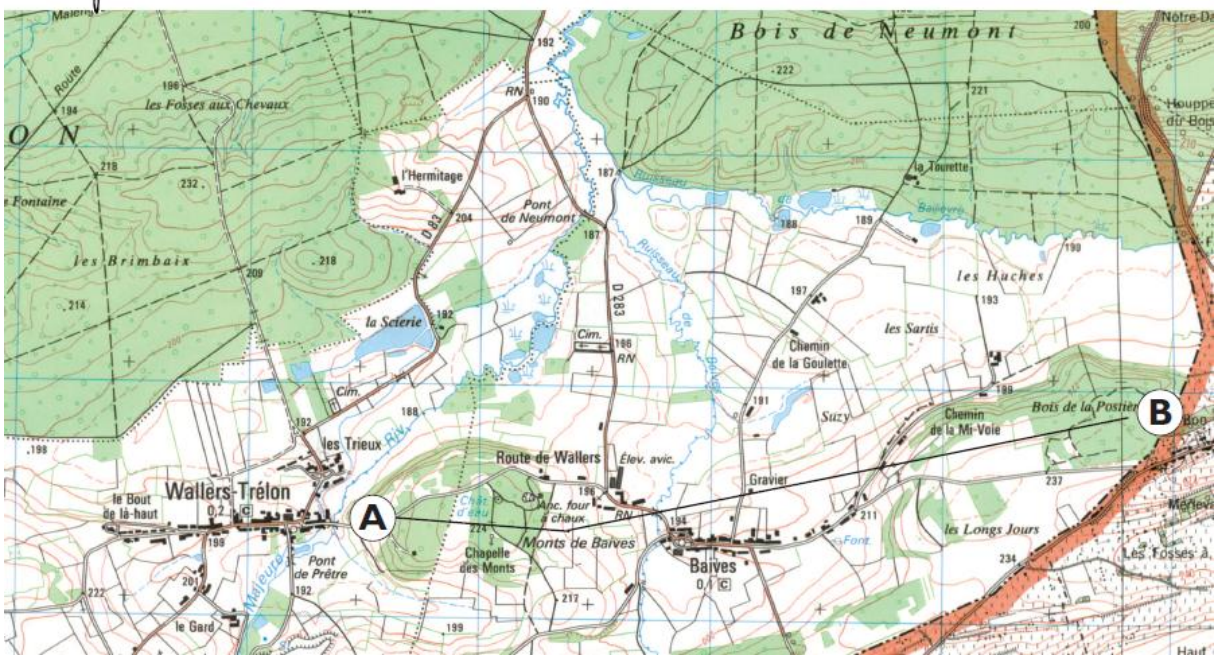
2.3.1. « La vallée encadrée de forêt » : Baives, Eppe-Sauvage, Moustier-en-Fagne, Wallers-en-Fagne, Willies

BAIVES

Caractéristiques principales :

- vallée encadrée de forêts (grands massifs boisés),
- présence du ruisseau de Baives,
- noyau bâti implanté sur versant et/ou en fond de vallée,
- perception orientée par l'axe de la vallée (co-visibilité d'un versant à l'autre),
- activité agricole dominante.



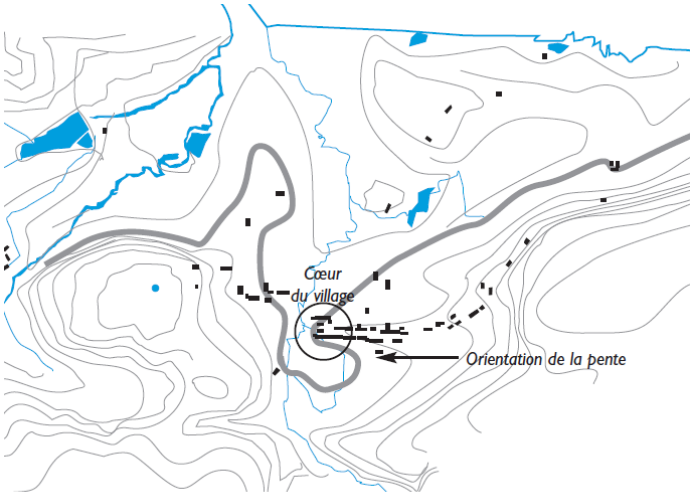


➢ **Implantation paysagère**

Le **village-rue** de Baives s'organise sur une **pente douce**, perpendiculairement au ruisseau de Baives. Les petites fermes et les maisons, implantées à l'écart de la voie et dégageant de **larges usoirs** souvent encore enherbés, sont regroupées en séquences et laissent des percées visuelles régulières vers le paysage bocager. **L'église**, située dans l'axe de la rue, est installée sur **une terrasse** surplombant **la vallée et le moulin**. C'est autour d'elle que le village prend un peu d'épaisseur avec une petite rue sinueuse qui passe derrière l'école.
En montant vers les Monts de Baives, le bâti s'égrène le long de la route ou en retrait pour les fermes les plus importantes, à travers quelques écarts, jusqu'à l'orée du bois qui couronne les Monts. La forêt se fait déjà lointaine et le paysage bocager domine du côté de la vallée au nord, alors qu'au sud-ouest le plateau cultivé est proche. Le

belvédère que nous offrent ces monts est un point d'observation remarquable pour lire cette **transition paysagère**.

Le village entretient **un rapport privilégié au ruisseau** par le moulin qui tire joliment parti du site en s'implantant au-dessus de l'eau avec des ouvrages en pierre remarquables. Derrière, la salle des fêtes enrichit cette complicité et vient se placer entre la rue et le ruisseau, dans un creux où l'alignement d'arbres qui suit le cours d'eau forme un écrin végétal.



Un village implanté sur le haut du versant plongeant vers le ruisseau de Baives.

Le chemin de la Goulette et la route vers l'est sont des étirements qui mettent le village en relation avec la forêt. **Le bâti ancien se répartit de manière lâche et parfois isolée** et se voit aujourd'hui rejoint par des constructions nouvelles, parfois dans un registre architectural différent.

- **<u>Le noyau et la centralité</u>**

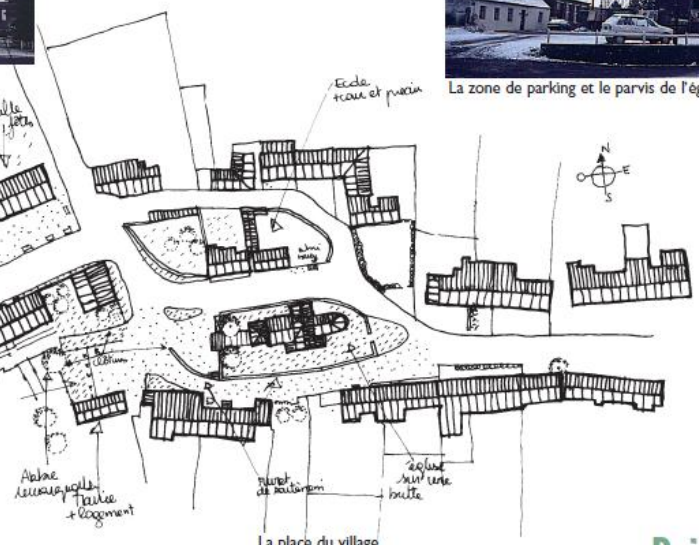
L'ensemble de la place :
Situation par rapport au noyau : Elle est située à l'extrémité ouest du noyau, en surplomb sur le ruisseau.
Forme de la place : Elle est constituée de plusieurs espaces :
- une zone délimitée par le ruisseau, la mairie, le moulin jusqu'à un premier muret, recouverte de gravillons et de pousses d'herbe.
- un premier palier vers l'église, bordé sur une partie par un muret et fermé par un second muret. Il comprend le kiosque, une volée de marches et sert de parking.
- le parvis lui-même, marqué par un dallage en pierre bleue et en ciment. Deux grands arbres remarquables, formant un premier portail, marquent l'accès à l'église.
L'emplacement de l'ancien cimetière enserre l'église. Posée sur son socle, elle domine les fermes et le bâti proche.
La place se prolonge par deux rues : celle au sud est à la fois espace de circulation et accès privé aux habitations, celle au nord est l'axe majeur de circulation. A l'arrière, entre le moulin et la mairie, quelques grands arbres font une barrière visuelle vers l'ouest, du côté des monts et ferment la place. Depuis le parvis, la salle des fêtes, positionnée entre les routes de Moustier-en-Fagne et de Wallers, vient fermer l'un des angles de la place. Elle cerne bien cet ensemble mais dénote par son parti architectural. La place est fermée par certains éléments (murets, talus, arbres et bâtiments), mais des percées et des espaces de transition sont ménagés : aussi ses limites sont finalement peu définies.
Sur ou à proximité de la place se situent sans réel lien les trois lieux publics majeurs rassemblant les activités du village (mairie, école et église). La place bénéficie d'un aménagement minimum.
Il existe une inclusion entre les espaces publics et privés :
- entre l'espace du moulin, celui de l'habitation dans la mairie et la mairie elle-même

- entre la mairie et la ferme proche
- entre les fermes du sud et la rue de contournement de l'église
- entre la route et la place


La mairie et le moulin.


La zone de parking et le parvis de l'église.


Le chevet de l'église

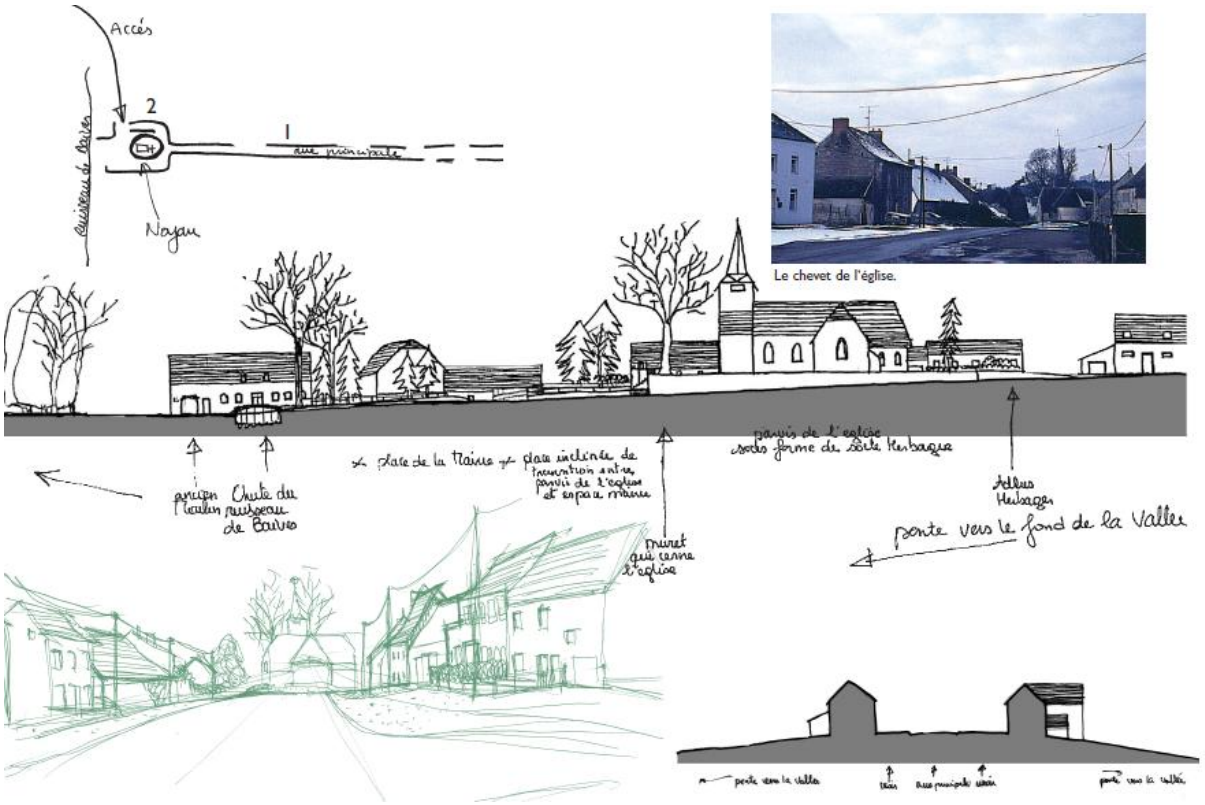


La place du village

Baives 7

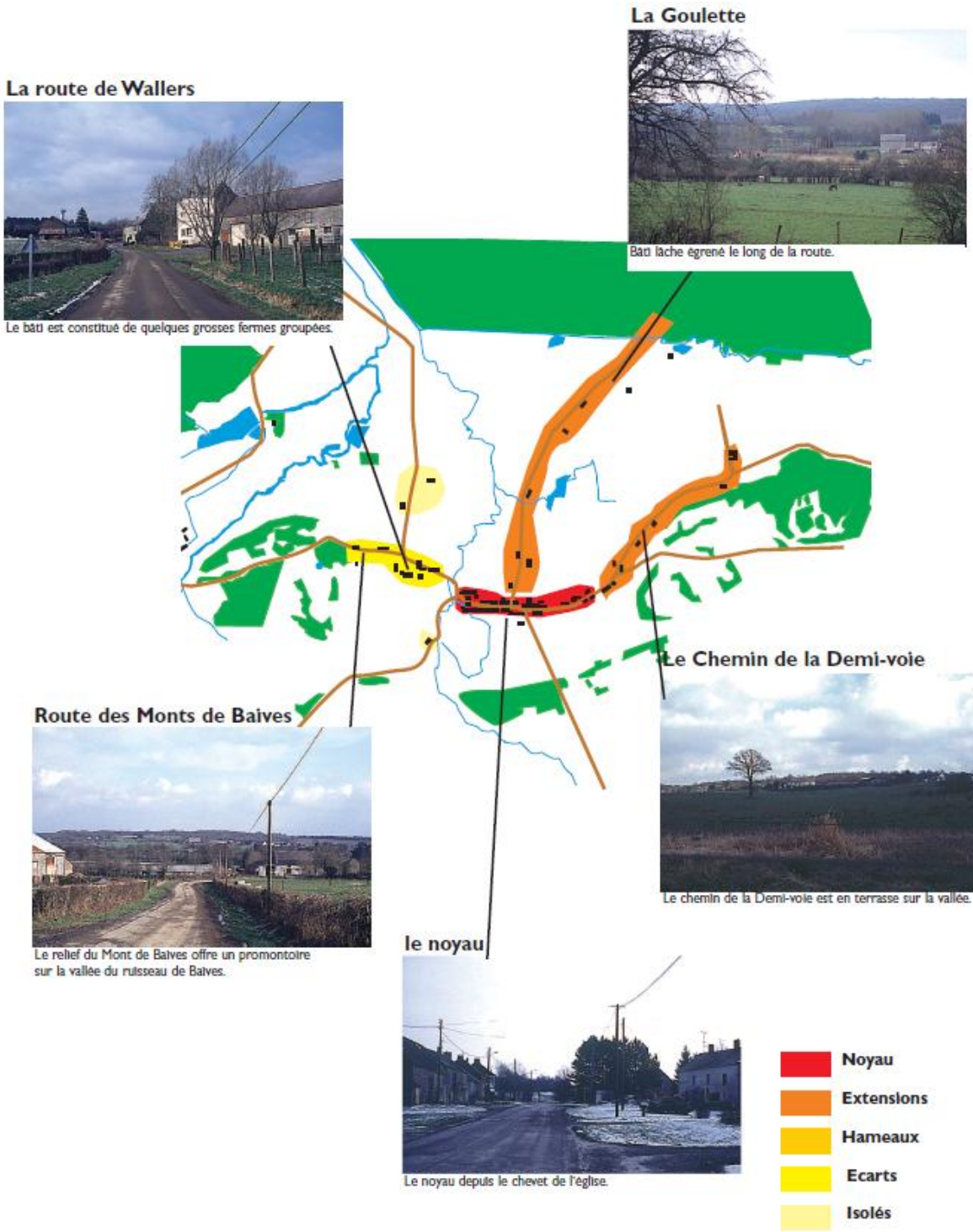
Le noyau :
Le noyau est situé sur une crête. Il est de forme linéaire, avec un dédoublement derrière l'école. Le moulin se situe en contrebas de l'église, à l'extrémité du noyau. La rue principale est implantée sur une pente plus douce. Un palier est marqué au départ de la rue de la Goulette. La rue principale est constituée de fermes et de maisons anciennes parallèles à la route, souvent avec un étage ou avec un surcroît. Malgré quelques altérations du bâti, une impression globale d'unité se dégage grâce à l'usage généralisé de la pierre bleue (sauf pour l'école et une grange en brique), aux volumes des fermes et à leur implantation. Quelques percées sur le paysage existent car le bâti n'est pas mitoyen tout au long de la rue principale, mais seulement par sections. Une barrière d'arbres signale la route de Chimay.
La rue principale s'évase à l'est. L'espace entre la rue et le bâti (usoirs) augmente de part et d'autre de la rue, au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'église.
Le bâti est situé en retrait ; une zone de transition le sépare de la route. Cette zone dite des usoirs est composée :
- soit d'une haie qui crée l'espace d'un jardin entre la route et le bâti
- soit d'une zone d'herbes ou de gravillons qui sert de parking
- soit d'une zone herbagère sans fonction déterminée.

Le noyau est très lisible du fait de la position de l'église, enserrée par le village, et par la simplicité de composition de la rue principale.



- **Les sous-ensembles bâtis**

- **La route de Wallers** : Elle est constituée de fermes qui s'organisent autour d'un carrefour. Ce lieu représente l'accès principal à la commune, depuis le site des Monts et depuis Wallers-en-Fagne. Il est une introduction à l'arrivée sur le noyau du village. Cet ensemble est situé avant le ruisseau, le long et en bas de la pente des Monts. Le ruisseau forme une coupure entre le noyau et **ces écarts**. **Les fermes sont implantées en retrait**, perpendiculaires aux axes de circulation ou de biais ; elles sont de formes complexes. Certaines sont situées en surplomb ; des fossés de drainage et des haies isolent les parcelles. Autour du carrefour, se développent des hangars.
- **La Goulette** : Extension linéaire à l'habitat dispersé le long de la route, elle est perpendiculaire au noyau et aboutit dans le bois de Neumont, au nord. Il s'agit d'une voie étroite, en impasse, qui se développe sur un terrain plat et dégagé. Elle est constituée d'éléments disparates : fermes anciennes, pavillons récents, pavillon forestier. La majorité des constructions est bâtie d'un seul côté du chemin, à l'est. Entre la route et le bâti, se situe une zone herbagère, un fossé de drainage, un talus et une haie souvent arbustive.
- **Le chemin de la Demi-Voie** : Il constitue une extension du noyau, mais avec un bâti plus lâche. La rue principale formant le noyau se dédouble ; la partie gauche de l'embranchement forme le chemin de la Demi-Voie, en direction de la frontière belge. Cette extension se termine en impasse sur un ensemble important de bâtiments agricoles. Son point de départ est marqué par une ferme située sur un talus à la fourche entre deux voies. Le long du chemin sont implantées parallèlement des fermes, en général sur le talus, côté est. Au sud, le chemin est cerné par le petit bois de la Postière. Les fermes apparaissent comme juxtaposées, sans liens directs entre elles, si ce n'est leur succession géographique. Des pavillons sont venus complétés cet ensemble.

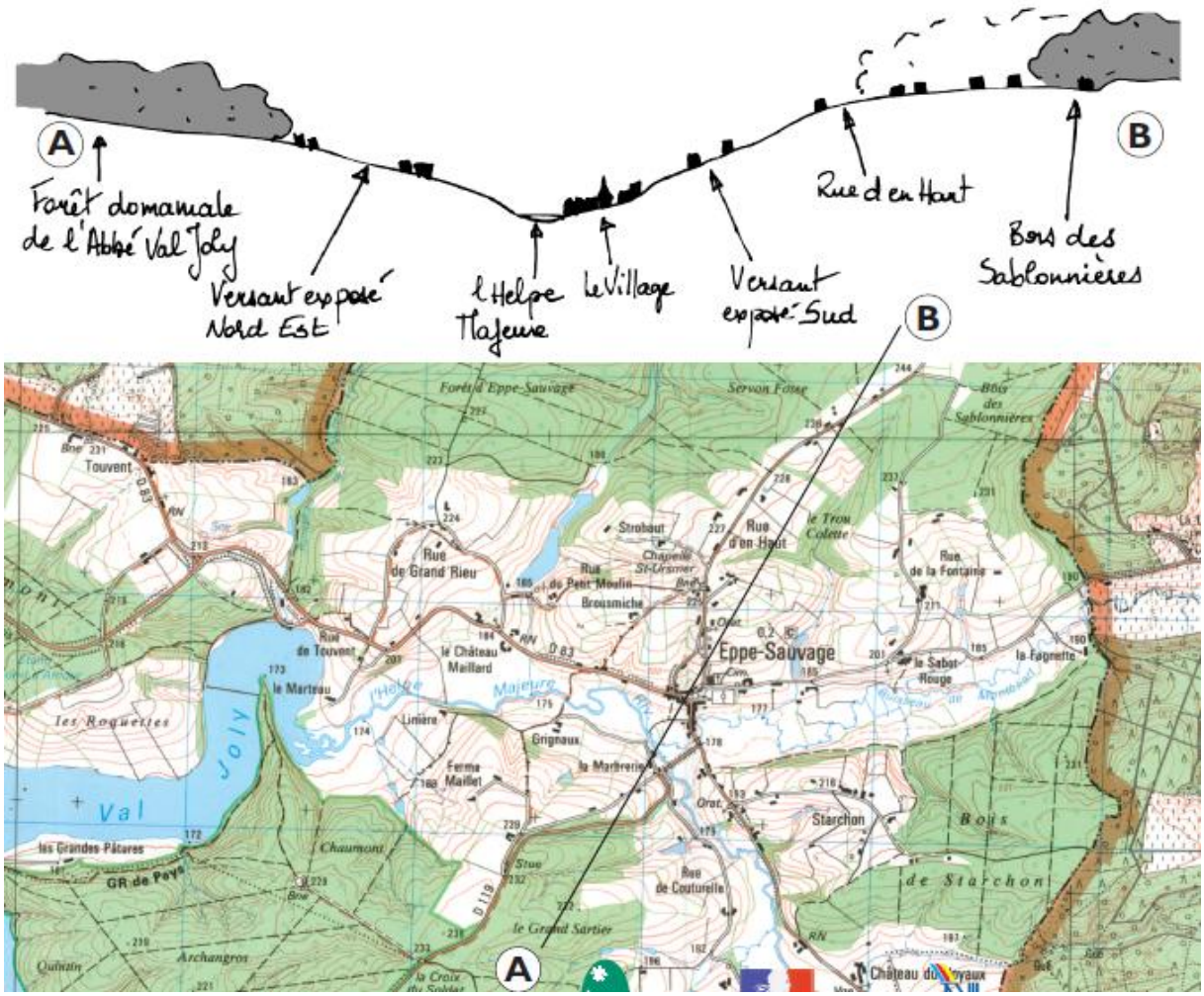

La Goulette
Bâti lâche égrené le long de la route.
La route de Wallers
Le bâti est constitué de quelques grosses fermes groupées.
Le Chemin de la Demi-voie
Le chemin de la Demi-voie est en terrasse sur la vallée.
Route des Monts de Baives
Le relief du Mont de Baives offre un promontoire sur la vallée du ruisseau de Baives.
le noyau
Le noyau depuis le chevet de l'église.
Noyau
Extensions
Hameaux
Ecarts
Isolés

EPPE-SAUVAGE

Etymologie :
Le village d'Eppe-Sauvage tire son nom de l'association du nom de la rivière qui le traverse, l'Helpe et du latin sylvestris qui l'apparente à une contrée sauvage et boisée.

Caractéristiques principales :

- vallée encadrée de forêts (grands massifs boisés),
- présence de la rivière l'Helpe-Majeure,
- noyau bâti implanté sur versant et/ou en fond de vallée,
- perception orientée par l'axe de la vallée (co-visibilité d'un versant à l'autre),
- activité agricole dominante.



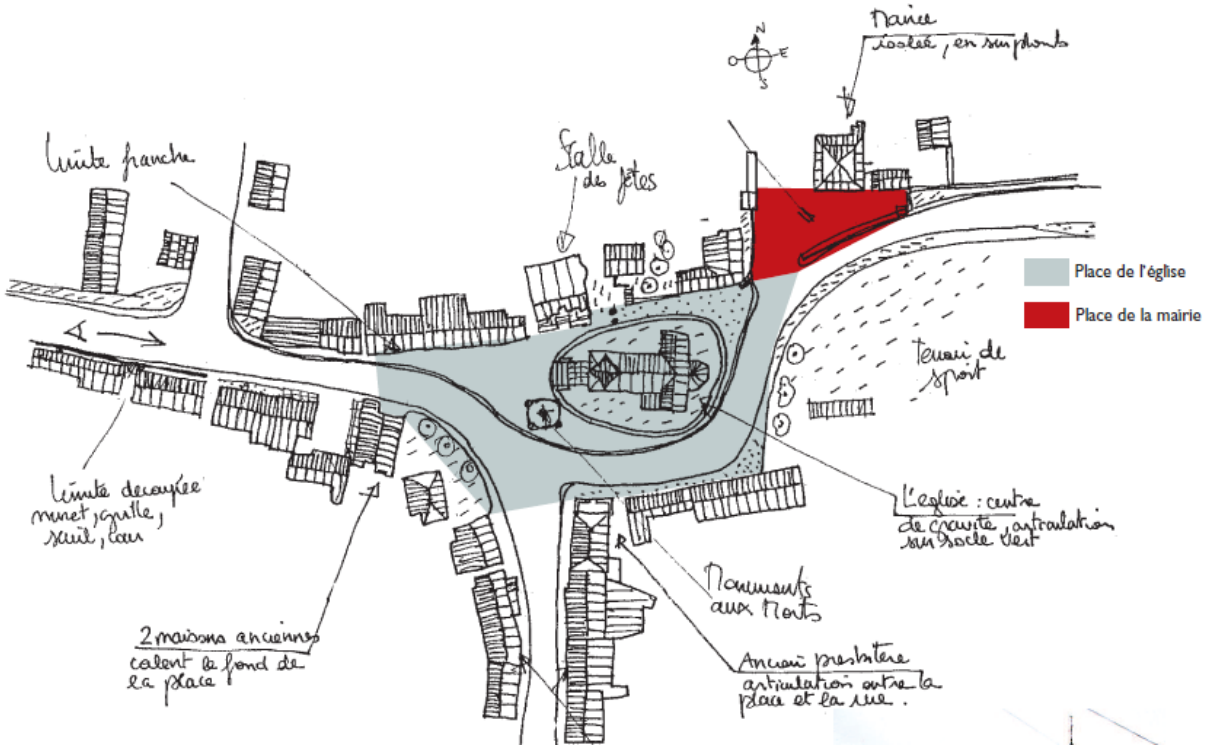
➢ Implantation paysagère

Installé sur le bas du versant et le fond de vallée, à la confluence entre l'Helpe-Majeure et le ruisseau de Montbliart, le village d'Eppe-Sauvage s'est développé en utilisant l'orientation des deux vallées.
Sa **forme générale en étoile** s'organise autour d'un coeur constitué de l'église et de sa place et s'étire jusqu'au fond de la vallée le long d'une rue où le bâti y est relativement dense, aligné et mitoyen.

Au-dessus du village, gravissant le versant nord, bocager, **s'égrène le bâti de la rue d'En-Haut jusque dans la forêt** dégageant une clairière linéaire de plus en plus étroite. Le versant sud, bien marqué et limité sur la crête par la lisière de la forêt de Trélon, propose une occupation du sol mixte mêlant prairies et cultures sur la pente. **Le bâti**, essentiellement composé de fermes, **est réparti sur l'ensemble du versant** et a sans doute contribué au découpage de la limite forestière au profit du défrichement agricole.

- **<u>Le noyau et la centralité</u>**

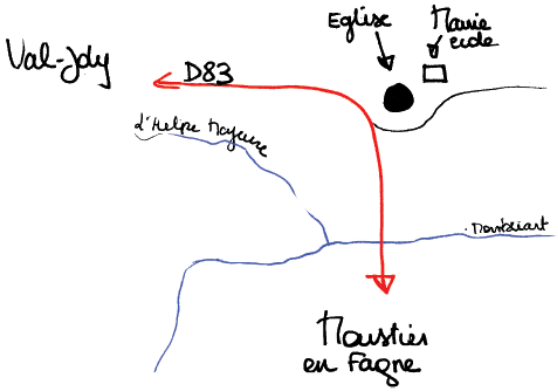
Les places de l'église et de la mairie :
Elles forment le cœur du noyau, son articulation. La place s'organise autour de l'église ; sa forme est délimitée par les voies de circulation que sont la départementale 83 et la rue de la Fontaine. Ses limites sont relativement marquées, sauf à l'est où un talus herbager prolonge l'arrière de la place. Contrairement à Baives, la mairie apparaît en arrière de la place du village. La place est un lieu de rencontre et de circulation, avec la présence d'un café/médiathèque. L'église, inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, en est l'élément central. La place est également marquée par la présence du monument aux morts. L'église est posée sur un socle : un haut muret la sépare de l'espace de la place. Seul un escalier en pierre bleue et le parvis dallé en permettent l'accès. Les gradins de la salle polyvalente sont une transition entre l'espace public de la place et celui de la salle.

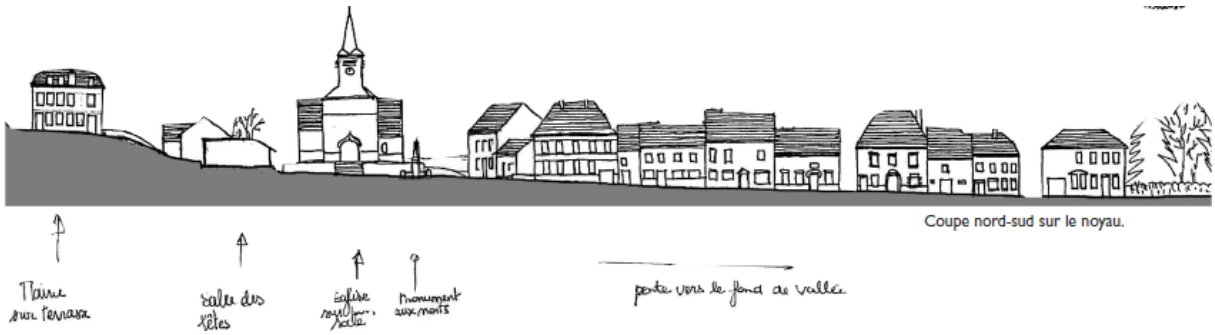


Le noyau :
Il est constitué par une zone de carrefour en Y comprenant du bâti linéaire, mitoyen et dense. L'ancien presbytère marque l'articulation entre la rue de Verdun et la rue de la Fontaine. Au sud, le noyau est délimité par le ruisseau de Montbliart. Il est composé essentiellement d'habitations, de deux commerces et de fermes anciennes. Le caractère rural prédomine. Différents types de limites entre les espaces publics et privés peuvent être identifiées :

- les dalles en pierre bleue de la place,
- un trottoir bitumé directement en contact avec les maisons
- un talus herbager surmonté d'une haie
- une petite clôture définissant une mini-cour
- l'installation de bancs devant certaines maisons
- des pavages
- et dans la partie ouest de la rue de Verdun, des escaliers maçonnés.

Le noyau est lisible car le bâti est dense. Seule la partie située à l'arrière de l'église, rue de la Fontaine, comprenant la mairie, ne se devine pas lorsque l'on traverse le village. Cette route s'est marginalisée par rapport à l'axe principal (RD 83).





Coupe nord-sud sur le noyau.

➢ **<u>Les sous-ensembles bâtis</u>**

- En liaison avec l'Helpe-majeure et le ruisseau de Montbliart, se sont implantées les **demeures prestigieuses des maîtres de forges**, encore visibles aujourd'hui. Elles sont installées soit en terrasse au-dessus du lit de l'Helpe, soit dans le fond de vallée élargi pour tirer parti des différents cours d'eau. Château Maillard et château Voyaux constituent des entrées monumentales. Ces deux ensembles font office de signal, en annonçant le noyau du village. Organisés autour d'une cour, d'anciennes forges comprenant un logis seigneurial des anciens maîtres de forge et une ferme, sont implantées à proximité de l'Helpe. Le château Maillard se referme sur son site, tandis que le château Voyaux s'offre au regard.
- Situé sur les hauteurs, à l'écart du village, **le hameau de Touvent** se trouve en situation isolée au sein d'une clairière à dominante agricole. La forme linéaire du bâti le long de l'axe (RD83) et le maintien d'une activité minimum (station-service, brasserie...) dans ce secteur enclavé sont liés à sa position transfrontalière qui génère une fréquentation régulière. La partie droite de la route se situe en Belgique. Ici coexistent deux usages, sans lien entre eux, des fermes côté français et des services côté belge. Il offre de plus des qualités de belvédère unique sur la Fagne de Trélon avec des vues lointaines jusqu'au-delà d'Ohain.
- A l'ouest de la commune, **le site du Val Joly** s'organise de manière isolée et complétement indépendante du village d'Eppe-Sauvage. Depuis la RD 83 qui le longe, la vision du lac artificiel rapproche les deux versants forestiers de la vallée dont la rive sud reste particulièrement inaccessible. Cette zone est constituée d'équipements et de bâtiments à vocation touristiques séparés en deux entités : la base de loisirs et le camping situé en surplomb sur la commune de Willies d'une part, le cœur de station avec ses commerces, la piscine, le centre équestre, les

logements… d'autre part. Depuis la RD 83, seule la base nautique reste visible sur une courte séquence. En s'éloignant de la rive, la route s'enfonce dans la forêt et n'offre pas de vision des autres pôles d'accueil et d'activités situés au bord du lac.

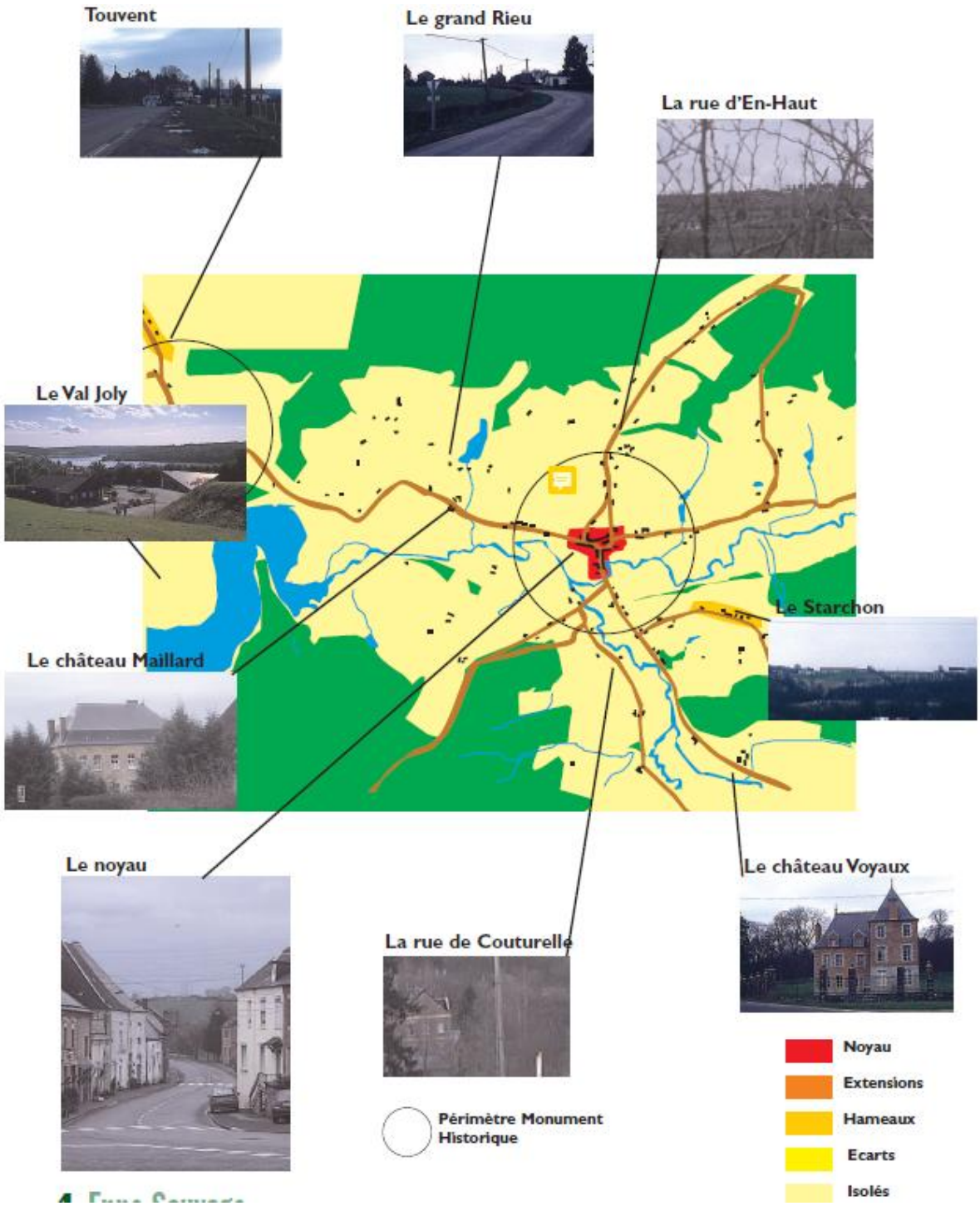
- Le Starchon : il s'agit d'un hameau linéaire qui suit la pente et la crête, se terminant en impasse. Il est situé sur une zone dominante, en co-visibilité avec le noyau. Il est constitué de fermes et de maisons neuves implantées en partie dans les bois.

- L'étirement bâti de la rue d'En-Haut et la rue de la Fontaine : ce sous-ensemble est **globalement linéaire et composé de fermes** isolées. Le bâti est organisé le long d'une route en boucle à partir du noyau. Celle-ci vient buter sur la frontière franco-belge, dans la forêt.

Ces fermes sont situées dans la pente, à flanc et partiellement sur le plateau, la plupart implantées parallèlement à la route. Quelques-unes d'entre elles, nommées «Terre à l'Agace» sont organisées autour d'un embranchement en impasse.Au niveau de la rue de la Fontaine jusqu'au «Sabot rouge», les fermes sont implantées parallèlement au lit du ruisseau de Montbliart. Le bâti est séparé de la route par un système de fossés de drainage et de haies.

- Les fermes du Grand Rieux : ce sous-ensemble est composé de **fermes isolées**, sur le haut d'un versant, en lisière de forêt, et comprend des constructions récentes. Certaines sont situées en terrasse avec vue sur le lac, sans lien visuel au noyau du village. Le bâti est composé autour d'un carrefour, en co-visibilité avec le versant d'en face.

- La rue de Couturelle : il s'agit **d'un écart linéaire** et discontinu. Depuis la route de Trélon, il est marqué à son embranchement par une maison de maître, puis se succèdent quelques fermes isolées ou regroupées par deux. Cette rue débute au niveau de l'Helpe, puis s'élève au-dessus de la vallée, sur le versant. Les fermes sont plutôt parallèles à la voie, sur talus. Le chemin de Couturelle est parallèle à la D83, symétriquement par rapport à l'Helpe.


Touvent
Le grand Rieu
La rue d'En-Haut
Le Val Joly
Le Starchon
Le château Maillard
Le noyau
La rue de Couturelle
Le château Voyaux
Noyau
Extensions
Hameaux
Ecarts
Isolés
Périmètre Monument Historique

MOUSTIER-EN-FAGNE

Caractéristiques principales :

- vallée encadrée de forêts (grands massifs boisés),
- présence du ruisseau de Baives,
- noyau bâti implanté sur versant et/ou en fond de vallée,
- perception orientée par l'axe de la vallée (co-visibilité d'un versant à l'autre),
- activité agricole dominante.

➢ Implantation paysagère

Le noyau est installé dans le fond de vallée à proximité immédiate des prés humides de l'Helpe-Majeure. Il apparaît aujourd'hui éclaté en deux secteurs, celui groupé autour du prieuré et celui formé par la mairie et la salle des fêtes. La carte d'état-major de 1832 offre une vision plus unitaire du village dont la population s'est considérablement réduite. Le bâti, peu dense, se structurait autour d'un quadrilatère, alors qu'aujourd'hui, seules deux voies sont bordées de bâtiments formant un tissu discontinu. Moustier apparaît ainsi très isolé, placé entre la forêt de Trélon et la frontière avec la Belgique.



➢ Description historique

Source : base Mérimée

Traditionnellement, il est écrit que saint Dodon aurait fondé un prieuré à Moustier au VIIe siècle, prieuré qui serait entré dans les dépendances de l'abbaye de Lobbes. D'autres sources mentionnent qu'Aubert, évêque de Cambrai, est à l'origine de la vocation d'un dénommé Landelin. Celui-ci après une vie de brigandage s'est converti et est ordonné prêtre par Aubert qui l'incite vers 635 à s'installer comme ermite à Lobbes sur la Sambre. Ensuite Landelin crée les monastères d'Aulne, de Wallers, c'est-à-dire de Moustier-en-Fagne et de Crespin. Par souci d'unification, les Carolingiens

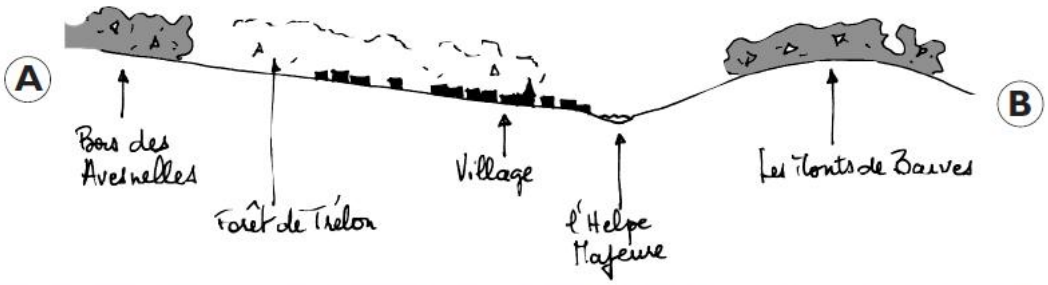
choisissent pour tous les monastères de l'Empire une règle unique, celle de saint Benoît. Cette règle est imposée définitivement en 817 par le concile d'Aix-la-Chapelle. Ruiné par les attaques des Normands, le prieuré existe cependant jusqu'à la Révolution. On peut encore voir aujourd'hui la chapelle du XVIe siècle de l'ancien monastère, ainsi que la maison du prieur du XVIIIe siècle. En 1643, Arnould de Harchies, seigneur de Moustier, contribue avec l'abbaye de Lobbes (dont l'écusson portant gravé les clefs de saint Pierre est encore visible) à la réfection des bâtiments du prieuré. Le manoir daté 1547 comporte un pignon en façade à escaliers ou gradins qualifié d' « espagnol » par référence à la période politique qui l'a vu naître. En 1962, le prieuré est occupé à nouveau par des moines venus de Mons mais pour de brèves années. Devant partir en Suisse, ils le cèdent à des religieuses installées alors à Cambrai, des Bénédictines olivétaines.

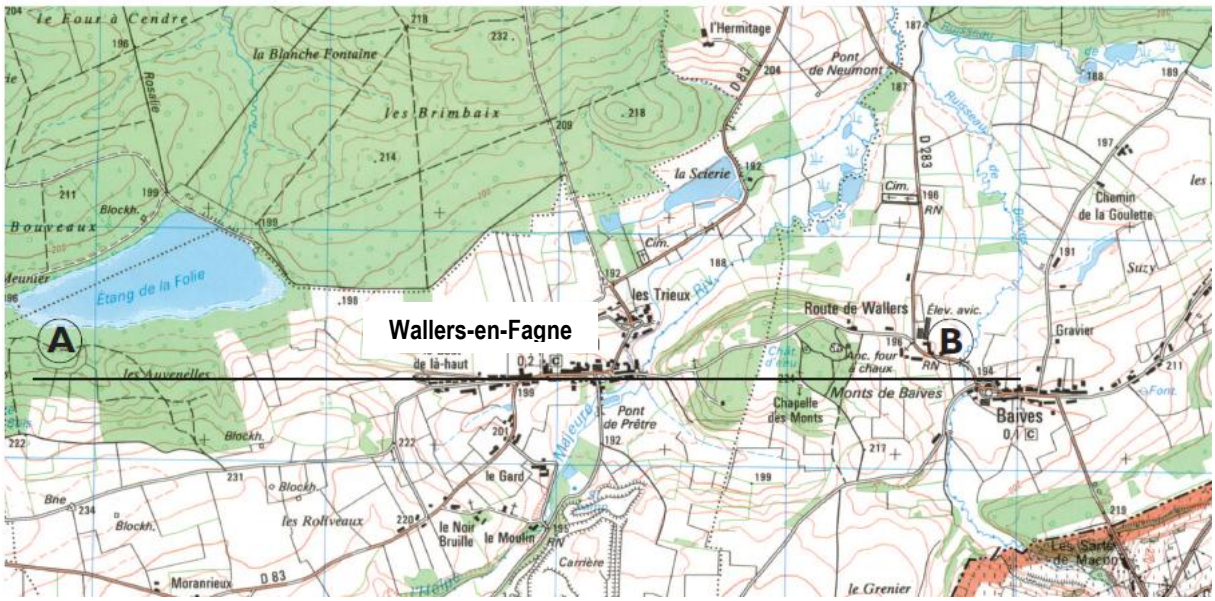


WALLERS-EN-FAGNE

Caractéristiques principales :

- vallée encadrée de forêts (grands massifs boisés),
- présence de la rivière l'Helpe Majeure,
- noyau bâti implanté sur versant et/ou en fond de vallée,
- perception orientée par l'axe de la vallée (co-visibilité d'un versant à l'autre),
- activité agricole dominante.





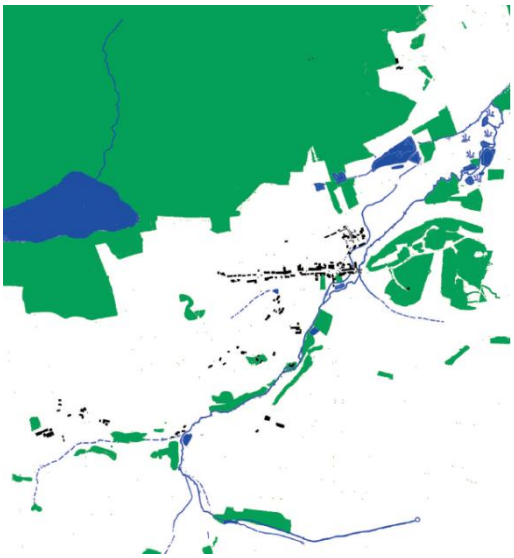
➢ Implantation paysagère

Le "village-rue" de la commune de Wallers-en-Fagne s'étire perpendiculairement à une pente douce et continue, descendant jusqu'à l'Helpe-Majeure qui n'est encore ici qu'un petit ruisseau. Implanté dans une continuité très lisible, le bâti, par ses orientations et ses reculs apporte des variations, des dilatations et des resserrements et dégage des usoirs plus ou moins importants. Réparties généralement en petits groupes, les petites fermes et habitations laissent tout d'abord des perspectives sur le paysage environnant et les pâtures de proximité pour ensuite, à l'approche de l'église située sur une terrasse en surplomb du fond de vallée, se resserrer et canaliser les vues. La structure linéaire de ce village descendant doucement vers la rivière est particulièrement visible depuis le sud. **Parallèle à un petit cours d'eau** qui se jette dans l'Helpe-Majeure, elle s'accroche en surplomb du vallon, sur un versant bocager et bien

dégagé. L'ensemble du village semble bien s'inscrire dans une composition presque rigoureuse, ne laissant que peu de constructions à l'écart.

Au nord-est du village, adossés à la forêt, en surplomb du fond de vallée et en regard des Monts de Baives, **les "Trieux"** forment une structure très organisée et indépendante du village.

En remontant vers les sources de l'Helpe Majeure, on rencontre non loin du lit de la rivière, **quelques fermes isolées placées entre vallée et plateau**, avec, en fond de perspective et barrant l'horizon, les énormes talus de terre issus de la carrière.



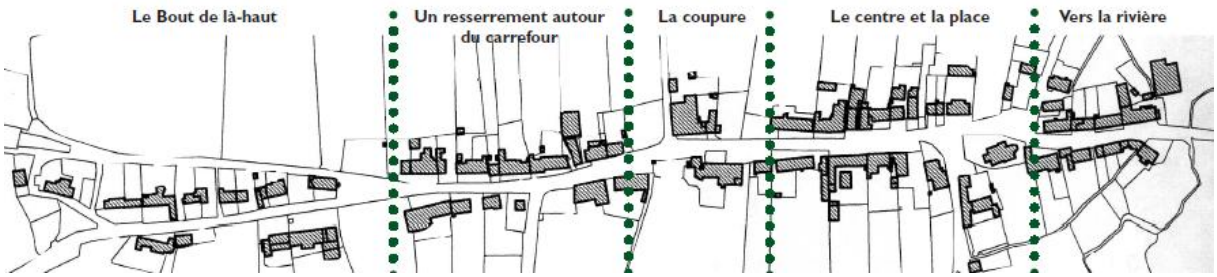
Au sud de la commune, **le hameau de Moranrieux**, le long de l'axe de la RD 951 qui traverse la clairière d'est en ouest, rassemble sur le plateau, au milieu d'un paysage ouvert et cultivé, quelques fermes installées au centre de leur domaine. Se détachant ainsi complètement de la vallée et de la forêt, ce mode d'implantation préfigure déjà une occupation du territoire appartenant au type des "villages de clairière".

- **<u>Le noyau et la centralité</u>**

Nature du noyau :

- La RD83 constitue la rue principale.
- La place regroupe les équipements publics (église, mairie-école, la poste, la Maison de la Fagne).
- L'Helpe Majeure limite le développement du bâti.
- Les Trieux s'organisent juste à l'écart du centre, à proximité de la rivière.
- un lotissement récent est venu s'accrocher au nord de cette structure linéaire.

La rue principale :



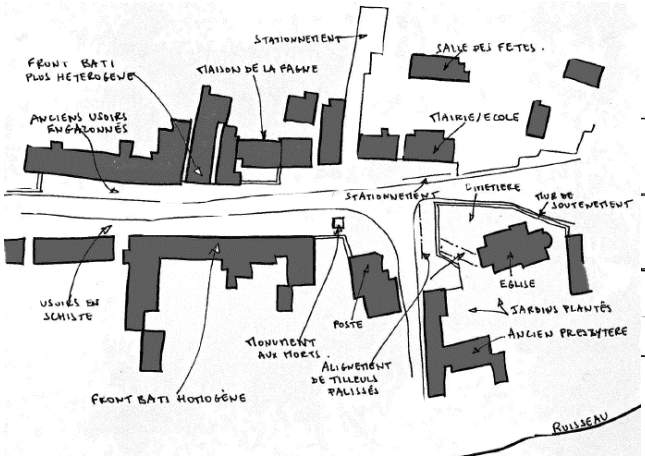
- Le Bout de là-haut :

Le bâti, souvent discontinu et hétérogène, fait de pavillons et d'anciennes fermes, est en recul par rapport à la voie, et séparé de celle-ci par un jardin ou un espace privé clos. L'espace public est délimité par les clôtures privées.

- Un resserrement autour du carrefour :

Le bâti, devenant plus continu et aligné, se resserre autour de la voie et définit un large espace public qualifié par l'ouverture presque systématique des usoirs. Les volumes bâtis offrent une grande variété de hauteur.
- La coupure :
Le bâti ancien est interrompu pendant une courte séquence, créant une coupure avant d'entrer dans la partie la plus centrale du village. C'est dans ce secteur, auparavant occupé par des prairies qu'a pris place le développement urbain de la commune ces dernières années au travers la réalisation d'un lotissement composé de maisons individuelles et d'une opération groupée.
- Vers la rivière :
Le bâti, constitué d'anciennes petites fermes, plus basses que dans les autres parties du village, est implanté très près de la voie avec une forte continuité s'étirant de la rivière au chevet de l'église.
Parfois agrémenté de petits jardins soignés, il confère à ce secteur une impression d'intimité.

Le centre :
Cette partie bâtie qui constitue le cœur du village présente deux secteurs contigüs : le premier encadre bien la rue avec un bâti assez continu et aligné, le second, organisé autour d'un espace dilaté (le carrefour), est composé de volumes uniques (l'église, la mairie/école, ...) implantés avec un plus grand recul et souvent détachés les uns des autres.
Le front bâti du côté nord de la voie est plus hétérogène. Il juxtapose des constructions à longs pans ou à pignon sur rue, implantées avec des décrochements, des murets et des surfaces engazonnées, ...
Celui situé au sud de la voie, plus homogène et accompagné d'un bas-côté continu et uniforme en schiste, crée un guide visuel vers le carrefour/place.



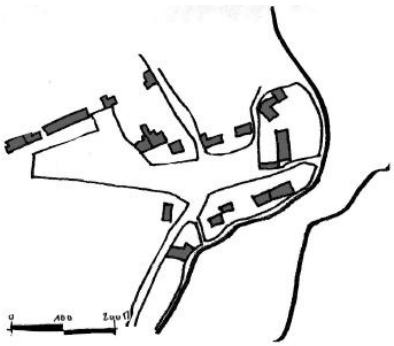


- **<u>Les sous-ensembles bâtis</u>**

- Autour de la vallée :
Plusieurs écarts et bâtis isolés, répartis le long de trois rues, forment un ensemble situé entre la RD83 et l'Helpe-Majeure à proximité du noyau. Relié par la RD83 et situé au sud du noyau, cet ensemble en est séparé par de larges pâtures en fond de vallon.
Le bâti est constitué de fermes-bloc, de petites habitations parfois mitoyennes, d'une maison de maître au milieu de son parc et entouré de murs, d'un moulin seul en fond de vallée, enfin, de quelques pavillons récents au milieu de leur parcelle et le long de la RD83. La plantation de grands arbres d'ornement souligne la présence de certaines de ces propriétés en les mettant en scène dans un paysage de bocage ouvert.

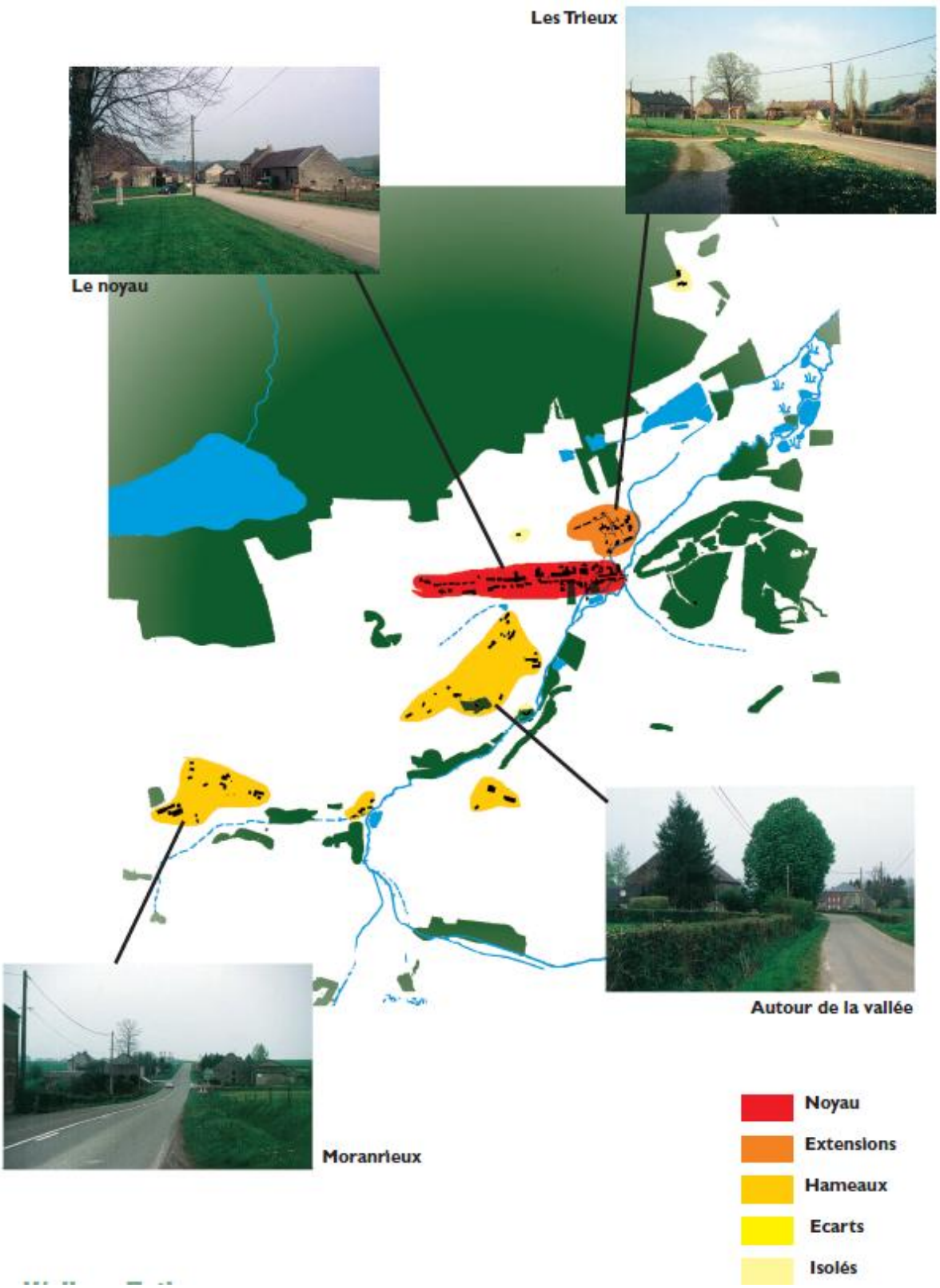
- Le Moranrieux :

Cet écart, situé au carrefour de l'axe de la RD951 et de la RD 83 menant au village, se caractérise par son implantation au sud du village en situation de plateau agricole ouvert. Le bâti principalement lié à l'activité agricole est constitué de plusieurs habitations encadrant fortement le carrefour et de fermes plus éloignées calées le long des voies.



- Les Trieux :

Le bâti s'organise sur la base d'un plan carré autour d'un espace central ouvert et public. Les constructions sont d'anciennes fermes implantées en recul par rapport à la voie de desserte et sont suffisamment espacées les unes des autres pour laisser percevoir les jardins arrières. Les jardins séparant les habitations de la voie font l'objet d'une appropriation plus ou moins forte alors que l'espace central, recevant un terrain de basket, est dominé par deux grands arbres repères, assurant l'articulation avec la route.

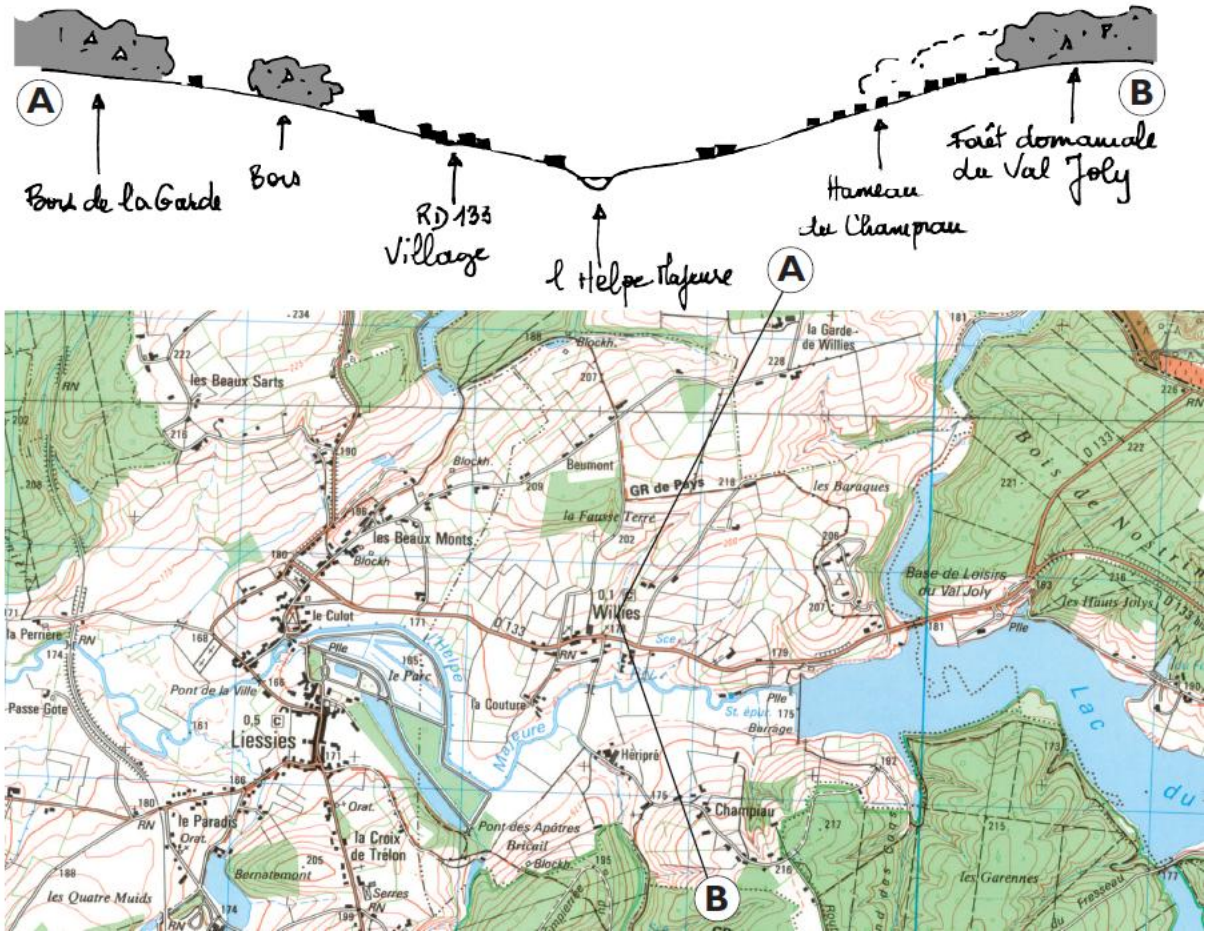

Les Trieux
Le noyau
Autour de la vallée
Moranrieux
Noyau
Extensions
Hameaux
Ecarts
Isolés

WILLIES

Etymologie :
L'origine possible du nom de Willies serait une déformation du latin villa, grand domaine agricole à l'époque romaine.

Caractéristiques principales :

- vallée encadrée de forêts (grands massifs boisés),
- présence de la rivière l'Helpe Majeure,
- noyau bâti implanté sur versant et/ou en fond de vallée,
- perception orientée par l'axe de la vallée (co-visibilité d'un versant à l'autre),
- activité agricole dominante.

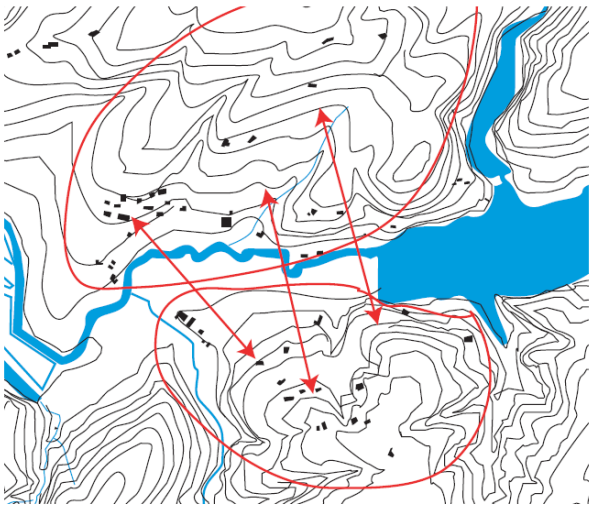


➢ Implantation paysagère

Le village de Willies s'accroche sur le versant à mi-hauteur entre rivière et forêt, **en position de balcon sur la vallée dégagée**. Il s'étire de manière linéaire, parallèlement à la vallée, le long de la RD133. Seul un lotissement récent bien détaché du bourg ancien se distingue par sa taille et sa structure générale perpendiculaire à la vallée.
Dans la traversée du village, l'orientation de **la pente** est bien lisible à travers les différents niveaux des bâtiments, les talus et les jardins en pente côté amont et les **effets de terrasse accompagnés de mur-bahut** notamment devant l'école.

Le versant nord, aux pentes assez douces, apparaît très ouvert. Son relief un peu chahuté, conjugué à la présence de petits boisements et à la perception lointaine et diffuse de la forêt, renforce l'impression de profondeur de ce paysage. Même si sur les parties hautes (dégagées plus récemment de la forêt) on remarque quelques parcelles cultivées, les nombreuses prairies entourées de haies et les fermes réparties sur l'ensemble du versant lui confèrent **une ambiance à la fois bocagère et rurale.**
Beaucoup plus escarpé, le versant sud, lui aussi bocager, est très vite limité par la lisière forestière qui semble former **un écrin autour du hameau du Champiau**. Ce dernier, surplombant la vallée et en regard du village, s'étire régulièrement le long de la route gravissant le versant jusqu'à l'orée de la forêt.

À l'est, **le barrage structure et articule fortement** deux paysages radicalement différents. Depuis l'aval, il impose une échelle inhabituelle. Ses lignes simples et rectilignes simplifient la lecture de ce paysage diffus et modelé, lui apportent **une dimension plus construite**, orientent la vallée et donnent l'impression de rapprocher les versants. En amont, le barrage disparaît au profit d'une ambiance plus grandiose. L'eau y exprime horizontalité, étendue et lumière, alors que la forêt vient l'envelopper de ses masses sombres et épaisses.

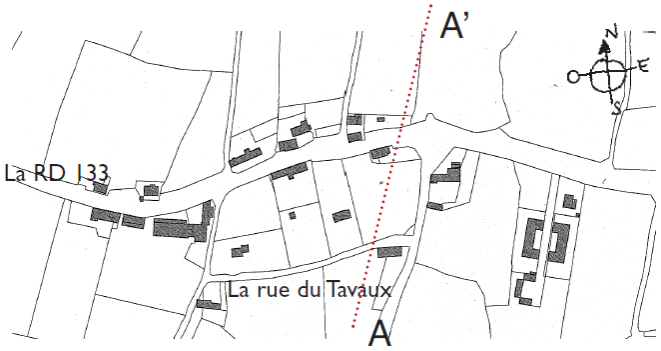

Co-visibilité de versant à versant

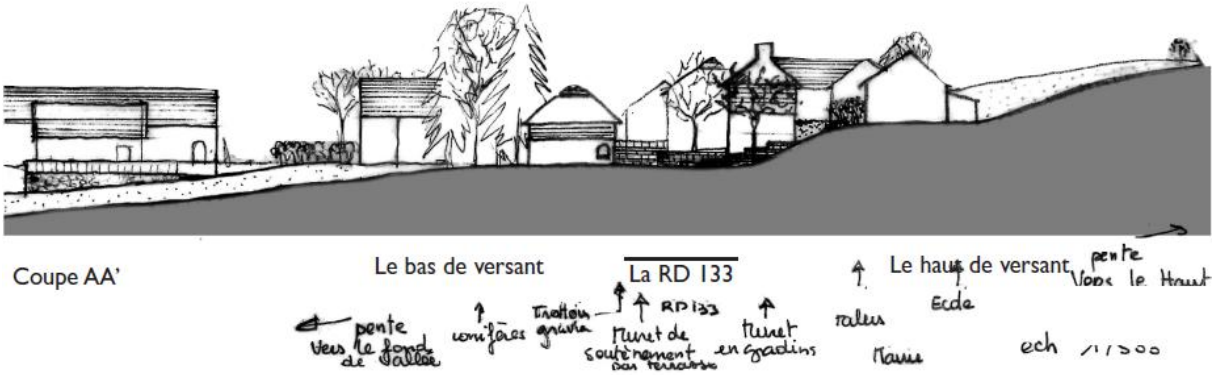
- **<u>Le noyau et la centralité</u>**

Le noyau :
Le noyau est de forme linéaire, implanté le long de la D 133. Il est constitué de fermes positionnées parallèlement à la route principale.
Ces fermes sont soit situées en retrait par rapport à la rue si l'on se trouve sur le côté haut du versant, soit en rapport direct à la rue si l'on se situe au bas du versant. Le bâti le long de la route principale est construit sur talus ou en terrasse.
Cette position surélevée pourrait permettre de percevoir des panoramas sur le versant d'en face, côté hameau du Champiau. Les percées sur le paysage sont malheureusement rares, car une végétation haute et dense fait obstacle. Sur la rue du Tavaux, parallèle à la rue principale et en contrebas de celle-ci, les vues sont plus dégagées. La silhouette générale du village est marquée par la présence d'arbres d'essences différentes. Le noyau se situe sur une éminence, là où le relief est le plus marqué. La densification du bâti marque le cœur du village. Le bâti, aligné par rapport à la rue, laisse à un moment un espace pour la petite place où se trouvent concentrées la mairie et l'école.
La nature du bâti est entièrement rurale, constituée de quelques maisons et de fermes. La rue principale est légèrement sinueuse et permet des perspectives intéressantes sur le village. Une ferme traditionnelle est implantée dans la courbure de la route, perpendiculairement à celle-ci, et marque l'accès au chemin de la Couture. Une grange et des hangars plus récents implantés symétriquement prolongent visuellement le noyau. En même temps ils forment des obstacles visuels au paysage à l'arrière. En face de ces bâtiments, on trouve des fermes isolées sur talus ou en terrasse,

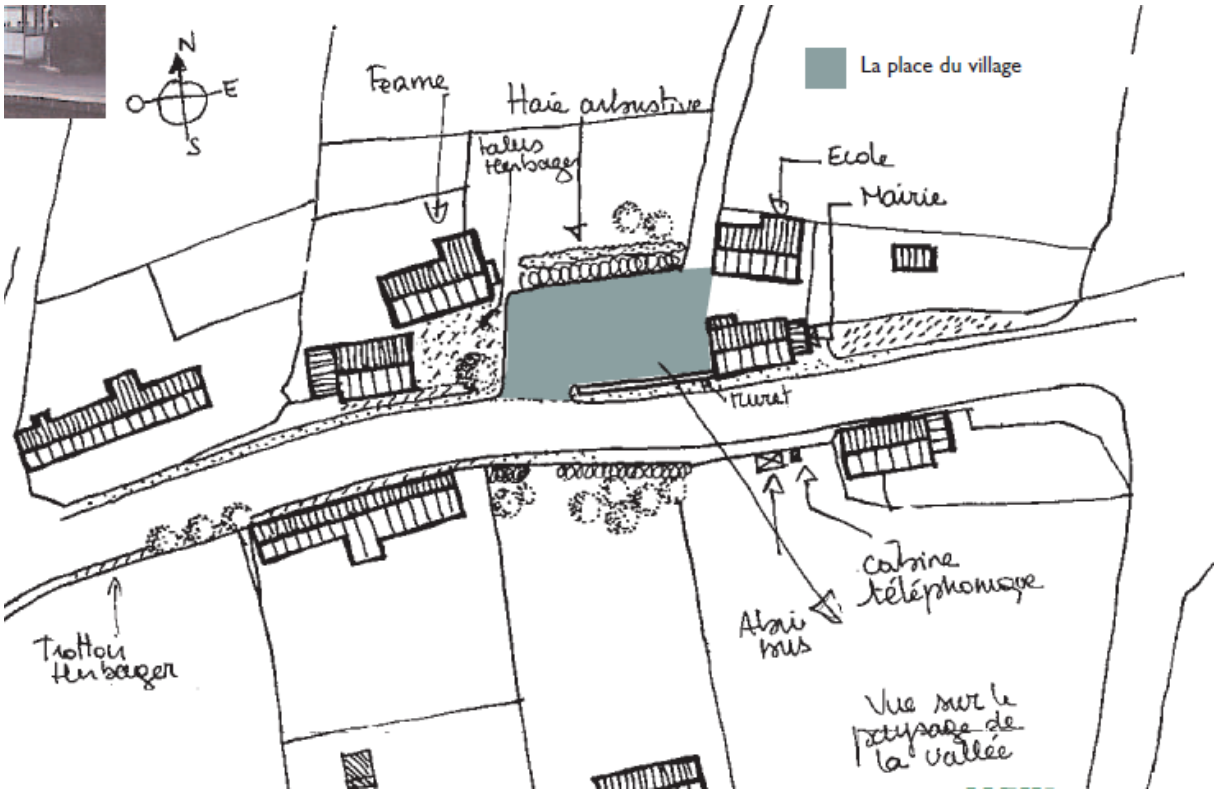
en retrait par rapport à la rue. Une belle ferme de type monobloc, récemment rénovée, marque l'entrée du village de Willies depuis Liessies. Depuis l'entrée, on peut observer la silhouette de Liessies.

En amont de la route, on trouve des murets de soutènement clôturés, accompagnés de terrasses avec jardin ou talus herbager qui donnent un aspect rural. Les trottoirs ne sont pas aménagés (gravillons bleus ou herbe).
En aval, les trottoirs sont la plupart du temps herbagés, ou parfois devancés par des pavements en grès ou en pierre bleue. Ici il n'y a quasiment pas de dénivelé. Une rigole aménagée, servant à récupérer les eaux de ruissellement, forme une transition avec les constructions.



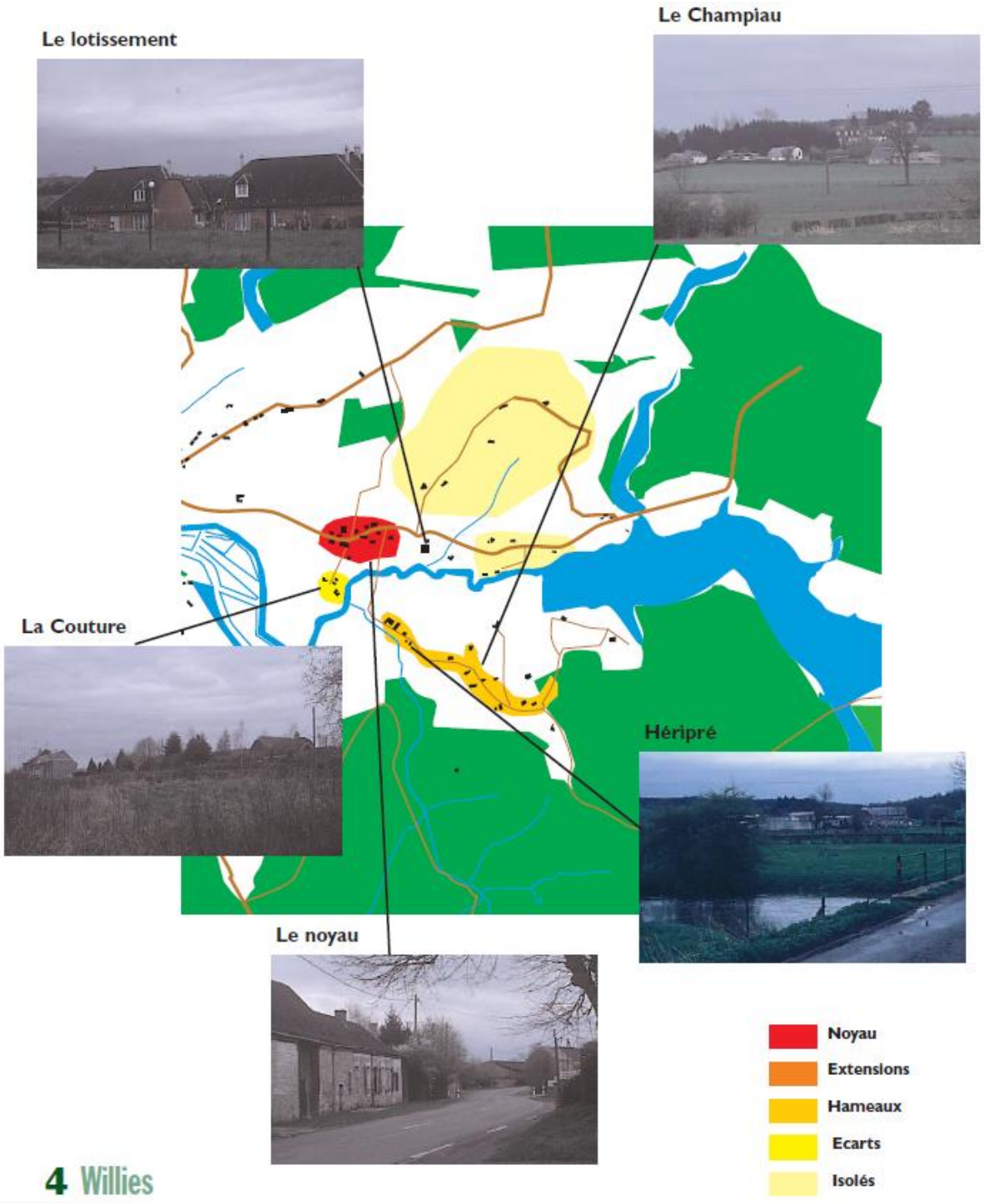


La place :
La place est limitée à l'ouest par une ferme en retrait sur talus et à l'est par l'école et la mairie. Un muret en brique parallèle à la route définit sa limite sud. Enfin, un talus sur lequel sont implantés une haie et quelques arbres forme la limite nord. Elle est constituée d'abords très variés et est peu mise en valeur.
Cette place est implantée parallèlement à la D 133, à l'extrémité du noyau, vers Eppe-Sauvage. Elle s'insère le long de la route ; elle est très peu perceptible depuis la route malgré sa position en surplomb et en terrasse.
La place est de forme rectangulaire avec une légère déclivité. Elle sert de parking et se situe dans la continuité de la cour de l'école. Elle est recouverte d'un enrobé qui est en transition directe avec la végétation, les bordures de trottoir, une plaque constituant le monument aux morts, placée sur le pignon de la mairie.



➢ **Les sous-ensembles bâtis**

- La Couture : La Couture est un écart constitué de trois blocs de fermes élémentaires assez anciennes (grès, pierre-bleue, brique). Le chemin d'accès en impasse est perpendiculaire au noyau en contrebas du versant, non loin de l'Helpe-Majeure. Cet ensemble est peu visible depuis le noyau.
- Le lotissement : «les Églantines» : Il s'agit d'un lotissement récent, à l'entrée du village en retrait par rapport à la rue, à l'implantation particulière, fonctionnant en îlot avec un espace semi privatif au centre. Les jardins jouent un rôle de transition avec le paysage bocager en arrière-plan.
- Hameau de Héripré et du Champiau : Le hameau est situé sur le versant opposé à celui du noyau, en co-visibilité. Il est constitué de fermes élémentaires, anciennes, éparpillées le long de la route, en lisière de forêt. Héripré est implanté sur une butte. Le bâti sur le Champiau est étagé le long du chemin montant vers la forêt de Trélon. L'ensemble est lisible depuis son site et depuis l'autre versant. Il fait écho au noyau. Il offre un panorama sur la vallée. Le hameau du Champiau est presque d'égale importance au noyau.

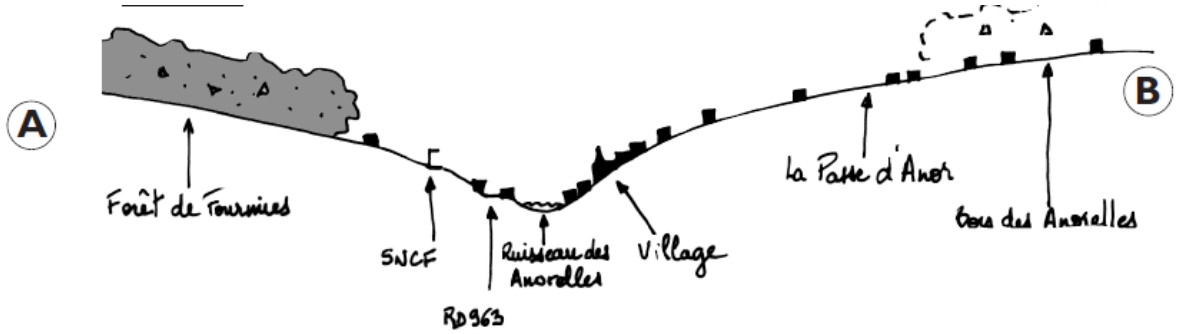

Le lotissement
Le Champiau
La Couture
Héripré
Le noyau
Noyau
Extensions
Hameaux
Ecarts
Isolés
4 Willies

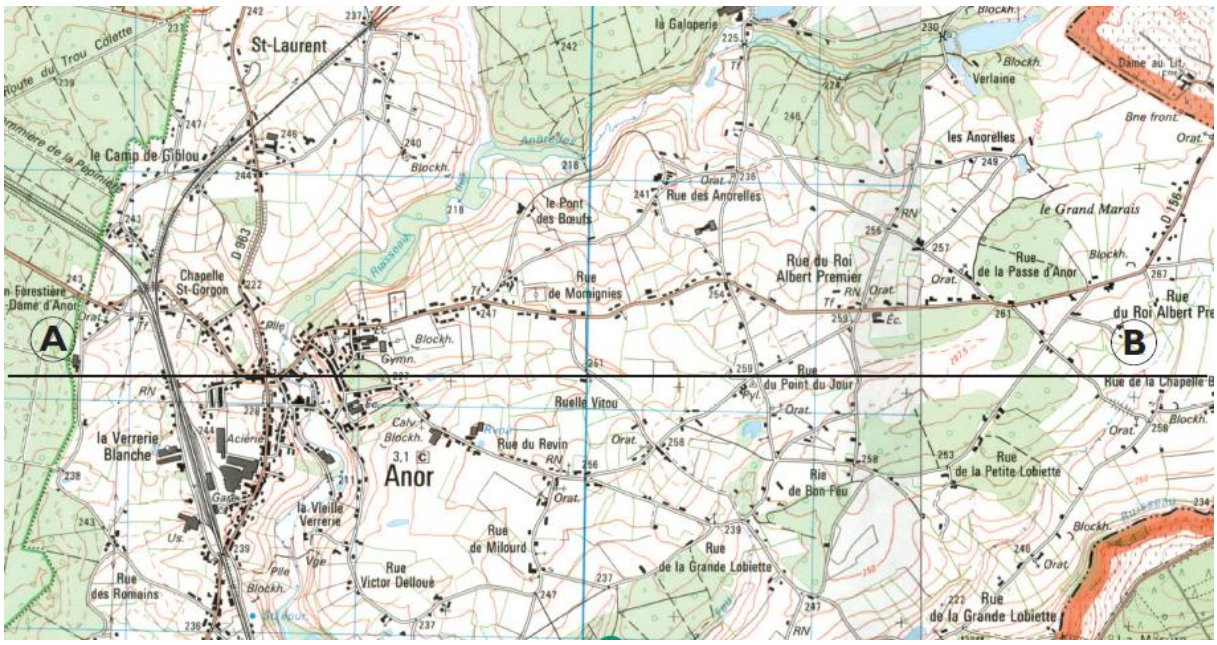
2.3.2. « La clairière » : Anor, Féron, Fourmies, Glageon, Ohain, Trélon

ANOR

Caractéristiques principales :

- typologie paysagère : la clairière
- bâti implanté en milieu ouvert,
- partiellement sur plateau,
- délimité par une structure forestière,
- activité industrielle dominante.





➢ **Implantation paysagère**

Le bourg initial d'Anor s`est installé sur le versant est du ruisseau des Anorelles, groupé autour de l'église bâtie à mi pente et en surplomb de la vallée.
Cette vallée plutôt large et dégagée au nord car autrefois occupée par une vaste retenue d'eau qui alimentait les forges, se resserre à l'ouest du bourg entre deux versants plus escarpés, laissant se faufiler la rivière en amont de la commune.

Avec l'arrivée du train et l'essor de l'industrie, la ville s'est développée au XIXème siècle indépendamment du bourg ancien, plus au sud, sur le versant opposé. Cette urbanisation plus récente s'est appuyée sur les deux axes parallèles nord/sud de la RD963 et du chemin de fer. Elle crée une entité bâtie dense et linéaire perchée sur le haut du versant, là où la pente devient plus douce.
La voie ferrée isole la ville de la forêt domaniale de Fourmies. Seuls de petits hameaux se retrouvent encore isolés de l'autre côté de cette voie, à l'orée de la forêt.
Bien qu'elle ne soit pas visible dans sa traversée, la voie ferrée s'impose lors de ses franchissements sous pont. Elle marque brutalement la charnière entre paysage de plateau forestier et vallée urbanisée.
La partie la plus escarpée de ce versant industriel reste particulièrement dégagée au profit de prairies qui descendent jusqu'à la rivière, sauf entre les deux ponts principaux ou la partie bâtie en fond de vallée constitue le trait d'union entre les deux versants construits.
Très différent du cœur de bourg, le secteur de la Passe d'Anor s'installe dans une vaste clairière qui s'est développée entre deux zones boisées aux lisières morcelées et assez découpées (la Haie d'Anor, au nord, et la forêt d'Hirson, au sud). Le bâti qui s'y installe, peu dense, s'est développé au cœur d'un plateau bocager maillé de nombreuses voies de circulation.
Le Hameau de Saint Laurent s'organise lui aussi au cœur d'une zone à caractère rural, peu dense, encadrée par les massifs forestiers, le centre du bourg d'Anor et la commune de Ohain.

- **Le noyau et la centralité**

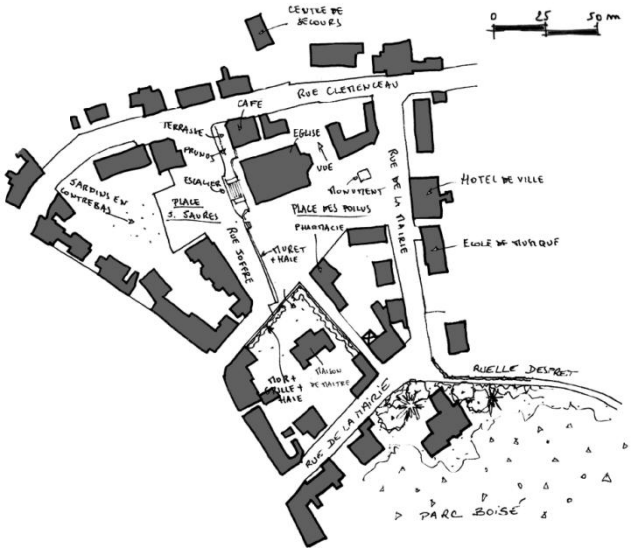
Le noyau :

Accroché sur le versant est du ruisseau des Anorelles, le noyau se développe essentiellement entre l'axe de la RD156 gravissant la pente et l'axe des rues (Pasteur, Saint-Roch, Delloue) cheminant à mi-pente le long des courbes de niveaux. A l'intérieur de ces deux orientations, le centre se structure en étages, autour de deux rues parallèles et coudées (Joffre, de la Mairie), desservant chacune de manière presque identique une place en terrasse et des équipements communaux (église, mairie, école, ...). De par leur position, elles possèdent toutes deux une partie basse pentue et une partie haute de niveau.

Au travers du noyau par la RD 156 : L'entrée dans le centre depuis la vallée est marquée par une large esplanade récemment conquise sur l'emplacement d'un ancien étang et aménagée à des fins de commerce, de services et de loisirs, y compris jusque dans le lit de la rivière des Anorelles.
Cette séquence suffit de par ses fonctions à générer un traitement urbain de ses abords (stationnement, trottoirs, arrêt de bus, ...).
Le centre ne semble réellement commencer qu'à travers la mise en scène de la pente. En effet, l'évasement à l'intersection de la rue Pasteur et de la rue Clemenceau est prétexte à la création d'une placette animée par un café en fond de perspective.
C'est aussi à ce niveau qu'une petite place (du Fort) vient discrètement se greffer et conforter l'entrée du noyau.
Entre les rues Pasteur et de la Mairie, la pente est la plus forte et s'exprime à travers un bâti en recul de la voie et relié à celle-ci à l'aide de seuils en terrasse ou de jardinets en surplomb. Les habitations sont alors mises en valeur par ces socles successifs et étagés.

Au carrefour de la rue Joffre, la pente se fait plus douce et les constructions se rapprochent de la voie. Le café et sa terrasse plantée appuyant l'angle amont, accompagnent le regard vers le parvis de l'église et la place Jean Jaurès.
Au-delà, la rue relativement cadrée par le bâti guide déjà le regard vers la sortie de la ville, oubliant presque au passage le débouché de la rue de la Mairie

Les deux rues coudées : les rues "Joffre" et "de la Mairie"



Ces rues présentent des caractères communs. Elles sont, dans leur partie basse, cadrées par un bâti assez présent et proche de la voie. Un effet de perspective lié à la pente et ponctué par le végétal annonce l'articulation avec la deuxième partie sans la révéler.
Leur ambiance alors plutôt intimiste change radicalement après le coude en s'ouvrant sur les places/les esplanades et les équipements publics.
Dans sa partie la plus basse, la rue de la Mairie offre un bâti moins continu et d'origine plus rurale que la rue Joffre, d'ambiance plus urbaine, jalonnée de maisons alignées, plus hautes et en symétrie sur la rue.

Les places :

Places Joffre et place du Poilu : L'atout principal de ces deux places réside dans leur situation de belvédère sur la vallée. La place haute (place du Poilu, face à la mairie) offre une vue sur le paysage lointain alors que la place basse nous laisse découvrir un paysage plus proche et urbain, celui des jardins et rues en contrebas. Disposées l'une sous l'autre, les places s'enchaînent grâce à la transition qu'opère l'église, son parvis et les aménagements structurels récents. Ils offrent par un lien physique (emmarchement, muret, talus planté) et visuel fort (effet de balcon), une cohérence à l'ensemble.
Elles sont par ailleurs peu définies par leurs limites construites.



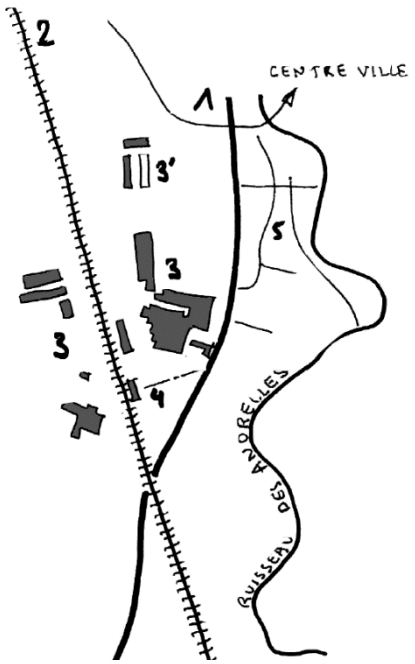
Illustration : Place Joffre à Anor

Parc de l'ancien château : En contraste avec un centre à dominante bâtie et minérale, l'espace du parc vient caler au sud/est, le noyau par sa densité végétale. Son caractère boisé au contact du centre, même si ce lieu reste très cerné, rappelle l'importance de la forêt dans le paysage d'Anor.

Les extensions du noyau d'Anor :

L'extension entre le noyau et la Passe.
Cette séquence de la RD156 s'intercale entre la structure linéaire de la Passe et celle groupée du noyau. Le bâti se densifie à travers des habitations récentes et des trottoirs minéralisés. La présence de grands équipements consommateurs d'espace (cimetière, terrains de sports) crée de larges respirations en contact avec le bocage. Mais à l'inverse, apparaissent en épaisseur et en retrait de la voie, des opérations groupées (maisons jumelées et petits bâtiments collectifs), qui en effaçant la perception bocagère renforcent l'aspect urbain du lieu et sa proximité avec le noyau.

Le versant industriel
Composition de l'ensemble du versant :
1 - L'axe nord/sud de la RD963.
2 - L'axe de la voie SNCF.
3 - L'industrie organisée de manière linéaire autour des axes de la RD963 et de la voie ferrée.
3' - Une cité de logements ouvriers au nord de l'usine.
4 - L'axe qui mène à la gare, encadré de maisons jumelées de cadre.
5 - Un réseau de petites rues, dans la pente, encadrées de maisons ouvrières.
Sur le versant ouest de la rivière, le long de petites voies dans la pente s'est développé un habitat modeste (rez-de-chaussée avec combles) sans doute ouvrier et lié à la première industrie verrière et des forges, située en fond de vallée.
Au XIXème siècle, l'essor industriel (acierie, forge, filature, verrerie, ...) conjugué à l'arrivée du chemin de fer sur le plateau a généré une urbanisation dense entre RD et voie ferrée.



Autour de la RD963, le tissu lâche de maisons rurales (rez-de-chaussée avec combles) en recul à la rue et souvent bâti de grès, s'est rapidement comblé d'un habitat lié à l'industrie et dominé par la brique. Il est le reflet de toute la variété sociale industrielle, mêlant la maison ouvrière (rez-de-chaussée avec étage et combles) mitoyenne et alignée sur la rue à la grosse maison de maître au milieu de son parc arboré en passant par les maisons jumelées de cadres avec leur jardinet en façade. Seule une cité de logements ouvriers se trouve en marge de la structure appuyée sur l'axe nord/sud. Elle est constituée de deux rangs d'habitations situés en vis-à-vis et limitant un large espace et structurée autour d'une voie centrale qui dessert de part et d'autre l'ensemble des petits jardins.
Le fond de vallée
Le fond de vallée a été depuis longtemps investi par l'industrie. Conjointement s'est développé un tissu irrégulier d'habitat rassemblé, au contact direct avec ces activités (aciéries,forges, filatures, verrerie, ..).Aujourd'hui, la disparition de bon nombre de ces entreprises laisse de larges respirations dans le paysage de la vallée et donne aux habitations déconnectées de leur origine industrielle et réhabilitées, un nouveau rapport à l'eau dans un contexte plus "naturel".

- **Les sous-ensembles bâtis**

La Passe d'ANOR :
Ce secteur à la sortie Est du noyau est constitué d'un maillage viaire assez dense accroché de part et d'autre de la RD156. Réparti sur l'ensemble de la Passe, le bâti y est disséminé de façon irrégulière le long des voies et conserve un caractère encore très rural. Toutefois, de l'habitat individuel récent apparaît, de manière intersticielle et localisé le long de l'axe de la RD156 ou à proximité du centre d'Anor.



Autour de la RD156 : le bâti, implanté parallèlement à la voie et s'égrénant tout au long de l'axe entre Anor et la Belgique, donne l'impression de ne jamais quitter complétement l'agglomération.
Malgré tout, l'effet d'alternance presque systématique entre bâti et pâture permet de garder un contact étroit avec le bocage. Le fossé, présent des deux côtés de la voie est seulement interrompu au droit de chaque habitation, guide et accompagne son tracé sinueux.
La position des bâtiments en recul de la route permet une diversité des usages de l'espace avant (de l'esplanade au jardin) avec une limite public/privé plus ou moins marquée (clôture, haie, ...).

Le plateau de la Passe d'Anor limité par les vallées du ruisseau des Anorelles au nord et de la rivière de l'Oise au sud :
Sur le plateau de la Passe d'Anor, la répartition du bâti est plus éparse que le long de la RD156. L'habitat, très attaché à l'activité agricole et d'élevage, se trouve soit dispersé le long des voies, soit regroupé "par paquet" en particulier autour des carrefours marqués par un oratoire.
On constate des modes d'implantation très variés, personnalisant chaque lieu, et créant un agréable effet de surprise dans ce dédale de petites rues campagnardes.
Les fermes en recul par rapport à la rue en côtoient d'autres en pignon sur rue, les jardins à caractère encore champêtre succèdent à des parcelles d'aspect plus ornemental

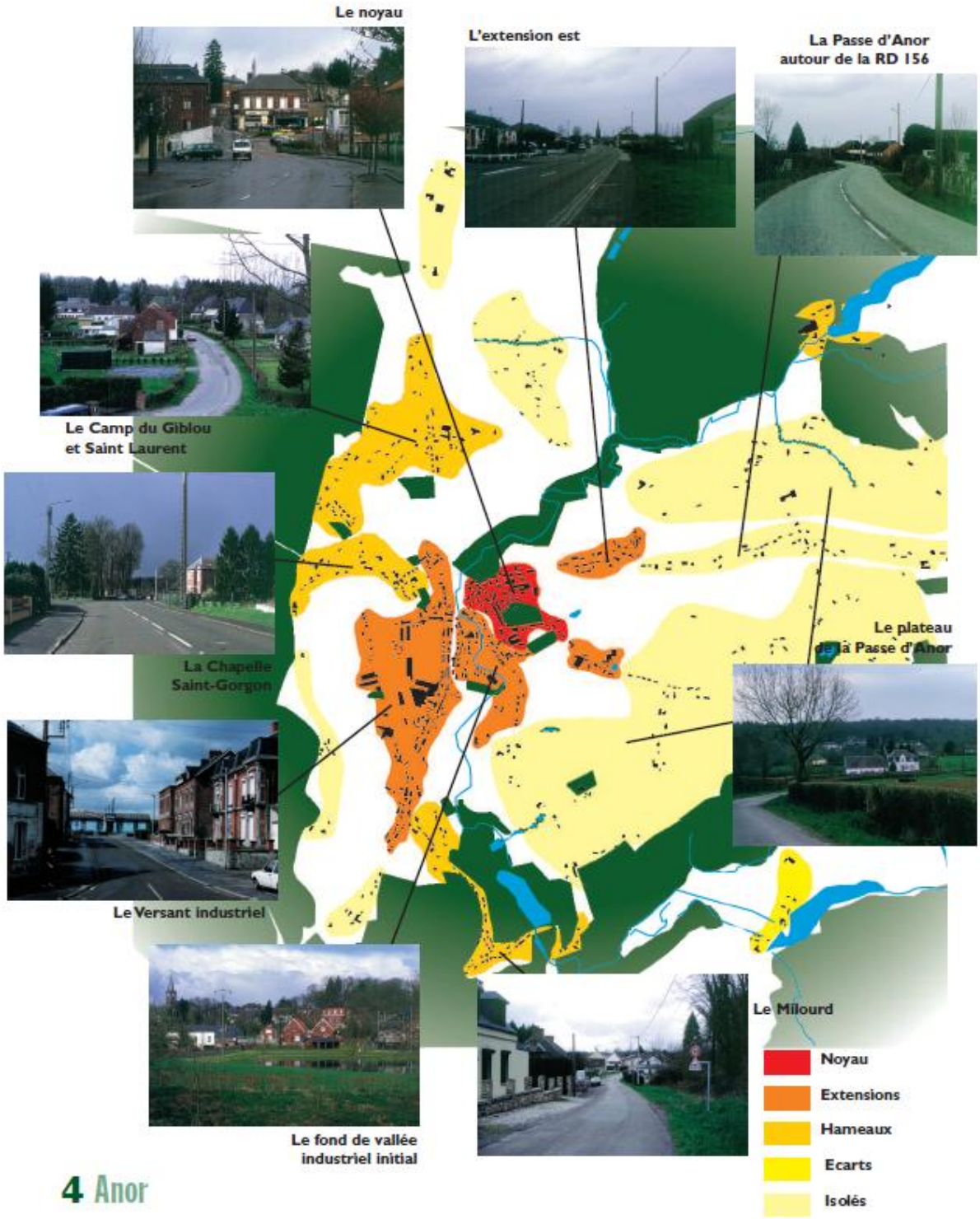
Les autres hameaux :
- Le Camp de Giblou et Saint-Laurent : Situés au nord de la commune, ces deux hameaux s'organisent de part et d'autre de la voie SNCF, sans continuité avec le centre d'Anor.
Le Camp de Giblou se développe le long d'une voie principale sinueuse et de manière très cernée entre voies ferrées et forêt. Le tissu bâti assez dense, plutôt d'origine ancienne, semble aujourd'hui trouver une vocation résidentielle renforcée par le traitement très jardiné des parcelles et par l'implantation de quelques pavillons récents.
Le hameau de Saint-Laurent, dans un site plus ouvert, présente un bâti lâche fait de fermes encore en activité, éléments qui suffisent à conserver au lieu son caractère agricole.

Toutefois, à proximité de l'articulation entre la RD963 et la voie ferrée, le tissu prend une allure plus "urbaine". Les constructions sont proches de la route, parfois mitoyennes, les trottoirs minéralisés et l'activité agricole disparaît.

- Le Milourd : Lié à l'activité de la forge à l'origine, le Milourd est un hameau qui s'étire entre la RD963 et le fond de vallée occupé par l'étang du même nom.

Le bâti d'abord constitué de petites maisons ouvrières en bande crée un effet de rue sur le bas du versant. Plus haut, il s'individualise et offre à chacun un espace de jardin souvent potager qui au contact de la forêt confère à cette clairière une ambiance très domestique.

- La Chapelle Saint-Gorgon : Situé en hauteur sur la voie principale d'accès à Anor depuis Fourmies et près de la voie ferrée, ce petit hameau joue un rôle "d'avant-poste" de la ville à l'orée de la forêt. Il s'organise autour d'une placette plantée qui met en scène la chapelle Saint-Gorgon et constitue un des lieux les plus repérables de cette partie complexe de la commune. Le bâti, à l'image de l'évolution de la ville, mêle petites habitations rurales, ouvrières, constructions plus bourgeoises et habitat récent.

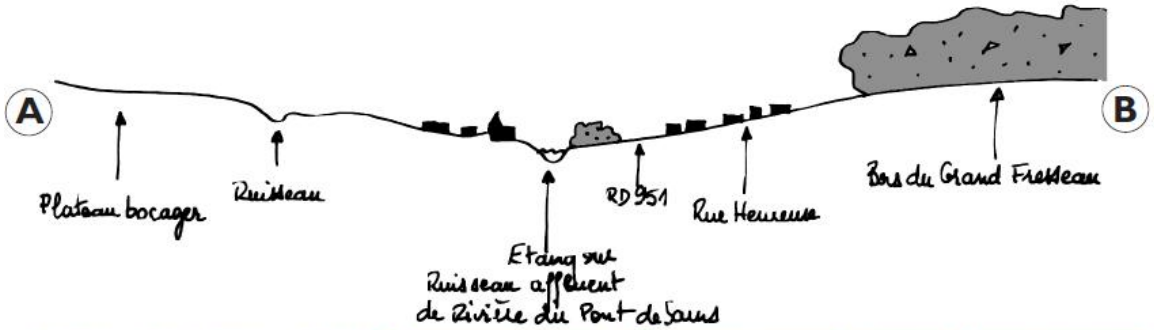

Le noyau
L'extension est
La Passe d'Anor autour de la RD 156
Le Camp du Giblou et Saint Laurent
La Chapelle Saint-Gorgon
Le plateau de la Passe d'Anor
Le Versant industriel
Le fond de vallée industriel initial
Le Milourd
Noyau
Extensions
Hameaux
Ecarts
Isolés
4 Anor

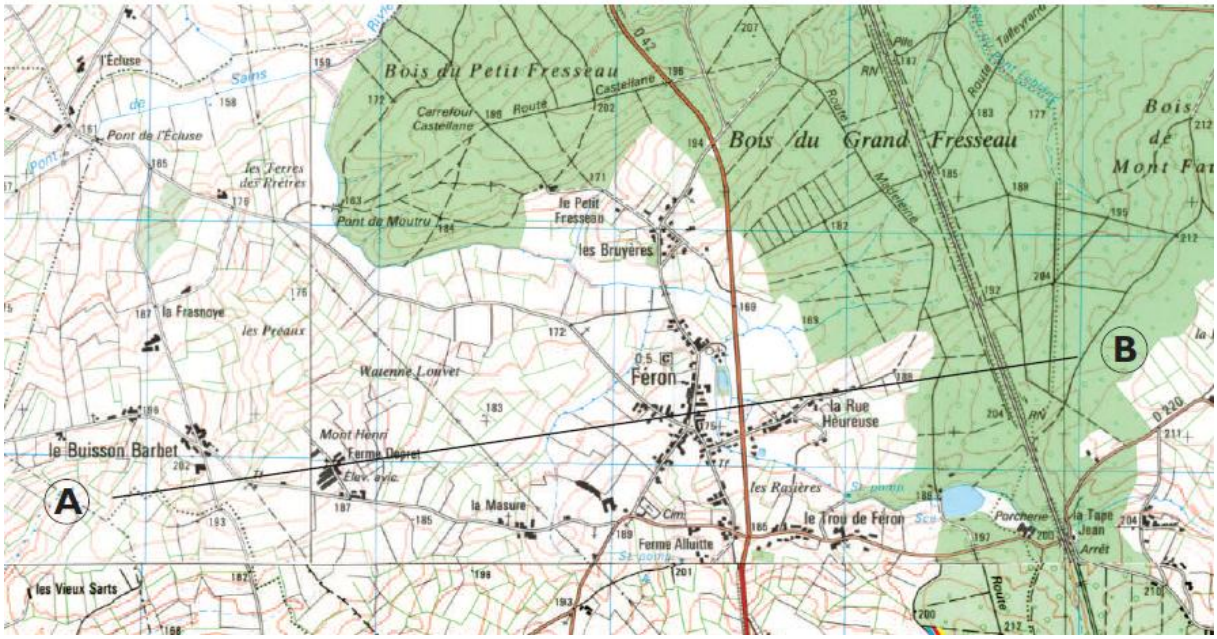
FERON

Etymologie :
Féron tire son nom de la nature de son sous-sol riche en minerai de fer.

Caractéristiques principales :

- typologie paysagère : la clairière
- bâti implanté en milieu ouvert,
- partiellement sur plateau,
- délimité par une structure forestière,
- activité industrielle dominante.

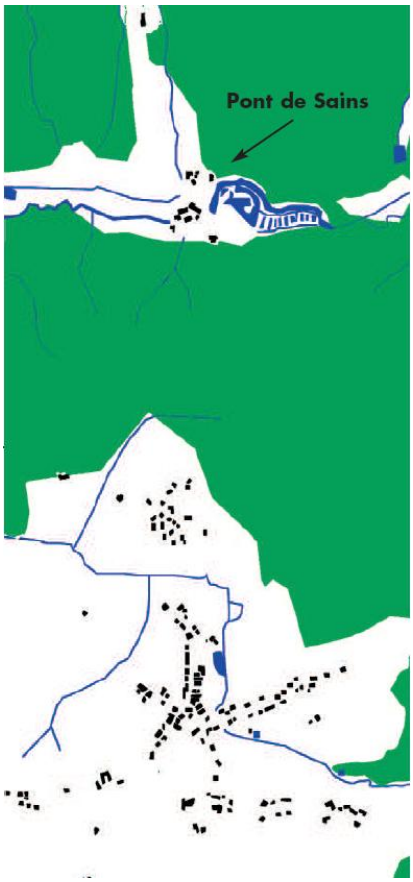




➢ **Implantation paysagère**

La voie principale (la RD42) traverse le territoire communal selon un axe nord-sud, laissant le village à l'écart de la voie et de la forêt. **Le centre du bourg** s'organise en étoile sur le haut d'une petite butte en interfluve de deux ruisseaux. Les volumes bâtis, d'une échelle imposante, se juxtaposent parfois en surplomb le long de la chaussée, créant un rythme et marquant leur individualité. L'église est installée sur une terrasse à la sortie nord de cette partie agglomérée et domine la rue de son clocher fortifié, et surplombe à l'arrière le vallon humide.

La rue Heureuse relie la forêt et le centre du village en traversant la RD42 au fond du vallon. Le bâti implanté en bordure de la voie s'organise de manière relativement continue, facilitant le lien visuel entre les deux parties séparées par la RD42. En s'éloignant du village, il devient toutefois de moins en moins dense à l'approche de la lisière forestière.



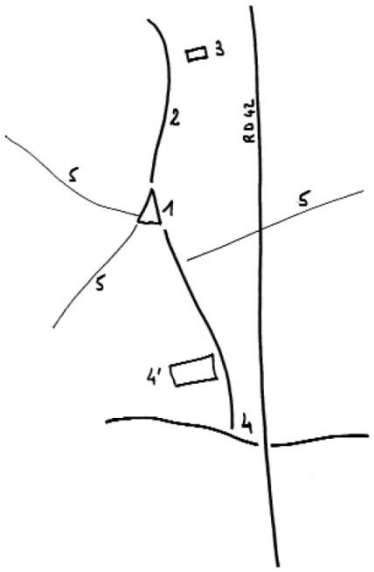
Au milieu d'une grande clairière, **le Pont de Sains** est une partie de la commune située très à l'écart du village au fond de la vallée de la rivière du Pont de Sains. Il ne reste aujourd'hui que peu d'éléments du château et de la forge qui s'étaient installés sur ce site, mais les étangs témoignent encore de son organisation et de son importance.

Le hameau des Bruyères se love à l'orée de la forêt, sur la partie haute et dégagée du versant offrant un panorama par-delà le ruisseau sur le village. D'origine rurale, il s'est aujourd'hui étoffé d'habitations nouvelles qui ne perturbent en rien l'homogénéité du lieu. La qualité de ces constructions récentes et la façon dont elles s'inscrivent dans cette épaisseur un peu boisée tend à conforter l'impression de lisière et le contact à la forêt.

Un peu au sud du village, la RD220 traverse le territoire communal d'est en ouest en parsemant le long de son parcours sinueux un bâti relativement aligné mais plus lâche que celui de la rue Heureuse. C'est à proximité de cette voie que s'est développé dans les dernières années un habitat plus récent mêlant collectif et individuel dans un registre architectural contemporain utilisant des matériaux locaux.

- **<u>Le noyau et la centralité</u>**

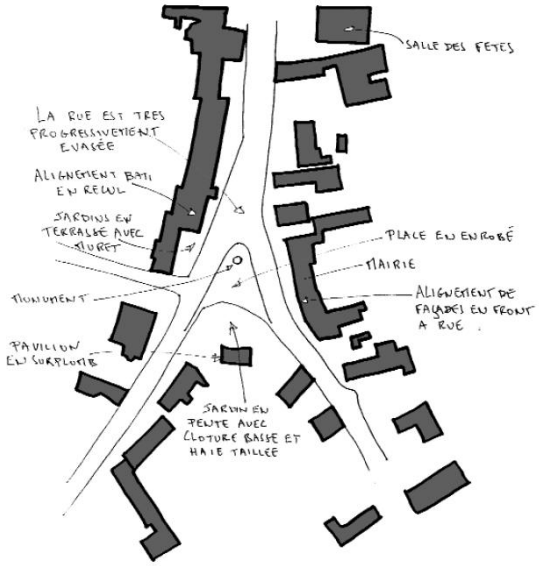
Le noyau :
Composition du noyau :
1 - La place centrale avec la mairie
2 - L'axe principal avec l'école et la salle des fêtes
3 - L'église
4 - L'entrée sud 4' - l'opération de logements
5 - Les voies secondaires menant au centre du noyau.



La structure en étoile du noyau situé à l'écart de la RD42 présente une branche dominante (avec mairie, école, salle des fêtes) plus dense, et marquée par un épaississement à l'extrémité nord autour de l'église et du monument aux morts. L'ensemble est constitué de grands bâtiments souvent individualisés et en recul par rapport à la rue lorsqu'ils ne sont pas en pignon sur rue, et de maisons plus modestes mitoyennes, parfois en front à rue. Le bâti reste très continu, seulement interrompu par une pâture isolant le secteur

de l'église du reste du noyau. Il s'en dégage une impression d'harmonie liée à la fois à la qualité du bâti et à ses modes d'implantation à la voie.
L'entrée sud du noyau est marquée par une opération de logements collectifs et individuels repérable de loin. En effet, les bâtiments contemporains sont imposants et leur contexte dégagé. Par ailleurs, leur forme contemporaine se démarque du caractère du reste du village sans toutefois s'y opposer grâce à l'utilisation de matériaux locaux.

La place :

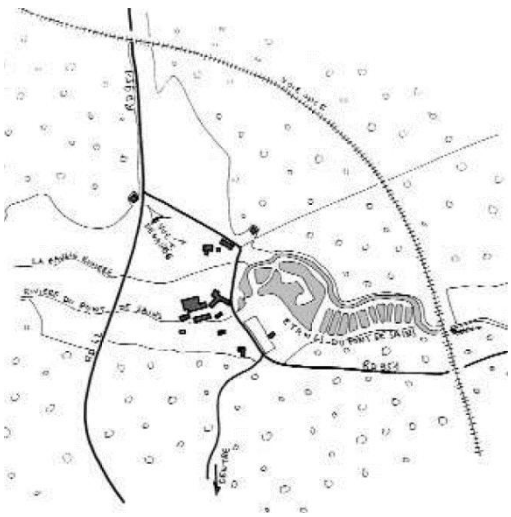


De forme triangulaire, située sur le carrefour central du noyau, la place est définie par trois côtés très différents les uns des autres :
- un alignement de façades en front à rue côté mairie ;
- un alignement bâti en recul avec jardins en terrasse et muret, en face ;
- et un pavillon en surplomb au milieu de sa parcelle et situé dans l'axe, en venant de l'église.

Traité exclusivement avec de l'enrobé et des gravillons, son aspect est particulièrement routier et son usage réservé au stationnement occasionnel. Son traitement n'invite pas à utiliser ce lieu comme une véritable place de village. De plus, la présence du pavillon en fond de place détourne l'intérêt sur le domaine privé au détriment de l'espace public central.
Toutefois, le projet de réhabilitation d'une ancienne ferme en commerce et logements ainsi qu'une opération groupée à l'arrière de cette place en font un lieu fréquenté.

- **<u>Les sous-ensembles bâtis</u>**

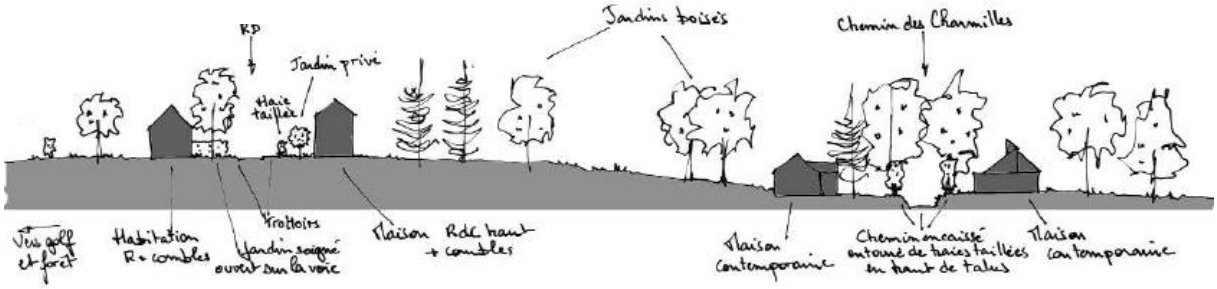
- Le Pont de Sains :



Situé très à l'écart du village et dans une clairière fermée, le Pont de Sains est un ensemble de bâtiments développés autour d'un ancien château et d'une forge. On peut néanmoins distinguer deux groupes : le plus important en fond de vallée est composé du portail monumental, d'une aile et de la cour de l'ancien château auxquels on a adjoint plus récemment quelques bâtiments complétant les besoins du Centre d'Aide par le Travail qui occupe les lieux. Situé sur la commune de Sains-du-Nord en surplomb du premier et en lisière de forêt, le second comprend une maison, un restaurant et des logements du CAT.
Très visible de loin en venant de Sains et dégageant un sentiment d'autarcie, le domaine "châtelain" s'inscrit dans une large

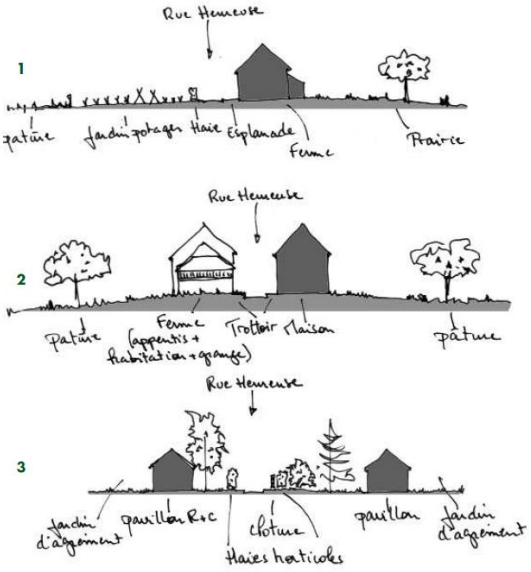
perspective révélant l'ensemble de ses constituants : le parc, les bâtiments de l'ancien château, les dépendances, ... L'impression en venant de Glageon est très différente ; la perspective de la route met en scène, dans un effet de surprise, le porche massif flanqué de ses deux tours.

- Le hameau des Bruyères :
Ce hameau est situé à l'orée de la forêt, à l'écart et au nord du noyau. L'ensemble, en léger surplomb du vallon, donne des vues lointaines sur le noyau. Il s'organise autour de l'axe routier nord-sud à mi-chemin entre le village qu'il traverse et le Pont de Sains. Initialement, le bâti constitué de petites fermes proches de la route s'organise autour de l'axe coudé lui donnant un caractère assez groupé. L'ensemble s'est épaissi de manière conséquente le long de petites voies adjacentes. Ce bâti très récent et de nature résidentielle vient doubler sa taille. Toutefois lorsqu'il s'implante en milieu de parcelle, dans un environnement très végétalisé, il conforte l'harmonie de ce hameau de lisière où le bâti, qu'il soit ancien ou contemporain est particulièrement soigné et de caractère.

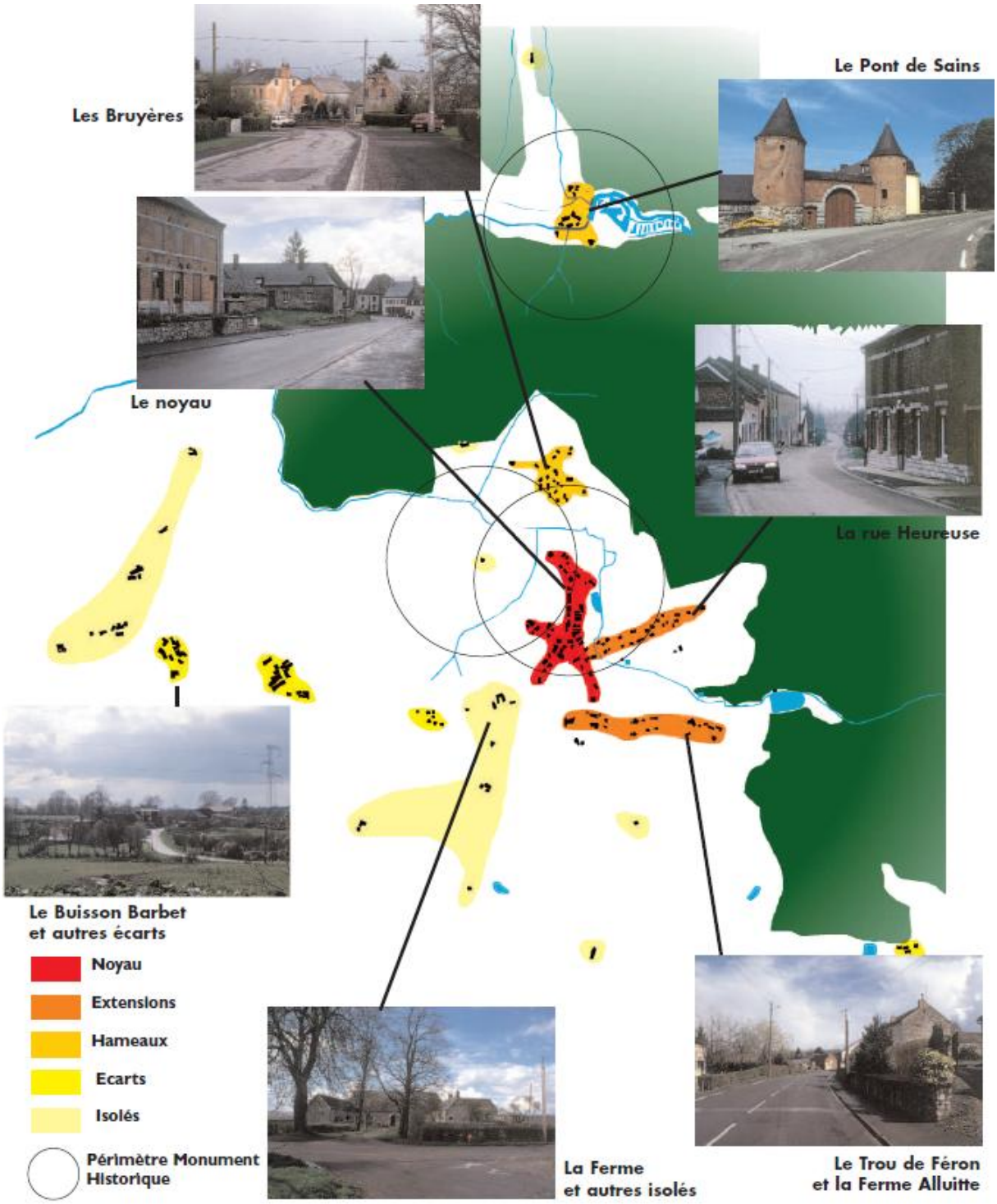


Le Buisson Barbet :
Ce hameau très regroupé, composé de grosses fermes, se trouve complétement isolé du noyau sur le plateau bocager à l'ouest, sans aucun rapport à la forêt. Cet ensemble, structuré autour d'un carrefour de deux routes, définit par ses volumes imposants, un espace public original. Autour d'une mare centrale bordée de végétation, s'organisent les abords ouverts des maisons tantôt minéraux, tantôt jardinés et fleuris qui atténuent l'effet routier du croisement pour donner au lieu un caractère plus intime.

La rue Heureuse :
Cette extension linéaire s'étire de la forêt jusqu'au village. Cet ensemble est séparé en deux parties par la RD42. La partie la plus ancienne à l'est est essentiellement constituée d'un bâti rural. La plus récente, à l'ouest, assure la continuité avec le noyau par l'implantation d'un bâti pavillonnaire.
Trois ambiances bien distinctes se dégagent le long de cette rue :
- au contact de la forêt, le tissu lâche de petites fermes, en recul à la voie, crée une ambiance aux abords ouverts et campagnards ;
- le tissu plus resserré et plus proche de la voie donne un effet de rue, les jardins étant rejetés à l'arrière ;



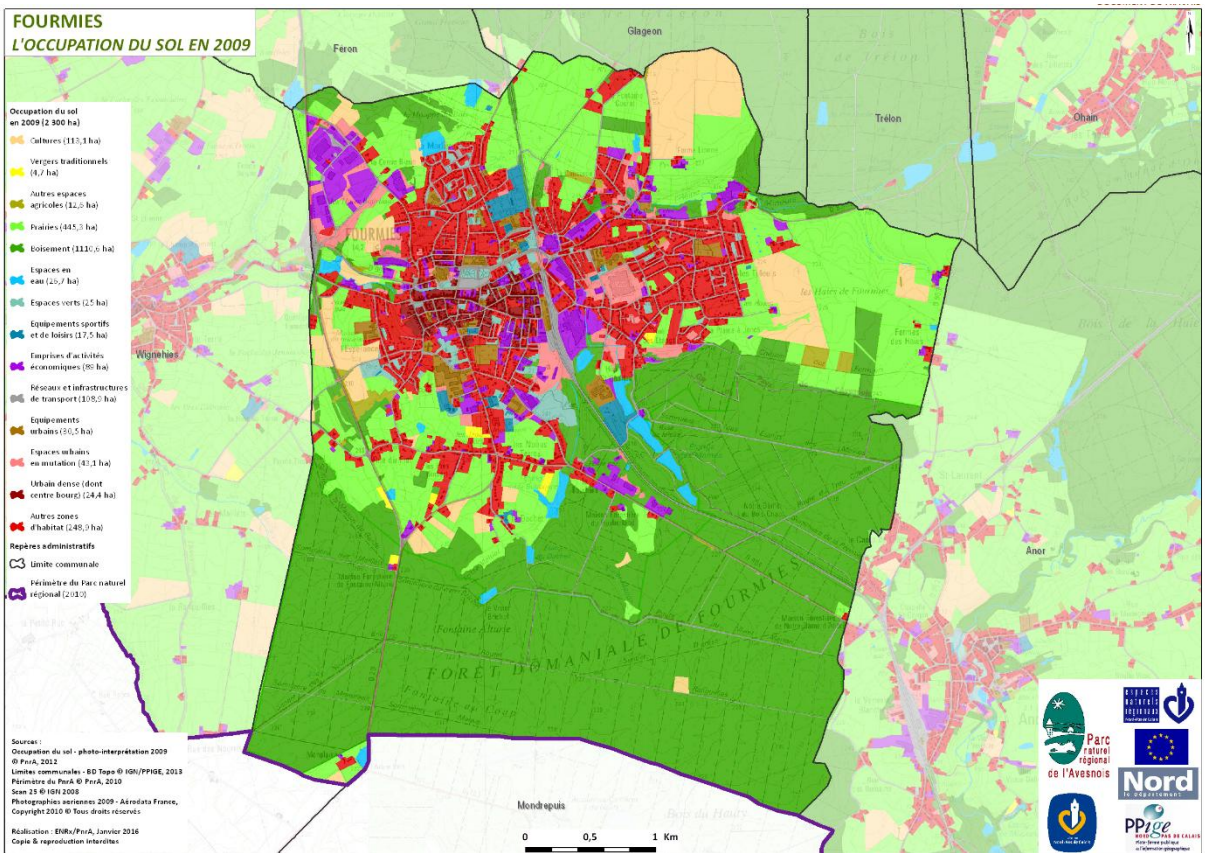
- enfin, le bâti résidentiel en milieu de parcelles très jardinées, s'apparente au lotissement, isolant la voie de son contexte villageois et bocager.



FOURMIES

Caractéristiques principales :

- typologie paysagère : la clairière
- bâti implanté en milieu ouvert,
- partiellement sur plateau,
- délimité par une structure forestière,
- activité industrielle dominante.



Développement fulgurant d'un petit bourg rural

La ville de Fourmies s'est développée dans la haute vallée de l'Helpe Mineure, dont cette rivière a servi de base à l'implantation et à l'organisation d'un bourg primitif de petite taille. Le bâti s'est installé en milieu ouvert de part et d'autre de la rivière, partiellement sur un plateau.

Le développement industriel (verreries, dentelleries) de la commune s'est réalisé dans un premier temps au bord de l'Helpe dès 1774, puis l'extension de la ville s'est fait sur les versants, le long d'axes secondaires.

La carte d'état-major établie en 1832 restitue l'image d'une ville dense organisée autour d'un réseau de voies en quadrillage à l'image de Glageon. La densification de l'habitat le long des voies de communication voit se développer, à l'est, un second noyau issu de l'essor industriel du XIXème siècle. Le développement des voies de communication (routes convergeant vers Fourmies et installation de la voie ferrée) et la croissance urbaine du XXème siècle vont consolider le développement urbain de la ville de manière concentrique, contrastant avec quelques fermes dispersées dans le milieu agricole encore présent aujourd'hui.

Le sud de la commune est délimité par la forêt aux abords de l'étang des Moines.

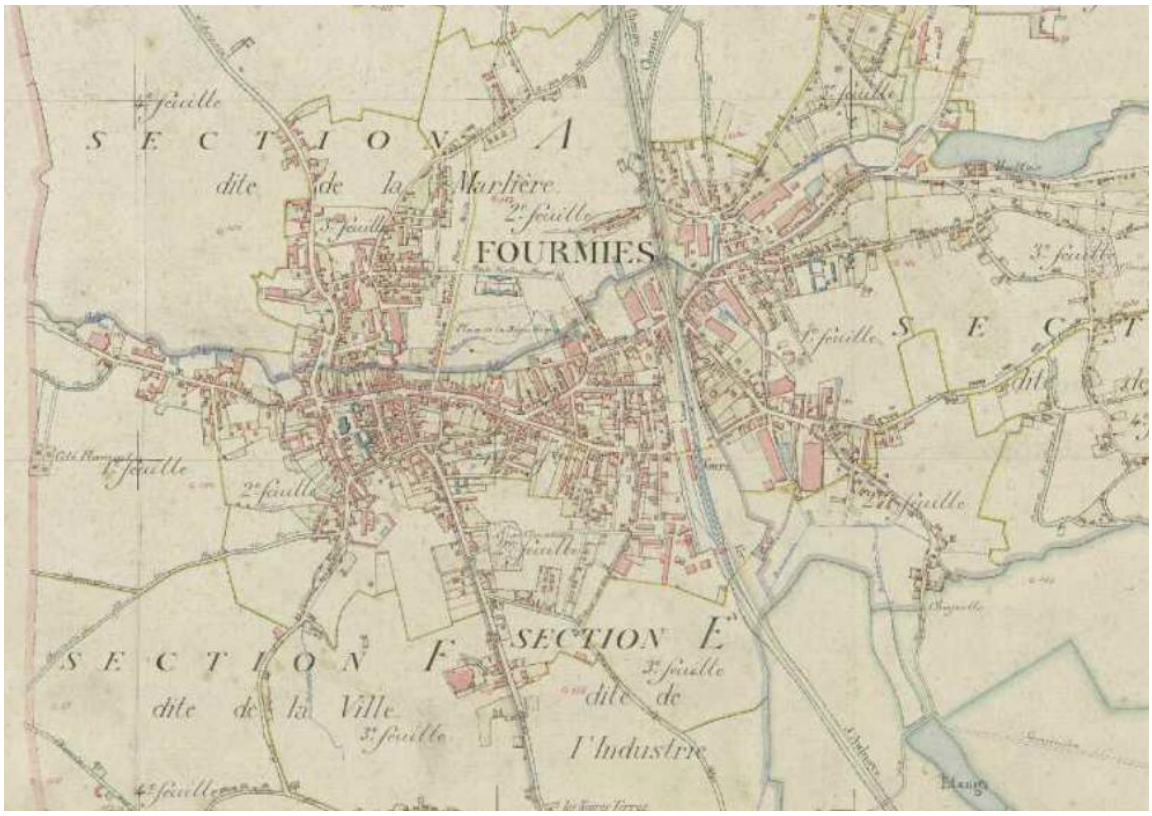
Le bâti de Fourmies se caractérise par un habitat aggloméré le plus souvent constitué de briques. Ce matériau caractérise le passé industriel de la commune et ses diverses étapes d'urbanisation au XIXème et XXème siècles.
Le déclin industriel, apparu après la première guerre mondiale, amène la commune à devoir traiter de nombreuses friches industrielles et urbaines.



Extraits du plan cadastral communal de Fourmies en 1825 (Archives départementales du Nord)

Extension initiale du bâti Fourmisien

L'extension initiale de l'habitat est progressive et rapide au XIXème siècle, avec un bâti ouvrier en bande, en coron, en cité, maisons de villes, maisons de maître, ateliers, organisés de manière hétérogène et sans réelle maîtrise. Les faubourgs créés se densifient rapidement (quartier de l'Espérance), y compris au-delà de la nouvelle voie ferrée (faubourg des Trieux) qui restera un obstacle important à l'étalement urbain.



Extrait du plan cadastral communal de 1882 (Archives départementales du Nord)

Extension désordonnée de Fourmies durant les 30 glorieuses

La création de cités et de lotissements en extension des quartiers déjà existants s'est maintenue malgré la crise industrielle au travers d'importants programmes de logement HLM (Marlière, Malakoff, Fontaine Rouge, Espérance…), parfois de manière désordonnée et, plus globalement, sans cohésion avec le tissu urbain existant, d'autant que de grands ensembles ont vu le jour en centre-ville, ajoutant au manque d'harmonie du bâti (Résidences Vallée de l'Helpe et Victor Hugo).
Dans cette ville peu structurée, les seuls points de repère au-delà du relief sont les grands immeubles de béton édifiés dans les années 1960.

- **Les quartiers, fondements de l'identité dans la commune de Fourmies**

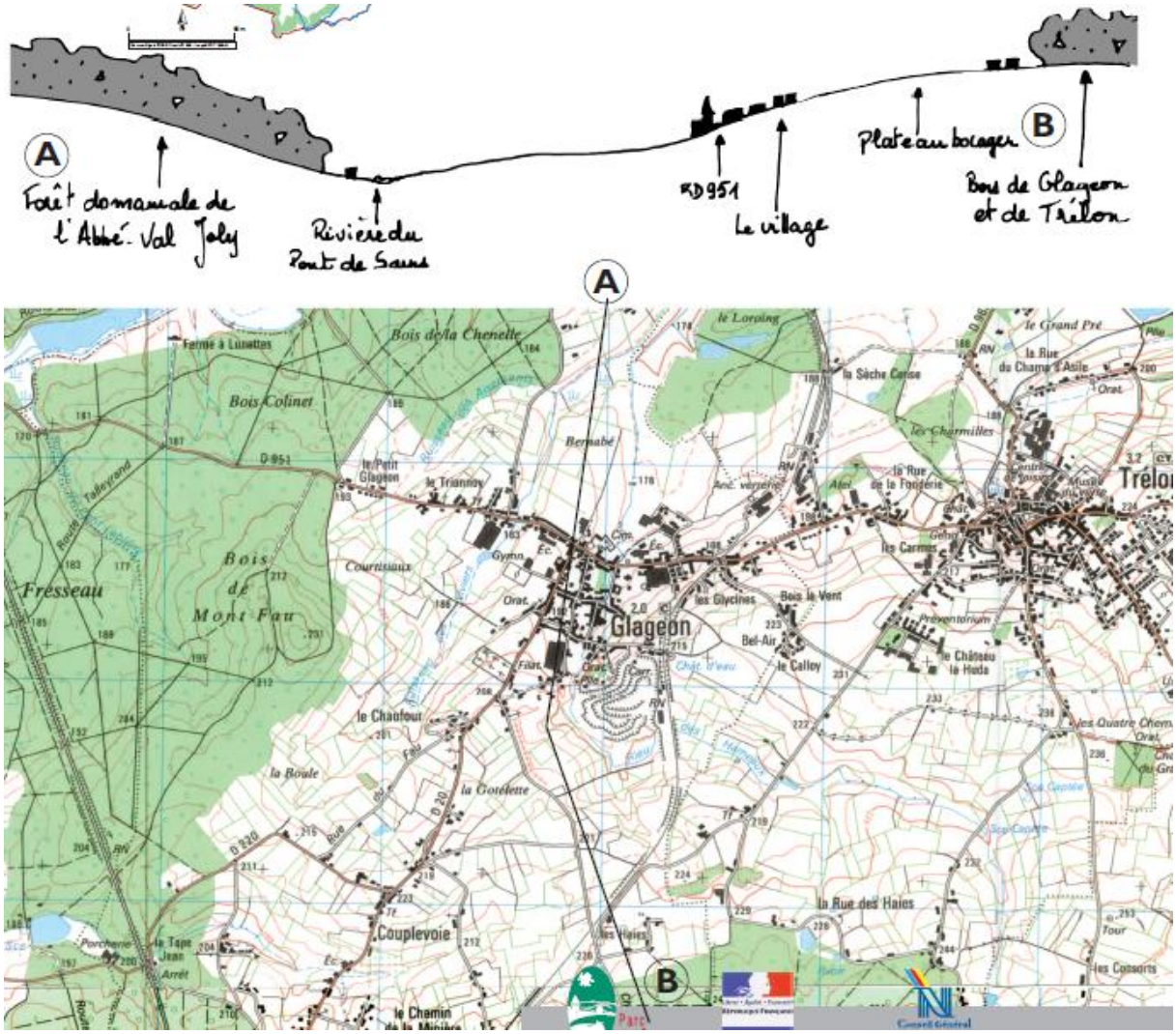
La notion de quartier l'emporte souvent, à Fourmies, sur la ville en tant que globalité. Le quartier des Trieux, de surcroît, physiquement écarté du reste de la commune, est considéré comme un village dans la ville. On assiste à une ségrégation des différentes composantes de l'espace urbain.
On dénombre principalement cinq quartiers comme l'Espérance, le Malakoff, la Marlière, les Trieux, le centre-ville.
Le quartier des Trieux se situe à l'est de la voie ferrée, il constitue une entité à part entière de la ville, dans la mesure où l'organisation du bâti et le vécu des habitants en font un village au sein de la ville.
Il est composé d'une imbrication de différent tissus urbains. On note la présence d'un bâti ouvrier important, notamment sur les hauteurs du quartier, autour de l'église, siège originel de l'implantation du bâti.

A cet habitat ouvrier, se mêlent maisons de villes et maisons de maîtres de la même époque. On peut également remarquer la présence de logements plus récents sur le territoire du quartier ; ceux-ci datent en effet de l'après-guerre.
Des programmes de grands ensembles et de lotissements individuels maillent ainsi le quartier intra-muros et en périphérie. Il est à noter également la construction d'équipement structurant pour le Trieux, comme le gymnase Joliot-Curie, le collège. Il est aussi à noter la présence de lotissement pavillonnaire au sud du quartier, a proximité de la forêt domaniale de Fourmies.
Le quartier de La Marlière se situe au nord de la commune, il témoigne de l'époque d'urbanisation récente marquée principalement par les programmes de logements collectifs. Ainsi la mixité du quartier de la Marlière se configure par une imbrication de grands ensembles, de petits logements collectifs, el de lotissements individuels. Il reste à noter la quasi absence de bâti ancien dans la trame urbaine du quartier.
Le quartier de L'Espérance se situe à l'est du territoire communal, ce quartier comme le précédent s'est constitué principalement à l'époque des grands programmes de logements. Il se caractérise donc comme son homologue au nord par une mixité de grands ensembles, de petits collectifs el de lotissements individuels.
Le Centre-Ville apparait comme hétéroclite, puisqu'on y retrouve aussi bien de |'habitat ancien (assez rare), de l'habitat d'époque industrielle (maison ouvrières, maisons de villes, corons, maisons de maitres), de l'habitat récent individuel, mais également de l'habitat récent collectif sous forme de petits et grands ensembles. Il est à noter que ces différents types d'habitat ne sont pas sectorisés à certains endroits, mais qu'ils se présentent de manière plus ou moins éparse, ce qui renforce le sentiment d'hétérogénéité et peut nuire à la perception du centre-ville de la commune, mais ce bâti représente aussi une richesse et une diversité architecturale remarquable.

GLAGEON

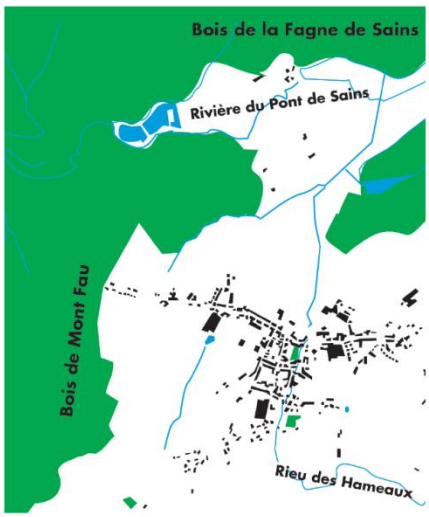
Caractéristiques principales :

- typologie paysagère : la clairière
- bâti implanté en secteur ouvert,
- partiellement sur plateau,
- délimité par une structure forestière,
- activité industrielle dominante.



➢ Implantation paysagère

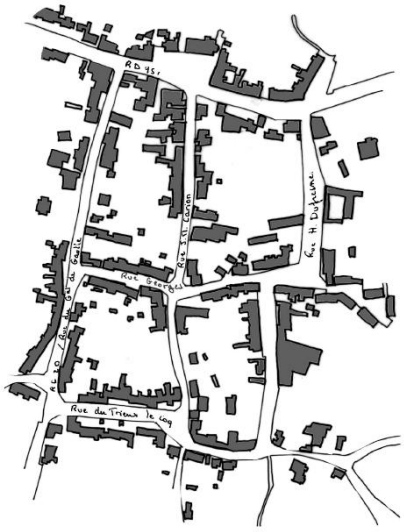
Le cœur du village s'étale sur l'ensemble d'un petit versant, du lit du ruisseau où l'abreuvoir communal avait été aménagé, jusqu'à la RD20 située sur la crête. Le bâti s'y organise strictement le long des rues qui forment un maillage très orthogonal (voir ci-contre). Cette structure urbaine comprenait quatre grands îlots encore bien lisibles aujourd'hui, qui faisaient face au château aujourd'hui disparu. Seule la rue la plus au sud menant à la carrière s'est prolongée sur l'autre versant.



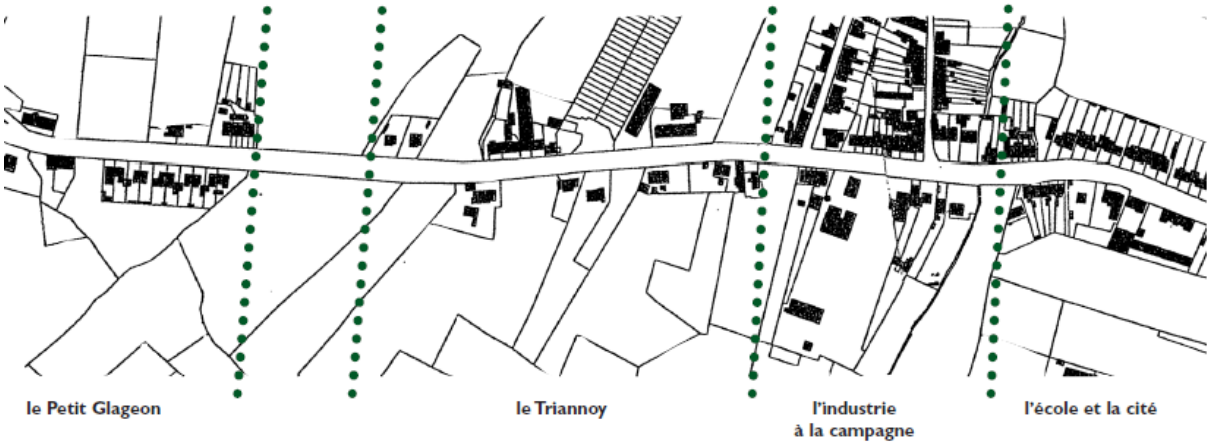
Reliant Avesnes à Trélon, **la RD951** traverse Glageon d'ouest en est, parallèlement à la chaîne d'étangs qui alimentent la rivière du Pont-de-Sains. Sur cet axe séparant l'église du reste du bourg, s'est développé un urbanisme linéaire presque ininterrompu depuis la forêt jusqu'à Trélon. C'est aussi le long de cette voie que se concentre l'activité du village, alternant logements ouvriers, équipements publics, église, pavillons, industries, commerces, ...
La densité du bâti, plus forte aux abords du centre, ne laisse pratiquement jamais de vues latérales, privant le passant d'un aperçu du coeur du village d'un côté, de la vallée de l'autre.
A l'ouest, le bâti devient moins présent au fur et mesure que l'on s'éloigne du centre et que l'on approche de la lisière forestière. Installé de manière linéaire le long de la voie dans un territoire bien dégagé, cette partie du village entretient un rapport avec la forêt très lisible de loin, notamment depuis le plateau au sud.
A l'approche du bois de Glageon au sud, le bâti se renforce au hameau de Couplevoie sur un versant doux et légèrement ondulé. L'organisation bocagère mixant haies hautes ou basses et prairies y reste particulièrement bien conservée alors que la lisière forestière enveloppe cette partie du territoire à l'image d'une clairière.
Au nord, alors que l'on s'enfonce doucement dans **la vallée humide** et que la forêt se fait, plus présente, le bâti se réduit à quelques rares fermes isolées dans un paysage prairial étroitement lié à l'ambiance forestière. C'est dans cette partie du territoire que l'on se sent le plus éloigné du village.
Installée directement à la limite sud du village, **la carrière**, dont la taille est considérable, reste particulièrement discrète car enclavée derrière une ligne de crête, entre la voie ferrée à l'est et un paysage très bocager au sud. Sa présence prend toutefois toute sa dimension à travers le bruit et le transit de camions qu'elle génère.

- **<u>Le noyau et la centralité</u>**

Le noyau :
Le noyau de la commune de Glageon forme un plan quadrillé irrégulier développé sur une pente.
Il s'est aggloméré en tangente des voies de circulation menant de Féron à Trélon (RD951) et de celle desservant Fourmies (RD20). Un maillage orthogonal irrégulier s'est calé sur ces deux axes.
Le bâti qui s'y est développé vient nuancer l'effet de quadrillage des voies de circulation par ses jeux avec la pente et de son rapport varié à l'espace public.
La RD 20 souffre aujourd'hui d'un usage routier inadapté à son statut urbain. La RD951 sur laquelle s'attacha le bourg ancien, au niveau du château, s'est développé en tangente et de façon linéaire, par séquences contrastées, depuis l'essor industriel de la ville au XIXème siècle.



L'axe de la RD951 en s'approchant du cœur de bourg présente sur son parcours de nombreuses variations dûes à l'implantation du bâti, sa nature, son rapport au paysage, sa densité, ...
L'analyse fine de ce linéaire a permis de mettre en évidence neuf séquences très différentes les unes des autres ; certaines conservant un rapport étroit avec le territoire, d'autres plus urbaines ne laissant plus percevoir ni vallée, ni bocage, d'autres encore empreintes d'un caractère industriel révélateur de cette partie de la Fagne de Trélon.
C'est à travers quatre profils représentatifs de cette variété que l'on a choisi d'illustrer cet itinéraire bâti attaché au noyau sur une seule de ses séquences : le centre et la place.



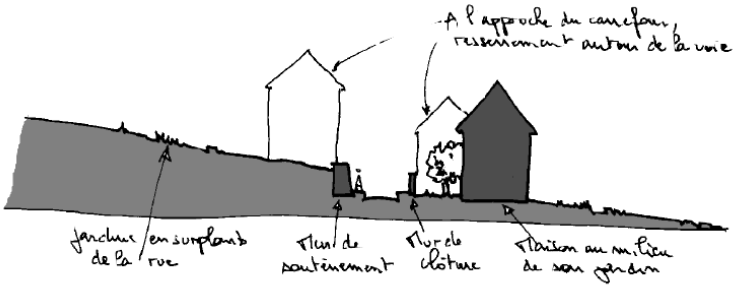
Le Triannoy
Proche du "Petit Glageon", l'organisation du lieu montre un bâti épars et varié où alternent des fermes et des maisons bourgeoises isolées, des prairies bocagères, mais aussi de rares maisons ouvrières témoignant du passé industriel de ce secteur et de l'approche progressive du bourg.
L'école et la cité
Les fronts bâtis deviennent ici beaucoup plus réguliers et évocateurs d'une activité industrielle et citadine. Les volumes imposants de l'école et en vis-à-vis la succession de maisons jumelées et perchées sur un talus ne laissent plus de vue latérale sur le contexte paysager et encadrent une chaussée importante largement dédiée à l'automobile.
La place et les Tourelles
A proximité immédiate du centre et de la place de l'église, un autre espace largement dilaté s'offre à nous. Il présente une vaste esplanade austère et minérale calée au fond par la salle des fêtes, avec en face une remarquable maison de maître en surplomb de la rue et au milieu de son parc arboré.
La place de l'église
Lieu essentiel dans l'organisation du noyau, se trouve rejetée par la logique routière et l'effet de coupure de la RD951
De forme relativement orthogonale, cette place est particulièrement bien cadrée sur sa partie nord, avec l'église, la poste et deux rangs d'habitations et de commerces aux extrémités alors que sa limite au sud est très hétérogène.
Elle est séparée en deux parties très distinctes par un alignement de tilleuls palissés, implanté de biais sur un axe est/ouest.
L'organisation de l'espace et l'implantation des éléments bâtis empêchent toute relation (ou perception) de la vallée pourtant toute proche.

La place est en pente douce. Elle sert de parking, fait office de parvis pour la poste et amène simplement au parvis plus intimiste de l'église et enfin dessert les commerces. Elle met en valeur l'église et la poste.

Profil des rues dans le noyau

La rue Carion

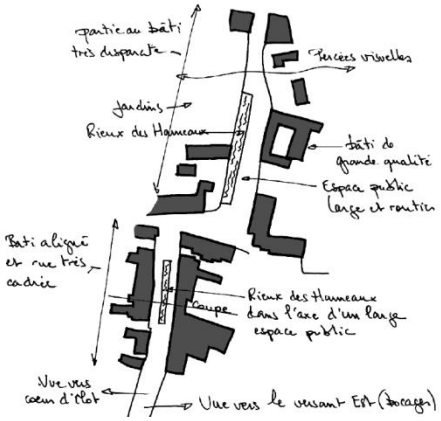
Dans sa partie la plus au sud, on constate un effet d'asymétrie du profil de la rue dû à la pente illustré d'une part par des murs de soutènement côté amont et des murs de clôture côté aval, et peu de continuité dans l'implantation du bâti d'autre part.



La rue Hector Dufresnes

On distingue deux parties très différentes du point de vue du bâti :

1. des formes et des époques très différentes.
2. des fronts bâtis continus et alignés assez homogènes, des espaces publics larges avec l'eau maîtrisée et mise en scène.

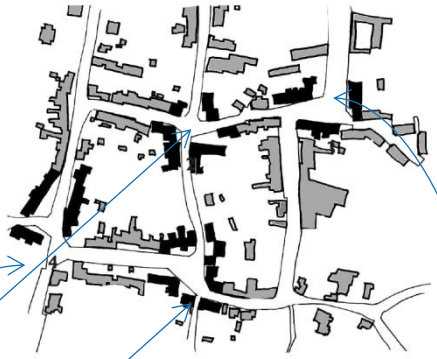


Carrefours du noyau

Les carrefours évasés, de forme irrégulière et parfois triangulaire, prennent l'allure de petites places articulant les différentes rues du maillage urbain.

La variété et l'alternance des espaces non bâtis enrichissent ces lieux :

- les terrasses avec murets de soutènement,
- le recul important dégageant des usoirs ou des espaces publics,
- les jardins privatifs entourés de murets et de grilles.



Les alignements bâtis constituent à l'approche de ces carrefours des fonds de perspectives qui arrêtent le regard.

Carrefour RD20/Trieux le Coq

L'espace ouvert et triangulaire élargit le champ visuel de la RD20 et permet d'orienter le regard vers le chemin de Saint-Guislain. Mais le mur de soutènement au nord/ouest ressert l'espace routier de la chaussée qui se trouve alors très encadrée par des masses minérales.

Carrefour rue Carion/rue Georges

Le quadrillage irrégulier donne un aspect sinueux à ces deux voies et le recul des bâtiments par rapport à l'alignement élargit l'espace sur un côté, créant ainsi l'effet d'une petite place excentrée.

Carrefour Trieux le Coq/rue Carion

Le quadrillage irrégulier génère un élargissement des carrefours rendant impossible des perspectives fuyantes au débouché des rues. La forme triangulaire qui en ressort "met en scène" des fronts bâtis en fond de perspective.
Une des voies (la rue du Trieux le Coq dans sa partie haute) est plus large que les autres (bâti plus éloigné) et semble prolonger l'espace de la petite place.

Carrefour rue Georges/rue Dufresnes

Ce carrefour prend l'aspect d'une longue place triangulaire délimitée par trois fronts bâtis imposants et s'ouvre différemment sur plusieurs autres espaces :
- deux sont larges et accueillants (autour du lit du Rieu des Hameaux),
- deux sont plus confidentiels (rue Georges et l'impasse à l'est).

Cette place assure la relation par un effet de chicane entre les deux parties de la rue Dufresnes. Les trois fronts bâtis calent bien les fonds de perspectives.

L'industrie

Plus à l'écart du centre et à l'approche de la voie ferrée, l'ambiance industrielle domine, avec une usine, quelques maisons bourgeoises et surtout des rangs de maisons ouvrières en alignement sur la rue. Cette séquence se trouve ainsi fortement définie par un profil symétrique de la rue cadrée par ces maisons. Seuls quelques emmarchements parfois importants d'un seul côté de la rue traduisent la forte pente du terrain qui sera un peu plus loin mise en scène par des maisons bourgeoises juchées en haut de leur talus.

- **Les sous-ensembles bâtis**

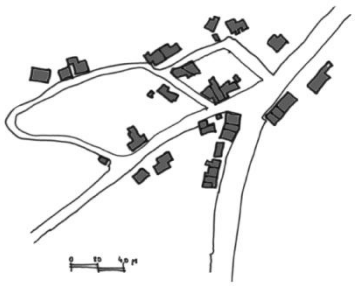
Les hameaux de Glageon

Autour de Couplevoie

Ce hameau existant de longue date s'est développé à l'écart du bourg et à proximité de la forêt.
Il est constitué d'un axe structurant central (la RD20) autour duquel le bâti s'est densifié, et d'une répartition plus diffuse autour d'un maillage de petites voies secondaires.
Sur cet ensemble très étendu, on remarque plusieurs types d'organisation liés à la nature du bâti et à ses modes d'implantations.

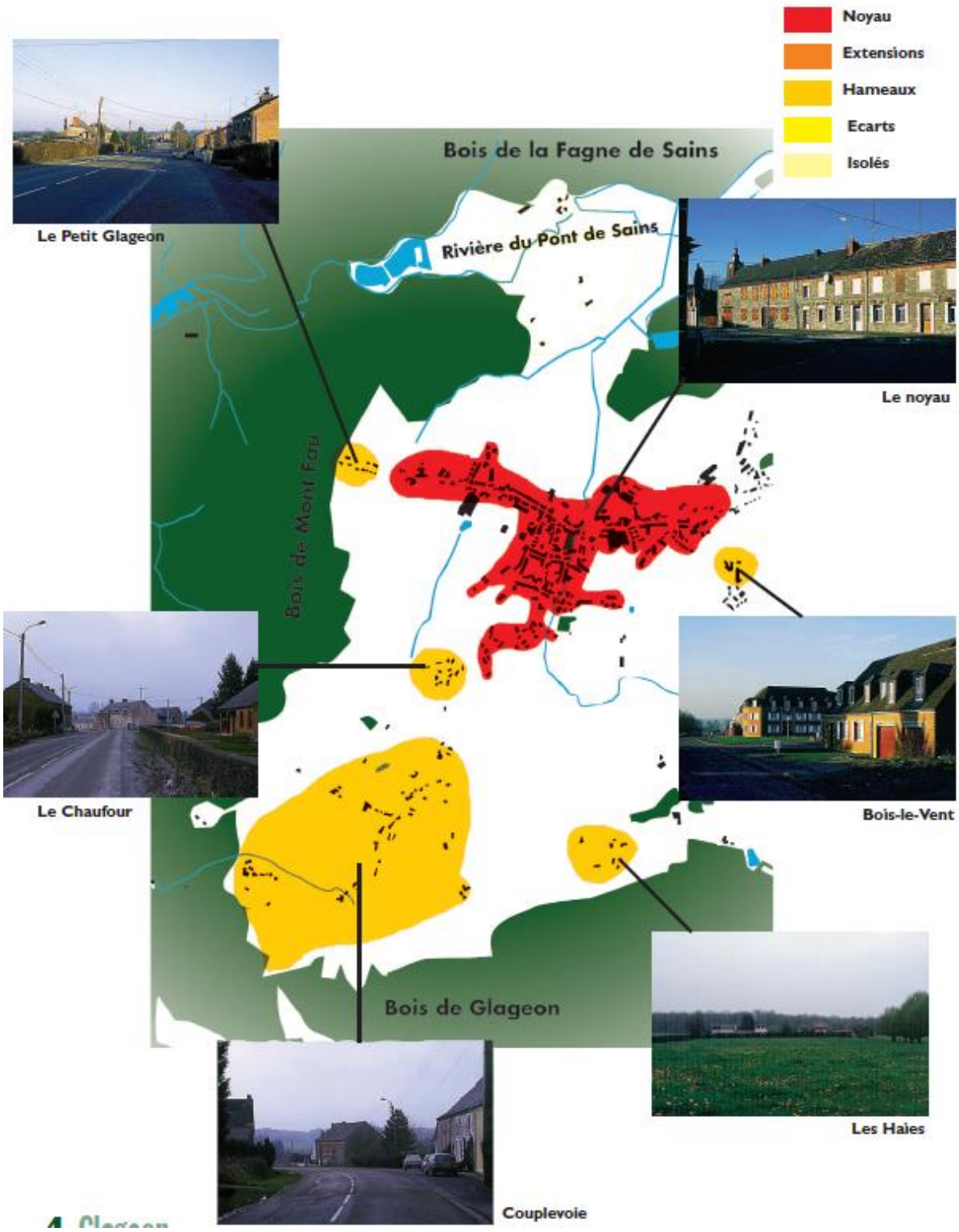


Situées à l'intersection de la RD20 et d'une voie secondaire, de petites fermes et maisons rurales organisées en rangs autour du carrefour, délimitent un espace triangulaire assez vaste dû à la présence d'anciens usoirs et de jardins devant les maisons.
Située directement sur l'axe, l'école donne une notion de centralité à ce hameau malgré l'éparpillement linéaire des constructions.
Au creux d'un vallon, on remarque un ensemble singulier formé d'une grosse ferme associée à quelques maisons ouvrières alignées de façon unilatérale sur une rue en impasse s'accrochant au maillage.
Sur une rue secondaire du maillage, une succession de fermes ouvertes sur la voie crée une ambiance domestique donnant un caractère presque privé au lieu.
Autour d'un chemin d'accès à quelques fermes anciennes, plusieurs maisons récentes venues s'intercaler confèrent à l'ensemble un caractère résidentiel.



Le Chaufour

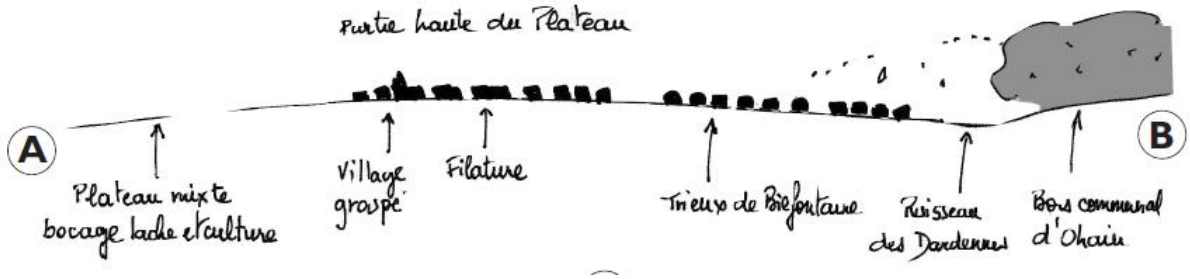
Installé sur la RD20 entre le bourg et le hameau de Couplevoie, ce hameau s'est développé à partir d'un carrefour par la construction de quelques maisons d'ouvriers formant parfois de petits rangs aux abords d'une carrière.
Installé dans la pente, l'ensemble apparaît assez désordonné, seuls les abords de la RD20 présentent un bâti plus aligné et structuré autour de la voie.

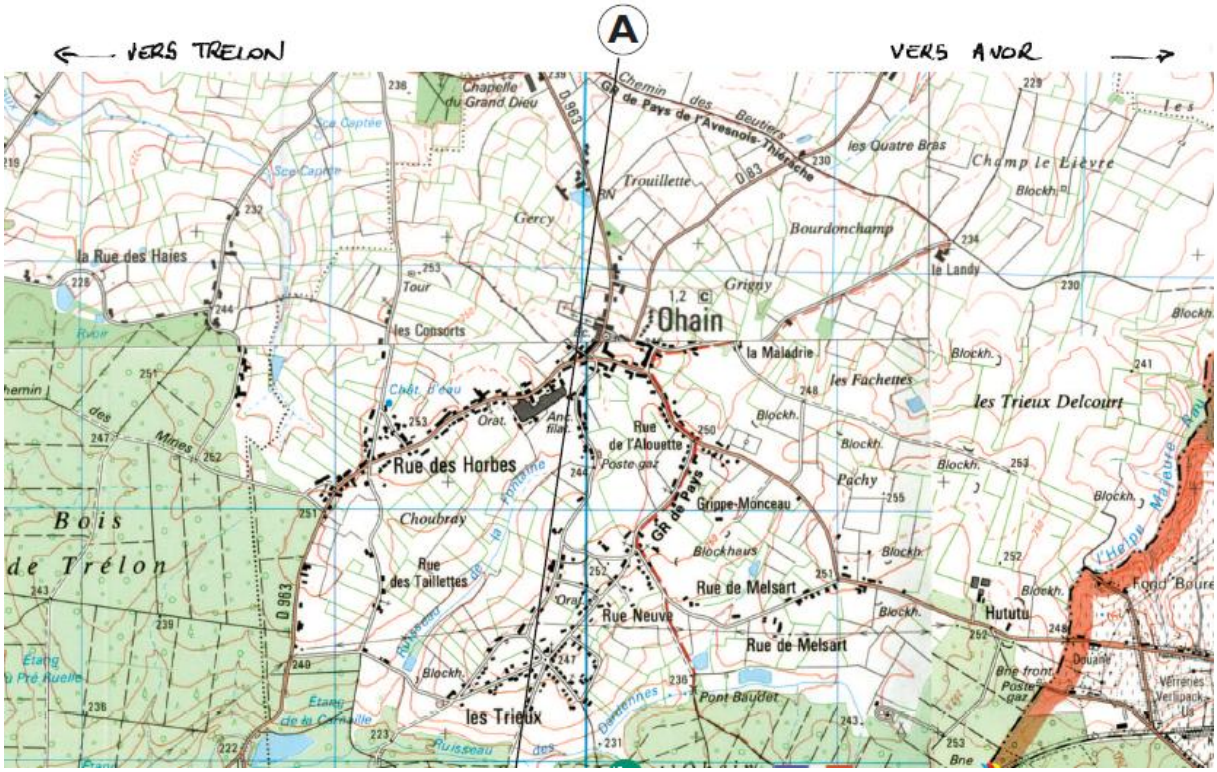

Noyau
Extensions
Hameaux
Ecarts
Isolés
Bois de la Fagne de Sains
Rivière du Pont de Sains
Bois du Mont Fay
Bois de Glageon
Le Petit Glageon
Le noyau
Le Chaufour
Bois-le-Vent
Les Haies
Couplevoie

OHAIN

Caractéristiques principales :

- typologie paysagère : la clairière
- bâti implanté en secteur ouvert,
- partiellement sur plateau,
- délimité par une structure forestière,
- activité industrielle dominante.

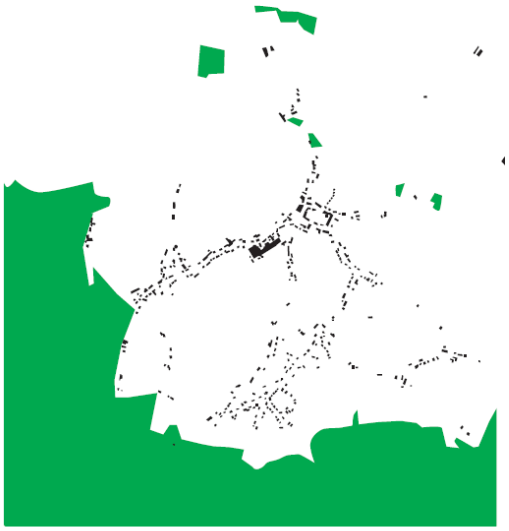




➢ **Implantation paysagère**

Depuis Trélon, on aborde la clairière d'Ohain par **un secteur haut** constitué d'un bocage dense composé de haies arbustives et arborées. Le paysage est fermé par des prairies récemment plantées d'arbres. La présence de nombreuses mares témoigne d'un sol assez imperméable et frais encore voué aux pâturages.
A l'est du village, les prairies sont plus vastes, le bocage plus lâche, l'impression d'ouverture domine. Ce paysage préfigure **un secteur très ouvert** au nord-est de la commune où la mise en culture des parcelles s'amplifie. **Le bâti est plus rare** et se

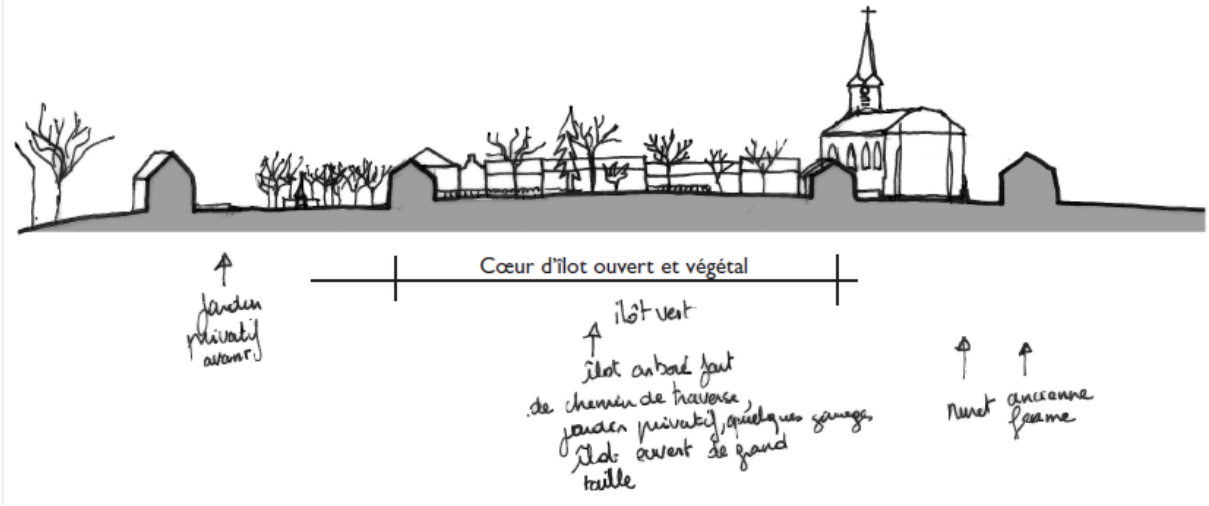
caractérise par de **grandes exploitations agricoles** souvent au centre de leur domaine.
Le village, situé près du **point haut du plateau**, se repère à son clocher. Depuis le nord, on entre assez vite dans le centre organisé autour **d'une grande place**. Elle rassemble commerces et lieux publics (mairie, école, église, monument aux morts, salle des fêtes, ...).
Le centre du village s'organise autour de la **« place carrefour »** à l'intersection de deux voies principales (RD963 et RD383). A l'origine d'une **structure en étoile** irriguant l'ensemble des parties bâties de la commune, cet espace tient lieu de centre de gravité du territoire communal. La place se développe en « L » le long des deux axes définis par ces voies. Clairement délimitée par un bâti continu, elle est plantée dans sa partie centrale.
En limite sud-ouest du bourg initial, l'industrie s'est développée à travers une seule usine de tissage concentrant une grande part de l'activité du village. Elle a généré **une extension urbaine linéaire** autour de l'axe routier RD963 vers le bois de Trélon, à caractère très mixte aujourd'hui (petites fermes, habitat ouvrier et résidentiel récent). On peut noter le caractère d' **« industrie à la campagne»** joué par les bâtiments industriels qui ont su respecter, par leurs formes et leurs matériaux, le caractère rural du village agricole dans lequel ils s'insèrent. La présence de **nombreux trieux** (Trieux de Biefontaine), ou hameaux dispersés au sud de la commune, à l'écart des grands axes et **en limite forestière**, révèle un tissu lâche composé de petites maisons de la première moitié du XXe siècle et de pavillons récents entourés de terrains arborés. **Une ambiance résidentielle** domine, confortée par un maillage complexe de petites voies de desserte.


Au sud l'écrin forestier.

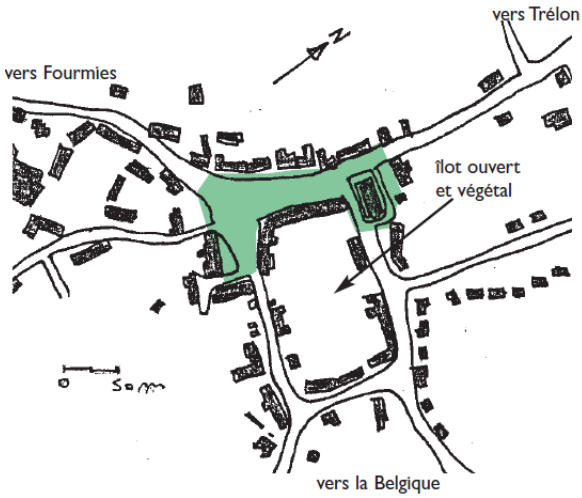
- **<u>Le noyau et la centralité</u>**

L'ensemble de la place :
Elle est située sur deux des côtés de l'îlot rectangulaire. Elle est très étendue, en forme de croissant, sans relief marqué.
Au nord, elle s'ouvre sur la route de Trélon ; elle est délimitée par les escaliers successifs qui mènent à l'église, le clocher-porche et la nef en pierre bleue. A l'est, elle est bordée par un alignement, assez régulier visuellement, constitué de maisons à un étage. Cet alignement s'étend jusqu'au monument aux morts. Au centre du rang bâti, côté ouest, un volume plus haut, celui de l'ancienne salle de musique (1903), monumentalise l'échelle de la place et lui donne son caractère urbain, renforcé par l'aménagement des trottoirs. Enfin, au sud, un bâtiment de forme allongée ferme la perspective, ainsi qu'un lotissement dont la logique d'implantation est contraire à celle du reste du bâti. La route se poursuit en direction des Horbes. Sur le côté sud de la place se situe la mairie, isolée sur sa parcelle, signalée par deux arbres remarquables. La place se poursuit en coude à l'est et comprend un nouvel alignement dont la poste fait partie. La place se ferme à l'est avec un autre rang de maisons en pierre bleue. Une conséquence de la planéité de la place fait que, nous

ne retrouvons pas les socles, les terrasses et les talus, caractéristiques des autres communes de l'entité paysagère.
La place englobe les fonctions principales du village, avec l'église et l'école, la salle de musique, la mairie, des commerces et la poste. Elle devrait avoir un rôle unificateur entre ces différents lieux mais ce n'est pas totalement le cas à cause de son traitement. Bien qu'elle soit une zone de carrefour, avec beaucoup de circulation automobile, elle est relativement fermée aux paysages avoisinants. Elle est constituée d'éléments très hétérogènes : de parterres à chacune de ses extrémités, d'une zone goudronnée faisant office de parking, du secteur de l'arrêt du bus, d'une zone gravillonnée et du périmètre du monument aux morts.



Le noyau :



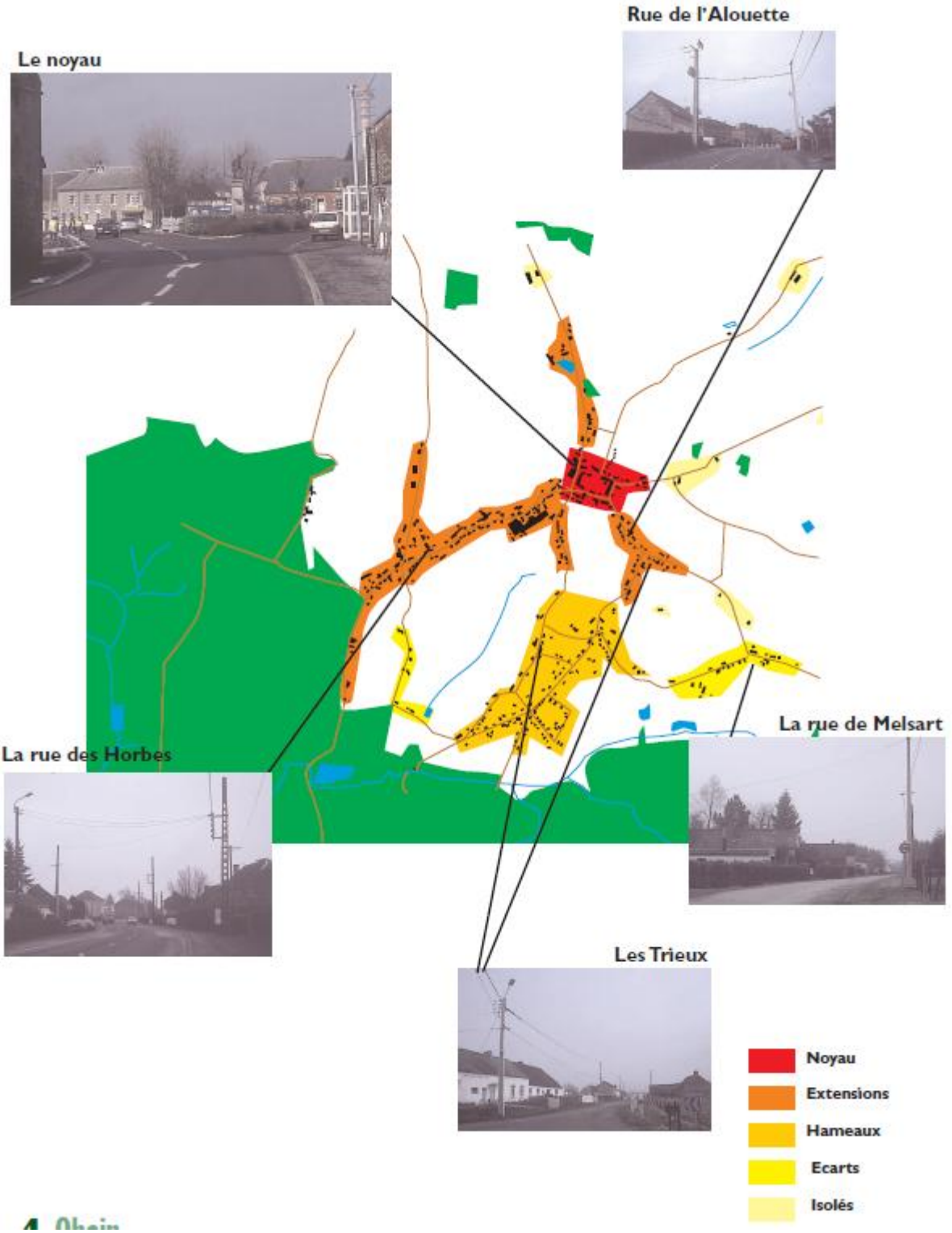
L'îlot rectangulaire et le départ des différentes extensions.
Le périmètre de la place.

Le noyau est organisé autour d'un carrefour rectangulaire, à la jonction des routes de Trélon, Anor, Momignies et Wallers-Trélon. Il comprend la place du village, ainsi qu'un îlot, en léger surplomb, situé à l'est et évidé en son centre. Au coeur de cet îlot se trouvent des jardins maraîchers et des garages desservis par un chemin semipublic. Sur ses limites, le bâti alterne avec des zones non bâties.
Le noyau est composé de quelques fermes, de maisons anciennes (avec une forte proportion de constructions en pierre bleue), de commerces, de maisons datant de l'époque industrielle, d'autres de la deuxième moitié du XXe siècle, de bâtiments administratifs, ainsi que de pavillons récents. Aussi domine une impression d'une grande hétérogénéité du bâti.
Le noyau est prolongé en étoile par des routes comportant une forte proportion de bâti. Aussi est-il difficile de délimiter strictement le centre car il n'existe pas de coupures franches. De plus, le noyau n'étant marqué que par un relief très léger et par l'absence de ruisseau, la topographie ne définit pas non plus de limites strictes.

- **<u>Les sous-ensembles bâtis</u>**

Les Trieux :
Situés au sud du village en lisière de forêt, les Trieux sont composés d'une série de voies formant un réseau. Ils sont implantés dans une zone de défrichement relativement récent. Ce système de voies en réseau se rejoignant reprend la forme traditionnelle du trieu, bien que le bâti qui le compose date majoritairement du dernier tiers du XXe siècle. Il s'agit d'une zone intermédiaire entre la forêt et le noyau, sans visibilité sur celui-ci. Il est composé de quelques fermes isolées et surtout de pavillons construits (80%) depuis les années soixante dans des styles très divers. Au centre du réseau se trouve un rond-point distribuant les voies. Malgré le caractère récent du bâti, nous retrouvons des voies de type traditionnel (système de fossés de drainage, de talus et de haies). Ces Trieux représentent le lieu du développement actuel de la commune. Ils constituent un exemple d'intégration d'un ensemble résidentiel à la campagne.

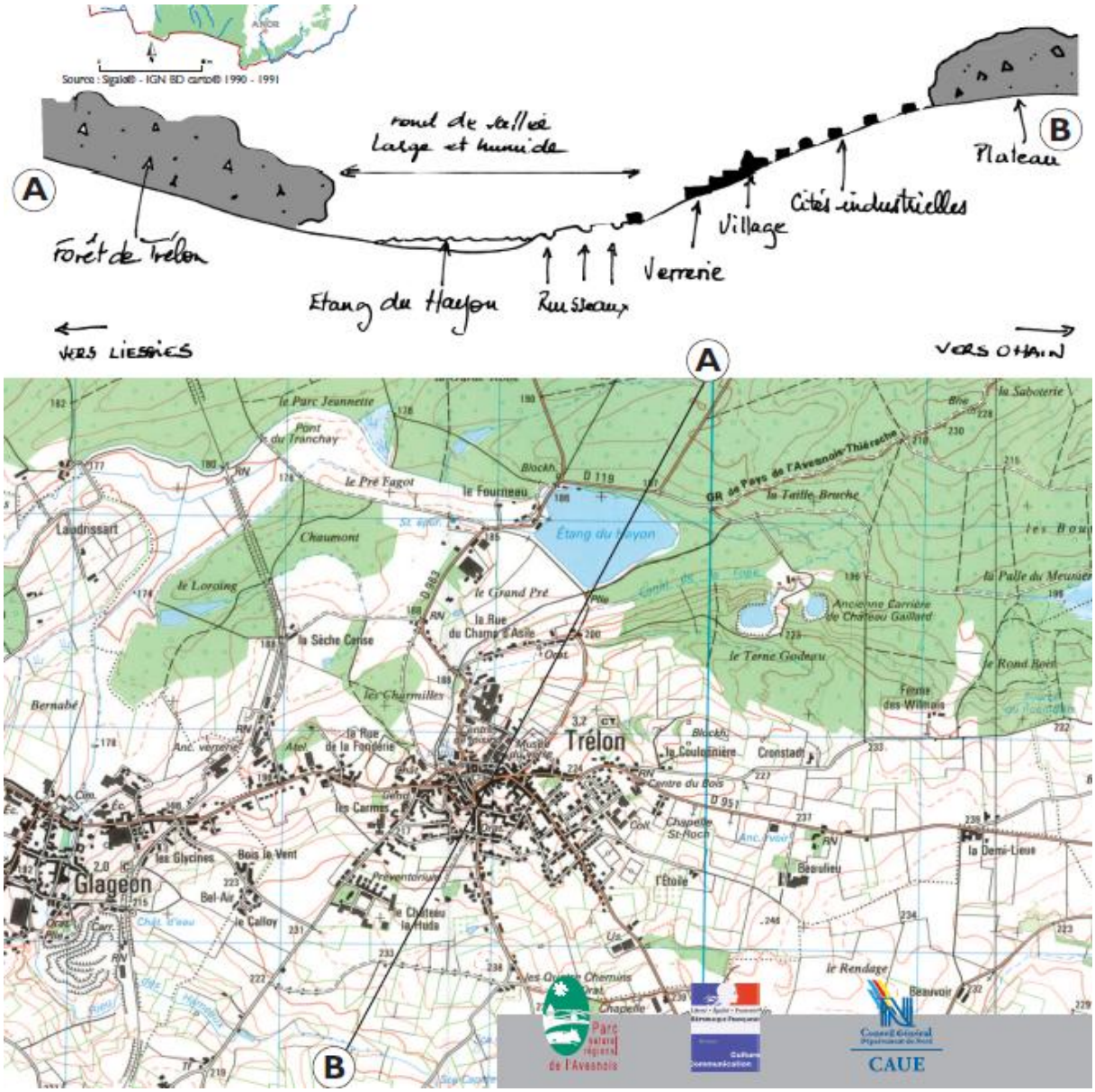
La rue des Horbes (D963) :
Elle constitue une extension du noyau et se termine dans la forêt. Pour des raisons géographiques (proximité de la frontière) et économiques, le développement urbanisé d'Ohain s'est fait en direction de Fourmies. Elle est composée d'un bâti linéaire dispersé et varié : des maisons anciennes, des fermes et des pavillons. Il n'y a pas d'homogénéité de l'implantation du bâti. De même, les espaces d'accès au bâti se déclinent de manière très diverse (muret, haie, grillage, jardinet, cour...). Des vues sur le paysage sont possibles en raison de la dispersion des constructions. C'est une voie très fréquentée.


Rue de l'Alouette
Le noyau
La rue de Melsart
La rue des Horbes
Les Trieux
Noyau
Extensions
Hameaux
Ecarts
Isolés

TRELON

Caractéristiques principales :

- typologie paysagère : la clairière
- bâti implanté en secteur ouvert,
- partiellement sur plateau,
- délimité par une structure forestière,
- activité industrielle dominante.



➢ **Implantation paysagère**

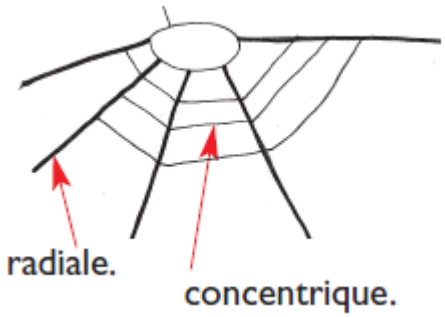
Venant de Liessies, après **la forêt** vallonnée, on débouche dans le fond de la vallée en léger surplomb sur l'étang du Hayon. On perçoit sur un court laps de temps, les équipements de la base nautique, puis le restaurant installé **en belvédère sur l'étang**, dans l'ancien moulin.
Le **fond de vallée est ouvert**, composé de prairies alluviales et encadré de boisements.

Un habitat très diffus ponctue la départementale 963. **Le village** sur versant apparaît de loin **en surplomb sur la vallée**, calant le fond de la perspective.
À son approche, après les ruisseaux, le bâti se rassemble en fond de vallée autour de la voie et de la verrerie et se densifie de façon **groupée et étagée sur la pente**, autour du noyau marqué par l'église.
La vocation du bâti est diverse : industrielle, artisanale, commerciale et agricole.
L'impression générale est celle **d'une grande cohérence** due à l'imbrication étroite des différentes époques de construction.
Organisée autour de l'église, **la place est en position de promontoire**, là où la pente devient plus douce. Sur la pente la plus forte, des escaliers relient la place au bas du village.
La ville s'étire **de manière tentaculaire** vers le sud, le long des axes traversant le plateau. Au cours du temps, les espaces interstitiels entre ces axes se sont densifiés, présentant aujourd'hui **un bâti mixte**, fait d'habitat lié à l'industrie, d'équipements, de logements collectifs et de pavillons plus récents.

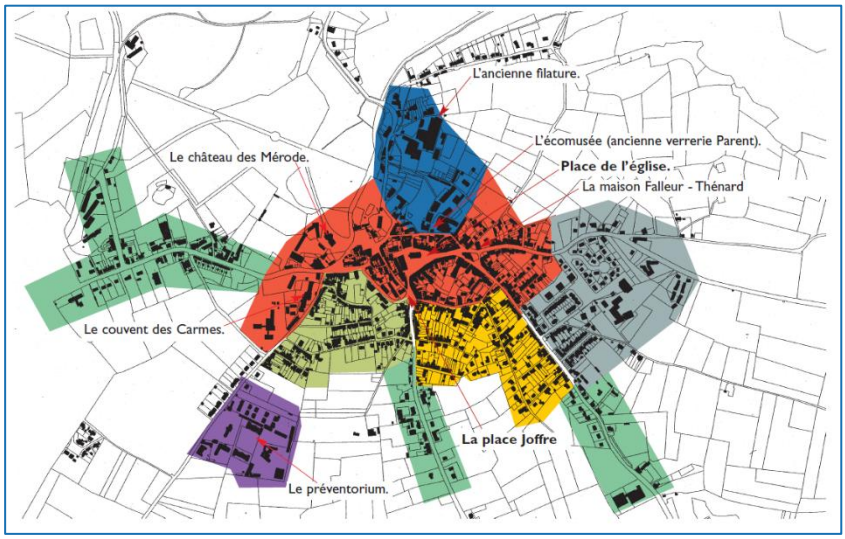
- **<u>Le noyau et la centralité</u>**

Le bourg de TRELON : Le Noyau et ses quartiers en extension

Le tissu urbain de Trélon s'organise sous la forme d'une toile d'araignée, disposée en surplomb de la vallée. Il se densifie de façon groupée et étagée sur la pente, autour du noyau marqué par l'église. Les voies radiales sont des voies de communications importantes permettant d'accéder au centre et de traverser la ville. Sur celles-ci s'accrochent des voies secondaires concentriques plus modestes qui organisent la desserte des quartiers.



Cette logique d'expansion a permis de développer une trame urbaine solide sur laquelle il est facile de greffer de nouvelles constructions.
Au travers de ses différents quartiers, la ville s'étire de manière tentaculaire vers le sud, le long des axes traversant le plateau. Au cours du temps, les espaces interstitiels entre ces axes se sont densifiés, présentant aujourd'hui un bâti mixte, fait d'habitat lié à l'industrie,
d'équipements, de logements collectifs et de pavillons plus récents.
La vocation du bâti est diverse : industrielle, artisanale, commerciale et agricole. L'impression générale est celle d'une grande cohérence due à l'imbrication étroite des différentes époques de construction.



Le noyau ancien



Le cœur historique de la commune de Trélon est dense, structuré par un bâti concentré, souvent mitoyen, bien lisible dans son site en promontoire sur la vallée.
Il est composé du plateau de l'église, de celui de l'ancienne verrerie Parent et de «branches» délimitant des îlots, le secteur des Carmes, la rue de la Liberté et l'îlot qu'elle délimite avec la maison Falleur, ainsi que l'îlot terminé au sud par la rue Delval et le secteur du château.
L'ouest est particulièrement marqué par la pente qui se traduit par la présence de multiples escaliers, de virages, de rues escarpées. Au sud, des rues plus larges, au relief plus doux, permettent d'accéder au plateau. Se superposent aux rues traditionn elles, différentes circulations, des cheminements étroits cernés par des murets, permettant de traverser à pied les îlots, ou des escaliers construits sur le roc. En général le bâti se trouve à l'aplomb de la rue, sauf dans certaines rues résidentielles, qui irriguent l'intérieur des quartiers.
Quelques monuments aux volumes importants marquent la commune : l'hôtel de ville, l'école rue maréchal Foch, l'ancien couvent des Carmes, le château des Mérode, des tourelles de maisons de maître et la maison Falleur.



Coupe transversale depuis le site de la verrerie Parent jusqu'à la place Joffre.

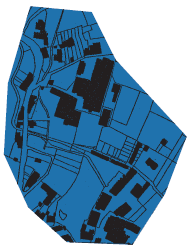
<u>Les places</u>

La place de l'église est située au cœur du noyau, en promontoire et en forte déclivité. Elle s'organise autour de l'église Saint-Léger, située sur un socle. Les façades qui la bordent forment une harmonie de pierre bleue et de briques. Sa forme, globalement triangulaire, est prolongée par une esplanade rectangulaire à l'ouest.
Depuis la route de Macon, un jeu de volumes marque cet espace, celui constitué par les couvertures du kiosque, de la chapelle absidiale, de la nef et du clocher.
La place de l'église constitue un lieu de rassemblement, de passage et de parking.
Des commerces et des bâtiments collectifs comme la mairie contribuent à son animation. Elle est physiquement délimitée au sud par un pavage en grès, des arbres et des lampadaires, à l'est par deux grandes jardinières. Des places de parking sont marquées au sol ; un kiosque se situe entre le chevet de l'église et l'hôtel de ville. Le parvis, pavé de grès rose, est prolongé par un escalier en cailloutis agglomérés. Le socle de l'église se poursuit au nord par une zone piétonne qui rejoint la route qui contourne l'édifice. Au sud, les limites de la place sont constituées par la D951. Le socle de l'église est une zone de stabilité par rapport à la rue Gambetta en forte pente, marquée par des maisons régulières à un étage. L'organisation de la place est celle d'un bourg urbanisé, caractérisé par des maisons à l'aplomb de la voie, dont la cohérence a été sauvegardée. La meilleure manière de découvrir cet espace est de

l'aborder par le nord, en gravissant une série d'escaliers et ainsi de déboucher sur la place.

La place Joffre est située en contrebas du noyau et de la place de l'église. Elle est de forme triangulaire, légèrement en entonnoir ; elle forme une zone de transition entre l'église et l'école. Au nord, la place est limitée par la D951, au sud par un front bâti. Elle est dominée par une maison à un étage avec des combles, une ancienne horlogerie, maintenant fleuriste, en brique avec un bandeau de pierre bleue. A sa gauche, une maison tout en pierre bleue, aujourd'hui divisée, a des volumes similaires. Cette composition donne un effet de symétrie en arc de cercle de part et d'autre de la rue Delval. La place est constituée d'un rond-point discret, délimité par des petits carreaux blancs. La zone de parking et l'espace aménagé avec des bancs et des lampadaires sont bordés par des plates-bandes. Les zones de transition sont subtilement traitées : aussi, la place se fond dans le tissu du village.

Les quartiers de Trélon



Le secteur industriel au nord du noyau comprenait essentiellement des activités textiles et brassicoles. Il s'agit d'un secteur important puisqu'il est visible lors de l'accès à la ville depuis Liessies ou Eppe-Sauvage. Il assure un rôle de transition avec le cœur de la ville. Au-delà, ce secteur joue un rôle de liaison visuelle avec la verrerie et la butte du village de Trélon. Dans le secteur de l'ancienne usine textile, un rang ouvrier participe au pittoresque de l'accès au village. Ces éléments sont significatifs de l'identité de la ville. En face, sur la route, une série de bâtiments en pierre bleue renforce la qualité de cette entrée.

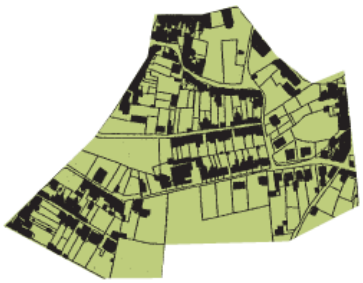


Le quartier nouvellement urbanisé situé à l'est rassemble des lotissements d'époques diverses, des immeubles - certains datant des années 1980, une série de quatre immeubles érigée dans les années 1970 – des pavillons autour du collège Denis Saurat et du centre de formation du bois. Ce secteur est composé de tissus urbains témoignant de logiques d'organisation différente. On peut identifier :
- une rue en impasse perpendiculaire et dense, rue de Bellevue, avec des jardins privatifs,
- des immeubles placés comme des plots isolés sur des parcelles rue de l'Espérance, ne délimitant pas d'espaces privatifs,
- du pavillonnaire implanté sur des parcelles larges sur une voie se terminant par un rond-point, la rue des Lilas,
- des villas du début du XXe siècle, rue Fontenesse,
- enfin, un lotissement en impasse, les Eglantines, placé perpendiculairement à la route de Chimay.

Cette diversité traduit différentes étapes du développement de la commune qui n'ont pas affecté le noyau historique du village. Cette sectorisation relativement regroupée a permis de maîtriser l'urbanisation, même si les espaces publics ont été délaissés, permettant une densification ultérieure des espaces bâtis existants, épargnant l'espace rural environnant.



Le quartier sud est composé de la rue des Champs, des rues Guérin et Calmette, Lobet, Neuve et des Hirondelles ; ses limites sont la rue Delval, la rue Victor Hugo et la rue Zola. La rue des Champs, irriguée par les rues Calmette et Guérin, délimite une zone d'habitat avec des jardins en cœur d'îlots.
Un ensemble industriel comprenant un rang de maisons ouvrières et un ancien entrepôt côtoie des pavillons ; la variété des types d'implantation témoigne de la diversité des habitations.
Au fur et à mesure que l'on se rapproche du cœur du village, le bâti se resserre. Le secteur de la rue des Hirondelles comprend un grand nombre de pavillons récents mais les possibilités d'extension sont désormais réduites. Les rues irriguant ce quartier, entre les axes Emile Zola et Victor Hugo, génèrent une ambiance intime et conviviale, loin du bruit des voitures. Des jardins participent à l'impression d'espaces aérés et d'ouvertures sur la campagne environnante. Les chaussées étroites en sens unique offrent une proximité avec le bâti et les jardins. Le cheminement des piétons prend le pas sur les voitures et l'absence d'aménagements urbains (trottoirs larges, poteaux...) renforce le sentiment d'espace de qualité et de respiration.



Le quartier sud-ouest est délimité par la rue Zola, la rue Thiers, la rue de
Verdun et la rue Roger Salengro et il est composé des rues du maréchal Foch, du Terne, du Terneau, de l'impasse des Jardins, de la rue Auguste Dimanche, de la rue du Canada et de la rue Léon Chartiaux. Un type de configuration du bâti similaire à celui du quartier sud se retrouve. Cernés par des voies de circulation, des îlots calmes et résidentiels se découvrent au fur et à mesure de la marche. Ce quartier se caractérise plus particulièrement par la présence de trois parcs. Ils sont entourés par des rues étroites composées de maisons liées à l'industrie : des bâtiments prestigieux cohabitent ainsi avec de l'habitat beaucoup plus modeste. Le jeu de la pente est présent aux limites de ce quartier. Rue Chartiaux, des vues sont ménagées sur la campagne : la densification en lien avec la construction de pavillons est possible tout en préservant ces perspectives visuelles.

Les extensions sud et ouest
L'arrivée sur la commune au travers des extensions du bâti est très disparate et ne met pas en valeur la qualité patrimoniale de Trélon. En direction du noyau se succèdent des zones de pavillons sur le talus au cœur de larges parcelles, des secteurs comprenant des fermes et des maisons plus récentes.

L'arrivée depuis Glageon sur la D951, est composée au sud de pavillons sur talus et d'un rang de constructions en rez-de-chaussée des années 1950 ; au nord ont été englobées des fermes. Sur une rue perpendiculaire, à proximité d'une ancienne usine, se situent la gare désaffectée de Trélon et deux pavillons d'accès au domaine des Mérode, organisés autour d'une ancienne place. Cette extension est coupée du noyau du village par un espace non bâti, libérant des vues sur l'ensemble du château

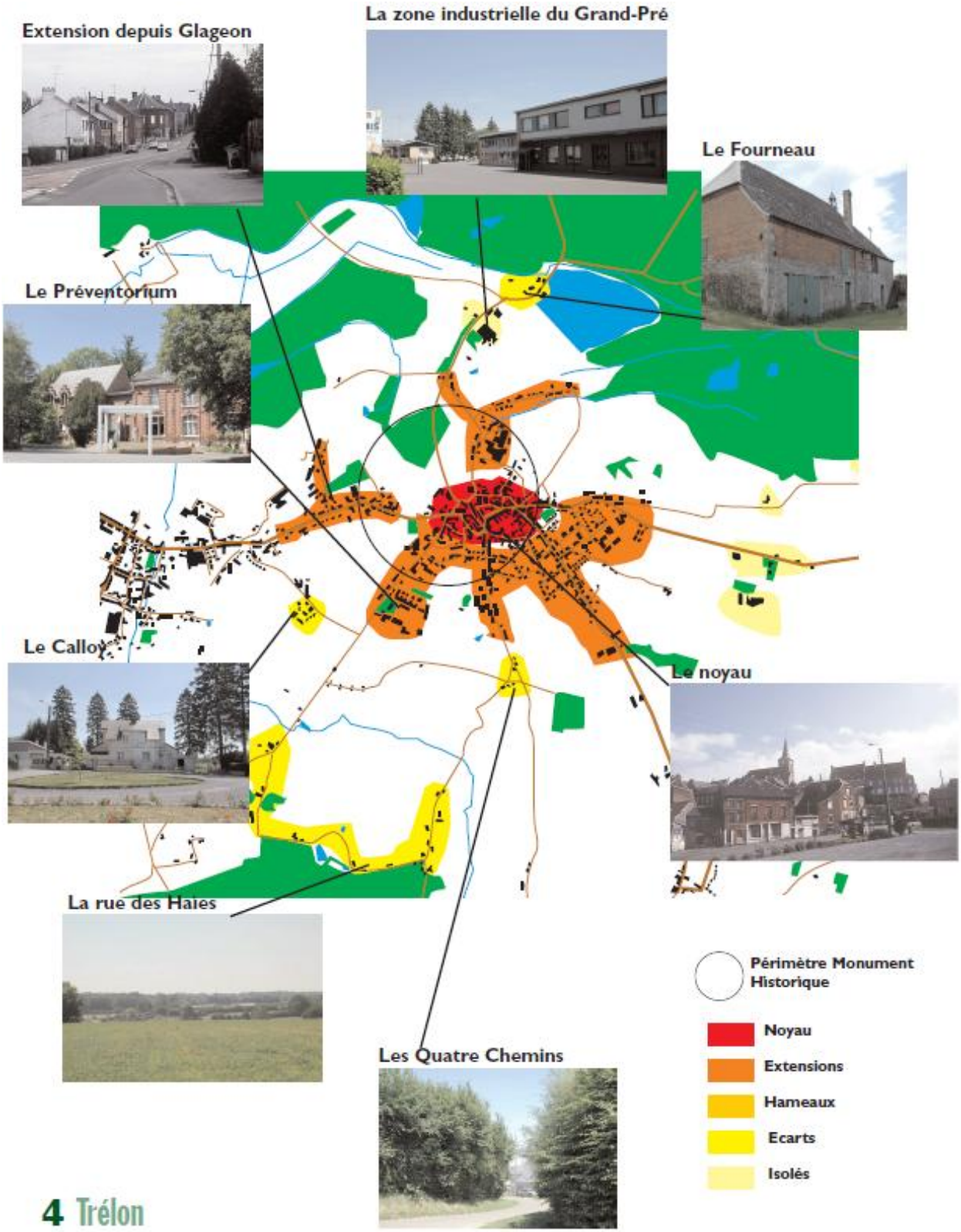
et sur le couvent des Carmes, partiellement caché par les logements de la gendarmerie.

Une section de la rue Zola constitue une extension linéaire, située au sud, descendant depuis le plateau, en direction du noyau.
Les ouvertures sont plus dégagées à l'est de la voie tandis qu'à l'ouest, se trouve un bâti plus régulier, composé de bâtiments à un étage. Les talus ont été soigneusement aménagés par des pelouses entretenues. De grands arbres rythment la progression du tracé de l'extension qui suit sans monotonie une route courbe. La limite vers le noyau est constituée par la chapelle Notre-Dame de Grâce.

- **Les sous-ensembles bâtis**

Hameaux, écarts et isolés :

Le Préventorium est un système urbain initialement clos, composé de bâtiments d'époques différentes (dont le château de La Huda), de la fin du XIXe siècle aux années 1980. Il est situé sur un plateau arboré, dans un parc ; de nouveaux bâtiments (pavillons et lotissements) tendent à intégrer le préventorium au noyau du village.
La cité-jardin "le Calloy" : La cité "le Calloy" est un système isolé sur le plateau, limitrophe d'un lotissement «Bel-Air» situé sur la commune de Glageon. Organisées en boucle autour d'une petite place, d'une manière symétrique, les parcelles des maisons jumelles datant des années 50 de type cité-jardin ont été divisées pour permettre des constructions de pavillons. Celles-ci altèrent la cohérence de l'ensemble concerté qu'était la cité jardin.
La rue des Haies : C'est un écart linéaire peu dense, constitué de fermes, en général parallèles à la voie. Il est situé dans un vallon, derrière le plateau, en lisière de forêt, à proximité d'un ruisseau, le Rieux des Hameaux, dans un paysage nettement bocager.
Les Quatre Chemins : Placé sur le haut du plateau et regroupé, les Quatre Chemins est un écart qui sera bientôt englobé dans une extension du noyau (rue Zola) en raison de la construction actuelle de pavillons. Organisé autour d'un carrefour, il est composé de bâti ancien et de trois pavillons récents.
Le Fourneau : Le Fourneau est un écart en lisière de forêt, à proximité de l'étang du Hayon. Après avoir abrité une activité de forge, il avait été transformé en scierie. Le moulin, aujourd'hui séparé des autres bâtiments par la D963, a été reconverti en restaurant. Situé en contrebas de la route, regroupé dans le fond très plat de la vallée, il s'agit d'un bel ensemble des 18e et 19e siècles qu'il faut préserver.

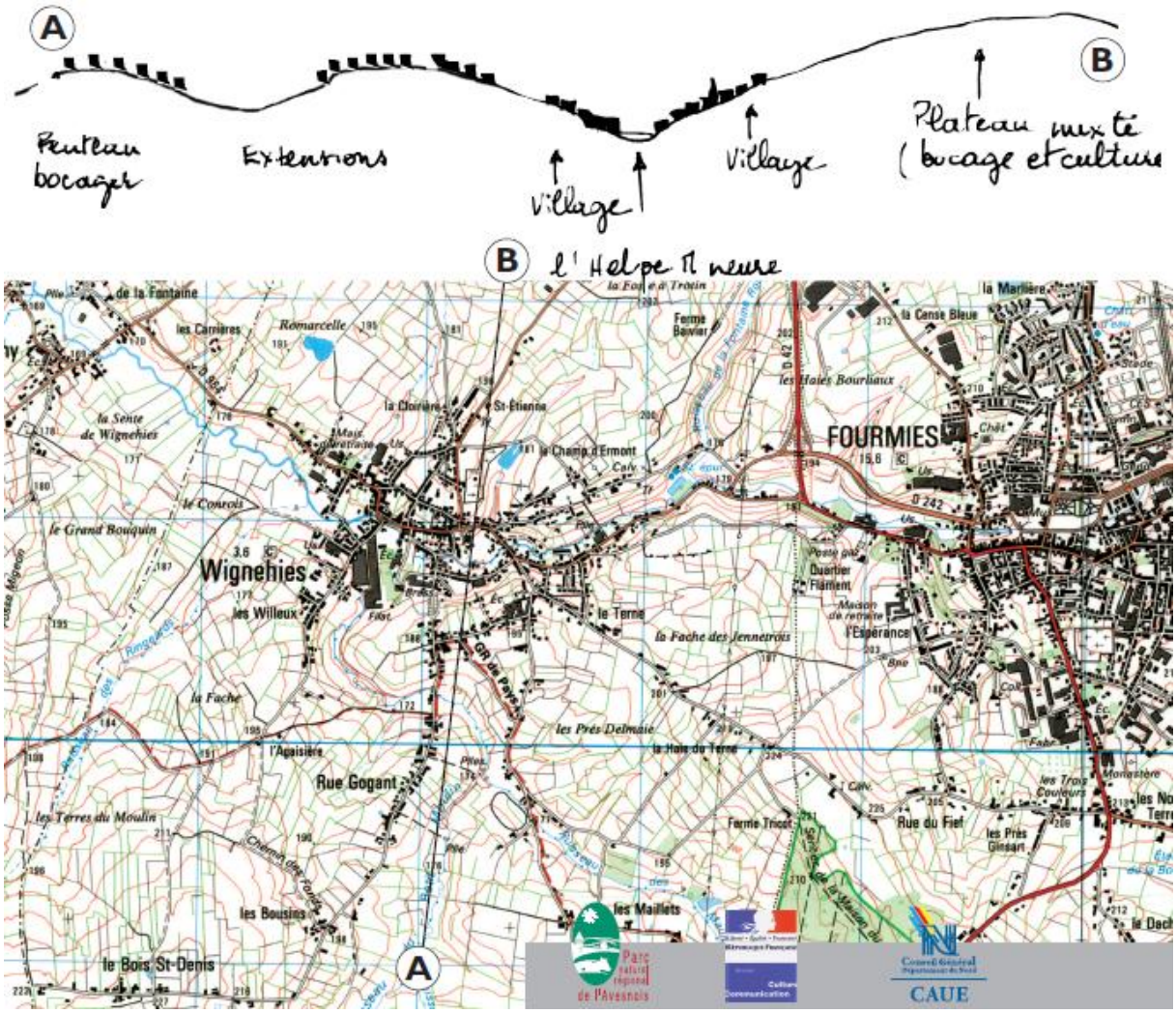

Extension depuis Glageon
La zone industrielle du Grand-Pré
Le Fourneau
Le Préventorium
Le Calloy
Le noyau
La rue des Haies
Les Quatre Chemins
Périmètre Monument Historique
Noyau
Extensions
Hameaux
Ecarts
Isolés
4 Trélon

2.3.3. « La vallée encadrée de plateaux bocagers » : Wignehies

WIGNEHIES

Caractéristiques principales :

- typologie paysagère : la vallée encadrée de plateaux bocagers
- aucun contact avec la forêt
- noyau bâti sur versant et en fond de vallée
- activité industrielle dominante



➢ **Implantation paysagère**

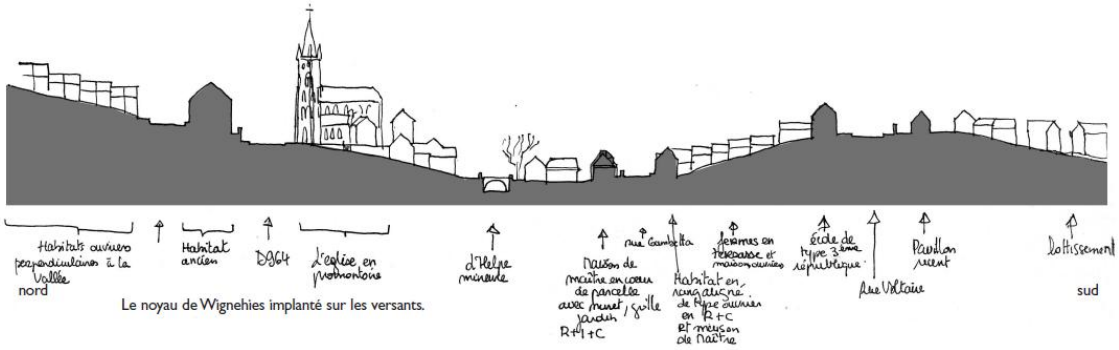
Lorsque que l'on aborde la commune depuis Fourmies, on suit le **tracé linéaire de la vallée**. Celle-ci a été propice à l'implantation d'industries, sur le fond large situé au sud de l'Helpe-Mineure. **Le versant nord-est plus abrupt** accueille l'église placée en promontoire sur la vallée et le cœur ancien du village. Wignehies est l'une des rares communes dont **le noyau épouse les deux versants de la vallée, avec une densité égale**. La rivière ne forme pas de coupure et n'a pas entraîné de développement plus

marqué sur l'une des rives. La topographie du site a influencé l'implantation urbaine du village : des voies larges dédoublées suivent le cours de la rivière, perpendiculairement à des voies plus étroites et pentues.
La commune de Wignehies est la seule dans la Fagne de Trélon a ne pas être entourée par la forêt. Sa situation géographique limitrophe du département de l'Aisne, à l'extrémité du département du Nord, la place dans **une typologie paysagère propre**. Certains de ses traits l'assimilent à la Thiérache voisine. En effet, en progressant vers l'ouest, le **bocage** se densifie.

Cependant, **son caractère industriel** marqué la rattache aux communes du centre de la Fagne de Trélon. Cette activité prédominante au début du XXe siècle s'inscrit dans le paysage par un bâti spécifique : sheds, cheminées d'usines, maisons de maître, rangs de maisons ouvrières. Elle occulte un aspect rural de la commune, visible notamment au sud, composé de fermes anciennes qui se développent sur **des vallons** que l'on ne découvre qu'au fur et à mesure.

- **<u>Le noyau de Wignehies et ses places</u>**

Le noyau de la commune se dédouble de part et d'autre de l'Helpe-Mineure.
Schématiquement, il est constitué de rues parallèles au lit de la rivière qui croisent des rues plus étroites en pente.
Sa limite sud est marquée sur la crête par la rue Voltaire qui comprend du bâti mixte, rural et urbain ; elle se poursuit par la rue Neuve.
Enfin, à l'est le noyau est délimité par la rue Jean des Fresnes. Sur la rive nord de l'Helpe-Mineure, il est caractérisé par un quadrilatère irrégulier. Il est composé de bâti urbain ancien et du tournant du
XIXe siècle, comprenant également des lotissements.
Il est difficile de cerner ses limites car le cours de l'Helpe ne constitue pas une barrière. La pente importante apporte également des irrégularités de tracé de part et d'autre de la rivière, bien que les deux parties du noyau se soient développées selon un parti similaire. La datation du bâti et la détermination de sa fonction permettent cependant d'en comprendre mieux les limites spatiales.



Le noyau de Wignehies implanté sur les versants.

Partie nord du noyau : dans le secteur du quadrilatère, les rues les plus larges sont parallèles à l'axe de la vallée et comportent des maisons assez importantes.
Dans les rues à angle droit plus étroites se situent des rangs ouvriers très denses. Au cœur des îlots se trouvent de grandes zones non bâties constituées de jardins.

Partie sud du noyau : les rues Gambetta et Voltaire suivent globalement l'orientation de la vallée. La première comprend de l'habitat lié à l'industrie avec un rang sur rue en amont et en aval avec des maisons légèrement dans le creux de la vallée. Entre les deux rues se trouve une zone en terrasse non bâtie. L'angle de la rue Voltaire est

marqué par une école datant de 1883 qui témoigne du développement de Wignehies sous la Troisième République.
Cependant, quelques fermes anciennes ont été englobées dans le noyau. La rue Neuve, perpendiculaire, comporte des pavillons récents puis s'ouvre sur un autre sous-ensemble constitué de fermes. Elle est bordée par le lotissement des Ternes, inauguré en 1989. Sur les rues les plus larges, les maisons en cœur de parcelles ou en retrait sont précédées d'une grille et d'une cour ou d'un jardin privatif.

La place de l'église (ou place Victor Hugo) est située le long de la D964, devant l'église paroissiale. Elle est de forme globalement rectangulaire et s'achève en pointe sur le parvis de l'église. Elle est légèrement inclinée et située en surplomb au-dessus de la vallée de l'Helpe-Mineure. Elle est bordée par l'église datée de 1883, la poste et un arrêt de bus. Des commerces sont implantés à proximité, le long de la D964.
La surface de la place est principalement recouverte d'un enrobé ; des sections teintées en rose délimitent les places de parking et l'accès au perron de l'église Saint-Etienne. Une haie, un abri-bus en briques et des jardinières cloisonnent par rapport à la route la place qui se termine en impasse. Un parterre, deux arbres et des haies séparent la place en deux espaces communicants. Elle est également délimitée par deux rambardes métalliques, interrompues par un escalier menant au bas du village, près de la rivière. L'allée qui entoure l'église permet l'accès à une résidence située à l'arrière, en promontoire sur la vallée. L'échelle de l'église, est imposante par rapport à la taille de la place et même du village. Les maisons bordant la place sont contemporaines de l'église, époque du plus grand développement de l'industrie sur la commune.

La place de l'hôtel de ville (place François Mitterrand), globalement rectangulaire est juxtaposée au noyau du village et se développe symétriquement de part et d'autre de l'Helpe. Elle est bordée par de multiples équipements collectifs. Au sud, sur une butte, en prolongement d'une esplanade, se situe l'hôtel de ville. Mis en scène par un nouvel aménagement de la place, il répond à une maison monumentale située en face sur la D964 et à l'église également sur un point élevé, de l'autre côté de l'Helpe. Plusieurs salles polyvalentes sont situées sur cette place : reliée par une passerelle à l'hôtel de ville la salle Pierre de Coubertin (1993), aux formes géométriques contrastées, est prolongée visuellement en direction de la rivière par un bâtiment requalifié, la Bergerie. Deux écoles bordent ensuite la place. Dans le prolongement de l'école maternelle, se trouvent deux bâtiments industriels transformés en salles d'accueil (salle G. Brassens et salle des fêtes). En retour ont été construits des ateliers municipaux.
Derrière le bâti délimitant la place se situe une zone peu construite, respiration entre la place et la filature rectiligne, en correspondance avec le tracé du ruisseau du petit moulin. Symétriquement, à l'est, a été aménagé un terrain de pétanque. En 1998 a été reconquise à cet emplacement une zone de friche industrielle occupée auparavant par une brasserie. Devant la mairie, aboutissement d'une allée marquée par de grands arbres, se situe le monument aux morts. Sur le parterre central a été installée une sculpture-fontaine qui rappelle les deux passerelles encadrant l'accès à l'Helpe aménagé par des gradins. Au nord, des bâtiments anciens ferment le front de scène, marquant la frontière avec le noyau du village. Ainsi la position géographique de la place et son aménagement produisent un véritable effet scénographique.
La place très étendue et bordée de volumes peu élevés, offrant une impression d'ouverture.

- **Les extensions du noyau**

La rue du Maréchal Leclerc (D 964) est une extension du noyau dans son prolongement nord-ouest, parallèle à la rivière, l'Helpe-Mineure, en direction de Rocquigny. Elle est linéaire mais comprend deux rues perpendiculaires, la rue Beguin et la rue Romarcelle. Elle s'étend jusqu'à l'usine de peaux et de cuirs.
Le bâti essentiellement composé de maisons en brique du début du 20e siècle donne une impression d'assez grande homogénéité. Sur le talus de la partie nord de la voie, sont situés d'importantes maisons ou hôtels particuliers en cœur de parcelle. Un muret, des grilles et un portail monumental séparent la parcelle de la rue. Certains portails sont ornés de débris vitrifiés issus des industries verrières. Des pavillons se sont glissés entre deux maisons mais en respectant l'alignement originel. A droite, vers le bas de la vallée, les maisons sont généralement plus modestes et situées en retrait, bien que certaines soient en cœur de parcelle.
A son contact avec le noyau, la rue se termine par un secteur plus industriel comprenant une usine partiellement ruinée (cuirs, peaux et fourrures) avec des sheds, des hangars et une rue composée en partie de maisons ouvrières, la rue Beguin, ainsi que par deux ou trois fermes. La rue Beguin se prolonge jusqu'au pont par un accès en légère pente.
L'extension comprend l'ancien hôpital-hospice Fontaine et Carlier, qui accueille aujourd'hui des personnes âgées pour de courts séjours, auquel a été rajoutée récemment une extension à l'arrière de la parcelle. Celle-ci donne sur par la rue Romarcelle, perpendiculaire à la rue du Maréchal Leclerc dont l'autre côté est occupé par un rang de maisons ouvrières avec courées.

Les Willeux et le fond de vallée industrielle se présentent comme une extension située sur la rive sud de l'Helpe-Mineure, en contact avec le noyau. Elle poursuit la rue Beguin de l'autre côté de l'Helpe et comprend la rue Eugène Fiévet. Elle est limitée à l'est par le ruisseau du petit moulin.
Le tissu bâti comprend un habitat ouvrier dense, composé de trois types différents :
- des rangs de maisons mitoyennes en rez-de-chaussée ou avec un étage,
- un immeuble sur trois niveaux avec un rez-de-chaussée surélevé, situé à l'angle de la rue François-Boussus,
- une cité-jardin rue François-Boussus, construite à la suite de la loi Loucheur de 1926.

Deux voies d'accès sont implantées perpendiculairement et comprennent trois rangées de maisons jumelles, isolées sur leur parcelle. Les voies s'arrêtent en impasse sur le versant dans la pente du ruisseau du petit moulin. Les maisons situées à l'entrée ont une implantation en biais jouant un rôle d'annonce, les suivantes sont parallèles aux chemins. Celles situées au centre de la cité ont une double orientation.
La rue François-Boussus, du nom d'un industriel, se prolonge d'abord par un rang ouvrier, puis par des fermes qui utilisent la déclivité du terrain. Enfin se sont implantés des pavillons récents sur un talus élevé.
Des usines sont inclues dans ce secteur, à proximité de l'eau :
- les établissements Roth
- une importante filature (Louis Hubinet, tissage de boue)
- des sheds rénovés rue des Soigneuses de plusieurs centaines de mètres de long (briques sablées, crépis et bardage de bois) comprenant d'autres activités : brasserie, cabinet d'architecte, zone de livraison...

En face, soit en lisière de l'extension, se situe une zone de respiration sous laquelle passe le ruisseau du petit moulin comprenant des équipements sportifs.

La rue Gogant est un hameau étiré, composé d'une succession de fermes regroupées par palier. Il se situe en prolongement du noyau du village, la rue Voltaire située sur la crête faisant transition avec celui-ci.
Sur la première butte amorçant ce sous-ensemble, un rapport visuel s'établit avec le noyau. Cependant, en raison du relief, cette extension n'est pas perceptible dans sa totalité d'un seul point de vue.
Les fermes sont implantées perpendiculairement à la voie, souvent sur butte ou en fond de vallée, dans un environnement de maillage bocager. Au début, côté noyau, les abords du bâti sont marqués par un début d'urbanisation : présence d'une cour clôturée devant les fermes et voirie aménagée avec des trottoirs. De nombreuses ouvertures sont ménagées sur le paysage.

La D964, vers Fourmies, constitue une extension du noyau en direction de Fourmies. Elle débute au niveau d'un virage dans le prolongement du noyau et se termine à un carrefour avec Fourmies. Le bâti devient de plus en plus lâche au fur et à mesure que l'on s'éloigne du noyau ; de mitoyen, il devient dispersé puis isolé.
Cette extension linéaire suit le lit de l'Helpe-Mineure. Le jeu de la pente est perceptible dans la disposition du bâti. Deux lotissements se sont greffés sur cet axe et forment des ensembles avec espace central intérieur. Le bâti est peu homogène : il est composé de maisons de maîtres en cœur de parcelles, de bâtis industriels le long de la rivière, de quelques fermes, d'implantation diverse. Par son hétérogénéité, il ne révèle pas l'intérêt et la qualité du bâti présent sur la commune, perceptible sur des secteurs moins passants.

- **Les sous-ensembles bâtis**

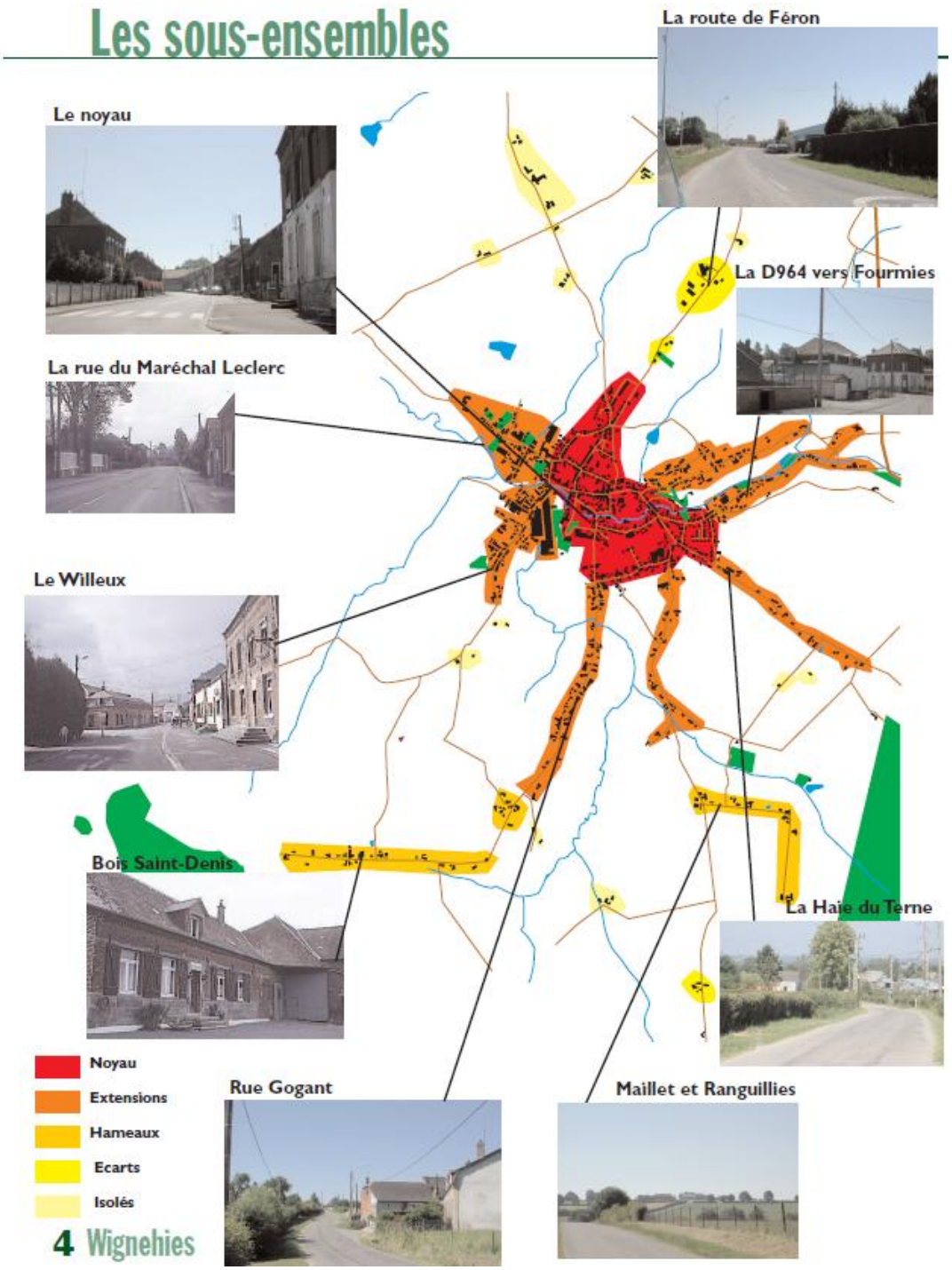
- La Haie du Terne : La Haie du Terne est composée de fermes dispersées le long de la voie, jusqu'à la rue du Fief. Le bâti est implanté de manière linéaire sur une voie qui grimpe sur le plateau, face à Fourmies. Cette proximité visuelle crée un contraste avec ce secteur rural.
- La rue Gogant : Il s'agit d'un hameau linéaire, composé d'une succession de fermes regroupées par palier. Il se situe en prolongement du noyau du village, la rue Voltaire située sur la crête faisant transition avec celui-ci. Sur la première butte amorçant ce sous-ensemble, un rapport visuel s'établit avec le noyau. Cependant, en raison du relief, cette extension n'est pas perceptible dans sa totalité d'un seul point de vue.
Les fermes sont implantées perpendiculairement à la voie, souvent sur butte ou en fond de vallée, dans un environnement de maillage bocager.Au début, côté noyau, les abords du bâti sont marqués par un début d'urbanisation : présence d'une cour clôturée devant les fermes et voirie aménagée avec des trottoirs. De nombreuses ouvertures sont ménagées sur le paysage.
- Le bois Saint-Denis : Il s'agit d'un hameau linéaire, en impasse, sans lien avec le noyau. Il se développe en direction de la forêt, parallèle à la frontière avec la Picardie. Il est séparé du hameau de la rue Gogant par une zone non bâtie. Il est composé d'un bâti rural très homogène : des grandes fermes anciennes (milieu 19e siècle), toujours en activité. Elles sont généralement implantées perpendiculairement à la voie et sont en L. Le caractère rural de ce secteur est particulièrement marqué ; aucune ville, que ce soit Wignehies ou Fourmies, n'est visible. Certaines fermes ont conservé du torchis et une structure en colombage sur les granges.
- Les fermes du Maillet et de Ranguillies : Ce sous-ensemble est formé par une succession de fermes regroupées en écart ou dispersées, se terminant en impasse aux Ranguillies. Cette zone, relativement peu dense, est organisée à la fois de manière

linéaire et en carrefour. L'horizon boisé en forme une limite naturelle. Elle est composée de fermes-blocs, regroupées à deux ou trois, en vis-à-vis le long de la voie. C'est le seul endroit où la lisière forestière est visible.

- Route de Féron : création d'une zone d'équipements et d'industrie

Il s'agit d'une zone nouvelle de développement de la commune, d'industries et d'équipements. Elle est située sur le haut du plateau nord, sans lien au noyau de Wignehies, mais avec une vue sur Fourmies.

Sur une voie aménagée de manière urbaine, ont été implantées une polyclinique et diverses petites industries (usine Roth, chauffage, plomberie...).



2.4. Synthèse des enjeux à prendre en compte dans le PLUi

➢ **A l'échelle de l'implantation du bâti dans le grand paysage :**

La Fagne de Trélon est caractérisée par deux paysages majeurs, la vallée encadrée de forêts et la clairière. Ces caractéristiques créent un environnement paysager riche qu'il faut respecter, quel que soit le projet envisagé : aménagement, extension urbaine, embellissement, pose de mobiliers urbains…

Il est important de préserver les atouts suivants :

- Dans les paysages de la Fagne de Trélon, la forêt est omniprésente. De manière lointaine, elle l'est par ses **horizons boisés et denses** qu'il est important de garder lisibles. La gestion du bocage et le mode d'implantation du bâti conditionneront fortement cette lisibilité.

- La topographie s'appuie essentiellement sur des vallées au profil large et aux versants assez marqués. Cette situation offre l'intérêt de vues largement ouvertes d'un versant sur l'autre. Ces **panoramas**, permettant de comprendre l'orientation de la vallée et son organisation, gagneraient à être préservés et valorisés.

- Au contact de la forêt, le bâti a modelé les lisières, créant ainsi des **écrins forestiers** à l'ambiance protégée et parfois intime, qu'il convient de maintenir.

- Les pentes des versants des vallées sont de véritable « présentoirs » pour le bâti qui s'y est installé qu'il soit disséminé ou groupé. Dans tous ces cas, **la pente** est un atout majeur dont il faudra non seulement tenir compte mais aussi tirer parti habilement dans tout projet de construction ou d'aménagement.

- D'une manière plus générale, le relief permet de ménager **des vues proches ou lointaines** sur le paysage environnant qu'il est intéressant de prendre en compte dans un projet de construction et dans le choix des zones d'urbanisation.

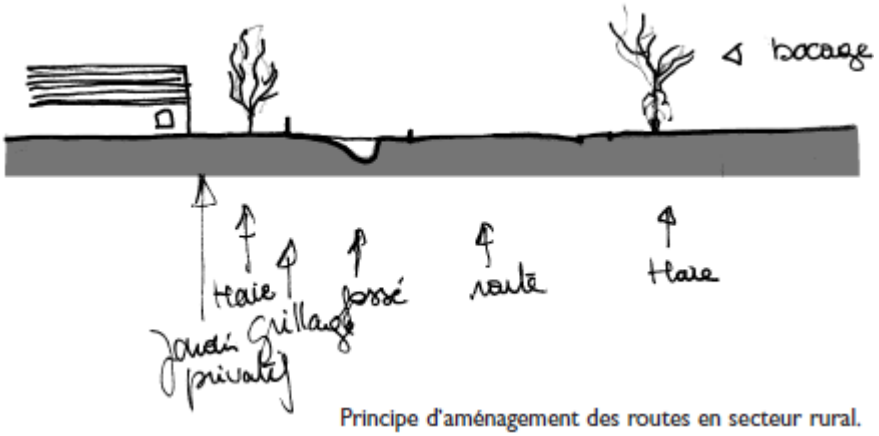
- Le caractère rural des villages au nord et celui plus urbain et industriel des bourgs et des villes au sud, crée pour la Fagne de Trélon **une image contrastée** qu'il est important de respecter et de valoriser. Bien que l'on distingue des organisations bâties assez variées sur l'ensemble du territoire (linéaires, agglomérée, dispersée…), toute construction nouvelle ou aménagement devra respecter et conforter l'échelle et les modes d'implantations déjà présents sur le site.

➢ **A l'échelle des ensembles bâtis :**

Dans les tissus bâtis continus (centres-bourgs, noyaux…) :
- Implanter le bâti dans l'alignement du bâti existant notamment en front à rue lorsque c'est le cas.
- Soigner les espaces privés résiduels qui offrent l'opportunité d'enrichir l'espace public et de mettre en scène les façades du cœur du village (ex : usoirs, jardinet, seuils…).
- Relier les différents équipements publics par des cheminements sécurisants et confortables (mairie, église, école, salle des fêtes...), afin d'accentuer la notion de centre, de lieu public dans un périmètre proche
- Préserver des cœurs d'îlot verts comme espaces de respiration

- Atténuer l'impact des garages et autres constructions annexes lorsqu'ils sont visibles depuis l'espace public par le choix des matériaux, les teintes et les volumétries.
- intégrer les nouvelles opérations et les abords des bâtiments en maintenant les éléments paysagers existants ou en créant des franges végétales composées d'essences locales.

Dans les tissus bâtis discontinus (village, étirement bâti, hameau…)
- Préserver l'alternance bâtis/pâtures qui permet des ouvertures sur le paysage environnant.
- Eviter d'installer des bâtiments agricoles qui feront obstacle au paysage de la vallée et plutôt chercher à les intégrer.
- Préserver le principe haie /fossé/bande enherbée le long des voies pour garantir le caractère bocager et campagnard du secteur surtout au niveau des constructions.
- L'éparpillement du bâti dans ces secteurs est à éviter sauf en cas d'études architecturales et paysagères appropriées. Il convient de favoriser le regroupement et ne pas étirer le bâti le long des voies pour conserver l'effet d'écrin et de coupures urbaines et paysagères entre les différents sous-ensembles.
- Lorsque le bâti ne s'est développé qu'unilatéralement permettant des vues sur les bois ou les fonds de vallée, cette organisation est à maintenir.
- conserver la sensation d'espace en continuant à aérer les constructions. Il faut garder la progression croissante de densité en direction des noyaux des communes.



Principe d'aménagement des routes en secteur rural.

Par rapport aux autres sous-ensembles bâtis
Dans les isolés :
La qualité de ces sites dépend autant de des qualités architecturales et de la préservation des bâtiments qui les constituent, que de la nature et du soin apporté à leurs abords. On s'attachera à ce que les nouveaux aménagements de parcelles (liés aux bâtiments en restauration) respectent et confortent leur caractère rural et leur dominante végétale.
Dans les hameaux et les écarts :
- être attentif aux registres architecturaux utilisés et privilégier des constructions conformes à l'identité du territoire,
- l'implantation de constructions neuves doit faire figure d'exception.

- Secteurs propices à l'installation d'un habitat résidentiel soit par la réhabilitation de fermes ou maisons rurales anciennes, soit par l'ajout de nouvelles constructions. L'évolution des hameaux doit s'effectuer de manière très mesurée et conforter les grands principes existants : une densité plus forte sur les axes principaux et aux carrefours et une implantation unilatérale sur le maillage, dégageant de l'autre côté de larges vues sur le paysage.

- **A l'échelle des éléments paysagers :**

Dans les espaces publics :
- Préserver voire préparer le renouvellement des arbres remarquables qui cadrent les espaces publics et/ou marquent le paysage rural.
- Conserver les variations des différents profils des voies des centres-bourgs au chemin ruraux : rues plus rurales (maintien des bas-côtés enherbés, fossés,…), aménagement de trottoir unilatéral dans les rues résidentiel), vers le centre (simple et plus minéral…)
- Les espaces publics doivent être traités avec la plus grande sobriété, au profit d'une mise en scène des façades et de leurs particularités individuelles.
- Maintenir les points de vue et valoriser les situations de belvédère sur le paysage lorsqu'elles existent.
- Le traitement de sol des places doit permettre de traduire l'importance et la diversité de leurs usages au-delà de leur éventuelle fonction de stationnement. Un aménagement apportant confort, plaisir et nature permet de révéler le potentiel de ces lieux de vie et d'animation en fonction de leurs dimensions et de leurs positions dans le paysage urbain.
- Les aménagements réalisés sur les places doivent participer à leur connexion avec les édifices qui les entourent (églises, lieux publics, commerces).
- Préserver les cheminements piétons qui participent au caractère pittoresque des communes, favorisent les déplacements doux et contribuent à la qualité du cadre de vie.

Les usoirs et trieux
- La qualité de ces lieux est conditionnée par la complicité entre espace privé et public donnant une lecture continue et globale de l'ensemble.
- mettre en valeur le développement linéaire de ces structures en préservant l'espace des « usoirs », en ne les clôturant pas et en les gardant libres de toutes délimitations (haies, barrières, murets…)
- une végétation rase et un mobilier discret sont à privilégier pour mettre en valeur ces espaces
- Préserver une homogénéité du bâti (la qualité des façades participe à cet alignement).

Les abords des constructions
- Conserver les éléments de transition entre l'espace public et l'espace privé : murs de clôture, grilles, portails, piliers, trottoirs pavés, emmarchement… qui participent à la qualité du paysage bâti.
- Porter un soin particulier à l'édification de clôtures en termes de matériaux, de hauteur, de transparence et privilégier les clôtures végétales… en fonction des ambiances paysagères.

3. Le patrimoine bâti

En Fagne de Trélon, l'habitat témoigne d'un double caractère, rural et industriel.

La Fagne de Trélon, dans laquelle se déploie le territoire de la Communauté de Communes du Sud-Avesnois, est une zone défrichée progressivement depuis l'époque antique, aux abords des cours d'eau sculptant leurs vallées dans les contreforts du massif ardennais. Cette situation a été le socle d'un développement économique assez autonome dès le XVIème siècle, au travers d'équipements proto-industriels diversifiés (textiles, sidérurgiques, métallurgiques, verriers…), bien avant le développement des grands centres industriels du bassin minier voisin.

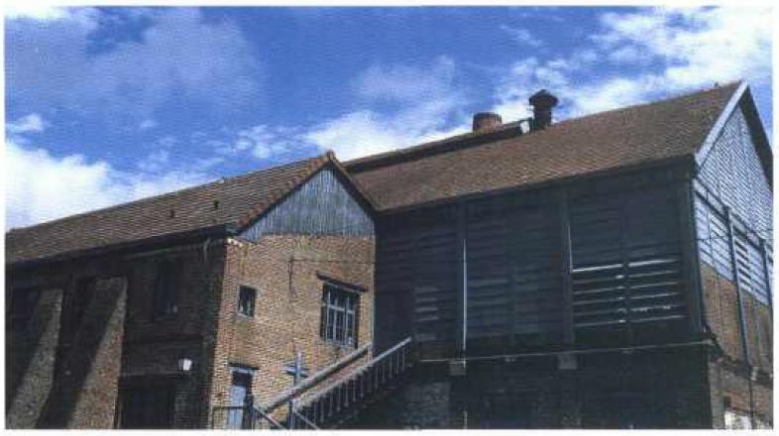
Le bois, les roches calcaires de la Calestienne, le fer et l'eau sont les principaux atouts ayant contribué au développement primitif de ce territoire, au cœur d'un paysage bocager et marécageux assez peu favorable à l'agriculture, et ce dès l'époque romaine. Ces ressources ont permis à la fin du moyen-âge le développement de forges (Eppe-Sauvage, Féron), de verreries (Fourmies, Anor), de marbreries alimentées par des carrières proches (Glageon, Baives, Ohain). Elles se sont installées à proximité des cours d'eau, dont elles exploitaient le potentiel énergétique. A côté de ces nouveaux équipements subsistent des installations traditionnelles des zones rurales, bien présents partout sur le territoire (brasseries, moulins, fours à chaux, scieries), mais aussi des aménagements défensifs liés à une situation demeurée frontalière au cours du temps (du bastion espagnol de Fourmies à l'ensemble des éléments défensifs Maginot, en passant par l'église de Féron et le château du Pont de Sains).
Le développement des moyens de transport, rompant le relatif isolement du territoire, et dans le même temps la modernisation mécanique de la 1ère révolution industrielle (machine à vapeur) ont amené un fort développement économique des embryons industriels déjà existants, dès le 18ème siècle (filatures et tissages de Fourmies, mais aussi Glageon et Trélon et Wignehies).
Le bâti de la communauté de communes du sud Avesnois est fortement influencé par cette riche histoire, dans ses formes urbaines et dans sa composition architecturale. On y retrouve notamment la forte identité rurale du territoire, au cœur des clairières, ayant vu se développer les productions agricoles traditionnelles, mais aussi une identité industrielle marquée dans les centres bourgs des plus grandes communes, à proximité des cours d'eau et des grandes voies de circulation. La composition architecturale des constructions, par les matériaux utilisés et par leurs volumes et leur densité, présente la même dichotomie, à la fois rurale et urbaine. Les communes du territoire, décrites ci-dessous, dévoilent ces caractères chacune à leur manière dans leurs formes urbaines.

3.1. Approche générale

Ce chapitre présente trois thèmes majeurs relatifs au développement industriel et artisanal du territoire. Ces thèmes, illustrés par des textes, des photos ou des cartes, constituent autant de clés de lecture du patrimoine de la CCSA, dont ils traduisent et mettent en évidence les spécificités. Ils sont extraits du Guide technique du patrimoine bâti de La Fagne de Trélon (PNR Avesnois – 2001).

3.1.1. L'industrie en Fagne de Trélon

Parmi les huit entités paysagères du Parc naturel régional de l'Avesnois, la Fagne de Trélon se distingue par **une composante industrielle à la fois forte et diversifiée. La richesse du sous-sol** (calcaire, schiste, minéral de fer, grès) apparaît comme le moteur du développement d'une industrie spécifique (forges et exploitation de la pierre), la relative pauvreté des terres[2] ne permettant pas une activité agricole intensive. Cette vocation est très ancienne puisque dès le XVIe siècle de petites forges sont florissantes, jusqu'à faire parler alors « d'un bassin industriel de l'Helpe[3]». L'exploitation des carrières de pierre relève également d'une tradition : elle s'est industrialisée progressivement au cours des XIXe et XXe siècles.
Les industries verrières et textiles se développent au XIXe siècle, en particulier au centre et au sud du territoire de la Fagne, Fourmies devenant en 1914 le premier centre mondial pour la filature de la laine peignée. Ces industries ont modelé la physionomie des villes du territoire en suscitant le **développement urbain** de Wignehies, Anor, Glageon, Ohain, Fourmies et Trélon, soit près de la moitié des communes de la CCSA.


L'ancienne verrerie Parent à Trélon.

Au XIXe siècle, le développement du chemin de fer a favorisé l'industrie locale avec, en 1864, la décision de relier Valenciennes à Anor, puis en 1870 Anor à Hirson et, en 1885, la construction de la ligne Fourmies-Maubeuge. Par ailleurs, des activités agricoles traditionnelles comme les laiteries constituent encore aujourd'hui une des ressources économiques.

<u>Une industrie locale : l'exploitation du bois</u>
L'exploitation du bois constitue le socle des autres activités car elle est utile à de nombreuses industries : le charbon de bois était employé dans l'industrie du verre ou à la réduction du minéral brut de fer[4] : « Paris offre un débouché assuré pour les bois d'industrie, le Nord et le Pas-de-Calais pour les bois de mines et la batellerie, la Belgique pour les perches et les bois d'industrie, les compagnies de chemin de fer pour les traverses.[…] En dehors même de l'exploitation normale du matériel ligneux, elles [les forêts] ont suscité toute une série d'industries locales : elles ont été génératrices de germes de vie originaux.

[2] « Les hommes n'eussent pas pu subsister ici sans le secours d'autres ressources. La nécessité les poussait à chercher dans l'industrie le moyen de vivre ». In fondation de la Société industrielle, La Région de Fourmies, Fourmies, Typographie et lithographie Bachy, 1927, p24.
[3] MICHAUX Edmond, Recueil de notes historiques concernant le village d'Eppe-Sauvage s.l., 1957, p.16.
[4] Conseil de l'Europe, Hainaut (collection Connaissance du bâti ancien en Europe), Limoges, Centre d'impression, 1992, p20

Bien plus que les grandes scieries mécaniques, - ou les verreries […] - les industries de la Galoche et surtout celle de la boissellerie méritent à cet égard d'être mentionnées. [5]»

Une proto-industrie : les forges

L'énergie hydraulique utilisée par les moulins autour des étangs (étangs Milourd, le Maka, le Pas-Bayard, le Blangy) près d'Anor permet sous l'Ancien Régime de créer de petites industries métallurgiques. Elles utilisent les gisements de minéral de fer situés à Féron, Glageon, Ohain… Sur le cours de l'Helpe-Majeure, d'autres forges sont installées, sur les communes actuelles de Willies, Eppe-Sauvage, Montbliart ou Rance en Belgique. **De véritables dynasties de maîtres de forge**, comme les Polschet, propriétaires de forges à Eppe-Sauvage et à Anor au XVIIe siècle, prospèrent. Le fer, de faible qualité, était utilisé pour la confection de plaques de cheminée, de clous et d'autres menues pièces. Cette activité jusqu'alors d'appoint se transforme au XVIIIe siècle en une véritable industrie sidérurgique.



Le château Voyaux, ancienne demeure de maître de forges à Eppe-Sauvage.

A Féron - dont l'étymologie témoigne de la présence de minerai - existaient vers 1710 des fourneaux pour la fonte du fer, propriété de l'abbaye de Liessies. Dans le hameau voisin de Couplevoie, près de Glageon, une minière ouverte en 1733 employait 438 ouvriers. Cette activité décline dans la *seconde moitié du XIXe siècle.*

Les verreries : la prédominance du flaconnage

Les **industries du verre**, comme en témoigne aujourd'hui deux musées du verre, l'un à Trélon même et l'autre au nord de la Fagne à Sars-Poterie, étaient **prépondérantes dans ce secteur**. Selon, Jean Mossay, **l'industrie prit naissance à Fourmies d'abord avec les verreries**. Maximilien Sorre[6] établit qu'à Fourmies la création de la verrerie de Montplaisir date de 1599. Les verreries, comme celles de Trélon, Anor, Fourmies et Glageon, continuent à être localisées en 1927 près des centres forestiers, bien qu'elles n'utilisent plus le charbon de bois. Elles produisent des bouteilles de champagne et des flacons.

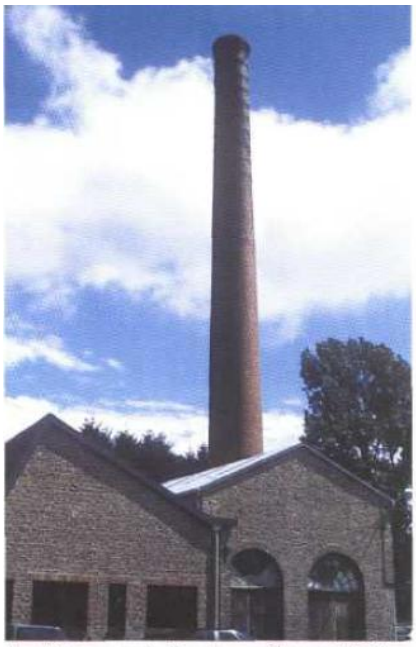
Les industries textiles : moteurs du développement industriels au XIXe siècle

Au XVIIe siècle apparaissent à Fourmies les fabriques de fil à dentelle en lin. En 1774, deux négociants en fil de Fourmies. Jean Staincq et Nicolas Legrand, établissent, comme il en existait en Hollande, une manufacture de fils retors et blanchis. A la même date, un négociant du Puy, Besquent, fonde une manufacture de fil à dentelle à Fourmies.

[5] Sources INSEE, Ministère de l'agriculture. Office national des forêts cité in BRY René, CAUDRELIER Gérard, NICAISE Pierre, Trélon et son histoire, Felleries, N.A.I. Production, c.1978 p.11.

[6] Fondation de la Société Industrielle. op.cit, p.26.

A la suite de la Révolution et des invasions, l'industrie s'arrête pour reprendre à une moins grande échelle sous la Restauration.
Cependant, le fil à dentelle est relégué au second plan par les activités de la bonneterie de coton (apparues dans la région vers 1805), la filature de coton (en 1774 et 1810), la filature de laine (fondée par Théophile Legrand à Fourmies en 1825)[7]. A la suite de l'apparition en 1840 du **métier circulaire**, la bonneterie de coton est remplacée par celle de la laine qui, du fait de la mode, connaît un grand développement après la première guerre mondiale. Jusqu'en 1841, le peignage de laine est entièrement manuel. Les établissements de peignage mécanique se développent entre 1852 et 1886, avant d'être supplantés par ceux de Roubaix et Tourcoing. Dans les années 1840-1873, les tissages prennent un **essor considérable**. Se dessine alors la primauté de Fourmies : sa population passe de 2.000 à 15.000 habitants. La période suivant l'année 1873 est une période de récession durable.


Les bâtiments de l'ancienne filature à Trélon.

Ainsi, selon Belin, le président de la Société Industrielle de Fourmies en 1888[8], l'histoire lainière de la région comporte deux phases, l'une toute de prospérité, de 1840 à 1872, l'autre contraire de 1872 à 1886. Lors de la guerre de 14-18, pour ce qui est de l'industrie de la laine, les destructions des manufactures s'élèvent à 88%. Après l'occupation allemande, il faut attendre 1920 pour voir redémarrer les industries textiles.
La filature de la laine peignée se concentre dans la Fagne de Trélon, en particulier à Sains-du-Nord, Glageon, Trélon, Ohain, Wignehies et Anor. De nombreuses maisons de maître témoignent encore aujourd'hui de ce passé industriel.

3.1.2. La richesse géologique de la Fagne : l'exploitation de la pierre

La richesse du sous-sol permet l'exploitation de nombreux gisements : **carrière de calcaire (pierre bleue), schiste (à Fourmies), grès (à Anor) et minerai de fer**. Les exploitations de pierre bleue se retrouvaient concentrées essentiellement dans les communes du centre de la Fagne : Féron, Glageon, Trélon, Wallers-Trélon, jusqu'à Fourmies. Wallers-Trélon était particulièrement recherché pour son « marbre » dit le « Rouge du Nord ».
A partir du deuxième quart du XIXe siècle, les pierres, sous forme de moellons ou de pierres de taille, sont transportées par voie d'eau, par le canal réalisé de la Sambre à l'Oise, la section entre Namur et Landrecies étant construire de 1825 à 1832.
D'après Avit Duronsoy[9], la période entre 1882 et 1914 marque les années de prospérité de l'industrie du « marbre » à la suite de l'amélioration des voies de circulation, l'installation de machines nouvelles avec le début de l'électricité, une concentration de l'industrie marbrière avec la naissance des multinationales, ainsi que l'engouement pour la polychromie des parures de cheminée.

[7] Ibid., p8. et p.56 à 58.
[8] Ibid., p.66.
[9] Avit Duronsoy, ancien Maire de Bellignies, auteur d'ouvrages sur l'activité marbrière dans le Bavaisis.

Après la première guerre mondiale, les dommages de guerre et le goût du public favorisent un nouvel essor de l'industrie marbrière.
Mais de graves difficultés financières et une décadence de la production à partir de **la crise de 1929 et surtout de 1940** font de l'industrie de la pierre une industrie en déclin. Le béton et le granit supplantent l'utilisation traditionnelle de la pierre bleue. Le calcaire régional entre la composition des bétons bitumeux utilisés pour le réseau routier : le calcaire extrait à Wallers par le Comptoir des Calcaires et Matériaux (CCM) trouve aujourd'hui cet usage. Une autre carrière, en activité, se situe à Glageon (cf. chapitre 1.2. a) sur la géologie).

3.1.3. Les activités de production et de transformation du lait

Les terres marneuses se révélant impropres à la culture intensive, **la vocation herbagère** s'est affirmée lentement durant la première moitié du XIXe siècle[10]. A partir de 1825, les herbages protégés du vent par des haies vives se multiplient : se constituent alors les **paysages bocagers** très présents aujourd'hui.
L'industrie laitière prédomine sur le commerce des bovins. Cet élevage a suscité la création de nombreuses laiteries industrielles surtout à partir de 1890. Des regroupements ont lieu, comme en témoigne l'établissement coopératif d'Ohain qui comprenait une succursale à Eppe-Sauvage. Se sont développées, parallèlement aux herbages, des vergers favorisant l'industrie des pommes et du cidre. En 1988, les 2/3 des exploitations de la Fagne de Trélon étaient réservées à l'élevage des vaches laitières[11], le lait étant centralisé à l'usine de Dompierre-sur-Helpe.
De cet héritage, demeurent de nombreuses friches industrielles, souvent en voie de restructuration, un patrimoine composé d'usines, de maisons de maître et de logements ouvriers, qui constituent la physionomie particulière de bien des villages de la Fagne de Trélon et dont la mémoire est mise en scène à travers l'écomusée de Fourmies-Trélon.

3.2. Particularités historiques des communes de la CCSA

[10] Ibid., p.21.
[11] Atlas Nord-Pas-de-Calais, INSEE, 1995.

➢ ANOR



Probablement existant dès l'époque romaine, le bourg possède une franchise communale au Moyen-âge, accordée par son seigneur, Jacques d'Avesnes, franchise qui a perduré jusqu'à la Révolution.

Un château de plan rectangulaire est élevé par Nicolas d'Avesnes au XIIème siècle ; il est démantelé en 1554. Lui succède au XVIe siècle, une forteresse bâtie à l'initiative des habitants mais disparue sans doute dès le XVIIe siècle. La vallée de l'Oise qu'occupe Anor est également protégée par deux autres forteresses, la Lobiette et la Neuve-Forge, qui défendent la frontière et les forges. Datant du XIVe siècle, elles sont démantelées à la fin du XVIIe siècle par les troupes de Louis XIV.

L'énergie hydraulique utilisée par les moulins autour des étangs (étangs Milourd, le Maka, le Pas-Bayard, le Blangy) près d'Anor permet, sous l'Ancien Régime, de créer de petites industries métallurgiques. Elles utilisent les gisements de minerai de fer situés à Féron, Glageon, Ohain… De véritables dynasties de maîtres de forge, comme les Polschet ou les Despret prospèrent. Le fer, n'étant pas de grande qualité, était utilisé pour la confection de plaques de cheminée (ou taques), de clous et d'autres menues pièces en fer. Les forges eurent leur plus grande période d'activité au XVIIIe siècle.

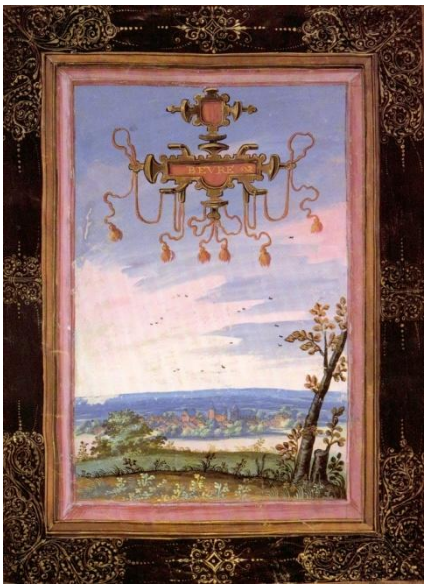
On dénombre cinq sites de forges sur la commune :

- la Forge du Village dite la "Vieille Forge", la plus ancienne, appartenant jusqu'en 1440 aux princes de Chimay.
- La Galoperie : elle est en activité à partir de 1564, mais se trouve ruinée rapidement par les guerres entre 1586 et 1598. Elle est remplacée par un haut fourneau au début du XVIIe siècle et reste en activité jusqu'en 1794.
- la Lobiette développée aux XVIe et XVIIIe siècles qui est transformée en scierie en 1914.
- la Neuve-Forge, bâtie en 1570 et qui devient la propriété de Pierre Polschet en 1621. Elle subsista jusqu'au début du XXe siècle.
- le Milourd et le Maka, forge créée avant 1576. En 1743 Jean-François Despret relève la forge de Milourd de la ruine ; elle perdure jusque dans les années 1900 avant d'être transformée en émaillerie. Au lieu-dit "les Crayaux de Milourd" est créée au XVIIe siècle une petite forge à battre le fer du Maka. Elle comprend alors deux feux d'affinerie, une chaufferie, deux marteaux (ou Makas) et une habitation. L'usine fonctionne jusqu'en 1912.

Les verreries d'Anor comptent parmi les industries les plus anciennes de la Fagne. Au sud du village se trouve la Vieille Verrerie qui date partiellement de 1688 et qui a cessé de fonctionner en 1820. Au cours du XIXème siècle, les verreries et les filatures ont pris un essor considérable renforcé par la construction de la ligne de chemin de fer reliant

Hirson à Aulnoye. Le village, en particulier l'église paroissiale, déjà reconstruite en 1932, a subi de graves dommages en 1940.

➢ BAIVES



Probablement d'époque mérovingienne, le village-rue de Baives s'organise sur une pente douce, perpendiculairement au ruisseau de Baives. Ce 'village des castors', dont l'espèce est à l'origine du nom de la commune (comme le sont, ailleurs, les villes de Beuvry, Biberkich, Beuvron) est mentionné dans les textes dès le VIIème siècle sous le nom de « Bavia ».

Les petites fermes et les maisons, implantées à l'écart de la voie et dégageant de larges usoirs souvent encore enherbés, sont regroupées en séquences et laissent des percées visuelles régulières vers le paysage bocager.

L'église, située dans l'axe de la rue, est installée sur une terrasse surplombant la vallée et le moulin. C'est autour d'elle que le village prend un peu d'épaisseur avec une petite rue sinueuse qui passe derrière l'école.

En montant vers les Monts de Baives, le bâti s'égrène le long de la route ou en retrait pour les fermes les plus importantes, à travers quelques écarts, jusqu'à l'orée du bois qui couronne les Monts. La forêt se fait déjà lointaine et le paysage bocager domine du côté de la vallée au nord, alors qu'au sud-ouest le plateau cultivé est proche. Le belvédère que nous offre ces monts est un point d'observation remarquable pour lire cette transition paysagère.

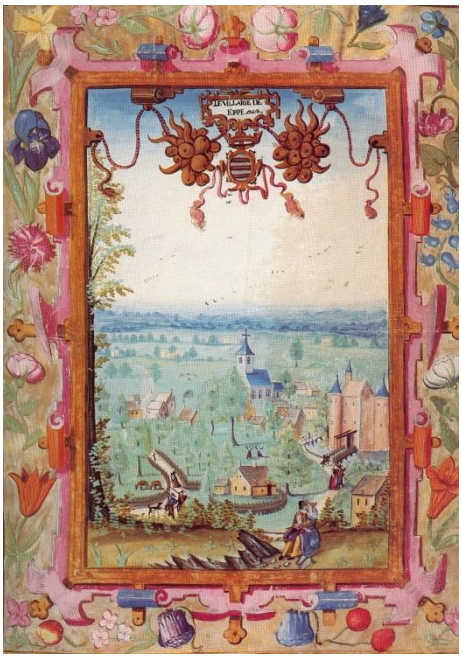
Le village entretient un rapport privilégié au ruisseau de Baives par le moulin de la place du village qui tire parti du site en s'implantant au-dessus de l'eau avec des ouvrages en pierre remarquables.

Derrière, la récente salle des fêtes enrichit cette complicité et vient se placer entre la rue et le ruisseau de Baives, dans un creux où l'alignement d'arbres qui suit le cours d'eau forme un écrin végétal.

Au XIXème siècle, le village possède une brasserie, une poterie, une forge et un moulin à eau, et sa population comptera jusqu'à 233 habitants en 1876.

➢ EPPE-SAUVAGE

Le premier habitat sur le village d'Eppe-Sauvage se situe au lieu-dit « Linière » à l'époque néolithique, des traces d'occupation romaine ont aussi été trouvées au même endroit. Ce n'est qu'au XIIème siècle que le nom d'Eppe apparaît dans les textes. Suite aux défrichements des Xe et XIe siècles, le village se développe sur les flancs des collines qui bordent la vallée de l'Helpe-Majeure et le ruisseau de Montbliart. Ravagée par les conflits, la grande peste, la ville d'Eppe est mise alors à mal. L'essor véritable du village intervient à partir du XVIe siècle avec le développement d'une industrie du fer qui le place au cœur d'un véritable bassin industriel le long de l'Helpe, pas encore séparé par la frontière Franco-Belge qui sera érigée au XIXème siècle.



Eppe-Sauvage possède au XVIIème siècle quatre forges : le Voyaux, le Marteau, le Grignaux et Willies. Des maîtres de forges comme les Polschet suscitent la construction de riches habitations comme en témoigne encore aujourd'hui le château Voyaux sur la route de Moustier-en-Fagne.

Le village se développe jusqu'à compter, au milieu du XIXe siècle, plus de 900 habitants.

La sidérurgie décline dans la deuxième moitié du XIXe siècle au profit des hauts fourneaux de l'actuelle Wallonie. Elle est remplacée par l'élevage et l'industrie laitière.

En 1966-1967 est édifié par EDF un barrage sur l'Helpe majeure destiné à assurer la réfrigération des groupes de la centrale thermique de Pont-sur-Sambre, ainsi qu'à réguler le cours de la rivière sujette auparavant à des crues. Cette construction a malheureusement suscité la disparition d'une des plus belles demeures de maîtres de forge, celle du Marteau. L'environnement a lui aussi été fortement impacté par la création de ce barrage, interrompant le continuum aquatique de l'Helpe Majeure.

Cette belle étendue d'eau de 180 hectares dispose d'atouts indiscutables, en permettant la pratique d'activités nautiques telles que la planche à voile, le catamaran, le canoë-kayak, la pêche ou encore le pédalo, dont profite de site touristique du Val-Joly.

➢ FERON

La première mention du village de Féron figure dans l'acte de donation de Thierry d'Avesnes à l'abbaye de Liessies en 1095. Malgré les ravages des conflits frontaliers réguliers, il s'y développe l'industrie des forges dans un contexte néanmoins rural. En 1791, cette filière possède encore un fourneau situé au lieu-dit la Rue Heureuse. Le village compte alors trois moulins à farine, ou four à chaux et deux carrières de pierres.

L'église fortifiée, succursale de Glageon, devient paroisse vers 1627. Sa tour est surélevée en 1614 et muni de meurtrières ; le choeur reconstruit en 1784.

La baronnie d'Etroeungt à laquelle Féron appartient devient possession française au traité de Nimègue en 1678.

Au lieu-dit Pont-de-Sains a été créée en 1581 une forge par Philippe de Lallis, originaire de Glageon. Un premier château est élevé au XVIe siècle dont ne perdure que la porte d'accès constituée de deux tours. En 1747, Philippe-Joseph-Emmanuel du Puis fait bâtir sur les lieux un château que Talleyrand rachète après les saisies révolutionnaires. Le prince ajoute une aile en 1808, ainsi qu'un étage en 1829. A la fin du XIXe siècle, d'importants remaniements sont effectués par la famille de Castellane.

Favorisées initialement par la présence de poches de minerai de fer accessibles de manière superficielle, les activités de forge, quant à elles, cessent toutefois en 1860, faute de ressource énergétique disponible.

Le château appartient désormais à l'association trélonnaise la Maison des Enfants qui y a créé un Centre d'Aide par le Travail pour des adultes handicapés.

- **FOURMIES**

La commune de Fourmies s'étend sur 2 298 ha (données INSEE). La zone urbaine est concentrée ou nord-ouest du territoire communal, et se développe d'abord sur les versants de l'Helpe Mineure, le long des axes secondaires. Si l'agriculture est également présente sur le territoire, les bois et les forêts sont prépondérants au sud. En effet on note la présence de forêts de conifères et de feuillus aux pourtours de la commune.

Les traces les plus anciennes de civilisation remontent à l'époque romaine. En effet des pièces de monnaie datant de celle époque ont été découvertes sur le site de Fourmies.

Les premières évocations du nom de la commune datent du XIème siècle. L'origine étymologique du nom de la commune de Fourmies viendrait ainsi de « *Formeias* », signifiant probablement « marécages » dans la vallée de l'Helpe Mineure (selon le Patrimoine des communes de France, éditions Flohic). Au XIIème siècle, c'est par « *Formiis* » (de Formius, nom d'homme) que l'on désigne la commune.

Le village est, à cette époque un franc-alleu des seigneurs d`Avesnes. Il est donné ensuite à l'Abbaye de Liessies. Fourmies, déjà en position frontalière, possède alors un fort qui défend l'arrière-pays.

Aux XVIème et XVIIème siècles, Fourmies, alors encore petit village dans lequel se trouve un fort, est occupé par les Espagnols. La commune est alors le théâtre de nombreuses batailles, ce qui engendre la misère el la ruine pour les habitants.

Dès le XVIème siècle, les prémices de l'industrialisation se font sentir, avec premièrement l'apparition d'activité métallurgique, puis rapidement de verrerie (tirant parti des sables tertiaires et du bois à proximité). Le travail du textile est quant à lui présent dès l'époque médiévale, mais sous une forme non organisée el dans un contexte d'autarcie économique. Ainsi en 1293, on comptait déjà 18 000 métiers à tisser la draperie.

C'est au XVIIIème siècle que l'activité manufacturière connait un essor considérable, notamment avec le fil à dentelle. Vers 1774, s`établit la première manufacture de fils retors en coton.

L'activité du textile va alors prospérer pour faire du XIXème siècle l'âge d'or de l'activité industrielle dans la commune. Ainsi en 1825, les filatures de coton sont en plein essor. C'est cette même année qu'est ouverte la première filature de laine.

Une « crise » touche alors la production de coton. L'année 1839 marque ainsi un tournant dans les productions textiles fourmisiennes. Le coton est supplanté par la laine. Aux filatures se joignent bientôt les tissages. Ces industries prennent un essor extraordinaire dans la seconde moitié du XIXème siècle, et la ville devient ainsi le premier centre mondial de filature de la laine.

En 1885, l'ouverture de la gare de Fourmies témoigne de son statut de ville industrielle prépondérante dans le paysage français. Ainsi en 1896, Fourmies recense pas moins de 26 filatures, 5 peignages el 6 lissages.

Il est à noter un épisode tragique - événement d'histoire locale - ou retentissement important pour la commune. Le 1er mai 1891, les ouvriers de la commune décident de chômer pour faire valoir leurs revendications. Des militaires sont envoyés pour maintenir l'ordre, et font prisonniers plusieurs manifestants. Les ouvriers accourent en mairie afin de réclamer leur libération, et se heurtent de nouveau aux militaires. Ceux-ci ne se limitent pas cette fois-ci au maintien de l'ordre. Les soldats chargent la foule et des coups de feu sont tirés. Au final, ce sont une quarantaine de blessés et neuf morts que la commune doit dénombrer.

Cet événement, outre la tragédie qu'il représente et le lourd tribu porté par les habitants de la commune, marque un tournant dans l'histoire communale. C'est en effet le début d'une période de crise industrielle qui sévit au XXème siècle, et particulièrement dans les régions industrielles, n'épargnant pas la commune de Fourmies. Le bassin d'habitat et d'emploi de Fourmies, fortement spécialisé, a subi de plein fouet les coups de butoir de la crise textile.

Fourmies devient néanmoins le 1er centre mondial pour la filature de la laine peignée en 1914.

Le déclin s'amorce ainsi pour l'économie fourmisienne en raison d'une concurrence internationale exacerbée, et l'étiolement progressif des vieilles industries. «Le maintien de quelques usines métallurgiques, quelques industries nouvelles de stimulateurs cardiaques ou d'armoires climatisées pour les vins, l'ouverture d'un écomusée ne peuvent éviter un chômage important» (in Le patrimoine des communes de France 2001).

La reconversion économique du tissu industriel ne s'est jamais réellement opérée a Fourmies, et les conséquences de la crise se sont fait longtemps et se font encore ressentir.

L'urbanisation sur le territoire communal se caractérise par un noyau urbain dense constituant la quasi-totalité de l'habitat fourmisien, ainsi de fermes dispersées dans le milieu agricole.

Même si le bourg primitif de Fourmies s'est implanté en fond de vallée, de part et d'autre de l'Helpe Mineure, l'implantation de la commune présente toutefois la caractéristique spécifique de se situer au milieu d'espaces boisés importants, avec notamment un massif forestier domanial au sud, mais aussi les bois de Glageon et de Trélon au nord, ce qui lui vaut la dénomination de site de clairière.

La typologie de l'habitat se caractérise par sa richesse et sa variété. La commune se caractérise par la cohabitation de maisons de villes, maisons de maitre aux styles classiques, art nouveau ou éclectique avec de nombreux lotissements, des corons, puis des grands ensembles et des opérations pavillonnaires récentes.

La succession des phases d'urbanisation a Fourmies, a généré une imbrication hétéroclite des types de logements selon leur époque de construction.

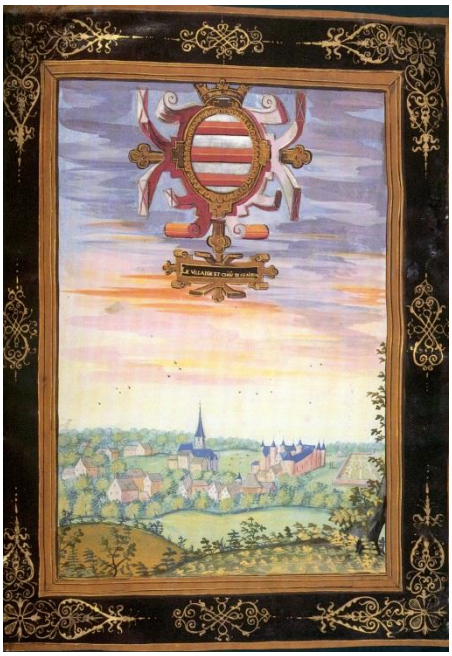
Ainsi, dans le centre-ville coexistent des programmes collectifs, des maisons de ville avec ou sans rez-de-chaussée commerciaux ou encore des maisons de maîtres.

Dons le quartier du Trieux, ce sont les pavillons récents, les maisons de maîtres, l'habitat individuel ancien et les immeubles collectifs qui composent le paysage urbain.

A la Marlière, on assiste au même type de juxtaposition entre habitat individuel récent et habitat collectif.

Seul le quartier de l'Espérance se détache de ses voisins par une concentration plus importante d'immeubles collectifs et/ou d'HLM. Celui-ci présente tout de même une diversité de l'habitat avec notamment quelques maisons individuelles appartenant ou tissu urbain ancien.

➢ GLAGEON



C'est sur le secteur de Couplevoie que semble s'être développé initialement le village de Glageon à l'époque Mérovingienne. Le village de Glageon est évoqué dès le XIIème siècle dans la littérature. Au moyen-âge, le village comportait un important château connu par plusieurs vues des élévations aussi bien dans les albums de Croÿ que par des plans conservés à Avesnes. Il a eu à subir de nombreuses attaques : en 1543, il est pillé et brûlé par les troupes de François 1er, en 1554 par celles d'Henri II et enfin par celles du maréchal de Turenne en 1637 et 1655. Le plan de la fin du XVIe siècle, tiré des minutes d'Adrien de Montigny, le peintre des Albums de Croÿ, montre le village à peu près dans sa conformation actuelle, mais seuls l'église, le château et son pigeonnier et le moulin ont une couverture d'ardoise, l'habitat étant couvert de toitures en chaume. Suite à l'exploitation de la mine de fer jaune sur Féron et Couplevoie est découverte une couche assez régulière de fer rouge, exploitable de Glageon à Momignies. L'activité

d'extraction et de traitement de la pierre bleue est également ancienne sur la commune, antérieure au XIXe siècle.

A partir de 1840, Glageon connaît un développement industriel lié aux filatures, aux usines de tissage et de peignage de la laine. La présence de l'eau, d'une population agricole disponible et l'arrivée du chemin de fer permet un écoulement rapide des produits manufacturés et un enrichissement des familles manufacturières (Hubinet, Boulanger…).

On assiste alors à un emballement de la construction, 70% du patrimoine immobilier de Glageon se situant dans une tranche de soixante ans. Le centre du village s'étoffe et englobe la trame agricole existante. Après la Première Guerre mondiale, il n'y a plus de grosses installations industrielles nouvelles. Glageon a connu une période de forte récession industrielle, seule la carrière génère encore une activité industrielle importante.

- **MOUSTIER EN FAGNE**

Traditionnellement, il est écrit que saint Dodon aurait fondé un prieuré à Moustier au VIIe siècle, prieuré qui serait entré dans les dépendances de l'abbaye de Lobbes. D'autres sources mentionnent qu'Aubert, évêque de Cambrai, est à l'origine de la vocation d'un dénommé Landelin. Celui-ci après une vie de brigandage s'est converti et est ordonné prêtre par Aubert qui l'incite vers 635 à s'installer comme ermite à Lobbes sur la Sambre. Ensuite Landelin crée les monastères d'Aulne, de Wallers, c'est-à-dire de Moustier-en-Fagne et de Crespin. Par souci d'unification, les Carolingiens choisissent pour tous les monastères de l'Empire une règle unique, celle de saint Benoît. Cette règle est imposée définitivement en 817 par le concile d'Aix-la-Chapelle. Ruiné par les attaques des Normands, le prieuré existe cependant jusqu'à la Révolution. On peut encore voir aujourd'hui la chapelle du XVIe siècle de l'ancien monastère, ainsi que la maison du prieur du XVIIIe siècle. En 1643, Arnould de Harchies, seigneur de Moustier, contribue avec l'abbaye de Lobbes (dont l'écusson portant gravé les clefs de saint Pierre est encore visible) à la réfection des bâtiments du prieuré. Le manoir daté 1547 comporte un pignon en façade à escaliers ou gradins qualifié d"' espagnol " par référence à la période politique qui l'a vu naître. En 1962, le prieuré est occupé à nouveau par des moines venus de Mons mais pour de brèves années. Devant partir en Suisse, ils le cèdent à des religieuses installées alors à Cambrai, des Bénédictines olivétaines.

- **OHAIN**

Si le territoire de la commune est occupé depuis le néolithique, le village n'est composé, au début du Moyen-Age, que de chaumières en torchis, éparses le long du chemin qui reliait les positions militaires d'Anor et de Fourmies avec le château-fort de Trélon, en lisière de la forêt.

Puis, le défrichement aidant, les habitations se sont groupées autour d'une modeste chapelle située dans l'angle nord-est du cimetière actuel.



Le plus ancien document écrit conservé mentionnant Ohain est une bulle du pape Alexandre III en date du 8 décembre 1180, sous le nom d'Oaing. Il ne fut pendant longtemps qu'une étroite dépendance de la Seigneurie de Trélon. Le statut de commune est acquis sous le règne Espagnol en 1777.

La situation frontalière du territoire de la commune l'a exposé à des dévastations répétées au XVIème et XVIIème siècle face aux invasions françaises, mais aussi durant les deux guerres mondiales du XXème siècle...

En 1780, l'extraction de minerai de fer est rendue possible à partir d'un filon se développant de Féron jusqu'aux environs de Chimay. La famille de Merode est concessionnaire de la carrière. L'extraction du minerai de fer cesse vers 1880.

Au XVIIIe siècle, la principale activité industrielle de la commune est la bonneterie qui occupe en 1804 près de deux cents personnes avec 70 métiers.

Trois carrières de pierre bleue ont été exploitées sur le territoire de la commune : celle de Morenrieux, une autre située près de la ferme de Beauvoir, la troisième sur la Trouillette face à la chapelle du Grand Dieu. Parmi les activités économiques du village, se trouvaient des activités liées aux douanes (l'ancien bureau de douane se situait 39 rue de Momignies), ainsi que les laiteries d'Ohain, fondées en 1887. Deux filatures ont été créées dans la deuxième moitié du 19e siècle : une en 1865 par Delval-Hardy, la seconde en 1874 par Bastien-Bourdu et Cie. Réuni sous le nom de Dégoussé et Cie, le seul établissement textile encore présent dans le village brûle en juillet 2000. Il comportait 120 employés. Il est relocalisé en 2003 à Trélon.

Aujourd'hui, une nouvelle économie se développe sur le territoire communal avec notamment l'agriculture biologique.

- **TRELON**

Une occupation humaine est attestée à Trélon dès l'époque gallo-romaine, l'existence du village est attestée dans des écrits de 661, dans lesquels Sainte Aldegonde lègue le village au chapitre de la chanoinesse de Maubeuge. En 1111, l'alleu de Trélon est reconnu comme propriété de l'abbaye de Liessies.

Au XIIe siècle, Trélon devient propriété des seigneurs d'Avesnes : Nicolas d'Avesnes y élève une place forte qui sera, par sa position frontalière en territoire impérial, et à l'image des villages alentours, âprement disputée et ravagée à de nombreuses reprises par les troupes venues du Royaume de France voisin.

La seigneurie de Trélon, fief des seigneurs d'Avesnes, passe par mariage en 1577 à la famille de Merode. En 1625, Philippe IV d'Espagne érige la terre de Trélon en marquisat en faveur du baron Herrmann Philippe de Merode. La ville devient française au traité de Nimègue en 1678. Le château médiéval situé sans doute à l'emplacement de l'actuel château, a été remplacé sous l'impulsion de Jean-Philippe de Merode en 1704 par une gentilhommière. Un troisième château est construit vers 1731 qui subsiste toujours partiellement. Cependant il a été remanié vers 1830 pour Félix de Merode puis par l'architecte valenciennois Parent en 1860 pour Werner de Merode.

Trélon connaît un développement industriel, lié aux verreries, filatures et scieries. La filature de la laine peignée se concentre dans la Fagne de Trélon, en particulier à Sains-du-Nord, Glageon,Trélon, Ohain,Wignehies et Anor, même si d'autres centres voisins comme Avesnes ou Mondrepuis ou plus éloignés comme Guise ou Poix-du-Nord co-existent. La Société Industrielle de Fourmies nous donne un panorama de l'activité industrielle de Trélon en 1923 : une fonderie est répertoriée, ainsi que deux verreries, l'une spécialisée dans le flaconnage, l'autre dans la gobeleterie. Hormis les trois industries textiles, nous trouvons une corderie, une fabrique de chaussures, ainsi que la Société anonyme des Carrières et Fours à chaux de la Meuse.

- **WALLERS EN FAGNE**

Entre 1866 et 1888, a été mis au jour et étudié un site gallo-romain au lieu-dit le Bois des Avesnelles. De nombreux éléments attestant d'une occupation humaine ont été trouvés alors : des monnaies, des pierres gravées, des tuiles, des fûts de colonne, des sépultures, des vases, ainsi qu'un puits.

Au bas Moyen Age, le domaine de Wallers comprenant une portion de la Fagne (Bois de Saint-Hilaire) fut probablement donné par un roi mérovingien ou carolingien à une abbaye ou à un chapitre religieux à Poitiers, abbaye consacrée à Saint-Hilaire, ancien évêque de Poitiers, d'où le vocable de l'actuelle église et la présence de reliques du saint.

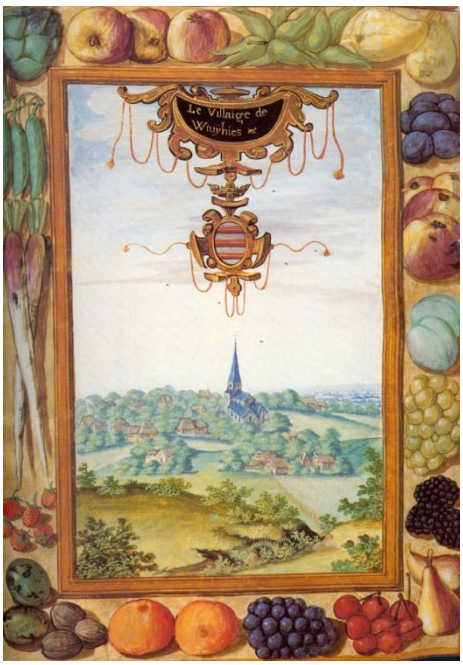
Dans la première moitié du VIIIe siècle, saint Dodon fit entrer le village dans les dépendances de l'abbaye de Lobbes.

Conservant des traces plus anciennes, l'église Saint Hilaire date partiellement de 1688. Elle a cependant été rénovée à plusieurs reprises, en 1821-22, puis en 1844 pour la tour par l'architecte départemental Fiévet et enfin en 1865-67 pour une partie du mur du choeur. En 1905, le cimetière situé à proximité de l'église est transféré. De 1887 à 1893 est édifiée l'actuelle mairie-école.

Les activités marbrières sont anciennes sur la commune : en effet, en 1825, Charles François Bertrand, maître de forge à Trélon, obtient de transformer son moulin en scierie de marbre. Outre des cultivateurs, le village de Wallers est ainsi composé au XIXe siècle de tailleurs de pierre et de scieurs de long.

- **WIGNEHIES**

WIGNEHIES est traversé par l'Helpe Mineure d'Est en Ouest, situé à la limite du département du Nord et proche de l'Aisne.



Sa situation géographique en a fait un lieu de passages et d'occupations, et de dévastations régulières... En 1687, par exemple, le village devenu Français sera brûlé et dévasté. Le contexte paysager dans lequel s'est développée la commune de Wignehies est d'abord rural, ce n'est à partir du début du XVIIIème siècle qu'une économie rurale se développe réellement pour la fabrication de bas et de bonnets à partir du coton. Les paysans participent à cette activité. Plus tard avec le développement des ateliers, une nouvelle main-d'œuvre se met en place et Wignehies accueille dès lors une nouvelle population. Au XVIIIe siècle, l'industrie du verre se développe aussi dans la commune.

Vers le premier tiers du XIXème siècle, des établissements industriels s'installent pour le travail de la laine. La commune possédant de nombreux cours d'eau, de nombreuses usines s'y implantent en utilisant la force hydro-motrice. C'est dans ce contexte de développement que la population de WIGNEHIES augmente pour atteindre plus de 6000 habitants, et une certaine prospérité. Au XIXème siècle, Wignehies connaît une prospérité égale à celle de sa voisine, Fourmies.

Vers la fin du XIX°s l'église actuelle sera ainsi construite. Les contributions pour la construction de l'église Saint Etienne proviennent à la fois de donateurs, de particuliers et d'une contribution de la commune.

C'est lors des deux guerres mondiales que seront mises à mal les usines de textiles et amorceront précipitamment le déclin des filatures dans la commune.

- **WILLIES**

Après l'implantation, non confirmée par l'archéologie d'une villa gallo-romaine, l'existence du village est attestée sous le nom de Willies dans un diplôme du roi Dagobert de l'an 634, dans un autre de Pépin, ainsi qu'en 1112 dans une charte d'Odon, l'évêque de Cambrai. Tout comme Eppe-Sauvage, elle a connu le développement d'une forge le long de l'Helpe majeure.

Avant la Révolution, le territoire de Willies est rattaché pour la plus grande partie à Liessies, et le restant à Eppe. En l'an XI, Willies est réuni pour le culte à Eppe-Sauvage puis finalement à Liessies.

En 1966-67 est édifié par EDF un barrage sur l'Helpe-Majeure destiné à assurer la réfrigération des groupes de la centrale thermique de Pont-sur-Sambre, ainsi qu'à réguler le cours de la rivière sujette auparavant à des crues.

3.3. Le patrimoine bâti de la Communauté de Communes du Sud-Avesnois

Le territoire est doté d'un patrimoine remarquable dont certaines constructions classées ou inscrites au titre des monuments historiques viennent témoigner de la richesse. Au-delà des nombreux édifices du petit patrimoine, nombre de châteaux et maisons fortes témoignent d'anciennes organisations territoriales, avec leurs parcs et dépendances. Les traces de la situation frontalière historique du territoire de la CCSA se retrouvent aussi avec la présence d'éléments bâtis défensifs récents, édifiés dans la continuité de la ligne 'Maginot' entre les deux guerres mondiales.

Enfin, le bâti urbain issu du développement industriel, lorsqu'il a été édifié de manière homogène et n'a pas fait l'objet d'interventions hétéroclites, marque le paysage et rappelle le passé industriel du territoire.

3.3.1. Edifices classés et inscrits au titre des Monuments Historiques

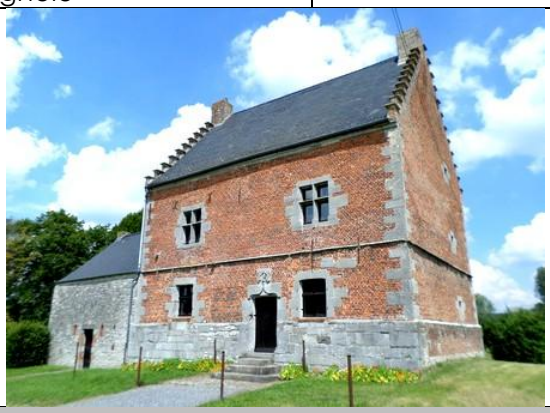
En raison de leur valeur patrimoniale, artistique ou historique, certains immeubles ou certains objets sont protégés par un classement (arrêté ministériel ou décret en Conseil d'État) ou une inscription (arrêté du préfet de région ou du ministre chargé de la culture) au titre des monuments historiques.
Dans le territoire de la Communauté de communes du Sud-Avesnois, la protection au titre des monuments historiques s'applique notamment à certains édifices religieux (2 églises, une chapelle, un oratoire), mais aussi à trois maisons fortes et châteaux.

<u>Mesures de protection</u>
Les travaux sur un **immeuble *classé au titre des monuments historiques*** ne sont pas soumis à un permis de construire, mais à une **autorisation administrative particulière** accordée par le préfet de région. Aucun édifice du territoire de la CCSA n'est classé, a la date du 1e février 2019.
Les travaux sur un **immeuble *inscrit au titre des monuments historiques*** sont quant à eux soumis à une **autorisation d'urbanisme** (permis de construire ou déclaration de travaux selon la nature des travaux) dont les **délais d'instruction sont adaptés**.
L'attribution d'un régime de protection au titre des monuments historiques pour un immeuble, au contraire des objets mobiliers, **a un effet direct sur le voisinage de l'édifice.** Depuis la publication de la loi du 25 février 1943, l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est instauré sur toute demande d'autorisation de travaux à l'intérieur d'un **périmètre de protection autour des monuments historiques** revêtant un caractère d'édifice, qu'ils soient classés ou inscrits. En effet, une vigilance particulière à l'égard des projets de travaux à proximité des monuments historiques est nécessaire afin de **préserver l'édifice, mais aussi la qualité de son cadre paysager**.
A sa création, ce périmètre peut être, en regard des enjeux relevés par l'Architecte des Bâtiments de France, **plus ou moins étendu autour d'un monument historique** protégé (Périmètre de Protection Adapté). En l'absence de périmètre délimité proposé par l'Architecte des Bâtiments de France et validé après enquête publique, la protection au titre des abords s'applique à tout immeuble, bâti ou non bâti, visible du monument historique ou visible en même temps que lui et situé à moins de cinq

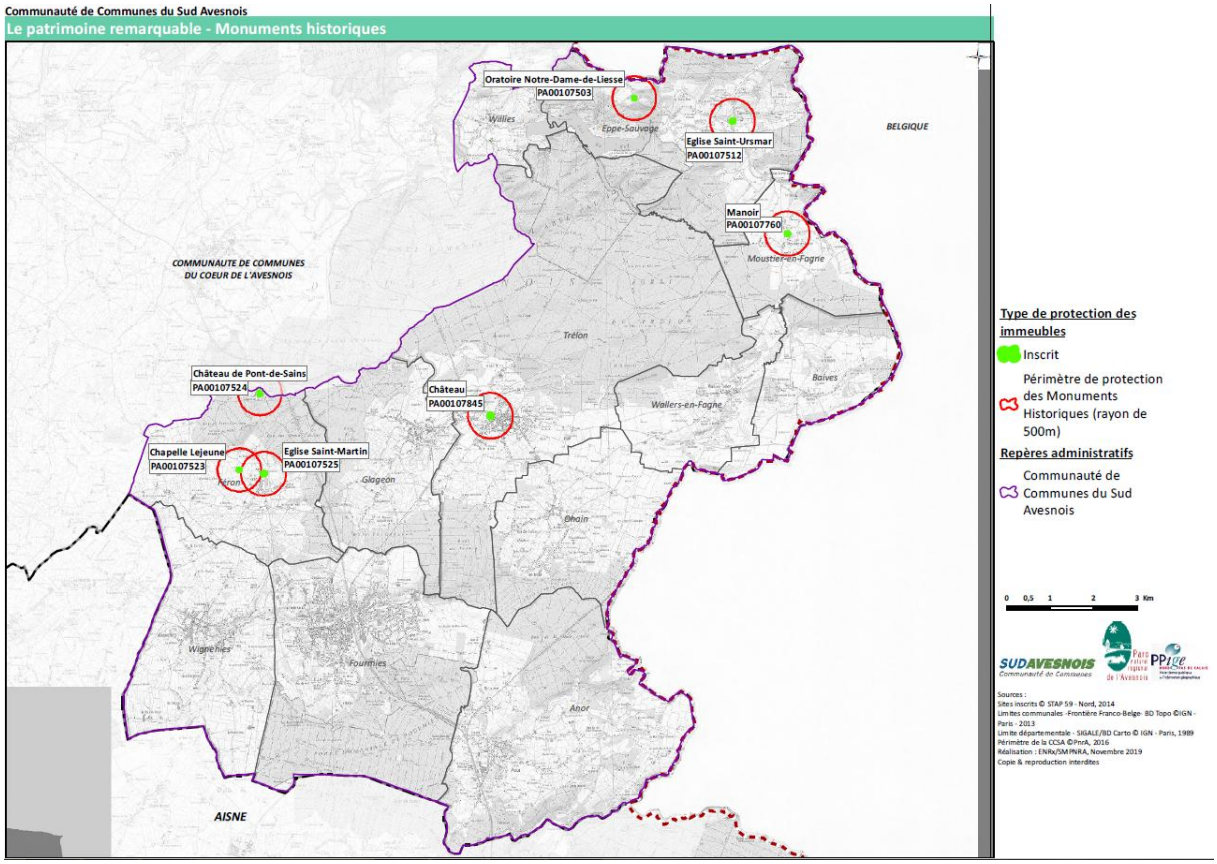
cents mètres de celui-ci. La **règle des 500m est donc appliquée 'à défaut' d'un périmètre de protection adapté.**
Pour les abords d'un immeuble déjà protégé au titre des monuments historiques, le périmètre de 500 mètres de rayon peut être remplacé par un périmètre de protection modifié (PPM), dans le cadre par exemple de l'élaboration, de la modification ou de la révision du Plan Local d'Urbanisme (Article L621-30 et suivants du Code du patrimoine).

Liste des édifices protégés au titre des Monuments Historiques sur le territoire de la Communauté de Communes du Sud-Avesnois (au 01/02/2019)

Identification et prise de vue	Type de protection	Datation et description
FERON		
Eglise Saint-Martin 	1948/02/10 : inscrit MH	17e siècle ; 18e siècle ; 19e siècle. Le seul exemple d'édifice religieux fortifié de la CCSA. Sa tour de quatre étages permettait d'abriter populations, réserves et bétail. Faisait face à l'ancien dispositif défensif des églises fortifiées de Thiérache, alors situé de l'autre côté de la frontière.
Château de Pont-de-Sains 	1948/02/10 : inscrit MH (entrée)	Actuellement établissement dénommé 'Ferme du Pont de Sains'. Ancienne maison des maîtres de forge probablement bâtie par Philippe de Lalis. L'entrée du château est constituée de deux tours circulaires de 4m de diamètre à toiture en poivrière. Leur vocation initiale est défensive. Soubassement en pierre bleue et grès, élévation en briques.
Chapelle Lejeune 	1951/02/23 : inscrit MH	Propriété communale. Datée de 1663, elle est édifiée en pierre bleue avec soubassement en briques. La Chapelle Saint Pierre érigée par Nicolas Lejeune en souvenir de son fils décédé. Au-dessus de la niche, est gravé : "ICY PIERRE LEJEVNE FILS A NICOLAS A ESTE OCCIS PAR L'ENNEMI LE 29 AVRIL 1643- PRIE DIEV POVR SON AME ". Elle fait référence à l'ennemi alors Français. C'est en fait bel et bien un oratoire.

MOUSTIER EN FAGNE		
Manoir, dit aussi 'Maison Espagnole'	1934/04/20 : inscrit MH	Exemple d'architecture du Hainaut alors sous influence espagnole, datant du XVIème siècle, soubassement en pierre bleue et élévation en briques traditionnelles. Pignons à pas de moineaux, fenêtres à meneaux.
		
TRELON		
Château de Mérode, place de la Piquerie	1986/12/09 : inscrit MH (élévation ; toiture)	18e siècle ; 19e siècle. Propriété historique de la famille de Mérode. Bâti à partir de 1704 sur les ruines d'un ancien château. Agrandi en 1833, transformé en 1860 dans un style Louis XIII. A hébergé le Kaiser Guillaume II en 1918. Restauré en 1945 après de fortes dégradations durant la seconde guerre mondiale.
		
EPPE-SAUVAGE		
Eglise Saint-Ursmar	1947/04/14 : inscrit MH	La nef de l'église Saint-Ursmar date du début du 16e siècle, les chapelles de part et d'autre du chœur de la fin du 16e siècle, le chœur et la sacristie du 17e siècle. L'église est surmontée d'un clocher en charpente. Son soubassement est constitué de pierre calcaire et la maçonnerie de brique. Elle est composée d'une nef unique sans collatéraux. La nef comporte une voûte d'ogives plate. Les chapelles sur plan carré situées de part et d'autre du chœur sont voûtées en brique avec des nervures en pierre, ainsi que le chœur, éclairé par trois fenêtres ogivales.
		
Oratoire Notre-Dame-de-Liesse	1947/04/14 : inscrit MH	Un des rares oratoires à disposer d'une protection au titre des

	monuments historiques, comme à Féron. Il est réalisé en pierre bleue et il est daté de 1826.



3.3.2. Le patrimoine identitaire de la CCSA

Au-delà des édifices protégés par l'Etat au titre des Monuments Historiques, de nombreuses constructions ont été identifiées lors d'inventaires spécifiques pour leurs qualités patrimoniales (pour leur valeur historique, leur contribution au témoignage d'un savoir-faire particulier, leur intégration dans un ensemble particulier…). Ces différents inventaires ont été réalisés par les services de l'Etat (ex : enquête thématique régionale (brasseries du Nord - Pas-de-Calais)) ou lors des études du Parc naturel régional de l'Avesnois (ex : diagnostic raisonné du patrimoine bâti de la Fagne de Trélon). Un grand nombre de ces édifices nécessitent des mesures de protection spécifiques, en vue de leur préservation.

- **LE PATRIMOINE A CARACTERE RURAL**

De nombreuses fermes traditionnelles existent sur tout le territoire (Trélon, Eppe Sauvage, Baives…). Elles se singularisent au travers de leurs typologies (fermes élémentaires, fermes en L), de la diversité de leurs composants (logis, étables, granges), des volumes abritant les activités liées à leurs productions (ancienne laiterie à Eppe-Sauvage), mais aussi des domaines des grands propriétaires terriens (châteaux et maisons fortes).



Fourmies : Ferme en L avec grange à pan de bois.

Dans cette catégorie peuvent aussi être intégrés les édifices cultuels ou associés au culte (églises, couvents, presbytères), mais aussi à l'enseignement (anciennes écoles) ou à l'administration du territoire (mairies).



L'église d'Anor

LE PATRIMOINE A CARACTERE INDUSTRIEL

Quelques anciennes fermes-brasseries témoignent d'une histoire industrielle spécifique aux Hauts de France (Anor : Brasserie-malterie Martin, Glageon : Brasserie-malterie Bernard Lemaire, Wignehies : Brasserie-malterie coopérative l'Idéale (XIXème – XXème)). Certaines d'entre-elles ont fait l'objet d'un inventaire mais sont aujourd'hui disparues (Brasserie Poulain à Fourmies).



Trélon : Un bâti urbain de qualité

Au-delà des ensembles bâtis de l'habitat urbain, il subsiste dans le territoire de la Communauté de Communes du Sud-Avesnois un grand nombre de constructions témoignant de la vivacité passée des industries du territoire. Quelques anciennes forges, marbreries voient aussi leur bâti subsister et témoigner de la diversité des ressources du territoire (Trélon : Anciennes forges et scieries 23, 25 rue du Fourneau, verrerie Parent, devenue Ecomusée du Verre ; Eppe-Sauvage : ferme - forge dite les Grignaux, marbreries, Verrerie Blanche d'Anor, filatures de Wignehies…).

Dans le même contexte, on retrouve de riches bâtis édifiés par les familles industrielles (Trélon : maison Falleur ou maison Thénard).



Wignehies : Les anciennes filatures Boussus et Hubinet



Trélon : La maison Falleur (ou Ténart)



Figure 1 - Anor : Le coron de la Verrerie Blanche devient un EcoQuartier

3.3.3. Les caractéristiques générales de l'habitat ancien

Au-delà des particularités évoquées ci-avant, le bâti de la Communauté de Communes du Sud-Avesnois à fait l'objet d'études plus larges permettant de le caractériser. Dans le cadre des diagnostics raisonnés du patrimoine bâti, des repérages et inventaires de l'habitat ont été réalisés sur plusieurs communes du territoire par les services du PNRA en collaboration avec les services de l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel de la Région Nord – Pas de Calais et du CAUE du Nord. Une étude a couvert le territoire de la Communauté de Communes du Sud-Avesnois : le Diagnostic Raisonné du Patrimoine Bâti de la Fagne de Trélon, publié en 2001. Cette entité paysagère, spécifique au Parc naturel régional de l'Avesnois, couvre l'intégralité du territoire de la CCSA.

En complément d'une approche paysagère et urbanistique du territoire, le niveau 3 de cette étude s'attache à définir le bâti traditionnel comme composante du patrimoine architectural, spécifique à chaque entité paysagère. La méthode d'analyse se réalise plus particulièrement sur un échantillon de communes représentatives (Baives, Eppe-Sauvage et Trélon). L'habitat antérieur à la Seconde Guerre mondiale y est étudié de façon quasi systématique. Au total, 438 habitations traditionnelles ont fait l'objet d'une analyse. Une exploitation statistique permet de dégager une typologie de l'habitat de l'entité paysagère étudiée.

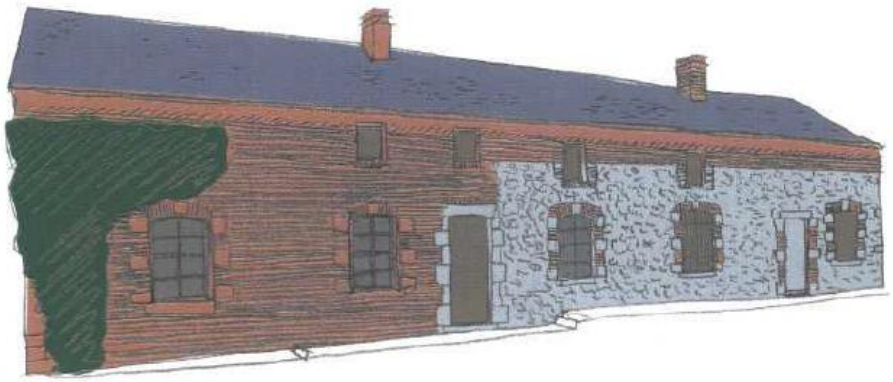
La méthode d'analyse dite 'de Niveau 3' utilisée dans l'inventaire du patrimoine bâti du Parc naturel régional de l'Avesnois consiste à décrire de manière très précise chaque bâti ancien de la commune inventoriée. A l'aide d'un outil cartographique et de la saisie de nombreuses informations dans une base de données, chaque habitation fait l'objet d'une description de ses caractéristiques architecturales (forme, matériaux, disposition).
Parmi les édifices inventoriés, certains sont repérés voire sélectionnés en regard de la qualité de préservation de leur caractère originel, à la date de l'inventaire (voir tableau ci-dessous). Les édifices sélectionnés sont les plus représentatifs du bâti traditionnel et considérés comme les mieux préservés lors de l'inventaire.
La base de données ainsi complétée est exploitée de manière statistique afin d'identifier les caractéristiques propres aux villages inventoriés, et à l'entité paysagère dont ils dépendent.

- **LES PRINCPAUX TYPES D'HABITAT**

Le bâti présent sur le périmètre de la Communauté de communes du Sud-Avesnois se distingue par la fréquence de certains types d'habitat : La ferme élémentaire, la maison de bourg datant du XVIIIème au XXème siècle, les maisons de maître et les maisons élémentaires.
La répartition de l'habitat entre maisons et fermes permet d'apprécier le caractère dual (urbain ou rural) des communes du territoire. A Baives, le nombre de fermes représente 80% de l'habitat, alors qu'à Trélon, il n'atteint que 9%. A Eppe-Sauvage, cette différence est moins marquée (voir chapitre suivant : les caractéristiques générales du patrimoine bâti).

LA FERME ELEMENTAIRE

La ferme élémentaire est de forme rectiligne. Toutes les fonctions étaient réunies dans un seul bloc (logis, étable, grange). La toiture est à deux pans et à faîtage unique, souvent accompagnée de croupes et de coyaux. L'élévation est soulignée d'une corniche denticulée.



Ces fermes témoignent d'un développement homogène dans le temps, n'ayant pas nécessité de réorganisation ou de croissance marquée de l'activité qui y était hébergée.
Elle est implantée généralement parallèlement à la voie, précédée d'un usoir (espace libre aménagé devant la ferme (comme par exemple à Baives ou à Moustier en Fagne).

LA MAISON ELEMENTAIRE

La maison élémentaire, de petite taille, en rez-de-chaussée, correspond à une forme d'habitat minimaliste. Elle comporte généralement un couloir central qui dessert deux pièces réparties de part et d'autre. Les volumes de ce bâti sont réguliers et la façade généralement symétrique.
Datant de la fin du XIXème siècle et du début du XXème siècle, les maisons de ce type les plus fréquemment rencontrées appartiennent à l'époque industrielle, dans les villes qui ont profité de ce type de développement économique.
Cette typologie d'habitat se retrouve en milieu rural où il existait auparavant, et c'est là qu'elle a gardé le plus souvent son caractère initial.

LA MAISON DE BOURG

Elle est située dans le noyau des villes des villages, c'est une maison mitoyenne implantée sur rue ou légèrement en retrait. Elle comporte un étage et une toiture à deux pans. Le nombre de travées qui la constitue varie de deux à cinq. Les modes constructifs de ces maisons de bourg sont fortement liés à l'évolution des techniques en cours lors de leur édification, leur donnant une grande variété de matériaux et de décors, ou *a contratio* une grande homogénéité lors de leur édification de manière groupée et massive (ex : quartier de la Cour Carrée à Fourmies). Voir illustration ci-contre.



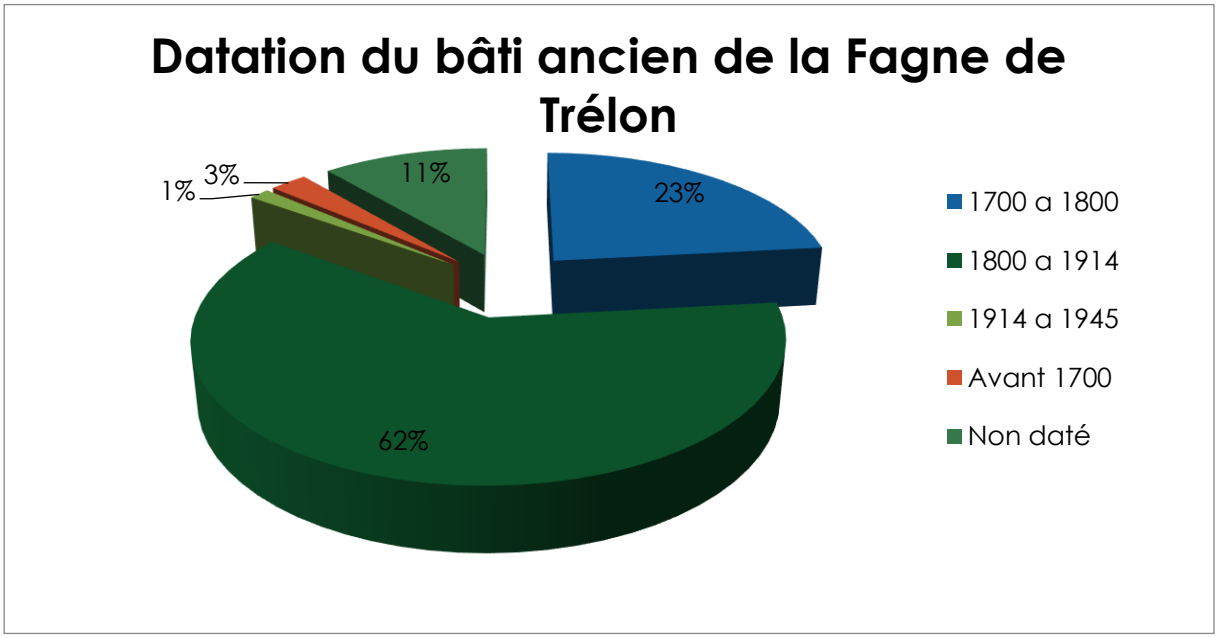
LA MAISON DE MAITRE



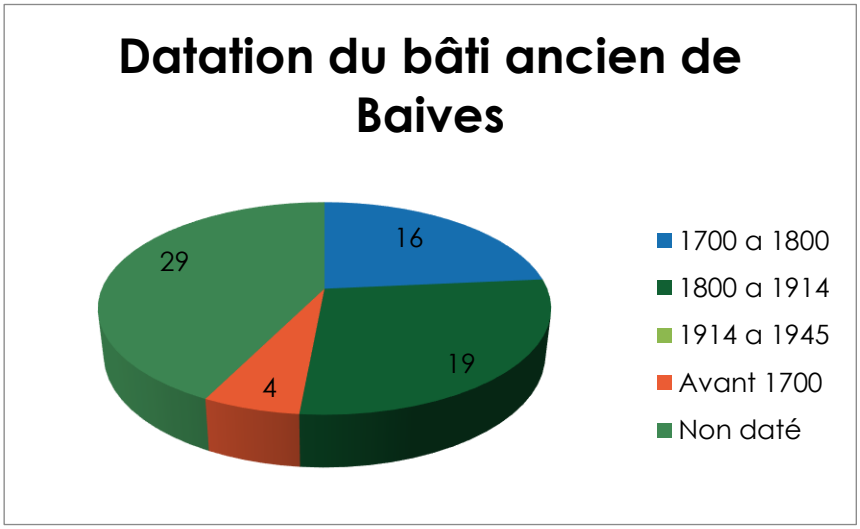
Datant de la fin du XIXème siècle ou du début du XXème siècle, elle se distingue par son implantation en cœur de parcelle, entre cour et jardin. Le caractère privatif de la propriété s'affirme dans la délimitation de la parcelle au moyen de grilles, de portails, de murets ou de haies.
Le volume de la maison de maître est presque cubique : son plan est carré et le rez-de-chaussée est surmonté d'un étage complet et d'un e surfa ce sous combles largement habitable (par l'adoption de brisis marqués et de grandes lucarnes dans une toiture en pavillon).
La façade, constituée de trois à cinq travées est symétrique. L'axe de la construction est renforcé par les éléments décoratifs (perron, balcons, modénatures, ferronneries...) enrichissant le vocabulaire architectural de l'édifice.
La maçonnerie est en brique, parfois habillée d'un enduit de ciment. Le soubassement est en pierre de taille (grès, pierre bleue).

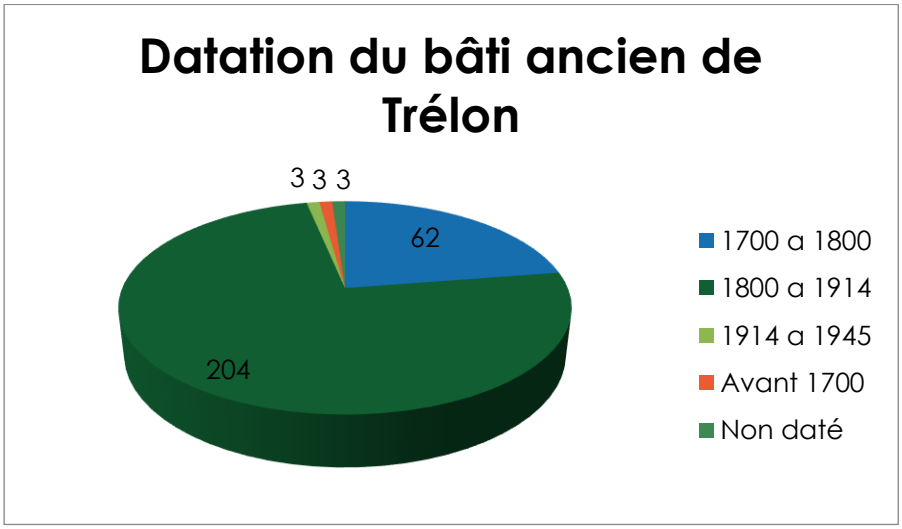
- **LA CHRONOLOGIE DES CONSTRUCTIONS**

L'âge du bâti reflète l'histoire du territoire, qui a su évoluer au cours du temps. Ainsi, un même bâtiment peut avoir plusieurs époques de construction, comme en témoignent les surcroîts de brique. Les chiffres ci-dessous correspondent aux bâtiments portant une date ou pouvant être datés par source indirecte (cadastres anciens).



A l'échelle de l'entité paysagère de la Fagne de Trélon, 48% des fermes et 93% des maisons ont pu être datées.
Le bâti édifié au cours du 19ème siècle et avant la première guerre mondiale est particulièrement important, mais cette part du bâti est particulièrement dominante dans les villes ayant connu un fort développement industriel (voir le cas de Trélon), alors que les zones plus rurales présentent un bâti d'âge mieux réparti, témoignant d'un développement moins fulgurant durant le 19ème et le 20ème siècle (voir le cas de Baives).





➢ **LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION**

Quel que soit l'habitat (maisons ou fermes), les maçonneries d'élévation sont essentiellement composites, associant pierre bleue et brique, plus rarement le grès.
Ainsi 87% des fermes inventoriées sont ainsi en maçonnerie mixte (7% en pierre bleue uniquement et 4% en brique uniquement). Pour les maisons, 84% d'entre elles sont en maçonnerie mixte, 4% en pierre bleue, et moins de 7% en brique).
Les toitures, quant à elles, sont couvertes d'ardoises ou de matériaux synthétiques s'y substituant sans en garder l'organisation (module, mode de pause différents). La tuile de terre cuite est relativement rare, car ne couvrant que 3% des édifices inventoriés en zone rurale.

3.3.4. Le patrimoine vernaculaire de la CCSA

- **LES EDIFICES DU PETIT PATRIMOINE**

Il existe sur de territoire de la communauté de communes de nombreux d'éléments identifiés comme « petit patrimoine rural ». Qu'ils soient liés aux croyances (oratoires, chapelles, calvaires), aux loisirs culturels, à la distribution de l'eau, …, tous sont des témoins du passé et participent pleinement à l'identité du territoire.

Une collecte d'informations spécifique au petit patrimoine vernaculaire de l'Avesnois (études, publications, carte IGN…) complétée d'un travail de terrain ont permis d'identifier et de localiser les édifices du petit patrimoine par type, afin de les intégrer au diagnostic du territoire de la Communauté de Communes du Sud-Avesnois (CCSA), réalisé dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Cette étude n'est pas exhaustive puisque certains types de petit patrimoine, comme les pierres de jeu de quille, les pierres sentes, etc. n'ont pas été étudiés. Par ailleurs, cette étude à vocation « pré-opérationnelle » ne constitue en aucun cas un inventaire complet du petit patrimoine rural, mais répond à une volonté de le protéger dans le présent document d'urbanisme et le revaloriser (en réponse aux objectifs de la Charte du Parc naturel régional de l'Avesnois et du Schéma de Cohérence Territorial Sambre-Avesnois).

Par souci de clarté, les édifices ont été classés en types, eux même faisant partie de 7 grandes familles en fonction de leurs similitudes fonctionnelles. Ce classement reprend celui établi par le Parc naturel régional de l'Avesnois dans le guide « Préserver et valoriser le petit patrimoine rural : Conseils et recommandations ».

La quasi-totalité des édifices représentatifs du petit patrimoine illustrés ci-après feront l'objet d'un dispositif de protection au travers des mesures réglementaires du PLUi de la CCSA. Certains édifices peuvent être protégés par ailleurs (ex : inscription au titre des monuments historiques d'un oratoire à Eppe-Sauvage) et ne font pas l'objet d'une protection supplémentaire systématique.

Dans le cadre de cet inventaire, les services du Parc naturel régional de l'Avesnois ont valorisé de nombreuses connaissances, à partir de archives des différents POS et PLU des communes, des connaissances acquises lors des inventaires communaux du patrimoine (dossier FACV, élaborations de guides communaux…), grâce aux contributeurs du site 'villes et villages de l'Avesnois', au travail des éditions FLOHIC, etc… Mais aussi au travail des réseaux associatifs et aux passionnés du territoire de la communauté de communes rencontrés au fur et à mesure de la réalisation de cette étude (Anor, Fourmies, Wignehies, Glageon, Eppe-Sauvage).
Le travail d'inventaire mené par le Parc naturel régional de l'Avesnois consiste à vérifier, regrouper et compléter ces données de manière homogène dans le système d'information géographique, et de produire les documents indispensables à la mise en œuvre de la politique de protection de la communauté de communes, après validation de la liste des édifices par les élus du territoire.

Sommaire de la présentation du petit patrimoine

1 – Petit patrimoine rural lié à la religion et aux croyances
- Les calvaires
- Les chapelles
- Les cimetières d'église
- Les niches
- Les oratoires

2 – Petit patrimoine rural lié aux loisirs
- Les kiosques

3 – Petit patrimoine rural lié à la distribution de l'eau
- Les abreuvoirs
- Les fontaines
- Les lavoirs
- Les puits

4 – Petit patrimoine rural lié au réseau hydrographique
- Les petits ponts
- Les ventelleries

5 – Petit patrimoine rural lié à la frontière
- Les bornes frontières
- Les casemates

6 – Petit patrimoine rural lié aux limites
- Les barrières et enclos
- Les murs et murets

7 – Petit patrimoine rural lié à la représentativité sociale
- Les pigeonniers

Petit patrimoine rural lié à la religion et aux croyances

Les calvaires

Historique

Les plus anciens calvaires subsistants peuvent être datés du XVIIIème siècle. Le caractère relativement fragile de certains (non couvert) lié au type de construction et les exactions révolutionnaires ont vraisemblablement dû faire disparaître bon nombre d'entre eux remontant à une période antérieure.

Fonction originelle

Les calvaires ont été érigés en commémoration de la passion du Christ. Ils sont généralement implantés à la croisée de deux voies et dans les cimetières.

Utilisation actuelle

Ils ont gardé leur fonction originelle. Certains, couverts à l'origine, ont été murés pour être modifiés en chapelle.

Périls et menaces

- Végétation non entretenue devenant luxuriante
- Réduction de l'emprise du tertre suite à l'aménagement des carrefours
- Abords défigurés par la signalétique à caractère publicitaire et la signalisation routière
- Vandalisme, pillage : disparition des objets liturgiques les accompagnant (calvaires couverts) : croix, autel, statues

Enjeux futurs

- Point de repère et ponctuation forte du paysage
- Témoignage de la christianisation

Matériaux

-Tertre en terre rapportée.

-Corps du christ métallique ou en bois, sur croix en bois, métallique ou en béton.

- Socle en pierraille, pierre, pavé de réemploi, briques ou béton lissé.

-Pour les calvaires couverts : maçonnerie en pierres de taille du pays et / ou briques, couverture originelle généralement en ardoises sur charpente en bois.

Faiblesses et désordres

-Parfois peu entretenus, végétation envahissante (hors calvaire de cimetière).

- Pourrissement de la croix en bois.

-Couverture comportant des manques d'ardoises, ossature bois disloquée.



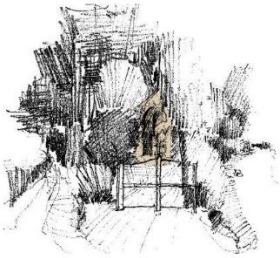
Calvaire ouvert



Calvaire ouvert, sur tertre



Calvaire couvert



Calvaire couvert, sur tertre



à Baives



à Moustier-en-Fagne



à Trélon

Petit patrimoine rural lié à la religion et aux croyances

Les chapelles

Historique

Les chapelles les plus anciennes encore en place remontent au XVI^{ème} siècle, mais il est très vraisemblable que ces petits édifices sont apparus au cours de la période médiévale suite à la christianisation des terres les plus reculées. A part la parenthèse de la Révolution, l'érection des chapelles persista jusqu'à la fin du XIXème siècle, voir l'Entre-Deux-Guerres pour certaines d'entre elles.

Fonction originelle

- Dédoublement d'un lieu de dévotion permettant de raccourcir les déplacements
- Peuvent être érigées en mémoire d'un défunt ou d'une personnalité disparue
- Affirmation de la position sociale du fondateur au travers de la matérialisation de ses convictions

Utilisation actuelle

- Très souvent désaffectées, elles peuvent encore, selon les paroisses, être le point de passage ou l'aboutissement d'une procession
- Lieu de recueillement pour les pratiquants

Périls et menaces

- Disparition par manque d'entretien
- Pillage / profanation
- Démolition ou modification d'emprise du réseau viaire
- Dégradation structurelle lors du curage des fossés

Enjeux futurs

- Témoin des traditions
- Ponctuation du paysage
- Continuité et préservation de la fonction originelle

Matériaux

-Maçonneries : pierre du pays, mixte (pierres du pays et briques), briques.

-Couverture : ardoises, rarement tuiles en terre cuite, charpente bois généralement habillée.

- Menuiseries : bois et ferronnerie.

Etat de conservation

Aléatoire suivant l'entretien :

- Couverture dégradée

- Maçonnerie désorganisée (gel, eau, végétation).

- Menuiseries disparues, saccagées, descellées ou en état de putréfaction

- Peut avoir subi un écrêtement ou une modification importante

Conseil nature

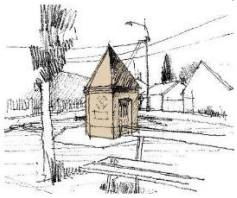
Les chapelles constituent un site d'été et parfois un site de reproduction pour les chauves-souris (sous les ardoises pour des individus solitaires - maternité possible sous la toiture, accrochée à la charpente).



Chapelle de plan carré ou rectangulaire



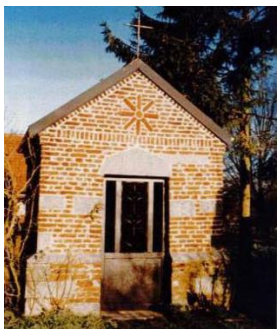
Chapelle de plan à pans coupés



Chapelle de plan hexagonal



Chapelle de plan circulaire



à Anor



à Eppe-Sauvage



à Wallers-en-Fagne

Petit patrimoine rural lié à la religion et aux croyances

Les cimetières d'églises

Historique

A partir de la Réforme Carolingienne, l'ensevelissement des morts dans le monde chrétien s'effectue à proximité d'un sanctuaire, de préférence au nord, symboliquement considéré comme le domaine des Ténèbres. Cette pratique s'est développée jusqu'à la fin du XVII^{ème} siècle. Puis, pour des raisons d'hygiène, l'ensevelissement s'effectuera, pour les villes et ensuite parcimonieusement dans le monde rural, à l'écart de l'agglomération.

Fonction originelle

Terrain généralement clos et enveloppant une église paroissiale, destiné à recevoir les sépultures des Chrétiens.

Communication directe avec l'église par la « Porte du Paradis » située latéralement en façade nord.

Jusqu'à la Révolution, les non-pratiquants en ont été exclus et les personnalités, moyennant finances, se faisaient enterrer dans l'église, le plus près possible du cœur selon l'importance des sommes allouées.

Utilisation actuelle

- Désaffecté avec sépultures évacuées
- Désaffecté avec sépultures encore en place
- Encore utilisé avec sépultures anciennes et récentes

Matériaux

- Sépulture : pierres du pays, granit, béton, ferronnerie

- Sol : Cheminement en gravier, dallage, pierre ou béton, pavage, terre

- Abords des tombes : graviers, terres, pelouses

- Enclos : pierres du pays, mixte (pierre et brique), briques ou végétal

- Grille d'accès en fer forgé

Etat de conservation

Selon l'entretien :

- Cimetière encore affecté : forte disparité des matériaux de sépulture utilisés et donc, modification des teintes dominantes

- Cimetière désaffecté : parties communes généralement non entretenues.

Périls et menaces

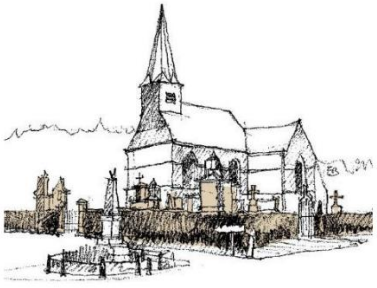
- Abandon des tombes par les familles et donc non entretien
- Expiration du délai des concessions entraînant la démolition et l'évacuation des sépultures par les services communaux
- A terme, suppression définitive du cimetière, remplacement par un espace mal ou non défini

Enjeux futurs

- Lieux de mémoire et de recueillement
- Préservation d'une entité millénaire au cœur du village : Eglise et Cimetière ne faisant qu'une dans la tradition chrétienne



Cimetière adossé à l'église



Cimetière périphérique, limite végétale



Cimetière périphérique, limite minérale

Petit patrimoine rural lié à la religion et aux croyances

Les niches

Historique

La mise en place de niches est probablement contemporaine de l'apparition de l'habitat. En effet, sa fonction principale (mise sous protection d'une divinité puis d'un saint ou de la Vierge), remonte à la nuit des temps. Au XX^{ème} siècle, la disparition des croyances et ensuite la déchristianisation ont peu à peu effacé cette habitude culturelle consistant à placer des niches abritant une statue en pignon ou sur une des façades de la construction.

Fonction originelle

Abritant l'effigie d'un saint protecteur ou de la Vierge, la niche, placée sur une construction, apporte protection et santé aux habitants de l'édifice qu'ils soient humains ou animaux.

Utilisation actuelle

Selon la persistance ou non de la croyance des occupants des édifices sur lesquels elles sont apposées, les niches peuvent avoir gardé leur caractère sacré. Sinon, ces dernières sont devenues de simples éléments décoratifs.

Matériaux

- Sans modénature : généralement brique et ferronnerie

- Avec modénature : pierre de taille du pays sculptée, ferronnerie

Etat de conservation

- Relativement bon car faisant corps avec le bâti

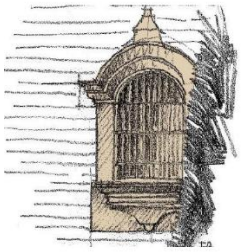
- Encastrées au niveau du corps de logis principal, les niches profitent directement de l'entretien du support effectué volontairement par l'occupant des lieux.

Périls et menaces

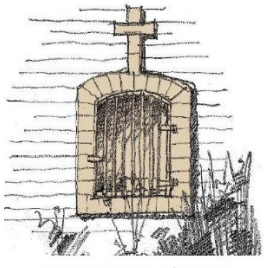
- Démontage pour revente (récupérateur / revendeur de matériaux de construction)
- Disparition de l'édifice concerné (abandon, démolition suite à l'extension d'emprise de voirie)
- Pillage, vandalisme

Enjeux futurs

- Témoignage des croyances ancestrales
- Témoignage d'un savoir-faire (niche à modénature)
- Anime une façade d'une construction
- Etape d'un circuit pédestre



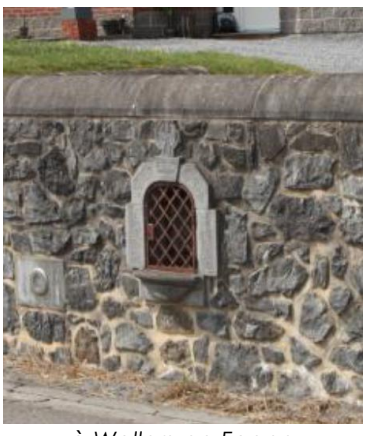
Niche à modénature



Niche sans modénature



à Glageon



à Wallers-en-Fagne

Petit patrimoine rural lié à la religion et aux croyances

Les oratoires

Historique

Ils sont attestés dès le XVI^{ème} siècle, mais remontent probablement à l'époque médiévale, généralement érigés pour marquer un statut social. Le nombre de constructions a été important au cours du XVIII^{ème} siècle après une pause à la Révolution, suivi d'une reprise au XIX^{ème}, accompagné de reconstructions. On observe ensuite un fort déclin à partir de la Grande Guerre.

Fonction originelle

- Rôle important dans la vie spirituelle du monde rural
- Situé sur le chemin des processions, c'est un lieu de station pour chanter des cantiques, donner des bénédictions réciter des prières
- Lieu constituant le but pour les rogations : requête pour la protection des récoltes
- Lieu de demande ou de remerciement pour une faveur particulière (protection, grâce, guérison…)

Matériaux

- Pierre du pays (bleue), brique

- Ferronnerie : fer

Etat de conservation

- En fonction de l'entretien et de la localisation

- Dégradations volontaires (vol, arrachage des grilles) ou involontaires (assises perturbées par le curage des fossés)

- Usure du temps : éclatement des pierres, rouilles des ferronneries, disparition des dédicaces

Utilisation actuelle

- Abandonnés voire oubliés pour la majorité d'entre eux, seuls quelques sujets sont entretenus, généralement quand ils se situent au sein d'une propriété privée

- Ils ne possèdent plus, aux yeux de certains, qu'une valeur de témoignage

Périls et menaces

- Transfert ou déplacement
- Démolition accidentelle (engins) ou volontaire (gêne)
- Elargissement ou déplacement du réseau viaire
- Démontage en vue de la revente (généralement par des réseaux organisés)

Enjeux futurs

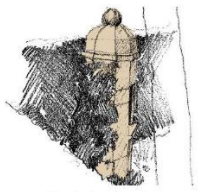
- Ponctuation du paysage, respect de la spécificité du petit patrimoine de l'Avesnois
- Fort témoignage d'un particularisme local



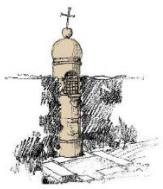
Oratoire, plan carré ou rectangulaire



Oratoire, plan hexagonal



Oratoire de plan octogonal



Oratoire de plan circulaire







Petit patrimoine rural lié aux loisirs

Les kiosques

à Féron *à Wignehies* *à Willies*

Historique

Au XVIIIème siècle, l'aristocratie française découvre l'exotisme au travers des jardins anglo-chinois et remarque les pavillons qui en sont un des éléments essentiels. Elle se les appropriera sous forme de « folies ». Le Second Empire développe le kiosque « public » en France. Il sera le témoin d'une société tournée vers le divertissement et l'exubérance. Après la défaite de 1970, le kiosque prendra un essor considérable dans l'est de la France et en particulier dans l'Avesnois.

Fonction originelle

Kiosque de concert :

- Lieu de divertissement musical avant la défaite de 1870
- Lieu de diffusion musicale avant la radio
- Lieu de ressourcement patriotique (musique, chants républicains et laïcs empreints de revanche sur l'Empire allemand)

Kiosque à danser :

- Lieu d'expression populaire en opposition au kiosque de concert

Utilisation actuelle

Utilisation originelle conservée suivant les communes en fonction de l'existence de fanfares et d'associations.

Périls et menaces

- Non entretien
- Déplacement, démolition pour gain de place (parking, terrain de sport)
- Individualisme (écoute musicale)
- Prédominance des Salles des Fêtes

Enjeux futurs

- Contribution à l'éveil musical collectif, rôle social fort
- Fonction décorative et symbolique au cœur de l'espace urbain
- Point fort, articulation, modèle, passage obligé dans l'éventualité de la mise en place de mobilier urbain

Matériaux

Kiosque de concert :

- Ossature : avant 1870, le bois, ensuite fonte puis béton

- Socle : pierre, pierre et brique puis béton

- Garde-Corps : fer forgé, tube acier

- Couverture : zinc

Kiosque à danser : fonte et acier

Etat de conservation

Kiosque de concert :

Selon entretien et restauration, ils peuvent avoir été dénaturés, socle en briquettes, disparition des garde-corps originels

Kiosque à danser :

Nombreux manques : garde-corps, plancher, portillon, lutrin, corrosion fréquente



Kiosque de concert



Kiosque à danser, rectangulaire



Kiosque à danser à fût central







Petit patrimoine rural lié à la distribution d'eau

Les abreuvoirs

à Fourmies *à Ohain* *à Trélon*

Historique

A l'origine : réseau hydraulique naturel. La domestication de la nature et donc du réseau hydraulique, ainsi que la minéralisation du sol ont nécessité des points d'eau artificiels en bordure des voies, notamment en agglomération. La disparition de la traction animale au milieu du XX^{ème} siècle engendra la suppression de cette forme de distribution d'eau.

Fonction originelle

Traction hippomobile, bétail nombreux en zone rurale imposant un besoin impératif d'eau le long des voies de circulation et à proximité des exploitations agricoles.

Utilisation actuelle

Pour les sujets subsistants :

- Point d'eau pour la volaille en domaine privé
- Lieu d'ensilage

Périls et menaces

- Domaine public : minéralisation à outrance, élargissement, régularisation du tracé des voies, normes d'hygiène et de sécurité, charge d'entretien
- Domaine privé : disparition des élevages en semi-liberté, démolition, gain de place pour la circulation des engins agricoles

Enjeux futurs

- Point d'eau, rafraîchissement visuel, élément ponctuant l'espace public ou agrémentant l'exploitation agricole

Matériaux

- Mur de soutènement : pierre de pays (moellon ou pierre de taille).

- Rampe d'accès : pavage, dallage, gravier, cailloux. Emmarchement pierre si escalier latéral.

- Parapets et margelles : pierre de taille du pays, possibilité d'éléments en briques.

Etat de conservation

Pour les objets subsistants :
- Désolidarisation des pierres

- Végétation provoquant le basculement des parements

- Envasement

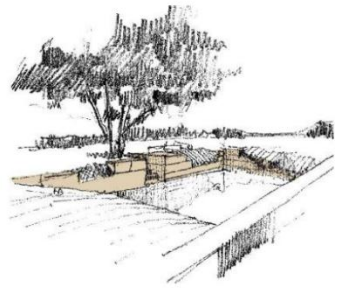
- Défaut d'alimentation en eaux

Conseil nature

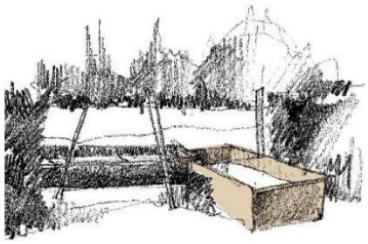
- Lieux de développement des insectes aquatiques.

- Présence des amphibiens (mettre une planche pour éviter les risques de noyade).

- Les bacs en pâture sont des pièges pour la chouette chevêche (poser une grille sur l'abreuvoir et créer une communication avec un abreuvoir plus petit).



Abreuvoir encaissé, forte emprise



Abreuvoir posé, faible emprise

Petit patrimoine rural lié à la distribution d'eau

Les fontaines

Historique

Les fontaines résultent de la domestication des sources. Depuis la plus haute Antiquité, l'eau potable qui y est délivrée est perçue comme un don divin. Les fontaines furent donc tout naturellement dédiées tout d'abord à une divinité puis, lors de la christianisation, à un saint ou à la Vierge.

La mise en place du réseau public d'adduction d'eau au XXème siècle fait disparaître la raison d'être des fontaines.

Fonction originelle

- Point de collecte accessible et aisé de l'eau de source
- Lieu de passage ou but d'une procession permettant l'évocation du Saint Protecteur.

Utilisation actuelle

- En agglomération : disparues dans leur grande majorité
- En milieu agraire : point d'eau pour le bétail ou captage pour irrigation et arrosage

Matériaux

- Généralement : Pierre de Pays ou briques enduites au mortier

- Possibilité d'adduction en plomb si élément surélevé

- Si strictement végétale : ne porte que le nom de fontaine et est apparentée à une source

Etat de conservation

Selon entretien :

- Si localisation centrale au cœur du village, bon état général

- En milieu agraire : submergé par la végétation, pierres disloquées voire partiellement disparues, abords fortement humides

Périls et menaces

- Oubli, abandon, désacralisation induisant le non entretien
- Tarissement des sources dû à l'imperméabilisation des revêtements de sol, aux captages à grande échelle et à l'urbanisation
- Démolition volontaire : reprofilage des fossés, modification d'emprise de chemin d'exploitation, de la voirie

Enjeux futurs

- Ponctuation d'un cheminement, lieu de pause d'une randonnée
- Agrément d'un espace public
- Point de mémoire d'un vocable de lieu-dit, d'un saint protecteur



Fontaine duale, minérale et végétale



Fontaine strictement minérale



Fontaine strictement végétale



à Féron

Petit patrimoine rural lié à la distribution d'eau

Les lavoirs

Historique

L'origine des lavoirs remonte vraisemblablement à l'Antiquité, les gallo-romains étant connus comme une population soucieuse de son hygiène. Cet équipement, attesté physiquement depuis le XVIIème siècle s'est multiplié au XIXème parallèlement au courant hygiéniste. L'individualisme, la commodité engendrée par la mise sur le marché des appareils apparus au cours du XXème siècle en ont provoqué l'irrémédiable désaffection et leur quasi disparition.

Fonction originelle

Cet équipement public était destiné à permettre le nettoyage des vêtements et textiles domestiques. Il était fréquenté par les femmes, cette tâche leur étant exclusivement réservée. Lieu de passage obligé pour ces dernières, le lavoir assurait un rôle social non négligeable au sein de chaque communauté villageoise.

Utilisation actuelle

Le raccordement des habitations au réseau d'eau et l'apparition des machines à laver individuelles ainsi que la création des « pressing » ont provoqué la désertion de cet équipement. Il en résulte que les lavoirs n'ont plus actuellement d'utilisation.

Périls et menaces

La perte d'utilité entraînant le non entretien, les lavoirs subissent :

- Les dégradations naturelles liées aux intempéries (gel et eau)
- La démolition volontaire (insalubrité, danger) ou la disparition due au temps
- Le tarissement de l'approvisionnement en eau et donc la perte de l'élément principal constituant le lavoir

Matériaux

- Bassin : principalement la pierre du pays, parfois le grès (meilleure résistance)

- Superstructure (si couvert) :
- ossature métallique (fonte ou fer) ou bois
- couvrement : charpente bois, couverture ardoises ou tuiles

- Maçonnerie périphérique : brique, pierre de pays, grès

Etat de conservation

Selon entretien :

- Généralement peint au niveau de la superstructure

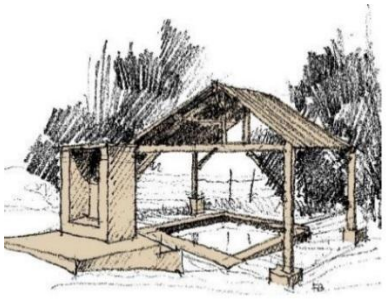
- Possibilité de manque au niveau des pierres périphériques du bassin (gel)

- Aspect négligé si absence d'entretien courant

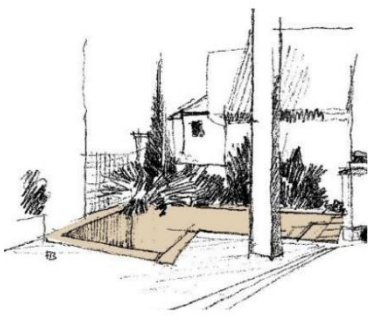
- Abords parfois fortement humides suite à une mauvaise connexion de l'alimentation d'eau provoquant une difficulté au niveau de l'accès

Enjeux futurs

- Ils sont les témoins de la vie quotidienne des femmes jusqu'aux environs du milieu du XXème siècle et attestent par leur présence le rôle social fort qu'ils tenaient
- Ils ponctuent par leur présence l'espace public au même titre que les kiosques, les abreuvoirs et les fontaines



Lavoir couvert



Lavoir découvert



à Glageon

Petit patrimoine rural lié à la distribution d'eau

Les puits

Historique

L'approvisionnement en eau potable, vital pour l'être humain, effectué par puisage des eaux des nappes phréatiques au moyen d'un puits est connu et mis en œuvre depuis l'Antiquité. Ce moyen individuel restera en vigueur jusqu'à la mise en place d'un système d'adduction d'eau collectif. Certains puits ont été dotés d'une pompe dès le XIX^{ème} siècle.

Fonction originelle

Assurer un approvisionnement de proximité en eau potable. C'est l'homme qui détermine l'emplacement à la différence d'une fontaine qui est tributaire de la localisation de la source qu'elle capte

- Cet approvisionnement est permanent
- L'eau, en pratique mieux filtrée, sera plus saine qu'une eau de source, plus facilement sujette à une pollution de surface

Utilisation actuelle

Les puits subsistants ont comme fonction actuelle :

- Soit condamnation : élément d'ornementation souvent amplifiée par l'adjonction de jardinières
- Soit limité à l'approvisionnement en eau non potable pour les besoins domestiques : arrosage (jardin d'agrément, potager), nettoyage (voie, trottoir, véhicule)

Matériaux

- Infrastructure : Pierre ou brique, mixte (pierre et briques)

- Superstructure : pierres, briques

- Couvrement : ossature bois

- Couverture : tuiles ou ardoises

- Mécanisme : axe en bois, manivelle, axe métallique

Etat de conservation

- Etat suivant nécessité d'utilisation et donc entretien ou non

- Superstructures pouvant être arasées au niveau du sol, condamnation par une dallette béton dotée d'un regard béton, fonte ou pierre du pays

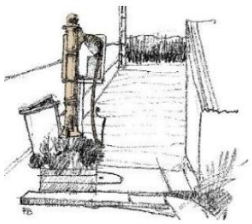
Périls et menaces

Non entretien, notion de danger : comblement, arasement, démolition

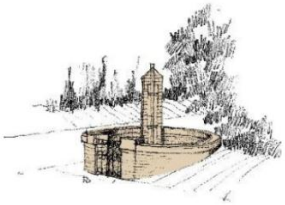
- Moyen de décharge à bon compte
- Eau non potable induisant une utilisation de plus en plus restreinte et malaisée car pas de pression disponible (transport manuel)
- Assèchement (baisse du niveau des nappes)

Enjeux futurs

- Agrément mesuré (espace public ou privé)
- Adaptation judicieuse d'une pompe manuelle permettant la continuité de l'utilisation en évitant une consommation superflue d'eau potable pour les besoins courants



Puits à margelle au sol



Puits à margelle surélevée



Puits couvert à margelle surélevée

Petit patrimoine rural lié au réseau hydrographique

Les petits ponts

Historique

Le franchissement des ruisseaux ou rieux se faisait généralement par des gués à l'époque gallo-romaine et durant le Moyen Age. La modernisation du réseau viaire au XVIIIème et surtout celle du XIXème siècle concernant les chemins ruraux engendra la mise en œuvre de moyens de franchissement aisés à l'échelle des voies. La réfection systématique du réseau à compter de la seconde moitié du XXème siècle entraîne le remplacement des petits ponts par des ouvrages « standardisés ».

Fonction originelle

Permettre le franchissement "à sec" des petits cours d'eau en toutes saisons et cela suivant un dispositif dont la technique est en rapport avec l'échelle du réseau viaire

Utilisation actuelle

La fonction originelle est ici conservée

Périls et menaces

- Elargissement, reprofilage de la voirie
- Basculement et effondrement des parapets, dénaturation par remplacement
- Modification du tracé des cours d'eau ou « canalisation » de ces derniers
- Bordures standardisées, enrobé généralisé

Matériaux

- Pierre du pays
- Briques
- Mixte (pierre et brique)
- Ferronneries

Etat de conservation

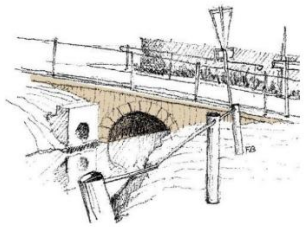
Leur fonction subsistant, les petits ponts sont généralement entretenus, cependant, les éléments ne répondant plus aux besoin sont remplacés sans soucis d'authenticité.

Conseil nature

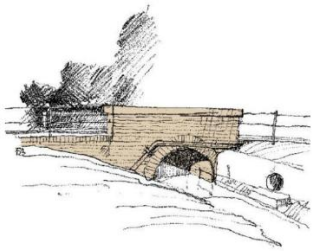
- Site d'été et de transit pour les chauves-souris (dans les fissures)
- Habitat potentiel pour la nidification du cincle plongeur. Pose d'une planche sous le pont ou d'un nichoir pour favoriser la construction et la stabilisation des nids.
- Présence d'une flore rupicole hygrophile

Enjeux futurs

- Respect de l'échelle de l'ouvrage par rapport à la fonction et au cours d'eau
- Conservation du vocabulaire rural du site. Eviter toute standardisation des ouvrages qui obligerait le milieu à s'adapter alors que c'est l'inverse qui commande



Petit pont à parapet métallique



Petit pont à parapet minéral

Petit patrimoine rural lié au réseau hydrographique

Les ventelleries

Historique

L'existence des moulins à motricité hydraulique est attestée dès le XII^{ème} siècle. Propriété seigneuriale ou ecclésiastique, ils représentaient une source de revenus non négligeable pour leurs propriétaires jusqu'à la Révolution qui fera tomber ce privilège. Le XIX^{ème} siècle verra un accroissement spectaculaire du nombre de moulins et donc des ventelleries consécutif au développement de la petite industrie locale.

Fonction originelle

Situées en amont ou contigu à un moulin, les ventelleries forcent une partie des eaux d'un cours d'eau à emprunter le bief pour actionner la ou les roues du moulin. Parallèlement, elles assurent une régulation du débit en fonction du niveau des ventelles en créant une réserve d'eau suffisante. Accessoirement, elles commandent le niveau des eaux dans les fossés d'une enceinte urbaine.

Utilisation actuelle

- Attrait touristique de certains dispositifs remis en activité
- Effet de chasse permettant un curage naturel du cours d'eau
- Régulation des débits, réserve d'eau. Si les ventelles du dispositif ont disparu : aucune fonction, état d'abandon.

Matériaux

-Pierre du pays (pierre bleue)

- Bois pour les ventelles

- Métal pour les mécanismes, garde-corps et ancrages

Etat de conservation

Selon l'entretien :

- Dispositif complet en cours de disparition

- Ensemble subsistant partiellement, ou sur le point de s'effondrer

- En état très satisfaisant suite à une intervention récente

Conseil nature

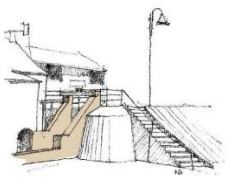
Zone située en contrebas des ventelleries fortement appréciée par les poissons, car il y a un courant continu qui oxygène l'eau

Périls et menaces

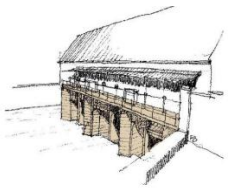
Désorganisation des maçonneries par la végétation
Poussée des eaux au printemps
Modification, suppression partielle lors d'entretiens « lourds » des cours d'eau

Enjeux futurs

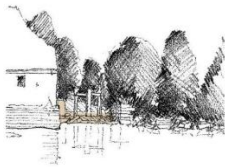
Régulation des cours d'eau d'une manière « naturelle »
Effet de chasse
Réserve d'eau : pêche, irrigation, canoë
Tourisme



Ventellerie à 3 arches au plus



Ventellerie à 4 arches



Ventellerie à 5 arches au moins

Petit patrimoine rural lié à la frontière

Les bornes frontières

Historique

XVIII^{ème} siècle : Traité d'Utrecht (1714), modification du tracé de la frontière entre la France et l'Autriche
XIX^{ème} siècle : à la fin du 1er Empire, (1815), mise en place des limites définitives entre la France et les Pays-Bas dont la partie méridionale deviendra la Belgique (1830)

Fonction originelle

Marquage des limites entre la France et ses voisins successifs. Chaque tronçon rectiligne comportait une borne à ses deux extrémités.

Les points de franchissement au droit d'une route étaient marqués par une borne de haute taille.

Matériaux

-Grès (XVIII^{ème})

- Pierre calcaire, bleue (XIX^{ème})

Etat de conservation

Suivant les sujets :

- Eclats

- Basculement, mais rarement détériorés naturellement

Utilisation actuelle

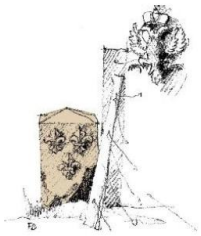
Bien que peu visibles ou disparues, ces bornes marquent toujours les limites territoriales, aujourd'hui entre la France et la Belgique

Périls et menaces

Vol pour les sujets du XVIII^{ème} siècle
Coups lors des fauchages
Basculement par des engins (en forêt), lors d'implantation de lignes électriques ou de curages de fossés

Enjeux futurs

Témoin de la mouvance des limites territoriales
Parcours pédestre ou VTT



Borne à modénature héraldique



Borne à modénature millésimée



Bornes à modénature succincte



Bornes sans modénature de hauteur importante

Petit patrimoine rural lié à la frontière

Les casemates

Historique

La très grande majorité des casemates situées dans le Parc naturel régional de l'Avesnois font partie du secteur fortifié de Maubeuge (Sud-Est et Nord-Ouest) en prolongement de la ligne Maginot. Erigés entre 1934 et 1939, les ouvrages qui la constituent sont disposés de manière à former 2 lignes de défense. Elles furent franchies par les panzers du général Rommel le 16 Mai 1940 à Clairfayt et à Trélon après plusieurs heures de combats pour ensuite être prises à revers à Wargnies et Amfroipret les 20-22 Mai.

Fonction originelle

Suivant la localisation :

- Isolée : commande un ouvrage de communication : route, voie ferrée, pont, cours d'eau
- En ligne de défense : Assure l'interdiction de franchissement de l'intervalle compris entre 2 ouvrages en se flanquant mutuellement. Les embrasures de tirs sont ici disposées latéralement pour viser le flanc de l'ennemi et se prémunir des coups de face

Utilisation actuelle

Leur fonction originelle n'ayant plus de raison d'être, les casemates sont soit abandonnées, soit utilisées comme remises de matériels divers ou bien comme huttes de chasse.

Périls et menaces

Non entretien
Empiétement de l'emprise des glacis
Vandalisme

Enjeux futurs

Seule la notion de témoignage et de souvenir peut être évoquée ici :

La fortification des années d'Avant-Guerre,
Les combats de Mai 1940
Les casemates forment des ponctuations dans le paysage

Matériaux

- Structure : béton fortement ferraillé, coulé entre banche en bois

- Habillage : béton projeté sur les parements externes

- Etanchéité : sur dalle supérieure par asphalte coulée à chaud

- Glacis en terre rapportée

- Blindages en acier coulé ou riveté

Etat de conservation

- Structure : fortes dégradations possibles par tirs (Mai 1940), ferraillage mis à nus

- Parements externes : décollement ponctuel suite à la dilatation des fers (rouille)

- Etanchéité : protection contre les chocs thermiques (terres) disparues, ruissellements

- Glacis : empiétement, arbres, érosion ou disparition totale

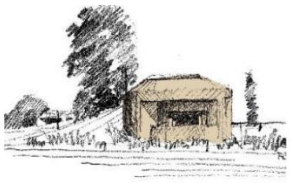
- Blindages : disparus, rouille, dégradation par tirs

Conseil nature

- Site de transit et d'hibernation pour les chauves-souris (Pipistrelle, Murin Daubanton, Murin Bechstein, Oreillard…)

- Aménagement : fermeture de la porte (pour éviter le dérangement), fermeture de quelques ouvertures (pour augmenter l'humidité et diminuer es courants d'air), pose de briques alvéolées (pour favoriser l'accueil des chauves-souris dans les murs)

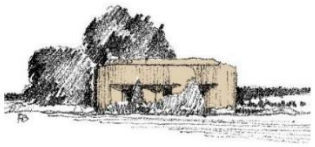
- Site d'hibernation pour les papillons (paon du jour, gamma, …)



Casemate à 1 orillon



Casemate à 2 orillons à 1 chambre de tir



Casemate à 2 orillons à 2 chambres de tir

Petit patrimoine rural lié aux limites parcellaires

Les barrières et enclos

Historique

En raison d'un sol plus propice à l'élevage qu'à la culture céréalière, le bocage est né lors de grands défrichements des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles pour persister jusqu'à nos jours, malgré la tentation « économique » de mettre en place un parcellaire moins morcelé.

Fonction originelle

Suivant la localisation :

- Barrière : matérialise le point de franchissement de l'enclos en maintenant celui-ci fermé
- Haie : limite physique de l'enclos, assure la sécurité du bétail, empêche l'érosion et joue le rôle de coupe-vent

Utilisation actuelle

- Barrière : fonction originelle conservée
- Haie : protection du bétail, respect de la biodiversité lieu de refuge, de nourriture et de reproduction du gibier, rôle anti-érosif

Matériaux

- Barrière : métal, parfois bois

- Haies : feuillus tel charme, chêne, érable, frêne, hêtre, merisier, saule, tilleul et noyer ; arbustes tels qu'aubépine, noisetier, prunellier, saule cendré ou osier, merisier à grappe, houx

- Modification du type de culture

- Modification du parcellaire

Etat de conservation

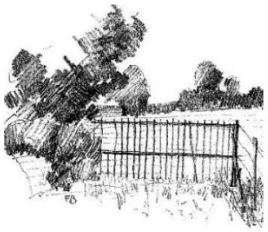
Suivant entretien

Périls et menaces

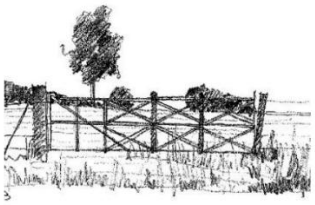
Barrières : remplacement par des éléments en acier standardisés
Haies : élargissement, changement ou déplacement du réseau viaire
Modification du type du culture
Modification du parcellaire

Enjeux futurs

Assurer la pérennité du maillage bocager et donc maintien du paysage
Garantir la biodiversité et l'intérêt agronomique
Production de produits régionaux : tisanes, confitures ou liqueurs
Développement de la filière bois-énergie



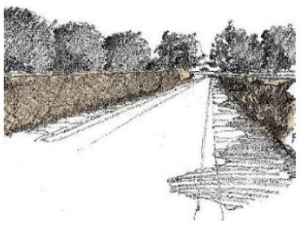
Barrière métal, à montants



Barrière métal, à croisillons



Alignement d'arbres



Haie de clôture

Petit patrimoine rural lié aux limites parcellaires

Les murs et murets

Historique

Erigés dès l'Antiquité dans nos régions, ils ont évolué en fonction de la création et de l'approvisionnement de matériaux nouveaux. Le coût actuel de construction en matériaux traditionnels (pierre et brique) tend à faire disparaître ce type de « clôtures ».

Matériaux

- Pierre (moellon grossier, équarri ou pierre de taille), grès ou pierre du pays

- Brique

- Mixte (pierre et brique)

Etat de conservation

- Suivant entretien

- Peut présenter un dévers important et un couronnement très dégradé absorbé par la végétation

Fonction originelle

- Marquer les limites d'un lieu
- Protéger ce lieu contre les intrusions (individus, animaux)
- Afficher un rang social
- Maintenir des terres en tant que mur de soutènement

Utilisation actuelle

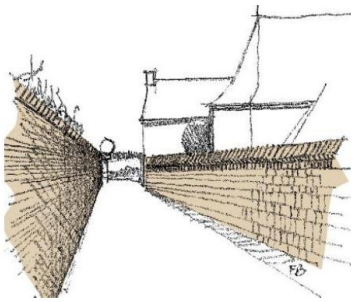
Inchangée

Périls et menaces

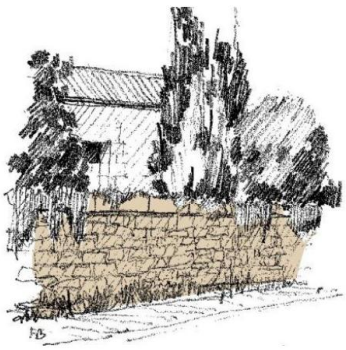
- Effondrement naturel : eau, gel
- Démolition volontaire : vétusté, récupération de matériaux, modification du parcellaire, élargissement ou modification de voirie ou du réseau d'eau pluviale
- Remplacement en matériaux nécessitant un entretien minimum

Enjeux futurs

- Respect du bâti traditionnel en agglomération
- Préservation de l'intimité (privé) et des abords proches du cheminement en zone bâtie



Mur en maçonnerie de brique



Mur en maçonnerie mixte : pierre et brique

Petit patrimoine rural lié à la représentativité sociale

Les pigeonniers

Historique

Utilisé très tôt pour l'élevage des pigeons, le pigeonnier a perdu son rôle de symbole social fort à la Révolution.

Fonction originelle

- Moyen de communication
- Nourriture
- Représentation sociale : droit de justice (vide sous le pigeonnier : aucun droit, 1 niveau : droit de basse justice, 2 niveaux : moyenne justice, 3 niveaux : haute justice)

Utilisation actuelle

- Inutilisé,
- Elevage ou loisir (colombophilie)

Périls et menaces

- Manque d'entretien
- Effondrement
- Disparition par démolition volontaire

Enjeux futurs

- Loisir
- Elément architectural fort à préserver

Matériaux

- Maçonneries mixtes : briques et pierres

- Charpente et cloisonnement interne en bois

- Couverture : ardoises principalement, parfois tuiles en terre cuite

Etat de conservation

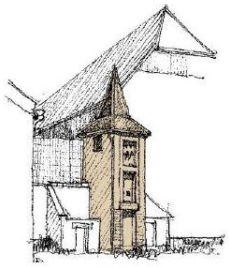
Suivant entretien : généralement bon si attenant à d'autres édifices

Conseil nature

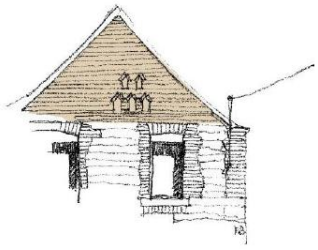
Concurrence entre les pigeons et les chouettes effraies : installer des nichoirs à chouette effraie (pour les isoler des pigeons).



Pigeonnier porche



Pigeonnier à pied



Pigeonnier à fuies

L'inventaire du petit patrimoine du territoire de la CCSA identifie et localise 202 édifices répartis dans 4 familles différentes. La famille la plus représentée est liée aux croyances, représentée par 186 éléments (près de 92% des édifices identifiés). Deux édifices liés à la distribution d'eau subsistent dans le territoire. On notera la présence de 4 kiosques sur le territoire, dont un neuf, reconstruit en 2018 sur plans anciens par la commune d'Ohain.

A noter le nombre important d'édifices identifiés à Anor, qui accueille plus de 29% des édifices du territoire.

Type d'édifice / Commune	ANOR	BAIVES	EPPE SAUVAGE	FERON	FOURMIES	GLAGEON	MOUSTIER-EN-FAGNE	OHAIN	TRELON	WALLERS EN FAGNE	WIGNEHIES	WILLIES	Total général	Part des typologies
CALVAIRE	1	1		1	3	1	1	1	1	1			11	5%
CHAPELLE	21	1	3		1	4	1	4	8	1	1		45	**21%**
ORATOIRE	36	1	12	16	7	15	1	10	7	7	13	3	128	**60%**
NICHE				1	2	1			2	1	2		9	4%
STATUE			1										1	0%
STELE								1					1	0%
GROTTE	1												1	0%
MONUMENT AUX MORTS								1					1	0%
KIOSQUE		1			1			1					3	1%
FONTAINE				1					1				2	1%
LAVOIR						1							1	0%
PETIT PONT							1						1	0%
FOUR A CHAUX		1											1	0%
TOUR NEOGOTHIQUE		1											1	0%
AUTRE						1					7		8	4%
Total général	**59**	**6**	**16**	**19**	**14**	**23**	**4**	**18**	**19**	**10**	**23**	**3**	**214**	

Répartition des types d'édifices du petit patrimoine localisés sur le territoire de la CCSA en 2019 (hors casemates du réseau Maginot)
(fond marron : édifices liés aux croyances)

➢ **LE PATRIMOINE FRONTALIER DEFENSIF**

Au-delà des vestiges les plus anciens qui évoquent la position frontalière du territoire alors sous domination Espagnole, un nombre conséquent de casemates bien plus récentes ont été édifiées le long de la frontière belge entre 1934 et 1939, dans la continuité de la ligne Maginot, installée le long de la frontière alsacienne. Cette période de fortification, qui a été élaborée sur l'ensemble de la ligne frontalière des rives de la manche aux frontières italiennes, impacte fortement le paysage des zone frontalières, dont la Communauté de Communes du Sud-Avesnois fait partie. Ces casemates font aujourd'hui partie du petit patrimoine rural du territoire.

Au plus proche de la frontière a été ainsi édifié, sur une profondeur de 10 à 15km, un réseau de nombreux obstacles d'avant-poste faits de petits blockhaus groupés autour et dans les villages et sur les voies de passage venant en renfort des postes de gardes-frontières. La finalité de ces avant-postes était de ralentir l'avancée d'un éventuel assaillant pour permettre la mise en ordre de bataille des équipements en arrière (Ligne Principale de Résistance) – source : Wikimaginot.eu - . 102 édifices issus du renforcement de la défense frontalière de l'entre-deux guerres ont ainsi été identifiés sur le territoire de la CCSA.

3.4. Synthèse des enjeux à prendre en compte dans le PLUi

- Les séquences industrielles du bâti urbain doivent être mieux identifiées en valorisant tous les éléments de patrimoine bâti, publics comme privés, qui l'illustrent (succession de maisons bourgeoises, rangs de maisons ouvrières, usines, fabrique, voie de chemin de fer, ...).

- La reconquête de l'habitat ancien public ou privé permet de ne pas laisser des éléments bâtis se dégrader et nuire à l'image des différents quartiers des villes.

- La préservation des petits éléments identitaires du territoire (petit patrimoine) ainsi que de leurs abords immédiats permet la valorisation du territoire et une meilleure attractivité touristique

- Les bâtis remarquables (fermes traditionnelles, maisons d'architectes anciennes, structures bâties industrielles) doivent être intégrées aux projets urbains en conservant leurs spécificités architecturales et en favorisant leur intégration paysagère.

- Mettre en cohérence et harmoniser les différents matériaux (pierre, bois, brique…) pour s'accorder avec les tonalités des paysages environnants et préserver les ambiances propres à différents secteurs ou communes.

- Encourager une architecture contemporaine (construction, extension ou réhabilitation) qui s'ancrent dans les paysages bâtis du Sud Avesnois tout en utilisant une écriture architecturale simple, novatrice.

- A l'extérieur des bourgs et dans les villages, les anciennes fermes représentent une part importante du bâti traditionnel. Leur réaffectation participe à favoriser une gestion économe de l'espace. Elles marquent également fortement le paysage rural par leur organisation spatiale, leurs volumes, l'harmonie des couleurs et leur relation aux éléments naturels. La reconversion d'un bâtiment agricole en habitation doit préserver le rapport entre les différents volumes, la lisibilité des fonctions et les relations avec les éléments d'accompagnement (cour, usoir, rue, pâture).

- Veiller à conserver les éléments décoratifs en pierre ou en fer forgé : chronogramme, corniche, linteau sculpté… qui témoignent de l'identité locale et enrichissement l'architecture ; et encourager la restauration des éléments du patrimoine rural situés dans les cours ou à leurs abords qui témoignent des activités et savoir-faire passés.